

Table des matières

Introduction	4
---------------------	----------

Tableau de bord	14
------------------------	-----------

Témoins et carillons	14
Indicateurs	20

Chaînes audio	22
----------------------	-----------

Chaîne audio AM-FM stéréo avec lecteur de disques compacts et MP3	22
Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire)	33
Renseignements au sujet de la radio satellite	39

Bloc de commande – chauffage et climatisation	43
--	-----------

Chauffage-climatisation à commande manuelle	43
Dégivreur de lunette arrière	46

Éclairage et phares	47
----------------------------	-----------

Phares et feux	47
Clignotants	51
Remplacement des ampoules	53

Commandes du conducteur	59
--------------------------------	-----------

Commandes d'essuie-glace et de lave-glace	59
Volant réglable	60
Commandes des glaces électriques	64
Rétroviseurs	65
Programmeur de vitesse	68
Toit ouvrant transparent	70

Serrures et sécurité	86
-----------------------------	-----------

Clés	86
Serrures	87
Alarme antivol	95

Table des matières

Sièges et systèmes de retenue 101

Sièges	101
Systèmes de retenue	114
Sacs gonflables	131
Dispositifs de retenue pour enfant	150

Pneus, jantes et chargement 171

Pneus	174
Gonflage des pneus	176
Système de surveillance de la pression des pneus	191
Chargement du véhicule	197
Traction d'une remorque	205
Remorquage de loisir	211

Conduite 213

Démarrage	213
Freins	221
Contrôle dynamique de stabilité	224
Boîte de vitesses	234
Caméra de marche arrière	240

Dépannage 251

Commande des feux de détresse	251
Interrupteur de pompe d'alimentation en carburant	251
Fusibles et relais	252
Changement d'un pneu	260
Couple de serrage de l'écrou de roue	271
Surchauffe	272
Démarrage-secours	274
Remorquage	277

Assistance à la clientèle 279

Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement)	293
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement)	294

Nettoyage 295

Table des matières

Entretien et caractéristiques	301
Compartiment moteur	311
Huile moteur	315
Batterie	319
Liquide de refroidissement du moteur	321
Carburants automobiles	328
Filtre(s) à air	348
Caractéristiques des produits d'entretien et contenances	352
Moteur	354
Accessoires	357
Index	358

Tous droits réservés. Toute reproduction, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'enregistrement, tout système de mise en mémoire et de récupération de l'information, ainsi que la traduction, en tout ou en partie, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de MNAO. MNAO peut changer le contenu des informations présentées dans ce guide sans préavis ni aucune obligation de sa part.

Introduction

FÉLICITATIONS!

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau véhicule Mazda. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

Pour obtenir plus de renseignements à propos de Mazda et de ses produits, visitez le site Web suivant :

- Aux États-Unis : www.mazdausa.com
- Au Canada : www.mazda.ca

Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires utiles aux propriétaires de véhicules dans d'autres publications ou consultez la section *Importateurs et distributeurs Mazda* du chapitre *Assistance à la clientèle*.

Ce Guide du propriétaire fournit une description de chaque option et de chaque variante de modèle disponible; par conséquent, certains des articles décrits peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en particulier. De plus, en raison des cycles d'impression, il est possible que certaines options soient décrites dans le guide avant qu'elles soient disponibles.

N'oubliez pas de remettre le Guide du propriétaire au futur propriétaire si vous décidez de vendre votre véhicule, puisqu'il fait partie intégrante du véhicule.



AVERTISSEMENT : En cas d'accident, l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation coupera automatiquement l'alimentation en carburant qui se rend au moteur. L'interrupteur peut également être activé par une vibration soudaine (par exemple, une collision en garant le véhicule). Pour réinitialiser l'interrupteur, consultez la section ***Interrupteur automatique de pompe d'alimentation*** du chapitre ***Dépannage***.

SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Symboles d'avertissement dans ce guide

Comment pouvez-vous réduire le risque de blessures aux occupants? Dans ce Guide du propriétaire, vous trouverez des réponses à ce genre de questions sous forme de



directives mises en évidence par la mention **AVERTISSEMENT** en caractères gras. Ces directives doivent être lues et respectées.

Symboles d'avertissement de votre véhicule

Lorsque vous apercevez ce symbole, il est primordial que vous consultiez la section correspondante du guide avant de toucher ou de tenter de régler quoi que ce soit.



Protection de l'environnement

Chacun doit faire sa part afin de protéger l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif. L'information relative à ce sujet dans ce guide est mise en évidence par le symbole de l'arbre.



Assurez-vous de toujours prendre toutes les précautions nécessaires ou réglementaires lors de la mise au rebut des liquides de vidange de votre véhicule. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Avertissement relatif à la Proposition 65 de l'État de Californie



AVERTISSEMENT : L'État de la Californie reconnaît que les gaz d'échappement des véhicules, certains de leurs constituants et certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

Introduction

PRÉSENCE DE PERCHLORATE

Certains composants de votre véhicule, tels que les sacs gonflables, les prétendeurs de ceinture de sécurité et les piles boutons, pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate pour plus de détails.

RODAGE DE VOTRE VÉHICULE

Votre véhicule n'a pas besoin d'une longue période de rodage. Essayez de ne pas rouler continuellement à la même vitesse au cours des 1 600 premiers kilomètres (1 000 milles). Changez fréquemment de vitesse pour bien roder toutes les pièces mobiles.

Conduisez votre véhicule neuf sur au moins 1 600 km (1 000 milles) avant de tracter une remorque. Consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements sur la traction d'une remorque.

N'ajoutez pas de composés modificateurs de friction ni d'huile spéciale pour rodage puisque ces additifs peuvent nuire à l'étanchéité des segments de piston. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'huile à utiliser.

AVIS SPÉCIAUX

Garanties offertes

La Garantie limitée de véhicule neuf comprend une garantie intégrale, une garantie sur les dispositifs de retenue et une garantie anticorrosion. De plus, votre véhicule peut être couvert contre les défauts des dispositifs antipollution et le mauvais rendement de ceux-ci. Pour obtenir une description détaillée de ce qui est couvert et de ce qui ne l'est pas, consultez le *Livret de garantie* qui accompagne votre *Guide du propriétaire*.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.



AVERTISSEMENT : Veuillez lire la section *Systeme de retenue supplémentaire (SRS) du chapitre Sièges et systèmes de retenue*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.



AVERTISSEMENT : Ne placez JAMAIS un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires



AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Guide du propriétaire. Votre véhicule n'est pas une voiture de tourisme. Comme c'est le cas avec ce type de véhicule, le fait de conduire de façon imprudente peut entraîner la perte de la maîtrise du véhicule, son renversement, des blessures ou la mort.

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Votre véhicule n'est pas équipé de l'ensemble de déneigement.

Utilisation de votre véhicule comme ambulance



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas votre véhicule comme ambulance.

Votre véhicule n'est pas équipé du préaménagement ambulance.

ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et d'assurer l'entretien approprié de votre véhicule, Mazda North American Operations, Mazda Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule lors du diagnostic ou de l'entretien de votre véhicule.

Enregistrement des données d'événement

D'autres modules de votre véhicule, appelés enregistreurs d'événements, peuvent recueillir et enregistrer des données au cours d'une collision ou d'une quasi-collision. L'information enregistrée peut ainsi faciliter l'enquête effectuée sur un événement de ce type. Les modules peuvent enregistrer les données relatives au véhicule et à ses occupants et fournir notamment de l'information sur :

- **la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;**
- **le bouclage éventuel des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;**
- **la mesure (le cas échéant) dans laquelle le conducteur a appuyé sur la pédale d'accélérateur ou de frein;**
- **la vitesse à laquelle roulait le véhicule;**
- **la direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.**

Pour accéder à cette information, un équipement spécial doit être directement relié aux modules d'enregistrement. Mazda North American Operations et Mazda Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Mazda North American Operations et de Mazda Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

Introduction

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Glossaire des pictogrammes

Avertissement de sécurité		Consultez le Guide du propriétaire	
Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable – avant	
Sac gonflable – latéral		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant	
Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Circuit de freinage	
Freinage antiblocage		Frein de stationnement	
Liquide de frein – sans produits pétroliers		Sonar de recul	
Commande de stabilité		Programmateurs de vitesse	
Commutateur combiné d'éclairage		Feux de détresse	
Phares antibrouillards – avant		Porte-fusibles	
Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Essuie-glace – lave-glace	
Dégivrage – désembuage du pare-brise		Dégivrage – désembuage de la lunette arrière	
Glaces électriques avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques	

Glossaire des pictogrammes

Dispositif de sécurité enfants



Ouverture du coffre à bagages depuis l'intérieur



Alarme de détresse



Huile moteur



Liquide de refroidissement du moteur



Température du liquide de refroidissement du moteur



Laissez refroidir avant d'ouvrir



Batterie



Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles



Électrolyte



Gaz explosif



Avertissement concernant le ventilateur



Liquide de direction assistée



Maintenez un niveau de liquide approprié



Témoin d'anomalie du moteur



Filtre à air du moteur



Filtre à air de l'habitacle



Cric



Témoin de vérification du bouchon de carburant



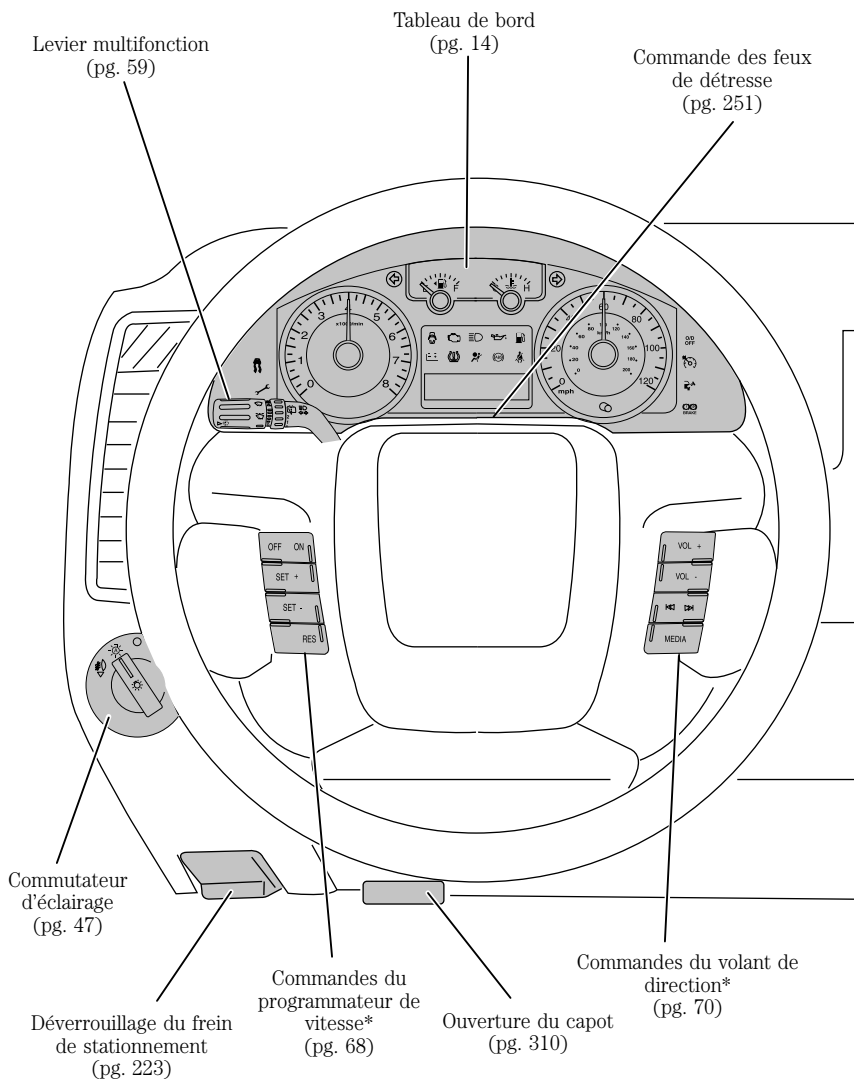
Avertissement de basse pression des pneus



AU SUJET DU PRÉSENT GUIDE

Les informations présentées dans ce guide étaient exactes au moment de mettre sous presse. Mazda peut en changer le contenu sans préavis.

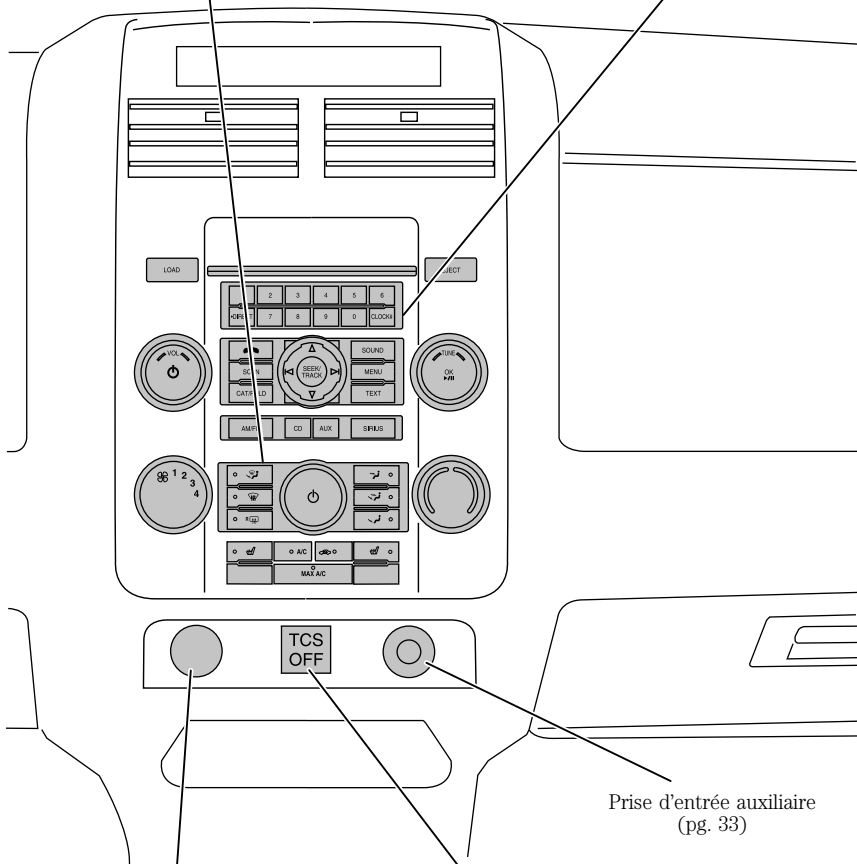
Tableau de bord



* selon l'équipement

Bloc de commande du système de chauffage-climatisation (pg. 43)

Chaîne audio (pg. 22)



une prise de courant auxiliaire; (pg. 63)

Contrôle dynamique de la stabilité (pg. 224)

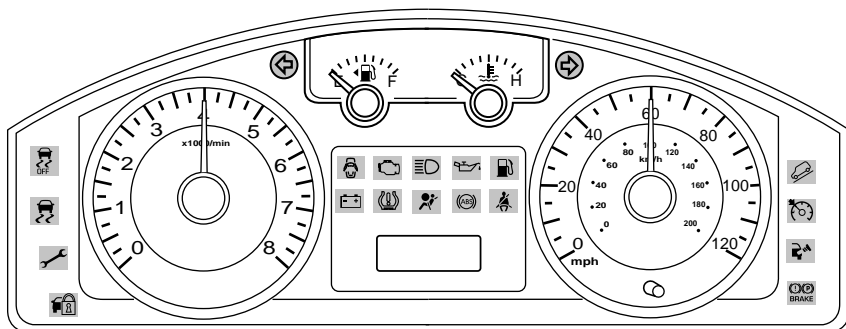
Prise d'entrée auxiliaire (pg. 33)

* selon l'équipement

Tableau de bord

TÉMOINS ET CARILLONS

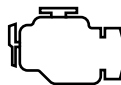
Avec unités de mesure standard illustrées; avec unités de mesure métriques similaire.



Les témoins et les indicateurs peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule, qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Un témoin peut s'allumer lorsqu'un problème se produit au niveau d'une des fonctions de votre véhicule. Plusieurs témoins s'allument lorsque vous démarrez votre véhicule afin de vérifier le fonctionnement des ampoules. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin respectif du système pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Témoin d'anomalie du moteur :

Le témoin d'anomalie du moteur s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule



et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des contrôles d'inspection et d'entretien. Consultez la section *Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la section *Autodiagnostic embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*. Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évités les accélérations et les décélérations brusques) et confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible.



AVERTISSEMENT : Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

Témoin du clapet de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant :

Ce témoin s'allume pour indiquer que le clapet de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas

correctement fermé. La conduite continue lorsque ce témoin est allumé peut provoquer l'allumage du témoin d'anomalie du moteur; consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.



Témoin du circuit de freinage :

Pour vérifier son fonctionnement, le témoin du circuit de freinage s'allume brièvement à

l'établissement du contact, avant le démarrage du moteur, lorsque le commutateur d'allumage passe de la position CONTACT à la position DÉMARRAGE, ou lorsque le frein de stationnement est serré alors que le contact est établi. Si, dans l'une ou l'autre de ces situations, le témoin du circuit de freinage ne s'allume pas, faites vérifier immédiatement votre véhicule chez votre concessionnaire. Si le témoin s'allume une fois le frein de stationnement desserré, cela indique un niveau trop bas de liquide de frein et le circuit de freinage doit être vérifié immédiatement par votre concessionnaire autorisé.



Tableau de bord



AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le

véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire, par une plus longue distance de freinage. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage (ABS) : Si



ce témoin demeure allumé ou clignote continuellement, une anomalie a été détectée et le

système doit être vérifié dès que possible par un concessionnaire Mazda autorisé. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin du circuit de freinage ne soit également allumé.



AVERTISSEMENT : Si le témoin reste allumé, continue de

clignoter ou ne s'allume pas, le système doit être vérifié dès que possible par un concessionnaire Mazda autorisé. Lorsque le témoin de défaillance du freinage antiblocage est allumé, la fonction antiblocage est inopérante, mais le freinage normal reste fonctionnel, à moins que le témoin de frein ne soit également allumé lorsque le frein de stationnement est desserré.

Témoin des sacs gonflables : Si

ce témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il clignote continuellement ou s'il



demeure allumé, faites vérifier le système immédiatement par un concessionnaire Mazda autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

Témoin de ceinture de sécurité :

Ce témoin vous rappelle de boucler votre ceinture de sécurité. Le carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité

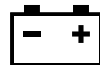


Belt-Minder^{MD} retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture. Consultez le chapitre *Sièges et systèmes de retenue* pour

activer ou désactiver le carillon du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD}.

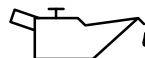
Témoin du circuit de charge de la batterie

: Ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème dans le circuit électrique ou dans un de ses composants.



Témoin de pression d'huile moteur

: Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile descend sous la plage normale. Consultez la section *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.



Témoin du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}

: Ce témoin clignote momentanément lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD} ou la fonction antipatinage est activé. Si le témoin reste allumé, faites vérifier le dispositif immédiatement. Consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.



Témoin de désactivation du dispositif antilacet AdvanceTrac^{MD}

: Ce témoin s'allume en continu lorsque la fonction antipatinage est désactivée par le conducteur. Il clignote pendant trois secondes et s'allume en continu lorsque le dispositif antilouvoiement de remorque est désactivé par le conducteur. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le chapitre *Conduite*.



Témoin de basse pression des pneus

: Ce témoin s'allume si la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé au démarrage ou pendant la conduite, vérifiez la pression des pneus. Consultez la section *Gonflage des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*. Dès que le contact est établi, ce témoin s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas ou commence à clignoter, faites vérifier le système par votre concessionnaire autorisé.

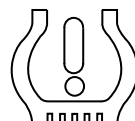


Tableau de bord

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce système, consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*.

Témoin de bas niveau d'essence :

Ce témoin s'allume lorsque le réservoir est vide ou presque vide (consultez la section *Jauge de carburant* de ce chapitre).



Témoin de programmeur de

vitesse : Ce témoin s'allume lorsque le programmeur de vitesse est en fonction. Il s'éteint lorsque le programmeur de vitesse passe hors fonction, consultez le chapitre *Commandes du conducteur*.



Témoin de fonction d'annulation de la surmultipliée et de

fonction d'assistance en côte (selon l'équipement) : Ce témoin s'allume lorsque la fonction de

surmultipliée de la boîte de vitesses a été désactivée et que la fonction d'assistance en côte a été activée; consultez le chapitre *Conduite*.



Témoin du système

antidémarrage : Ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock^{MD} est activé.



Témoin d'anomalie de commande d'accélérateur ou du groupe

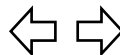
motopropulseur : Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie a été détectée dans le groupe motopropulseur. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.



Témoin de porte ouverte : Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et qu'une porte est ouverte.



Témoins des clignotants : Ces témoins s'allument lorsque l'un des clignotants ou les feux de détresse sont mis en fonction. Si les témoins clignotent rapidement, il se peut qu'une ampoule soit grillée.



Témoin des feux de route : Ce témoin s'allume lorsque les phares sont allumés en position feux de route.



Carillon avertisseur de rappel de clé dans le commutateur d'allumage : Ce carillon retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage en position ARRÊT/ANTIVOL ou ACCESSOIRES et que la porte du conducteur est ouverte.

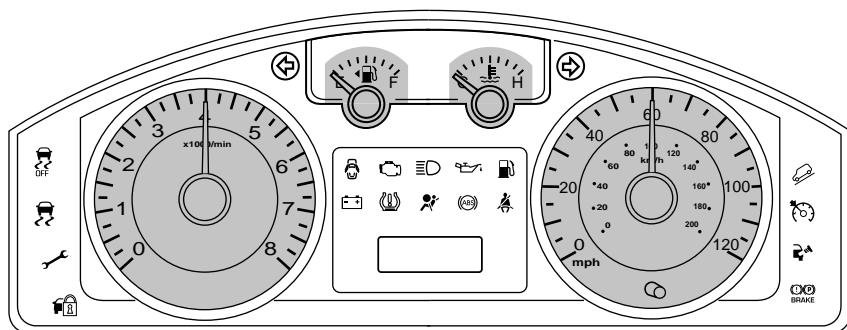
Carillon avertisseur de rappel des phares allumés : Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés alors que le contact est coupé (lorsque la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de frein de stationnement serré : Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si l'avertissement persiste une fois le frein de stationnement desserré, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

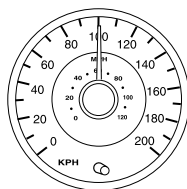
Tableau de bord

INDICATEURS

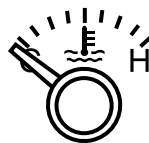
Avec unités de mesure standard illustrées; avec unités de mesure métriques similaire.



Indicateur de vitesse : Indique la vitesse actuelle du véhicule.



Indicateur de température du liquide de refroidissement :
Indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la plage normale comprise entre « H » et « C ». **Si elle entre dans la plage rouge, le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.**





AVERTISSEMENT : Lorsque le moteur et le radiateur sont chauds, du liquide de refroidissement bouillant et de la vapeur peuvent jaillir sous pression du vase d'expansion et causer de graves blessures. Ne retirez pas le bouchon du circuit de refroidissement si le moteur et le radiateur sont chauds.

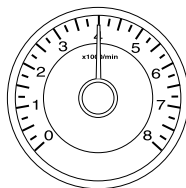
Compteur kilométrique : Indique le kilométrage (ou millage) total qu'a parcouru le véhicule.



000000.0

TRAJET A/B : Indique le kilométrage (ou millage) parcouru pendant un trajet particulier. Pour le remettre à zéro, appuyez brièvement sur la touche SÉLECTION-REMISE À ZÉRO pour alterner entre l'affichage TRAJET A et TRAJET B. Maintenez la touche SÉLECTION-REMISE À ZÉRO enfoncée pendant deux secondes pour remettre le compteur journalier à zéro.

Compte-tours : Indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur.



Indicateur de carburant : Indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte.



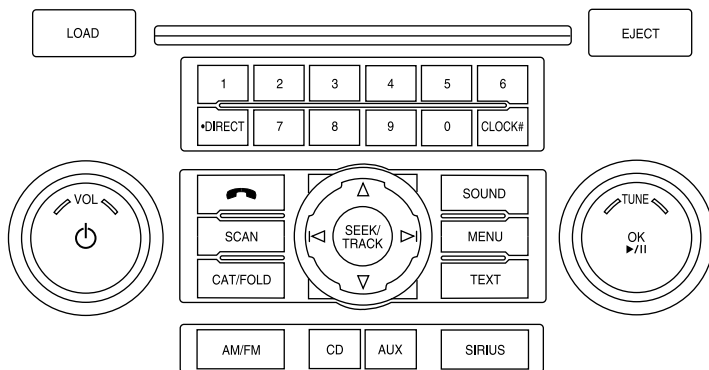
La flèche près du symbole de distributeur d'essence indique le côté du véhicule où est située la trappe de carburant.

Consultez la section *Remplissage du réservoir de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

Chaînes audio

CHAÎNES AUDIO

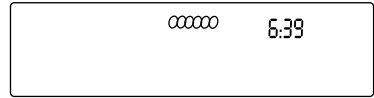
Chaîne audio AM-FM à lecteur de disques compacts ou chaîne prééquipée radio satellite avec lecteur à six disques compacts intégré au tableau de bord et MP3



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Mazda recommande vivement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Temporisation des accessoires : Votre véhicule est muni de la fonction de temporisation des accessoires. La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser la chaîne audio et certains accessoires électriques pendant 10 minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce qu'une porte avant soit ouverte.

Nota : Votre véhicule est muni d'une chaîne audio unique. Si l'écran affiche six petits cercles, votre chaîne audio est équipée d'un lecteur à six disques compacts. Sinon, il s'agit d'un lecteur à un seul disque compact.

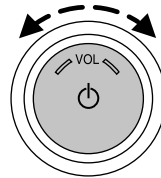


Réglage de l'horloge

Pour régler l'heure, appuyez sur la touche HORLOGE. L'écran affiche RÉGLER L'HEURE. Utilisez les touches de présélection numérotées (0-9) pour entrer l'heure voulue, en heures et en minutes, puis appuyez sur OK. La montre entre ensuite en fonction.

Radio AM-FM

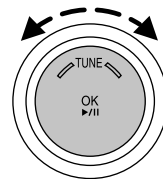
⏻ / VOL (marche-arrêt et volume) : Appuyez sur ce bouton pour allumer ou éteindre la radio. Tournez le bouton pour augmenter ou diminuer le niveau sonore.



Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que vous coupez le contact, la chaîne reprendra un niveau sonore normal au rétablissement du contact.

AM/FM : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour sélectionner les bandes de fréquences AM, FM1 ou FM2.

SYNTONISATION : Tournez le bouton SYNTONISATION pour passer aux fréquences précédentes ou suivantes pas à pas.



DIRECTE : Appuyez sur la touche DIRECTE puis sur la touche de présélection (0 à 9) correspondant à la fréquence radio désirée (par exemple, 93,9).

Chaînes audio

RECHERCHE

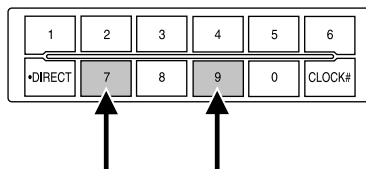
AUTOMATIQUE-PISTE : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour accéder à la station de radio audible précédente ou suivante.



BALAYAGE AUTOMATIQUE : Appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les stations audibles.

Touches de présélections (0 à 9)

: Alors qu'une station est syntonisée, maintenez une des touches de présélection enfoncée jusqu'à ce que le son revienne et que le message PRÉSÉLECTION X ENREGISTRÉE s'affiche à l'écran. Au total, 30 stations peuvent être programmées, soit 10 stations pour chacune des bandes AM, FM1 et FM2.



Programmation provisoire : Cette fonction permet de sélectionner les stations locales les plus puissantes sans pour autant effacer les stations manuellement mises en mémoire pour les bandes AM, FM1 et FM2.

Pour activer la fonction de programmation provisoire : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que PRÉRÉGLAGE AUTOMATIQUE EN FONCTION-HORS FONCTION s'affiche à l'écran.

Utilisez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour activer la fonction de programmation provisoire des stations, puis attendez cinq secondes pour que la recherche démarre ou appuyez sur OK pour lancer immédiatement la recherche. Si vous appuyez sur une autre touche dans ces cinq secondes, la recherche n'est pas lancée, puis les 10 stations les plus puissantes sont programmées et la station associée à la touche 1 est syntonisée.

S'il y a moins de dix stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera assignée aux touches de présélection restantes.

Radio RDS (radiocommunication de données)

Disponible uniquement en mode FM. Cette fonction permet de rechercher des stations à signal RDS en fonction d'une certaine catégorie de musique : CLASSIQUE, COUNTRY, JAZZ-RB, ROCK, etc.

Pour activer cette fonction : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que RADIOCOMMUNICATION DE DONNÉES,

ACTIVÉE-DÉSACTIVÉE s'affiche à l'écran. Utilisez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour activer ou désactiver le mode RDS. Lorsque le mode RDS est désactivé, vous ne pourrez pas rechercher des stations à signal numérique de diffusion radio ni afficher le nom ou le type de la station.

CATÉGORIE-DOSSIER : Utilisez la touche CATÉGORIE-DOSSIER pour sélectionner différentes catégories de musique.

Pour changer de catégorie RDS (radiocommunication de données) : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que RBDS (EN FONCTION/HORS FONCTION) (signal numérique de diffusion radio, en fonction-hors fonction) s'affiche. Appuyez sur les touches ▶ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ◀ ou tournez le bouton de syntonisation pour activer la fonction de radiocommunication de données. Appuyez sur la touche CATÉGORIE-DOSSIER. Le message APPUYEZ SUR LA FLÈCHE VERS LE HAUT OU VERS LE BAS POUR CHANGER LA CATÉGORIE DU SYSTÈME DE RADIOCOMMUNICATION DE DONNÉES apparaît à l'écran. Appuyez sur les touches ▲ / ▼ pour parcourir toutes les catégories disponibles. Lorsque la catégorie choisie s'affiche à l'écran, appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour rechercher la station suivante dans cette catégorie, ou appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les stations diffusant cette catégorie de musique.

Lecteur de disques compacts ou MP3

Touche CD : Appuyez sur cette touche pour passer en mode lecteur de disques compacts ou MP3. Si un disque est déjà chargé dans le lecteur, la lecture du disque compact ou MP3 reprend à l'endroit de la dernière interruption. Si aucun disque compact n'est chargé, le message PAS DE DISQUE s'affiche à l'écran.

Touche CHARGEMENT :

Dans le cas d'un lecteur à un seul disque compact, cette touche n'est pas fonctionnelle. Pour charger un disque compact, insérez simplement le disque compact dans la fente, étiquette vers le haut.

Dans le cas d'un chargeur à six disques compacts, appuyez sur la touche CHARGEMENT. Lorsque le message SÉLECTIONNER LE PORTE-DISQUE s'affiche à l'écran, sélectionnez le porte-disque voulu en utilisant les touches de présélection de 1 à 6. Lorsque l'écran affiche CHARGER LE DISQUE N°, insérez le disque choisi, étiquette vers le haut. Si vous ne sélectionnez aucune fente dans les cinq secondes, la chaîne effectue la sélection. Lorsque le disque est chargé, la lecture de la première piste commence.

Chaînes audio

Pour charger automatiquement jusqu'à six disques, maintenez la touche CHARGEMENT enfoncée jusqu'à ce que l'écran affiche CHARGEMENT AUTOMATIQUE N°. Chargez le disque voulu, étiquette vers le haut. La chaîne vous invite à charger des disques dans les autres fentes disponibles. Insérez les disques un à la fois, étiquette vers le haut, lorsque la chaîne vous y invite. Lorsque les disques sont chargés, la lecture du disque associé à la touche de présélection 1 commence.

Appuyez sur les touches de présélection (1 à 6) pour choisir le disque désiré.

Touche d'éjection :

Dans le cas d'un lecteur à un seul disque compact, appuyez sur la touche d'éjection pour éjecter le disque compact.

Dans le cas d'un chargeur à six disques compacts, appuyez sur la touche d'éjection et sélectionnez un porte-disque en appuyant sur la touche de présélection portant le numéro correspondant. L'écran affiche ÉJECTION DU DISQUE N°. Une fois le disque éjecté, l'écran affiche RETIRER LE DISQUE COMPACT N°. Retirez le disque compact. Si le disque compact n'est pas retiré, il est automatiquement rechargé dans le chargeur.

Pour éjecter automatiquement tous les disques chargés, maintenez la touche d'éjection enfoncée. Le chargeur éjectera tous les disques et vous indiquera le moment de les retirer.

► / || (**lecture-pause**) : Appuyez sur cette touche pour lire ou interrompre temporairement une piste dans la lecture du disque compact.



RECHERCHE

AUTOMATIQUE-PISTE : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour accéder à la piste précédente ou suivante.



Touche CATÉGORIE-DOSSIER :

En mode MP3 seulement, appuyez sur la touche CATÉGORIE-DOSSIER, puis sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour accéder au dossier précédent ou suivant.

Touche BALAYAGE AUTOMATIQUE : Appuyez sur cette touche pour écouter un bref extrait de toutes les pistes du disque ou du dossier *MP3* en cours.

DIRECT :

En mode de lecteur de disques compacts, appuyez sur la touche DIRECTE. L'écran affiche la mention MODE DE SELECTION DIRECTE DE PISTE, SÉLECTIONNER LA PISTE. Entrez le numéro de la piste désirée à l'aide des touches de présélection (0 à 9). Le lecteur débute la lecture de la piste.

En mode de lecteur de dossier MP3, appuyez sur la touche DIRECTE et sur une touche de présélection (0 à 9) qui correspond au dossier désiré. Le lecteur passe automatiquement au dossier choisi.

Touche TEXTE :

En mode MP3 seulement, appuyez plusieurs fois sur la touche TEXTE pour afficher le titre de l'album (AL), le nom de dossier (FL), le titre de la pièce musicale (SO) et le nom de l'artiste (AR), si ces données sont disponibles.

En mode TEXTE, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque l'indicateur « < / > » apparaît, appuyez sur la touche TEXTE puis sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour afficher le texte additionnel.

COMPRESSION : Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que COMPRESSION, ACTIVÉE-DÉSACTIVÉE s'affiche à l'écran. Utilisez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour activer ou désactiver cette fonction. Lorsque la fonction de compression est activée, la chaîne diminue l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts d'un disque compact pour harmoniser l'écoute.

LECTURE ALÉATOIRE : Appuyez sur la touche LECTURE ALÉATOIRE pour activer/désactiver et commencer/arrêter la lecture aléatoire. La fonction de lecture aléatoire se limite au disque en cours de lecture.

Radio satellite (selon l'équipement)

La radio satellite n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement SIRIUS^{MD} valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

SIRIUS : Appuyez sur cette touche pour accéder au mode de radio satellite, selon l'équipement. Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour choisir entre les modes SAT1, SAT2 et SAT3.

Chaînes audio

SYNTONISATION-OK : Tournez ce bouton pour syntoniser la station précédente ou suivante de radio satellite SIRIUS^{MD}.



DIRECTE : Appuyez sur la touche DIRECTE puis sur la touche de présélection (0 à 9) correspondant à la chaîne désirée (par exemple, 002). Si vous n'entrez qu'un seul chiffre, appuyez sur OK et l'appareil passe à cette chaîne de radio satellite. Si vous entrez trois chiffres, l'appareil passe automatiquement à cette chaîne, si elle est disponible. Vous pouvez annuler votre sélection en appuyant sur la touche DIRECTE. Si vous sélectionnez une chaîne non valide, l'écran affiche CHAÎNE NON VALIDE et l'appareil reste sur la chaîne courante.

RECHERCHE

AUTOMATIQUE-PISTE : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour accéder à la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie spécifique

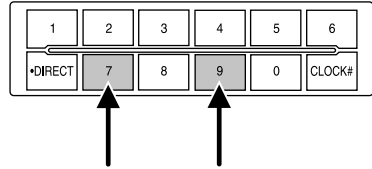


est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour rechercher la chaîne précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée. Maintenez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ enfoncées pour rechercher rapidement les chaînes précédentes ou suivantes.

Touche BALAYAGE AUTOMATIQUE : Appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les chaînes de radio satellite SIRIUS^{MD} disponibles. Si une catégorie spécifique est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), appuyez sur la touche BALAYAGE AUTOMATIQUE pour écouter un bref extrait de toutes les chaînes de radio satellite SIRIUS^{MD} disponibles dans cette catégorie.

Touches de présélection (0 à 9) :

Vous pouvez mémoriser jusqu'à 30 chaînes, soit dix pour chacun des modes SAT1, SAT2 et SAT3. Pour mémoriser une chaîne de radio satellite, syntonisez la chaîne et maintenez la touche de présélection (0 à 9) enfoncée jusqu'au retour du son.



Touche TEXTE : Appuyez brièvement sur cette touche pour afficher le nom de l'artiste et le titre de la pièce musicale. En mode TEXTE, appuyez plusieurs fois sur cette touche pour afficher le nom de l'artiste (AR), le titre de la pièce musicale (SO), le nom de la chaîne (CH) et la catégorie (CA).

En mode TEXTE, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque l'indicateur « < / > » apparaît, appuyez sur la touche TEXTE puis sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour afficher le texte additionnel.

Touche CATÉGORIE-DOSSIER : Appuyez sur cette touche pour syntoniser les plus récentes catégories de chaînes de radio satellite sélectionnées. Licône CATÉGORIE s'allume à l'écran lorsqu'une catégorie donnée est sélectionnée (l'icône n'est pas allumée en mode TOUTES LES CATÉGORIES). Si aucune catégorie n'a été sélectionnée, AUCUNE CATÉGORIE SÉLECTIONNÉE s'affiche.

NOTA : Des catégories distinctes peuvent être définies pour les modes SAT1, SAT2 or SAT3 (radio satellite).

Consultez la section *Menu de la radio satellite* pour obtenir de plus amples renseignements sur la sélection d'une catégorie de la radio satellite.

Touche MENU (de la radio satellite) : Pour accéder à ce menu, appuyez sur la touche MENU lorsque le mode de radio satellite est activé. Appuyez sur OK pour accéder au menu de la radio satellite. Appuyez sur ▲ / ▼ pour choisir parmi les options suivantes :

- **MENU DE CATÉGORIE :** Appuyez sur OK pour accéder au mode de catégorie. Appuyez sur ▲ / ▼ pour parcourir la liste des catégories de chaînes SIRIUS^{MD} disponibles (musique pop, rock, bulletins d'information, etc.). Lorsque la catégorie désirée est affichée, appuyez sur OK. Une fois la catégorie sélectionnée, appuyez sur ▲ / ▼ pour rechercher uniquement dans cette catégorie spécifique de chaînes, par

Chaînes audio

exemple la musique rock. Vous pouvez aussi sélectionner TOUTES LES CATÉGORIES pour rechercher toutes les catégories et les chaînes SIRIUS^{MD} disponibles. Appuyez sur OK pour quitter ce réglage et revenir au menu principal.

- **MENU DE RECHERCHE DE PIÈCE MUSICALE** : Appuyez sur OK pour accéder au menu de recherche de pièce musicale. Appuyez sur ▲ / ▼ pour choisir parmi les options suivantes :

a. MÉMORISER LE TITRE DE CETTE PIÈCE MUSICALE :

Appuyez sur OK pour mémoriser le titre de la pièce musicale en cours de diffusion dans la mémoire du système. (Si vous tentez de mémoriser un événement autre qu'une pièce musicale, l'écran affichera MÉMORISATION IMPOSSIBLE.) Lorsque la pièce musicale est diffusée sur une des chaînes de radio satellite, le système émet un avertissement sonore. Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche AVERTISSEMENT DE PIÈCE MUSICALE et le système passera automatiquement à la chaîne qui diffuse la pièce musicale souhaitée. Vous pouvez mémoriser jusqu'à 20 titres de pièce musicale. Si vous tentez de mémoriser plus de 20 titres, l'écran affichera REMPLACER LA PIÈCE MUSICALE? Appuyez sur OK pour accéder aux titres mémorisés, puis sur ▲ / ▼ pour choisir parmi les titres mémorisés. Appuyez sur OK lorsque le titre de la pièce musicale à remplacer apparaît à l'écran. La mention PIÈCE MUSICALE REMPLACÉE s'affichera à l'écran.

b. SUPPRIMER UNE PIÈCE MUSICALE : Appuyez sur OK pour supprimer une pièce musicale de la mémoire du système. Appuyez sur ▲ / ▼ pour choisir parmi les pièces musicales mémorisées.

Lorsque la pièce musicale que vous souhaitez supprimer apparaît à l'écran, appuyez sur OK. La pièce musicale s'affiche à l'écran afin de confirmer votre choix. Appuyez de nouveau sur OK et l'écran affichera PIÈCE MUSICALE SUPPRIMÉE. Si vous ne souhaitez pas supprimer la pièce musicale courante dans la liste, appuyez sur ▲ / ▼ pour sélectionner RETOUR ou ANNULER.

NOTA : Si aucune pièce musicale n'est en mémoire, l'écran affichera AUCUNE PIÈCE MUSICALE.

c. SUPPRIMER TOUTES LES PIÈCES MUSICALES : Appuyez sur OK pour supprimer toutes les pièces musicales de la mémoire du système. L'écran affichera CONFIRMER LA SUPPRESSION ? Appuyez sur OK pour confirmer la suppression de toutes les pièces musicales mémorisées et l'écran affichera TOUTES LES PIÈCES MUSICALES SUPPRIMÉES.

NOTA : Si aucune pièce musicale n'est en mémoire, l'écran affichera AUCUNE PIÈCE MUSICALE.

d. DÉSACTIVER LES AVERTISSEMENTS OU ACTIVER LES AVERTISSEMENTS : Appuyez sur OK pour désactiver ou activer les avertissements qui signalent que vos pièces musicales sélectionnées sont diffusées sur une des chaînes de radio satellite. (Le réglage par défaut du système est désactivé). L'écran affichera AVERTISSEMENTS DE PIÈCES MUSICALES ACTIVÉS-DÉSACTIVÉS. La liste de menu affichera l'état opposé. Par exemple, si vous avez opté pour l'activation des avertissements de pièces musicales, la liste de menu indiquera DÉSACTIVER. Les avertissements étant activés, la seule option consiste à les désactiver.

- **MENU DE VERROUILLAGE DE CHAÎNE :** Appuyez sur OK pour accéder au menu de verrouillage de chaîne. Appuyez sur ▲ / ▼ (recherche automatique) pour choisir parmi les options suivantes :
 - a. VERROUILLER-DÉVERROUILLER CETTE CHAÎNE :** Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche VERROUILLER-DÉVERROUILLER CETTE CHAÎNE, puis l'écran affiche ENTRER LE NIP. Entrez votre NIP à quatre chiffres (le NIP initial est 1234); le système verrouille ou déverrouille la chaîne, puis l'écran affiche CHAÎNE VERROUILLÉE ou CHAÎNE DÉVERROUILLÉE.
Nota : La chaîne que vous souhaitez verrouiller ou déverrouiller doit être syntonisée pour que cette fonction soit disponible.
 - b. CHANGER LE NIP :** Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche CHANGER LE NIP. L'écran affiche ENTRER L'ANCIEN NIP. Entrez votre NIP courant (ancien) et, une fois celui-ci accepté, le système affiche ENTRER LE NOUVEAU NIP. Entrez votre nouveau NIP à quatre chiffres, puis le système mémorise le nouveau NIP et affiche NIP MÉMORISÉ.
 - c. DÉVERROUILLER TOUTES LES CHAÎNES :** Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche DÉVERROUILLER TOUTES LES CHAÎNES, puis l'écran affiche ENTRER LE NIP. Entrez votre NIP à quatre chiffres, puis le système déverrouille toutes les chaînes et affiche CHAÎNES DÉVERROUILLÉES.
 - d. RÉINITIALISER LE NIP :** Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche RÉINITIALISER LE NIP. L'écran affichera CONFIRMER LA SUPPRESSION?. Appuyez de nouveau sur OK pour réinitialiser automatiquement le NIP et revenir au mot de passe initial (1234). L'écran affichera RETOUR AU NIP PAR DÉFAUT.
 - e. RETOUR :** Appuyez sur OK lorsque l'écran affiche RETOUR, puis le système revient au menu de la radio satellite.

Chaînes audio

Réglages du son

Appuyez plusieurs fois sur la touche SON pour choisir parmi les options suivantes :

GRAVES : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ ou tournez le bouton de syntonisation pour régler le niveau des graves.

AIGÜES : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ ou tournez le bouton de syntonisation pour régler le niveau des aiguës.

ÉQUILIBRE GAUCHE-DROIT : Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ ou tournez le bouton de syntonisation pour répartir le son entre les haut-parleurs de gauche et de droite.

ÉQUILIBRE AVANT-ARRIÈRE : Appuyez sur les touches ◀ ÉQUILIBRE AVANT-ARRIÈRE ▶ ou tournez le bouton de syntonisation pour répartir le son entre les haut-parleurs avant et arrière.

COMPENSATION DU VOLUME EN FONCTION DE LA VITESSE (selon l'équipement) : Cette fonction permet la variation automatique et progressive du volume de la radio pour compenser les bruits extérieurs générés par la route et le vent lorsque le véhicule accélère ou roule à grande vitesse.

Le paramètre par défaut est *désactivé*.

Utilisez les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour choisir entre les réglages COMPENSATION DU VOLUME DÉSACTIVÉE et 1 à 7 : Le réglage de 1 (réglage le plus bas) à 7 (réglage le plus élevé) permet la variation automatique et progressive du volume de la radio pour compenser les bruits extérieurs générés par la route et le vent lorsque le véhicule accélère ou roule à grande vitesse.

Les niveaux 1 à 3 sont recommandés; le réglage COMPENSATION DU VOLUME DÉSACTIVÉE désactive la fonction et le niveau 7 est le réglage maximal.

MODE DE DISTRIBUTION DU SON (selon l'équipement) :

Appuyez plusieurs fois sur la touche SON pour accéder au réglage de mode de distribution du son. Appuyez sur les touches ◀ RECHERCHE AUTOMATIQUE-PISTE ▶ pour sélectionner et optimiser le son selon les options TOUS LES SIÈGES, SIÈGE DU CONDUCTEUR ou SIÈGES ARRIÈRE.

Autres caractéristiques

Touche AUX (auxiliaire) : Appuyez sur cette touche pour accéder au mode MODE AUDIO AUXILIAIRE.

Consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* plus loin dans ce chapitre pour connaître l'emplacement de la prise et obtenir de plus amples renseignements sur le mode audio auxiliaire.

☞ (Téléphone) : Cette fonction n'est pas active.

Syntoniser/OK : Votre véhicule peut être équipé de fonctions pour lesquelles vous devrez confirmer les commandes en appuyant sur la touche OK.



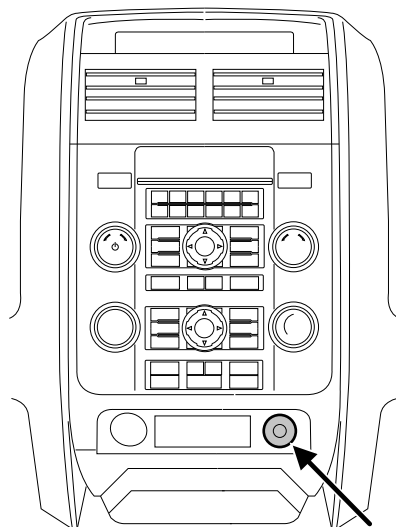
Prise d'entrée auxiliaire (mode audio auxiliaire)



AVERTISSEMENT : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Mazda recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Chaînes audio

Votre véhicule comporte une prise d'entrée auxiliaire. La prise d'entrée auxiliaire permet de brancher votre lecteur de musique portable à la chaîne audio du véhicule. Les données audio du lecteur de musique portable sont transmises à haute fidélité par les haut-parleurs du véhicule. Pour réaliser un rendement optimal, respectez les directives suivantes pour brancher votre lecteur de musique portable à la chaîne audio.



Matériel nécessaire :

1. Tout lecteur de musique portable conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute
2. Une rallonge audio dotée de connecteurs stéréo mâles de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité

Pour lire votre lecteur de musique portable au moyen de la prise d'entrée auxiliaire :

1. Commencez en laissant le véhicule stationné et la chaîne hors fonction.
2. Assurez-vous que la pile de votre lecteur de musique portable est neuve ou chargée à fond et que le lecteur est hors fonction.
3. Branchez une extrémité de la rallonge audio à la sortie du casque de votre lecteur et l'autre extrémité à la prise d'entrée auxiliaire de votre véhicule.
4. Mettez la chaîne audio en fonction en syntonisant une station FM ou en insérant un disque compact dans la chaîne. Réglez le volume à un niveau agréable.
5. Mettez le lecteur de musique portable en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.

6. Appuyez plusieurs fois sur la touche AUXILIAIRE de la radio jusqu'à ce que ENTRÉE, ENTRÉE AUXILIAIRE ou ENTRÉE SYNC s'affiche à l'écran.
Vous devriez entendre le son de votre lecteur de musique portable bien qu'il puisse être faible.
7. Réglez le son de votre lecteur de musique portable jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de la station FM ou du disque compact en alternant plusieurs fois entre les touches AUXILIAIRE et FM ou CD.

Dépannage :

1. Ne branchez pas la prise d'entrée audio à une sortie de niveau ligne. Les sorties de niveau ligne sont conçues pour être branchées à une chaîne stéréo classique et ne sont pas compatibles avec la prise d'entrée auxiliaire. La prise d'entrée auxiliaire ne fonctionne correctement qu'avec les dispositifs dotés d'une sortie pour casque d'écoute et d'une commande de volume.
2. Afin d'éviter la déformation acoustique et une qualité sonore moindre, ne réglez pas le volume du lecteur de musique portable plus haut qu'il n'est nécessaire pour mettre au même niveau le volume du disque compact ou de la radio FM de votre chaîne audio. Nombre de lecteurs de musique portatifs offrent différents niveaux de sortie; tous les lecteurs ne doivent donc pas être réglés au même niveau. Le son de certains lecteurs est optimal à plein volume et le son de certains autres est meilleur à un volume plus faible.
3. Si la musique est déformée à un niveau d'écoute plus bas, diminuez le volume du lecteur de musique portable. Si le problème persiste, remplacez ou rechargez les piles du lecteur de musique portable.
4. Le lecteur de musique portable doit être commandé de la même façon que lorsqu'il est utilisé avec le casque d'écoute car la prise d'entrée auxiliaire ne commande aucunement (lecture, pause, etc.) le lecteur de musique portable branché.
5. Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portable et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule. De plus, lorsque le véhicule roule, rangez le lecteur de musique portable en un endroit sûr, comme la console centrale ou la boîte à gants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portable en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

Chaînes audio

GÉNÉRALITÉS - CHAÎNE AUDIO

Fréquences radio :

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM – 530; 540 à 1 700; 1 710 kHz

FM – 87,7; 87,9 à 107,7; 107,9 MHz

Facteurs pouvant influencer la réception radio :

Trois facteurs peuvent avoir un impact sur la réception radio :

- Distance et puissance : plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
- Relief : les collines, les montagnes, les immeubles, les lignes de transport d'électricité, les clôtures électriques, les feux de signalisation et les orages peuvent nuire à la réception.
- Réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous croisez une antenne émettrice, un signal plus puissant peut se faire entendre et annuler le signal de la station affichée.

Soins à apporter au lecteur de disques compacts et aux disques compacts

À faire :

- Saisir les disques par leur pourtour uniquement.
(Ne jamais toucher la surface de lecture du disque).
- Inspectez les disques avant la lecture.
- Nettoyez les disques seulement avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts.



- Essayez les disques du centre vers l'extérieur.



À ne pas faire :

- Laisser les disques exposés pendant une longue période à la lumière directe du soleil ou à la chaleur.
- Nettoyer le disque par un mouvement circulaire.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour lire les disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, il est possible que certains disques compacts inscriptibles et réinscriptibles ne fonctionnent pas correctement lorsqu'ils sont utilisés dans des lecteurs de disques compacts Mazda.

N'utilisez pas de disques de forme irrégulière, ou recouverts d'un film contre les rayures.



Les disques compacts avec étiquettes en papier gravées à domicile (adhésives) ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est



recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

Garantie et service après-vente

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie de la chaîne audio, consultez le *Livret de garantie*. Si une intervention est nécessaire, veuillez vous adresser à votre concessionnaire Mazda autorisé.

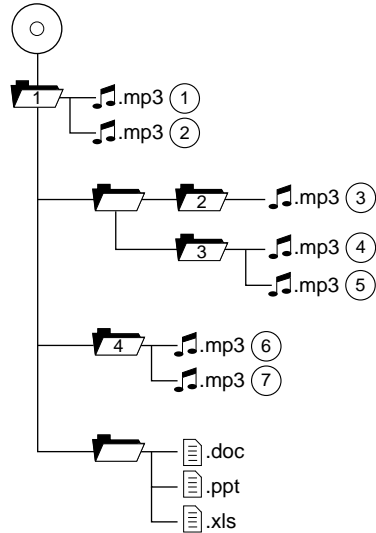
Structure des pistes et des dossiers MP3

Votre lecteur MP3 reconnaît les différentes pistes et une structure de dossiers MP3 comme suit :

- Il y a deux modes de lecture des disques MP3 : mode piste MP3 (valeur par défaut) et mode dossier MP3. Consultez la section *Structure type d'un MP3* dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
- Le mode piste MP3 ignore toute structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255.
NOTA : Le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- Le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- La création de disque à un niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Structure type d'un MP3

Si vous créez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne audio lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec des extensions autres que .mp3), seuls les fichiers portant l'extension .mp3 sont lus. La chaîne ignore les autres fichiers. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne audio de votre véhicule.



En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.

Renseignements au sujet de la radio satellite (selon l'équipement)

Chaînes de la radio satellite : SIRIUS^{MD} diffuse une variété de chaînes radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS^{MD}, visitez le site www.sirius.com aux États-Unis, le site www.sirius-canada.ca au Canada ou communiquez avec SIRIUS^{MD} au 1-888-539-7474.

Chaînes audio

Facteurs touchant la réception de la radio satellite : Pour recevoir le signal satellite, une antenne de radio satellite a été installée sur le toit de votre véhicule. Le toit du véhicule constitue le meilleur emplacement pour obtenir une vue directe et libre du ciel, exigence du système de radio satellite. Comme pour les bandes AM et FM, plusieurs facteurs peuvent toucher la réception de la radio satellite :

- **Obstructions sur l'antenne :** Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
- **Environnement terrestre :** les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
- **Réception de signaux puissants avec surcharge :** lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la radio est mise en sourdine.

Contrairement aux parasites audibles en mode AM et FM, la radio est mise en sourdine en présence d'interférence de signaux de radio satellite. L'écran de la radio peut afficher AUCUN SIGNAL pour indiquer l'interférence.

Service de radio satellite SIRIUS^{MD} : La radio satellite SIRIUS^{MD} est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles et des émissions de variétés. Des frais de service sont exigés pour accéder au service SIRIUS^{MD}. Les véhicules qui sont équipés d'un système de radio satellite SIRIUS^{MD} d'origine incluent du matériel et une modalité d'abonnement limitée commençant à la date de vente ou de location du véhicule.

Pour l'information sur les modalités d'abonnement prolongées, le lecteur multimédia en ligne et les autres caractéristiques de SIRIUS^{MD}, veuillez communiquer avec SIRIUS^{MD} au numéro de téléphone 1-888-539-7474.

Nota : SIRIUS^{MD} se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Mazda ne sera pas tenu responsable pour ces changements de programmation.

Numéro de série électronique (ESN) de la radio satellite: Ce numéro de série à 12 chiffres de la radio satellite est nécessaire pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Vous aurez besoin de ce numéro lorsque vous communiquerez avec SIRIUS^{MD}. Dans

Chaînes audio

le mode radio satellite, vous pouvez voir ce numéro sur l'affichage de la radio en appuyant sur le bouton AUX et la commande de station préprogrammé 1 simultanément.

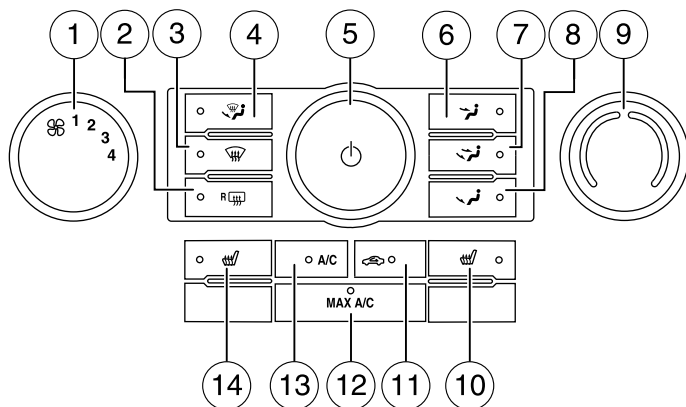
Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
ACQUISITION	La radio prend plus de deux secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
DÉFAILLANCE DU SATELLITE	Défaillance du module interne ou du système.	Si ce message ne disparaît pas après une courte période ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.
CHAÎNE NON VALIDE	La chaîne n'est plus disponible.	Cette chaîne, qui a déjà été disponible, ne l'est plus. Syntonisez une autre chaîne. Si la chaîne faisait partie de vos touches de présélection, vous pouvez choisir une autre chaîne pour cette touche.
AUCUN ABONNEMENT	Votre abonnement ne donne pas accès à cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS ^{MD} au 1-888-539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
AUCUN TEXTE	Les renseignements au sujet de l'artiste ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de l'artiste ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.

Chaînes audio

Écran de la radio	État	Intervention nécessaire
AUCUN TEXTE	Les renseignements au sujet de la chanson ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de la chanson ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
AUCUN TEXTE	Les renseignements sur la catégorie ne sont pas disponibles.	Les renseignements au sujet de la catégorie ne sont pas disponibles à ce moment sur cette chaîne. Le système fonctionne correctement.
AUCUN SIGNAL	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ^{MD} ou la tour SIRIUS ^{MD} et l'antenne du véhicule.	Vous êtes en un endroit qui bloque le signal SIRIUS ^{MD} (p. ex., tunnel, sous un viaduc, présence de feuillage dense, etc.). Le système fonctionne correctement. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
MISE À JOUR	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
APPELEZ SIRIUS ^{MD} 1-888-539-7474	Le service par satellite a été désactivé par la radio satellite SIRIUS ^{MD} .	Communiquez avec SIRIUS ^{MD} au 1-888-539-7474 pour réactiver votre abonnement ou pour résoudre les problèmes d'abonnement.










Bloc de commande – chauffage et climatisation

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE






1. **Réglage de la vitesse du ventilateur** : Tournez ce bouton pour sélectionner la vitesse du ventilateur.
2. **Dégivreur de lunette arrière** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le dégivreur de lunette arrière. Consultez la section *Dégivreur de lunette arrière* du présent chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.
3. **Dégivrage** : Répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Peut servir à éliminer la glace fine et la buée du pare-brise. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air.
4. : Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches de plancher des sièges avant et arrière. Le système distribue automatiquement l'air provenant de l'extérieur afin de réduire la formation de buée sur les glaces.
5. **Alimentation** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de chauffage et climatisation. Lorsque le système est hors fonction, l'air extérieur ne peut pénétrer dans l'habitacle par les bouches.
6. : Permet de répartir l'air entre les bouches du tableau de bord.

Bloc de commande – chauffage et climatisation




7.  : Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches de désenbuage et les bouches de plancher des sièges avant et arrière.
8.  : Répartit l'air entre les bouches de désenbuage et les bouches de plancher des sièges avant et arrière (selon l'équipement).
9. **Commande de température** : Permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
10.  **Commande de chauffage du siège du passager (selon l'équipement)** : Appuyez sur cette commande pour activer ou désactiver le chauffage du siège du passager. Consultez la section *Sièges chauffants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.
11.  **Recyclage de l'air** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le recyclage de l'air dans l'habitacle. L'air recyclé permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle. Le recyclage de l'air passe automatiquement en fonction lorsque la touche CLIMATISATION MAXIMALE est enfoncée ou il peut être manuellement sélectionné dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode  (dégivrage). Le recyclage de l'air peut se désactiver automatiquement dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode CLIMATISATION MAXIMALE. Lorsque le contact est coupé puis rétabli, le système revient automatiquement en mode de recyclage de l'air seulement si le témoin DÉL de la touche CLIMATISATION est allumé et que la sélection de répartition de l'air est soit  (tableau de bord) ou  (tableau de bord-plancher). La circulation de l'air peut se désactiver automatiquement dans certains modes pour réduire la formation de buée.
12. **CLIMATISATION MAXIMALE** : Répartit l'air recyclé par les bouches du tableau de bord pour rafraîchir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace. L'air recyclé empêche également les odeurs désagréables de pénétrer dans le véhicule. Appuyez de nouveau sur la touche CLIMATISATION MAXIMALE pour revenir au mode normal de climatisation.
13. **CLIMATISATION** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement. La climatisation entre automatiquement en fonction dans les modes CLIMATISATION MAXIMALE,  (dégivrage) et  (plancher, dégivrage).

Bloc de commande – chauffage et climatisation

14.  **Commande de chauffage du siège du conducteur (selon l'équipement)** : Appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le chauffage du siège du conducteur. Consultez la section *Sièges chauffants* du chapitre *Sièges et systèmes de retenue*.

Température extérieure : La température extérieure apparaît à l'écran et est accompagnée de la mention TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE. Pour faire passer l'affichage de Fahrenheit à Celsius, appuyez sur  et  simultanément.

Conseils pratiques

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode  (dégivrage) ou  (plancher-dégivrage).
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans l'habitacle, ne conduisez pas le véhicule avec le système hors fonction ou avec le mode  (recirculation d'air) activé et la climatisation hors fonction.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour atteindre plus rapidement le point de confort par temps chaud, conduisez en laissant les glaces légèrement ouvertes pendant deux à trois minutes après le démarrage ou jusqu'à ce que le véhicule soit suffisamment « aéré ».
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en position de climatisation maximale, de réduire la vitesse du ventilateur et de placer le levier sélecteur à la position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique seulement) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.


Pour un refroidissement maximal en mode CLIMATISATION MAXIMALE :

1. Sélectionnez le mode CLIMATISATION MAXIMALE.
2. Sélectionnez la température la plus fraîche.

Bloc de commande – chauffage et climatisation

3. Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée. Par la suite, lorsque l'habitacle se refroidit, réglez la vitesse du ventilateur selon vos préférences de confort.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid :

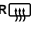
1. Sélectionnez .
2. Sélectionnez CLIMATISATION.
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

DÉGIVREUR DE LUNETTE ARRIÈRE

La commande du dégivreur de lunette arrière est située sur le bloc de commande de chauffage-climatisation et vous permet de dégager la lunette arrière de la buée ou de la glace qui l'obstrue.

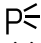
Pour que le dégivreur de lunette arrière fonctionne, le moteur doit être en marche.


Appuyez sur la touche  pour activer le dégivreur de lunette arrière. Le témoin de la commande s'allume lorsque le dégivreur de lunette arrière est en fonction. Le dégivreur de lunette arrière s'arrête automatiquement après un délai prédéterminé si une chute de tension de la batterie est détectée, ou lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES. À tout moment, vous pouvez désactiver le dégivreur manuellement en appuyant de nouveau sur la touche.

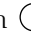
Si le véhicule est équipé du dégivreur de lunette arrière et de rétroviseurs chauffants, les deux fonctions sont activées par la même commande. Consultez la section *Rétroviseurs extérieurs chauffants* du chapitre *Commandes du conducteur*.

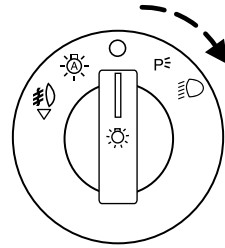
N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette arrière ou pour enlever des autocollants qui y sont apposés. Vous pourriez ainsi causer des dommages non couverts par la garantie aux lignes de la grille chauffante.

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

Tournez le commutateur d'éclairage jusqu'à la première position  pour allumer les feux de position.

Tournez-le jusqu'à la deuxième position  pour allumer les phares.

Remettez-le à la position  pour éteindre les phares.



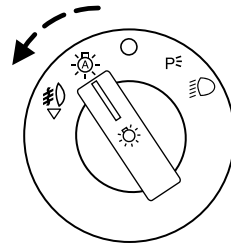
Commande automatique des phares

Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

Le système de commande automatique des phares a été programmé en usine pour garder les phares allumés pendant 20 secondes après la coupure du contact. Ce délai peut être modifié pour toute valeur jusqu'à un maximum de 180 secondes, en procédant selon la méthode ci-dessous. Il peut être aussi programmé par l'afficheur multimessage.

- Pour mettre en fonction la commande automatique des phares, tournez la commande dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
- Pour mettre la commande automatique des phares hors fonction, tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en position d'arrêt.

Nota : Votre véhicule est doté de la fonction d'allumage des phares avec lesessuie-glaces. Si les essuie-glaces sont actionnés pendant une brève période, les feux extérieurs s'allument lorsque le commutateur d'éclairage se trouve à la position de commande automatique des phares.



Éclairage et phares

Commande automatique des phares avec temporisation

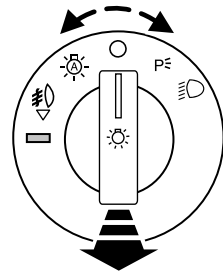
Si votre véhicule est équipé de la commande automatique des phares, vous pouvez choisir un délai d'extinction des phares jusqu'à trois minutes après la coupure du contact. Ce délai est fixé à 20 secondes en usine, mais il peut être modifié en suivant les étapes ci-après (les étapes 1 à 6 doivent être exécutées en moins de 10 secondes) :

1. Coupez le contact.
2. Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares.
3. Tournez le commutateur d'éclairage en position d'arrêt.
4. Établissez le contact.
5. Coupez le contact de nouveau.
6. Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares (les phares devraient s'allumer).
7. Tournez le commutateur d'éclairage en position d'arrêt lorsque le délai souhaité est atteint (jusqu'à trois minutes).

Commande des phares antibrouillards (selon l'équipement)

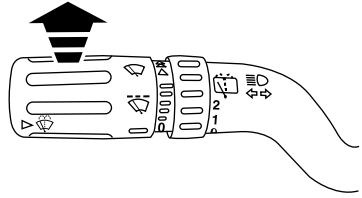
Le commutateur d'éclairage sert également à allumer les phares antibrouillards. Pour allumer les phares antibrouillards, le commutateur d'éclairage doit être en position $P\leq$, $\equiv D$ ou ☼ et les feux de route doivent être éteints.

Pour allumer les phares antibrouillards, tirez le commutateur d'éclairage vers vous. Le témoin des phares antibrouillards s'allume.



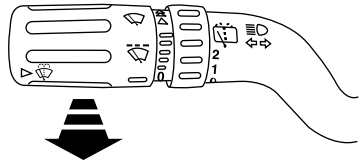
Feux de route

Après avoir allumé les phares, poussez le levier vers le tableau de bord pour activer les feux de route. Tirez le levier vers vous pour les éteindre.



Appel de phares

Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver cette fonction.



Feux de jour (selon l'équipement)

Le système des feux de jour allume les feux de croisement à une intensité réduite.

Pour que les feux de jour fonctionnent :

- le contact doit être établi;
- le commutateur d'éclairage doit être à la position d'arrêt, des feux de position ou de commande automatique des phares;
- avec une boîte de vitesses automatique, la boîte de vitesses ne doit pas être en position de stationnement (P);
- avec une boîte de vitesses manuelle, le frein de stationnement ne doit pas être serré.



AVERTISSEMENT : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Éclairage et phares

RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DU TABLEAU DE BORD

Utilisez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord et de tous les commutateurs appropriés du véhicule lorsque les phares et les feux de position sont allumés.

Déplacez la molette à fond vers le haut, passé le cran, pour allumer l'éclairage intérieur.

Tournez la molette à fond vers le bas (passé le cran) pour empêcher l'éclairage intérieur de s'allumer à l'ouverture des portes.

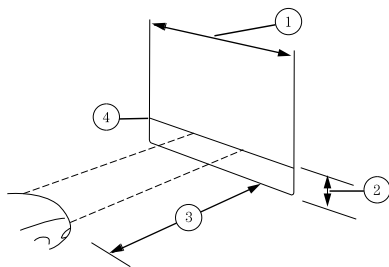
Nota : Si la batterie est débranchée ou déchargée, ou qu'une nouvelle batterie est installée, le rhéostat d'éclairage du tableau de bord doit être réinitialisé. Pour réinitialiser le rhéostat, tournez complètement la molette à la position fermée, puis à la position d'allumage forcé du plafonnier. Les affichages demeureront ainsi visibles dans toutes les conditions d'éclairage.

RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, faites vérifier l'alignement des phares par votre concessionnaire autorisé.

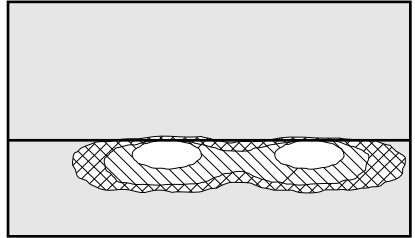
Réglage vertical

1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou un écran sur une surface plane, à environ 7,6 mètres (25 pieds).
 - (1) 2,4 m (8 pi)
 - (2) Distance du centre du phare au sol
 - (3) 7,6 m (25 pi)
 - (4) Ligne de repère horizontale
2. Mesurez la distance entre le sol et le centre du phare, puis tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 mètres (8 pieds) sur le mur ou la paroi verticale à cette hauteur (du ruban adhésif convient très bien). Un cercle de 3 mm sur la lentille du phare désigne le centre du phare.

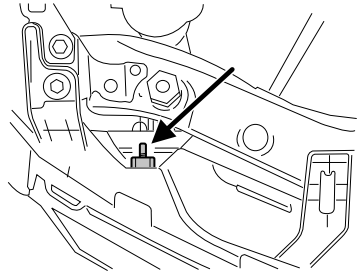


Éclairage et phares

- Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot. Couvrez le phare gauche avec un tissu opaque.
- Vous distinguerez sur la paroi ou sur le mur un motif lumineux avec une bande horizontale de plus haute intensité vers la droite. Si le bord de cette zone lumineuse n'est pas sur la ligne de repère horizontale, les phares doivent être réglés.



- Repérez le régleur vertical sur le phare et, à l'aide d'une douille de 4 mm, tournez le régleur dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (pour régler vers le haut) ou dans le sens des aiguilles d'une montre (pour régler vers le bas), jusqu'à ce que la bordure supérieure de la bande lumineuse soit au même niveau que la ligne de repère horizontale.

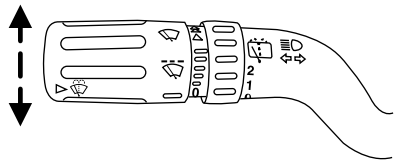


- Déplacez le tissu opaque pour couvrir le phare droit et répétez les étapes 4 et 5 pour le phare gauche.
- Fermez le capot et éteignez les phares.

LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.

COMMANDE DES CLIGNOTANTS

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.



Éclairage et phares

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

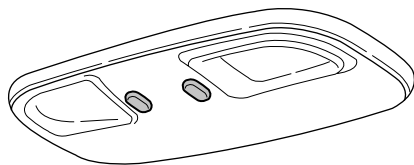
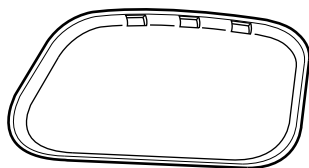
Plafonniers et lampes de lecture

Le plafonnier avant est situé au pavillon entre les sièges conducteur et passager.

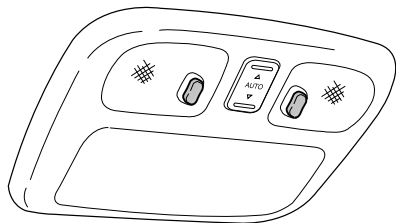
Le plafonnier est pré-réglé pour s'allumer lorsque une porte est ouverte et reste allumée pendant 25 secondes après la fermeture de la porte. Pour allumer le plafonnier manuellement, tournez le rhéostat d'éclairage du tableau de bord, situé sur le tableau de bord, à la position verticale, dépassé le cran de verrouillage.

Pour éteindre le plafonnier, tournez le rhéostat d'éclairage du tableau de bord en position complètement vers le bas, au-delà du cran. **Nota :** Lorsqu'il est placé manuellement dans la position hors fonction, le plafonnier ne s'allume pas lorsque les portes sont ouvertes.

Les lampes de lecture et leur commutateur (sans toit ouvrant transparent) sont situés sur le plafonnier. Appuyez sur le commutateur situé près de chaque lampe pour les allumer. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour les éteindre.



Si votre véhicule est équipé d'un toit ouvrant transparent, les lampes de lecture sont montées sur le panneau de commande du toit ouvrant transparent. Appuyez sur le commutateur situé près de chaque lampe pour les allumer. Appuyez de nouveau sur le commutateur pour les éteindre.

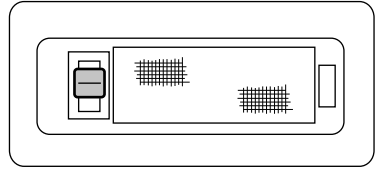


Les lampes de lecture s'allument chaque fois qu'une porte s'ouvre. Après la fermeture de la porte, les lampes demeurent allumées pendant 25 secondes.

Plafonnier et lampe d'aire de chargement

La lampe d'aire de chargement dotée d'une commande à trois positions ALLUMÉ/ÉTEINT/PORTE s'allume :

- lorsque les portes sont fermées et que la commande est à la position ALLUMÉ;
- lorsque la commande est à la position PORTE et qu'une des portes est ouverte.



Lorsque la commande est à la position ÉTEINT, la lampe ne s'allume pas à l'ouverture des portes.

REPLACEMENT DES AMPOULES

Condensation dans les phares

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements. La dissipation de la bruine peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- Présence de fine buée (aucune traînée, trace ou goutte)
- Fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- Accumulation d'eau dans le phare
- Présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille

Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

Éclairage et phares

Ampoules à utiliser

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord; cette appellation assure le rendement du feu, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité.

NOTA : Des ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et assurent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Phares (feux de route et de croisement)	2	H13
Feux de position, clignotants et feux de position latéraux (avant)	2	3457A (ambre)
Feux de freinage arrière, feux arrière et feux de position latéraux arrière	2	3157K / 4157K
Feux de recul	2	921
Phares antibrouillards (avant)	2	9145
Troisième feu stop central	5	W5WL
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	2	168
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.		
Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer toute ampoule du tableau de bord.		

Remplacement des ampoules intérieures

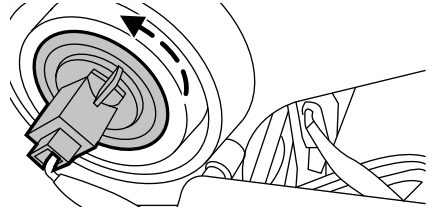
Vérifiez fréquemment le fonctionnement des ampoules intérieures. Pour le remplacement des ampoules, consultez un concessionnaire Mazda autorisé.

Remplacement des ampoules extérieures

Vérifiez périodiquement le fonctionnement de toutes les ampoules.

Remplacement des ampoules de phare

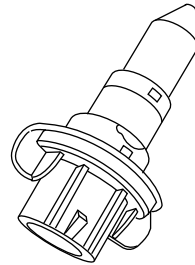
1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.
2. Ouvrez le capot.
3. Passez la main au-dessus de la traverse avant.
4. Tournez l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis tirez tout droit en la retirant.



⚠ AVERTISSEMENT : Manipulation des ampoules à halogène : Une ampoule à halogène qui se casse représente un danger. En effet, elle contient un gaz sous pression qui fait exploser l'ampoule en petits morceaux pouvant causer de graves blessures. Si vous touchez le verre de l'ampoule, l'huile qui se trouve naturellement sur les mains peut faire surchauffer et exploser l'ampoule lorsqu'elle est allumée. Ne touchez jamais le verre de l'ampoule à mains nues et portez toujours des lunettes de protection lorsque vous manipulez des ampoules à halogène ou que vous travaillez à proximité d'une telle source d'éclairage.

5. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule.

⚠ AVERTISSEMENT : Enfants et ampoules à halogène : Il est dangereux de jouer avec une ampoule à halogène. De graves blessures peuvent être causées par une ampoule à halogène qui se casse en tombant ou d'une autre manière. Gardez toujours les ampoules à halogène hors de la portée des enfants.



6. Branchez le connecteur électrique à la nouvelle ampoule.

Éclairage et phares

7. Insérez l'extrémité en verre de la nouvelle ampoule dans le bloc optique. Une fois les rainures de la base de plastique alignées, tournez la nouvelle ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre pour l'installer.

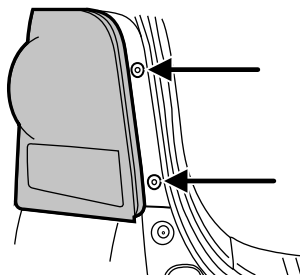
Remplacement des ampoules des feux de position avant et des clignotants avant

Pour le remplacement des ampoules, consultez votre concessionnaire Mazda autorisé.

Remplacement des ampoules des feux arrière, des feux de freinage, des clignotants et des phares de recul

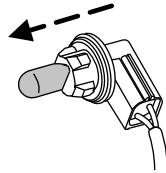
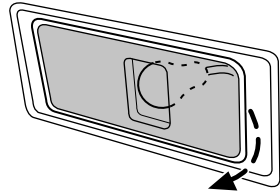
Les ampoules des feux arrière, des feux de freinage, des clignotants, des feux de position latéraux et des phares de recul se trouvent dans la même partie du bloc optique des feux arrière, l'une au-dessous de l'autre. Procédez de la même façon pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules :

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt, puis ouvrez le hayon pour accéder aux vis du bloc optique.
2. Enlevez les deux vis de fixation du bloc optique.
3. Retirez soigneusement le bloc optique hors du véhicule en le tirant sans le tourner pour avoir accès à la douille de l'ampoule.
4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.
5. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner et insérez la nouvelle ampoule.
6. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
7. Installez soigneusement le bloc optique des feux arrière sur le véhicule et fixez-le à l'aide des deux vis.



Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

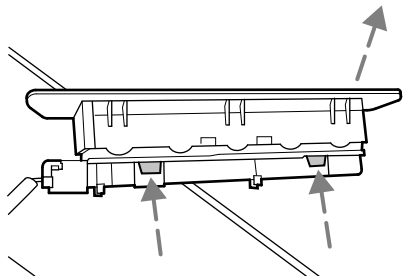
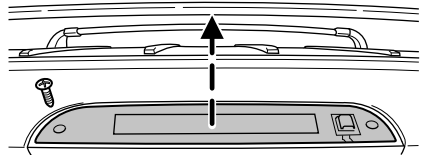
1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position d'arrêt.
2. Appuyez sur le levier et retirez avec précaution le bloc optique de la plaque d'immatriculation (situé au-dessus de la plaque d'immatriculation) du hayon.
3. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.
4. Tirez l'ampoule hors de la douille sans la tourner et insérez la nouvelle ampoule.
5. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique et faites-la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.
6. Pour installer le bloc optique, enfoncez-le soigneusement dans le hayon.



Remplacement de l'ampoule du troisième feu stop

Pour retirer le bloc optique, procédez comme suit :

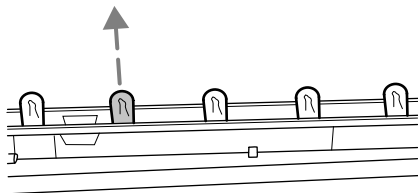
1. Enlevez les deux vis et tirez sur le bloc optique pour le sortir du hayon.
2. Appuyez sur les fixations à pression pour retirer le porte-lampe du bloc optique.



Éclairage et phares

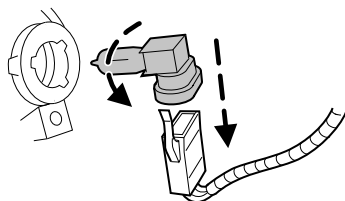
3. Retirez l'ampoule grillée de sa douille sans la tourner et insérez une nouvelle ampoule.

Pour remettre le feu en place, suivez la procédure de retrait dans l'ordre inverse.



Remplacement des ampoules des phares antibrouillards (selon l'équipement)

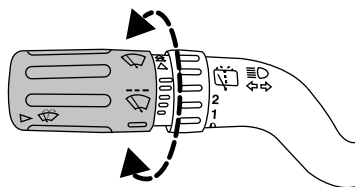
1. Assurez-vous que le commutateur des phares antibrouillards est à la position d'arrêt.
2. Du dessous du véhicule, tournez l'ensemble faisceau et ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer du phare antibrouillard.
3. Débranchez soigneusement l'ampoule du faisceau en libérant les deux pattes de fixation à pression.



Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

LEVIER MULTIFONCTION

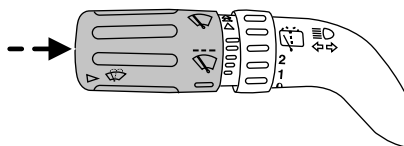
Essuie-glace : Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse.



NOTA : Une accumulation importante de glace et de neige risque de bloquer les balais d'essuie-glace et de faire surchauffer le moteur des essuie-glaces. En pareil cas, le moteur arrêtera automatiquement le fonctionnement des balais pendant une courte période. Si cela se produit en conduisant, mettez les essuie-glaces hors fonction, stationnez le véhicule et retirez la neige et la glace du pare-brise. Après une courte période d'attente, lorsque vous mettez les essuie-glaces en fonction, les balais d'essuie-glace devraient fonctionner normalement. Si les balais ne fonctionnent pas, consultez un concessionnaire Mazda autorisé dès que possible. Attendez que le temps soit propice avant de reprendre la route si les essuie-glaces sont inopérants.

Lave-glace : Appuyez sur l'extrémité du levier :

- Brièvement : un seul balayage des essuie-glaces, sans liquide lave-glace.
- Rapidement en le maintenant enfoncé : trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Plus longtemps en le maintenant enfoncé : les essuie-glaces et le liquide lave-glace sont activés pendant au plus 10 secondes.



Fonction de commodité des essuie-glaces : Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise.

Nota : Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer. Vérifiez fréquemment le niveau de liquide lave-glace. Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace et faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace avant de mettre

Commandes du conducteur

les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. En présence de gel, assurez-vous que les essuie-glaces ne sont pas gelés au pare-brise avant de les mettre en fonction.


Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière

Pour actionner l'essuie-glace de lunette arrière, tournez la commande à la position désirée. Sélectionnez :

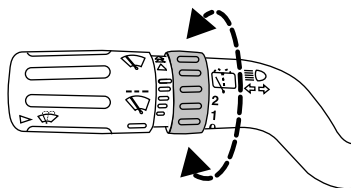
2 – Vitesse normale de balayage de l'essuie-glace de lunette arrière.

1 – Balayage intermittent de l'essuie-glace de lunette arrière.

O (arrêt) – Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière hors fonction.

Pour laver la lunette arrière, tournez la commande à l'une ou l'autre des positions  et tenez-la en position aussi longtemps que nécessaire.

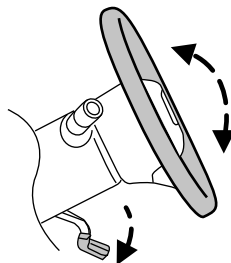
À partir d'une de ces positions, la commande retourne automatiquement à la position INT 2 (intermittent) ou O (arrêt).



VOLANT INCLINABLE À COMMANDE MANUELLE

Pour régler le volant :

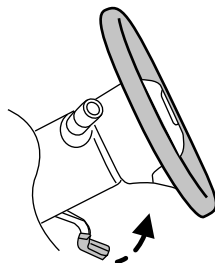
1. Tirez le levier de la colonne de direction vers le bas.
2. Déplacez le volant vers le haut ou vers le bas à la position désirée.



Commandes du conducteur

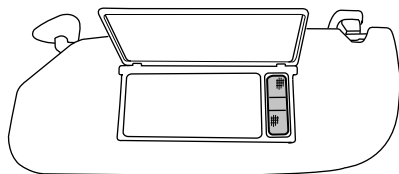
3. Poussez le levier de la colonne de direction vers le haut. Le volant se bloque dans la position choisie.

! **AVERTISSEMENT :** Il est dangereux de régler le volant pendant la conduite. Vous pourriez accidentellement tourner brusquement le volant vers la droite ou vers la gauche et perdre la maîtrise de votre véhicule ou causer un accident. Ne réglez jamais le volant durant la conduite.



ÉCLAIRAGE DU MIROIR DE PARE-SOLEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

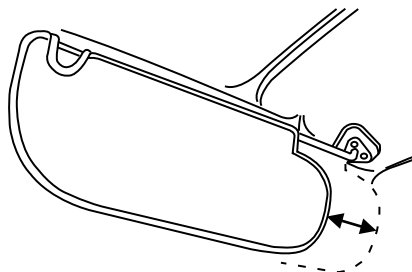
L'éclairage du miroir de courtoisie s'allume lorsque vous levez le volet du miroir.



Fonction de tige coulissante

Le pare-soleil glissera vers l'avant et vers l'arrière sur la tige pour offrir une meilleure protection contre le soleil. Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

Nota : Rétractez le pare-soleil avant de le replacer dans la garniture de pavillon.



Commandes du conducteur

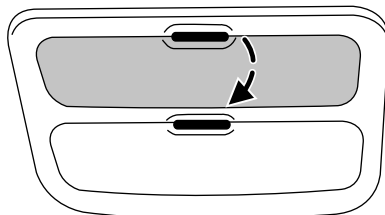
CONSOLE AU PAVILLON (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Selon les options choisies à l'achat, l'apparence de la console au pavillon de votre véhicule peut varier.

Bac de rangement (selon l'équipement)

Appuyez sur le dispositif de déverrouillage situé sur le volet pour ouvrir le bac de rangement.

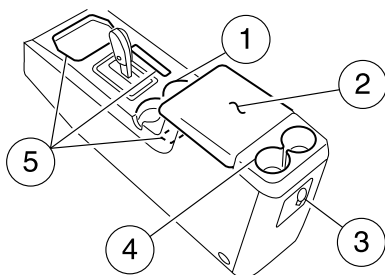
Le bac de rangement peut être utilisé pour ranger des lunettes de soleil ou d'autres objets du même type.



CONSOLE CENTRALE

La console de votre véhicule peut comporter plusieurs options. Celles-ci comprennent notamment :

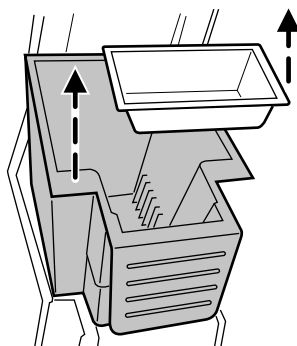
1. des porte-gobelets;
2. le couvercle de la console du compartiment de rangement est doté d'un rangement pour disques compacts, d'un porte-cartes professionnelles et de deux porte-stylos; le compartiment de rangement comporte un bac amovible avec un range-monnaie, un plateau coulissant, un support de téléphone cellulaire et un rangement pour disques compacts;
3. une prise de courant arrière;
4. des porte-gobelets arrière;
5. de petits casiers de rangement.



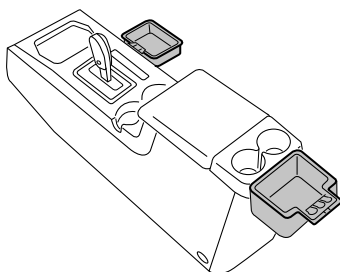
AVERTISSEMENT : Ne déposez que des gobelets souples dans les porte-gobelets. Les objets en matière dure peuvent vous infliger des blessures lors d'une collision.

Commandes du conducteur

Le plateau coulissant et le bac intérieur peuvent être retirés pour permettre le rangement d'un ordinateur portable, de lecteurs MP3, de disques compacts ou de sacs à main. Pour les retirer, ouvrez le couvercle de la console et tirez le bac vers le haut hors du boîtier de la console.



Pour disposer d'un espace de rangement additionnel, vous pouvez également suspendre le plateau coulissant et le bac intérieur sur le côté et à l'arrière de la console.



PRISE DE COURANT AUXILIAIRE (12 V C.C.)

Les prises de courant sont conçues pour y brancher uniquement des accessoires. N'insérez aucun autre objet dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible. N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire. L'utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Des prises de courant auxiliaires se trouvent aux endroits suivants :

- Sur le tableau de bord
- Sur le côté arrière de la console centrale

N'utilisez pas l'allume-cigare (selon l'équipement) dans la prise de courant.

Afin d'éviter de griller le fusible, n'utilisez pas les prises de courant au-delà de la capacité du véhicule de 12 V c.c./180 W. Si la prise de courant ou la douille de l'allume-cigare ne fonctionne pas, il se peut

Commandes du conducteur

qu'un fusible soit grillé. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage* pour obtenir de plus amples renseignements sur la vérification et le remplacement des fusibles.

Pour être en mesure de bien utiliser votre prise de courant, le moteur doit tourner afin de prévenir la décharge accidentelle de la batterie. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur tourne,
- ne laissez pas de chargeurs de piles, d'adaptateurs de jeu vidéo, d'ordinateurs ni d'autres appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

Gardez toujours les chapeaux des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



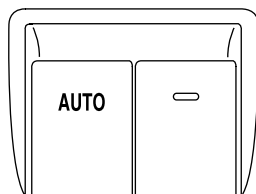
AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.

Utilisez les commandes de lève-glace pour abaisser ou relever les glaces.

- Appuyez vers le bas (jusqu'au premier cran) et maintenez le commutateur enfoncé pour ouvrir.
- Tirez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé pour fermer les glaces.



Tremblement des glaces de custode : Lorsqu'une des glaces de custode ou les deux sont ouvertes, le véhicule peut présenter des bruits de vent ou de tremblement; vous pouvez arrêter ce bruit en abaissant une glace avant d'environ cinq à huit centimètres (deux à trois pouces).

Commandes du conducteur

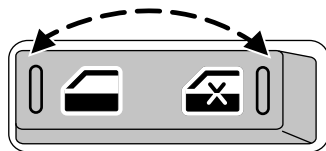
Commande à impulsion

Elle permet d'abaisser complètement la glace du conducteur sans avoir à maintenir enfoncée la commande de lève-glace. appuyez à fond sur la commande jusqu'au second cran et relâchez-la rapidement. La glace s'ouvre complètement. Pour arrêter le mouvement de la glace, appuyez brièvement sur l'une des parties de la commande.

Condamnation des lève-glaces électriques

La condamnation des lève-glaces électriques permet au conducteur d'être le seul à pouvoir commander l'ouverture des glaces.

Pour condamner toutes les commandes de lève-glace, sauf celles du conducteur, appuyez sur le côté droit de la commande. Appuyez sur le côté gauche pour annuler le verrouillage.



Temporisation des accessoires

La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser les glaces à commande électrique et le toit ouvrant transparent jusqu'à 10 minutes après avoir tourné le commutateur d'allumage de la position ACCESSOIRES ou CONTACT à la position ARRÊT, lorsque la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage, ou jusqu'à l'ouverture d'une des portes avant.



AVERTISSEMENT : Ne laissez pas des enfants sans surveillance dans le véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique ou le toit ouvrant transparent. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

Le rétroviseur intérieur comporte deux points de pivotement sur le bras de support qui permettent de régler le rétroviseur verticalement et latéralement.



AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

Commandes du conducteur

Rétroviseur intérieur antiéblouissement à réglage automatique (selon l'équipement)

Le rétroviseur intérieur est doté d'une fonction antiéblouissement. Ce rétroviseur électronique jour-nuit passe de l'état normal (haute réflectivité) à l'état antireflet (assombrie) quand une lumière éblouissante est reflétée dans le rétroviseur. Lorsque le rétroviseur détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière du véhicule, il se règle automatiquement (en s'assombrissant) de façon à réduire l'éblouissement.

Le rétroviseur reprend automatiquement sa position normale lorsque la boîte de vitesses passe en marche arrière (R), pour assurer une bonne visibilité vers l'arrière pendant le recul.

Pour ne pas entraver le fonctionnement du rétroviseur antiéblouissement, n'obstruez pas les capteurs situés devant et derrière le rétroviseur intérieur.

Note : Un appuie-tête central arrière ou un appuie-tête surélevé (selon l'équipement) peut aussi empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Nota : Si votre véhicule est équipé du système de caméra de marche arrière, une image vidéo s'affiche dans le rétroviseur intérieur ou dans l'écran du système de navigation (selon l'équipement) lorsque la position de marche arrière (R) est sélectionnée. Lorsque la boîte de vitesses passe de la marche arrière (R) à un autre rapport, l'image demeure affichée pendant quelques secondes, puis disparaît. Consultez la section *Système de caméra de marche arrière* du chapitre *Conduite*.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

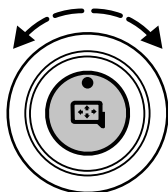


AVERTISSEMENT : Ne réglez pas le rétroviseur lorsque le véhicule est en mouvement.

Commandes du conducteur

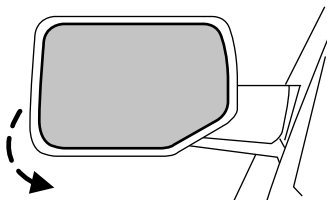
Pour régler vos rétroviseurs :

1. Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre pour régler le rétroviseur de droite, ou dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour régler celui de gauche.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Remettez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs à la position choisie.



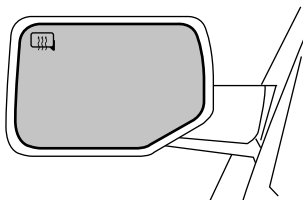
Rétroviseurs repliables

Repliez soigneusement les rétroviseurs extérieurs lorsque vous roulez dans un endroit étroit, comme dans un lave-auto automatique.



Rétroviseurs extérieurs chauffants (selon l'équipement)

Les deux rétroviseurs sont chauffés automatiquement pour éliminer la glace ou la buée lorsque le dégivreur de lunette arrière est mis en fonction.



Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les

rétroviseurs et ne tentez pas de régler ceux-ci lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Commandes du conducteur

PROGRAMMATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le programmeur de vitesse permet de conserver une vitesse programmée sans laisser votre pied sur l'accélérateur.



AVERTISSEMENT : L'utilisation du programmeur de vitesse dans les conditions suivantes pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule :

- **circulation dense ou irrégulière;**
 - **routes glissantes ou sinueuses;**
 - **restrictions similaires qui engendrent des modifications fréquentes de vitesse.**
- N'utilisez pas le programmeur de vitesse dans ces conditions.**

Utilisation du programmeur de vitesse

Les programmeurs de vitesse sont situés sur le volant. Voici les commandes du programmeur de vitesse :

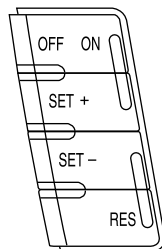
ARRÊT : Appuyez sur cette touche pour désactiver le programmeur de vitesse.

MARCHE : Appuyez sur cette touche pour activer le programmeur de vitesse.

RÉGLAGE + : Appuyez sur cette touche pour programmer une vitesse ou augmenter une vitesse programmée.

RÉGLAGE - : Appuyez sur cette touche pour diminuer une vitesse programmée.

REPRISE : Appuyez sur cette touche pour reprendre une vitesse réglée.



Réglage du programmeur de vitesse

Pour régler le programmeur de vitesse :

1. Appuyez sur EN FONCTION et relâchez.
2. Accélérez à la vitesse désirée.
3. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.

5. Le témoin  s'allume au tableau de bord.

Nota :

- La vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous roulez sur une pente raide.
- Si la vitesse du véhicule augmente au-delà de la vitesse programmée lorsque vous descendez la pente, freinez pour réduire la vitesse.
- Si, lorsque le véhicule gravit une pente, sa vitesse diminue de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée, le programmeur de vitesse se désactive automatiquement.

Désactivation du programmeur de vitesse

Appuyez sur la pédale de frein ou sur la pédale de débrayage (selon l'équipement) pour désactiver le programmeur de vitesse. La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le programmeur de vitesse est désactivé.

Nota : Une augmentation passagère du régime du moteur est possible et normale si vous utilisez la pédale d'embrayage pour désactiver le programmeur de vitesse.

Reprise de la vitesse programmée

Appuyez brièvement sur la touche REPRISE. pour revenir automatiquement à la vitesse programmée précédemment.

Augmentation de la vitesse avec le programmeur de vitesse en fonction

Pour régler une vitesse plus élevée :

- Maintenez enfoncée la touche RÉGLAGE + jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche RÉGLAGE + pour activer la fonction d'augmentation par paliers. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE + pour augmenter par paliers la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h).
- Utilisez la pédale d'accélérateur pour atteindre la vitesse voulue, puis appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.

Réduction de la vitesse avec le programmeur de vitesse en fonction

Pour réduire une vitesse programmée :

- Maintenez enfoncée la touche RÉGLAGE – jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis relâchez-la. Vous pouvez également appuyer sur la touche RÉGLAGE – pour activer la fonction de diminution par

Commandes du conducteur

paliers. Appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE – pour diminuer par paliers la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h).

- Appuyez sur la pédale de frein ou sur la pédale de débrayage (selon l'équipement) jusqu'à ce que la vitesse voulue soit atteinte, puis appuyez brièvement sur la touche RÉGLAGE +.

Mise hors fonction du programmeur de vitesse

Pour mettre hors fonction le programmeur de vitesse, appuyez sur la touche HORS FONCTION ou coupez le contact.

Nota : Lorsque vous mettez le programmeur de vitesse ou le commutateur d'allumage hors fonction, la mémoire de votre programmeur de vitesse est effacée.

COMMANDES AU VOLANT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ces commandes permettent d'utiliser certaines fonctions de commandes audio.

Fonctions des commandes de la radio

VOL + (Volume) : Appuyez sur cette touche pour augmenter le volume.

VOL – (Volume) : Appuyez sur cette touche pour baisser le volume.

◀◀ ▶▶ (Recherche

automatique) : Appuyez sur cette touche pour sélectionner la station de radio programmée, la piste de disque compact ou la chaîne de radio satellite programmée (selon l'équipement) précédente ou suivante, selon le mode média que vous avez sélectionné.

MÉDIA : Appuyez plusieurs fois sur cette touche pour faire défiler les modes audio disponibles.



TOIT OUVRANT TRANSPARENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Vous pouvez ouvrir ou incliner vers le haut (à partir de la position fermée) le toit ouvrant transparent pour aérer l'habitacle.

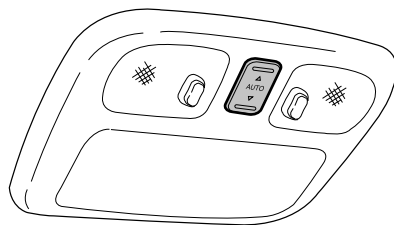


AVERTISSEMENT : Ne laissez pas les enfants jouer avec le toit ouvrant transparent et ne les laissez pas sans surveillance dans le véhicule. Ils risqueraient de subir des blessures graves.

Commandes du conducteur

Ouverture du toit ouvrant

transparent : Le toit ouvrant transparent est doté d'une commande automatique d'ouverture, de fermeture et d'aération rapide à impulsion. Pour ouvrir complètement le toit en une seule impulsion, appuyez sur la partie arrière de la commande du toit et relâchez-la. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture du toit avec la commande, appuyez sur la commande une deuxième fois.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous fermez le toit ouvrant transparent, veillez à ce que rien ne puisse entraver son fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de son ouverture.

Fermeture du toit ouvrant transparent : Le toit ouvrant transparent est doté d'une commande automatique de fermeture rapide à impulsion. Appuyez brièvement sur la partie avant de la commande. Pour interrompre à tout moment la fermeture du toit, appuyez de nouveau sur la commande.

Fonction d'inversion en cas d'obstruction : Lorsque le toit ouvrant transparent détecte un obstacle en cours de fermeture, il inverse automatiquement sa course et s'arrête à une position déterminée. C'est ce qu'on appelle « inversion en cas d'obstruction ». Si le contact est coupé en cours d'inversion alors que la fonction de temporisation des accessoires est désactivée, le toit ouvrant transparent se déplace jusqu'à sa position d'inversion en cas d'obstruction.

Neutralisation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction : Pour neutraliser la fonction d'inversion en cas d'obstruction, maintenez la partie avant de la commande enfoncée. Cette option peut être utile pour contrer la résistance exercée par la glace sur le toit ouvrant transparent ou sur les joints, par exemple. En cours d'inversion, si la commande est relâchée en position neutre, puis maintenue à sa position d'impulsion de fermeture dans un délai de deux secondes après que le toit ouvrant transparent a atteint sa position d'inversion, **le toit ouvrant transparent se déplace, sans protection d'inversion en cas d'obstruction.** Si la commande est relâchée avant que le toit ouvrant transparent soit complètement fermé ou que le contact soit coupé (et que la temporisation des accessoires est désactivée), le toit ouvrant transparent s'arrête.

Commandes du conducteur

Pour aérer :

- Le toit ouvrant transparent est doté d'une commande automatique d'aération à impulsion. Pour incliner le toit ouvrant en position d'aération (lorsque le panneau de verre est fermé), appuyez brièvement sur la partie avant de la commande.
- Pour fermer le toit ouvrant lorsqu'il est ouvert en position d'aération, appuyez sur la partie arrière de la commande et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le panneau de verre s'arrête.

Le toit ouvrant transparent est muni d'un pare-soleil coulissant que vous pouvez ouvrir ou fermer manuellement lorsque le panneau de verre est fermé. Pour fermer le pare-soleil, faites-le glisser vers l'avant.

Temporisation des accessoires :

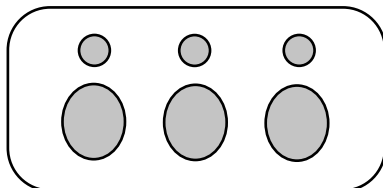
La fonction de temporisation des accessoires permet d'utiliser les commutateurs des glaces, la chaîne audio et le toit ouvrant transparent (selon l'équipement) jusqu'à 10 minutes après avoir coupé le contact ou jusqu'à ce qu'une des portes avant soit ouverte.

OUVRE-PORTE DE GARAGE UNIVERSEL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Votre véhicule peut être équipé d'une télécommande universelle pour porte de garage qui peut être utilisé pour remplacer la télécommande classique.

Système d'automatisation domestique Car2U^{MD} (selon l'équipement)

Le système d'automatisation domestique Car2U^{MD} est un émetteur universel situé dans le rétroviseur du conducteur et qui comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour activer à distance une panoplie de dispositifs à l'intérieur de votre



domicile. Le système d'ouvre-porte de garage Car2U^{MD} remplace la télécommande portative classique par un émetteur à trois boutons intégré à l'intérieur de votre véhicule. Une fois programmé pour les portes de garage, le système de télécommande Car2U^{MD} peut être programmé pour faire fonctionner les dispositifs de sécurité et les systèmes d'éclairage domestiques.

Commandes du conducteur



AVERTISSEMENT : Assurez-vous d'éloigner toutes personnes ou objets de la porte de garage ou du dispositif de sécurité que vous devez programmer. Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

N'utilisez pas le système Car2U^{MD} si vous possédez une télécommande pour porte de garage qui n'est pas munie des dispositifs d'arrêt automatique et de marche arrière tels que prescrits par les normes de sécurité fédérales américaines. (Cette recommandation concerne aussi les ouvre-portes de garage fabriquées avant le 1 avril 1982.)

Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système Car2U^{MD}. Il est également recommandé, au terme de la vente ou du bail de location du véhicule, de réinitialiser les boutons de commande du système Car2U^{MD} pour des raisons de sécurité. Consultez la rubrique *Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}* plus loin dans cette section.

Lisez toutes les instructions avant de tenter de programmer le système Car2U^{MD}. À cause des différentes étapes, il serait préférable d'obtenir l'aide d'une autre personne pour programmer la télécommande.

Vous pouvez obtenir de l'information plus détaillée en ligne, sur le système Car2U^{MD}, au www.learcar2u.com ou en communiquant avec la ligne d'aide Car2U^{MD} au numéro sans frais 1-866-572-2728.

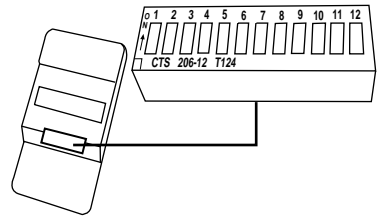
Types d'ouvre-porte de garage (code tournant et code fixe)

Le système d'automatisation domestique Car2U^{MD} peut être programmé pour faire fonctionner les ouvre-portes de garage à code tournant et à code fixe.

- Les ouvre-portes à code tournant ont été fabriqués après 1996 et sont protégés par un code. Un code tournant signifie que le signal codé est modifié chaque fois que votre ouvre-porte de garage à distance est utilisé.
- Les ouvre-portes à code fixe ont été fabriqués avant 1996. Les dispositifs à code fixe utilisent le même signal codé d'une fois à l'autre. Il est possible de régler manuellement un code personnel unique pour les commutateurs DIP.

Commandes du conducteur

Si vous ne savez pas si votre ouvre-porte de garage est à code tournant ou à code fixe, ouvrez le couvercle des piles de la télécommande. Si un panneau de commutateurs DIP s'y trouve, votre ouvre-porte de garage est un modèle à code fixe. Dans le cas contraire, votre ouvre-porte de garage est doté d'un code tournant.



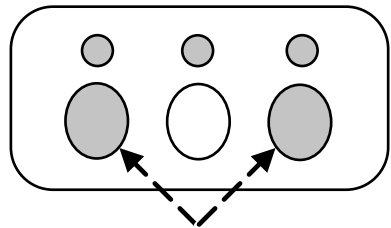
Programmation du code tournant

Nota : La programmation de l'ouvre-porte de garage à code tournant nécessite des actions sensibles au temps. Lisez toutes les directives avant de commencer la procédure pour être en mesure de distinguer les actions sensibles au temps. Si vous ne suivez pas les actions sensibles au temps, le dispositif s'arrêtera et vous devrez répéter la procédure.

Nota : Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

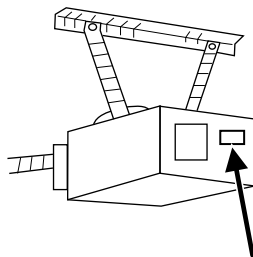
Assurez-vous que la clé est à la position CONTACT et que le moteur est arrêté lorsque vous procédez à la programmation de la télécommande.

1. Appuyez fermement sur les deux boutons du système Car2U^{MD} pendant une ou deux secondes, puis relâchez.



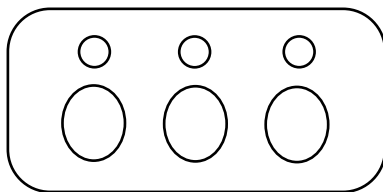
Commandes du conducteur

2. Allez au garage pour localiser le moteur de l'ouvre-porte de garage et son bouton « d'apprentissage ». Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour enlever le couvercle de l'appareil ou la lentille du dispositif pour localiser le bouton « d'apprentissage ». Appuyez sur le bouton



« d'apprentissage », après quoi, vous disposez de 10 à 30 secondes pour retourner à votre véhicule et compléter les étapes suivantes. Si vous ne pouvez localiser le bouton « apprentissage », consultez le Guide du propriétaire relatif à votre ouvre-porte de garage ou communiquez avec la ligne d'aide Car2U^{MD} au numéro sans frais 1-866-572-2728 ou (1-866-57Car2U).

3. Retournez à votre véhicule. Appuyez brièvement sur le bouton du système Car2U^{MD} que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 20 secondes durant lesquelles le témoin lumineux du bouton sélectionné clignotera. Relâchez immédiatement (dans la seconde qui suit) le bouton, une fois que la porte de garage se met en mouvement. Lorsque le bouton est relâché, le témoin se met à clignoter rapidement jusqu'à ce que la programmation se termine.



4. Appuyez de nouveau, brièvement sur le bouton. La porte de garage devrait se déplacer, confirmant du même coup que la programmation a réussi. Si votre porte de garage refuse de fonctionner, répétez les étapes précédentes décrites dans cette section.

Une fois la programmation réussie, vous pourrez mettre en fonction votre système Car2U^{MD} en appuyant sur le bouton que vous avez programmé pour activer l'ouvre-porte. Le témoin au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système Car2U^{MD} répond à la commande.

Commandes du conducteur

Pour programmer un autre dispositif à code tournant, comme par exemple, un ouvre-porte de garage supplémentaire, un dispositif de sécurité ou d'éclairage domestique, répétez les étapes 1 à 4, en remplaçant le bouton de fonction sélectionné à l'étape 3 par un autre que celui utilisé pour l'ouvre-porte de garage. Par exemple, vous pouvez programmer le bouton situé à l'extrême gauche pour la porte de garage, le bouton du centre pour le dispositif de sécurité et le bouton de droite pour un autre ouvre-porte de garage.

Nota : Le système Car2U^{MD} permet de programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs, une fois qu'ils ont été programmés, vous devez effacer les réglages courants en utilisant la procédure *Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}* et reprogrammer tous les dispositifs qui doivent être utilisés.

Programmation d'un code fixe

Nota : Ne programmez jamais le système Car2U^{MD} lorsque le véhicule est stationné dans un garage.

Assurez-vous que la clé est à la position CONTACT et que le moteur est arrêté lorsque vous procédez à la programmation de la télécommande.

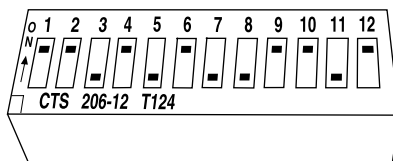
Commandes du conducteur

1. Pour programmer des appareils à code fixe à l'aide des commutateurs DIP, vous aurez besoin de la télécommande de l'ouvre-porte de garage, de papier et d'un crayon ou d'un stylo bille.
2. Ouvrez le compartiment des piles et prenez en note les réglages des commutateurs de gauche à droite pour l'ensemble des 8 ou des 12 commutateurs (selon le cas). Utilisez la figure ci-dessous :

Lorsqu'un commutateur est en position relevée, contact, ou en position +, encerclez « L ».

Lorsqu'un commutateur est en position centrale, au point mort ou 0, encerclez « M ».

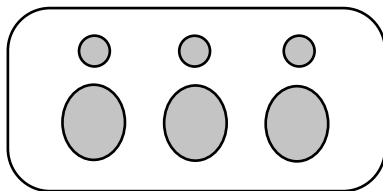
Lorsqu'un commutateur est en position abaissée, Arrêt, ou en position « - », encerclez « R ».



Position du commutateur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Levé, contact ou +	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L
Milieu, point mort ou 0	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M
Abaissé, arrêt ou -	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R

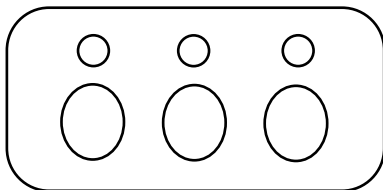
L = gauche; M = milieu; R = droite

3. Pour programmer ces positions dans le système Car2U^{MD}, appuyez simultanément sur les trois boutons système Car2U^{MD} pendant quelques secondes puis relâchez pour mettre le dispositif en mode de programmation. Les témoins clignoteront lentement. Dans les 2,5 minutes suivantes, entrez les réglages des commutateurs DIP de gauche à droite du système Car2U^{MD} correspondant à ceux que vous avez encadrés précédemment.



Commandes du conducteur

- Après avoir entré les réglages, appuyez simultanément sur les trois boutons du système Car2U^{MD} et relâchez-les. Les témoins s'allumeront.
- Appuyez brièvement sur le bouton du système Car2U^{MD} que vous désirez utiliser pour commander la porte de garage. Relâchez immédiatement (dans la seconde qui suit) le bouton, une fois que la porte de garage se met en mouvement. Durant ce temps, le témoin du bouton sélectionné clignotera lentement. Ne relâchez pas le bouton jusqu'à ce que la porte de garage entre en mouvement. La plupart des portes de garage s'ouvrent rapidement. Il se peut que vous deviez tenir le bouton pendant 5 à 55 secondes avant d'observer tout mouvement de la porte de garage.
- Le témoin commence à clignoter plus rapidement jusqu'à ce que la programmation se termine. Si votre porte de garage ne fonctionne pas après ces étapes, répétez les étapes 2 à 6. Autrement, appelez la ligne d'aide Car2U^{MD} sans frais au 1-866-57Car2U (1-866-572-2728).



Une fois la programmation réussie, vous pourrez mettre en fonction votre système Car2U^{MD} en appuyant sur le bouton que vous avez programmé pour activer l'ouvre-porte. Le témoin au-dessus du bouton sélectionné s'allume pour confirmer que le système Car2U^{MD} répond à la commande.

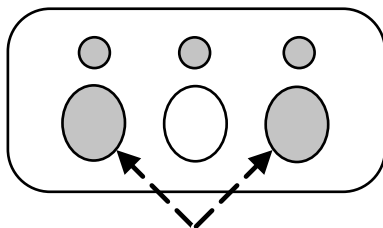
Effacement des boutons du système d'automatisation domestique Car2U^{MD}

Nota : Le système Car2U^{MD} permet de programmer jusqu'à trois dispositifs. Si vous devez remplacer un des trois dispositifs déjà programmés, vous devez effacer les réglages courants en utilisant la procédure décrite ci-dessous et reprogrammer tous les dispositifs qui doivent être utilisés.

Commandes du conducteur

Pour effacer la programmation du système Car2U^{MD} (les boutons individuels ne peuvent pas être effacés), utilisez la méthode suivante :

1. Appuyez fermement sur les boutons Car2U^{MD} extérieurs simultanément pendant approximativement 20 secondes jusqu'à ce que les témoins se mettent à clignoter rapidement. Les témoins sont situés directement au-dessus des boutons.
2. Une fois que les témoins se mettent à clignoter, retirez vos doigts des boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.



Si vous vendez votre véhicule équipé du système Car2U^{MD}, il est recommandé d'effacer toute programmation pour des motifs de sécurité.

Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada

Le système de surveillance Car2U^{MD} est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Toutes modifications à l'émetteur du système Car2U^{MD} effectuées par une personne autre qu'un technicien autorisé pourraient annuler toute autorisation à utiliser cet équipement.

TAPIS À FIXATION (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT : Assurez-vous que les tapis sont bien accrochés à la tige de fixation afin d'empêcher qu'ils se déplacent sous les pédales :

un tapis mal fixé risque de nuire au fonctionnement des pédales d'accélérateur et de frein, et un accident pourrait en résulter.

Commandes du conducteur

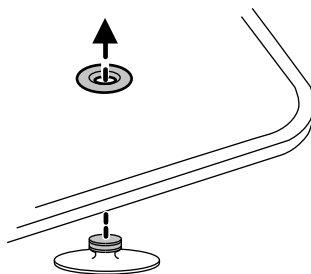
AVERTISSEMENT : Côté conducteur, n'installez pas deux tapis l'un par-dessus l'autre :

Cela est dangereux puisque la tige de fixation n'est conçue que pour empêcher un seul tapis de glisser vers l'avant.

Si l'hiver vous utilisez un tapis de service intensif, assurez-vous de retirer le tapis d'origine.

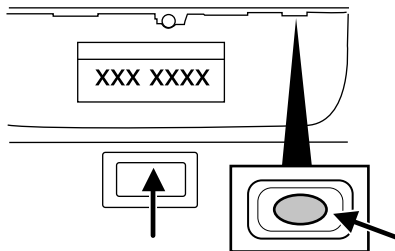
Un tapis qui n'est pas fixé peut nuire au fonctionnement des pédales et causer un accident.

Lors de l'installation d'un tapis, placez-le de façon à insérer les tiges de retenue dans les œilletons et appuyez pour les verrouiller en place. Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.



HAYON

- Pour ouvrir la glace de hayon, déverrouillez le hayon (au moyen des serrures à commande électrique ou de la télécommande) et appuyez sur le bouton de commande du côté droit, sous le bandeau d'éclairage de la plaque d'immatriculation.
- Pour ouvrir le hayon, déverrouillez le hayon (au moyen des serrures de porte à commande électrique ou de la télécommande), puis appuyez sur le bouton de commande du centre intégré à la poignée de tirage, située sous la plaque d'immatriculation.



Pour verrouiller le hayon et la glace du hayon, utilisez les serrures à commande électrique.

Commandes du conducteur

N'ouvrez ni le hayon ni la glace du hayon dans un garage ou dans un local fermé dont le plafond est bas. Si la glace du hayon est ouverte et que le hayon est levé, la glace et le hayon pourraient être endommagés s'ils entrent en contact avec un plafond bas.

Ne laissez pas le hayon ou la glace du hayon ouvert pendant que le véhicule roule. Cela risquerait non seulement d'endommager le hayon et ses pièces connexes, mais cela permettrait également à du monoxyde de carbone de pénétrer dans l'habitacle.

⚠ AVERTISSEMENT : Assurez-vous que la porte et la glace du hayon sont fermées afin d'éviter que les gaz d'échappement ne pénètrent dans l'habitacle. Les gaz d'échappement renferment du monoxyde de carbone qui peut nuire aux poumons et provoquer la somnolence ou même la mort. De plus, cela permettra d'éviter que les passagers et le chargement ne tombent du véhicule. Si vous devez absolument rouler avec la glace du hayon ou le hayon ouvert, laissez les bouches d'aération ouvertes pour admettre l'air extérieur dans l'habitacle.

CARACTÉRISTIQUES DE L'AIRE DE CHARGEMENT

Écran couvre-bagages (selon l'équipement)

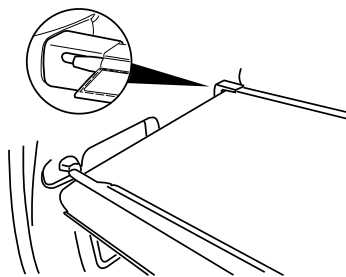
Si votre véhicule est équipé d'un écran couvre-bagages, vous pouvez l'utiliser pour couvrir les articles qui se trouvent dans l'aire de chargement de votre véhicule.

Pour poser l'écran cache-bagages, procédez comme suit :

- Insérez les extrémités de l'écran couvre-bagages dans les supports de fixation situés derrière le siège arrière, sur les panneaux de garnissage arrière.

Pour déployer l'écran :

1. Saisissez la poignée à l'arrière de l'écran et tirez-la vers vous.
2. Fixez les deux extrémités de la tige-support dans les fentes de retenue situées sur les panneaux de garnissage arrière.



Commandes du conducteur



AVERTISSEMENT : Assurez-vous que les montants sont bien enclenchés dans les supports de fixation. En cas d'arrêt brusque ou de collision, le cache-bagages pourrait causer des blessures s'il n'est pas solidement fixé.



AVERTISSEMENT : Ne placez aucun objet sur le couvre-bagages car de tels objets pourraient obstruer votre vue ou être projetés sur les occupants lors d'un arrêt brusque ou d'une collision.



AVERTISSEMENT : Fixez les bagages et le chargement, car ces articles pourraient se déplacer ou être écrasés en cas de freinage brusque ou de collision et causer des blessures. Assurez-vous que les bagages et le chargement sont fixés avant de prendre le volant.

Compartment de rangement du côté passager

Votre véhicule est équipé d'un compartiment de rangement du côté passager situé dans le panneau de garniture droit arrière qui sert à ranger de petits articles; il peut comporter un petit entonnoir en plastique blanc pour le système Easy Fuel^{MC} fixé à l'intérieur du volet d'accès. Assurez-vous que le volet d'accès est bien fermé pour qu'il ne fasse pas de bruit lorsque vous conduisez.

SYSTÈME DE PORTE-BAGAGES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Ne placez jamais de charges directement sur le panneau du toit. Pour tirer le maximum de votre système de porte-bagages, les charges doivent être réparties directement sur les traverses fixées aux montants latéraux du porte-bagages. Votre véhicule peut être équipé de traverses installées en usine. Les traverses d'origine Mazda, conçues spécialement pour votre véhicule, sont également recommandées pour utiliser avec votre système de porte-bagages.

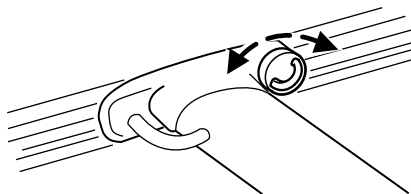
Commandes du conducteur

Le toit du véhicule **N'EST PAS** conçu pour supporter une charge. **La charge maximale recommandée, répartie uniformément sur les traverses, est de 45 kg (100 lb)**. Assurez-vous que la charge est solidement arrimée. Avant de prendre la route avec le porte-bagages chargé, ainsi qu'à chaque ravitaillement, vérifiez les molettes et si la charge est correctement arrimée.

! AVERTISSEMENT : Il est recommandé, au moment du chargement des traverses, de distribuer la charge uniformément sur la galerie porte-bagages et de maintenir le centre de gravité aussi bas que possible. Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques de maniabilité diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

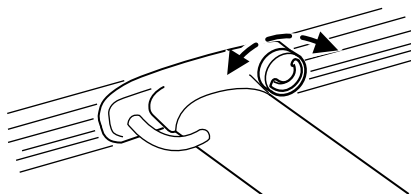
Pour régler la traverse (selon l'équipement), procédez comme suit :

1. Desserrez la molette située à chaque extrémité de la traverse (les deux traverses sont réglables).
2. Glissez la traverse à l'emplacement voulu.
3. Resserrez la molette à chaque extrémité de la traverse.



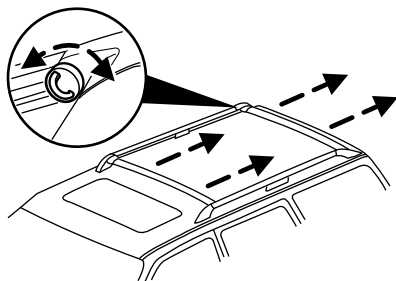
Pour enlever les traverses (selon l'équipement) des longerons du porte-bagages, procédez comme suit :

1. Desserrez la molette située à chaque extrémité de la traverse (les deux traverses sont réglables).

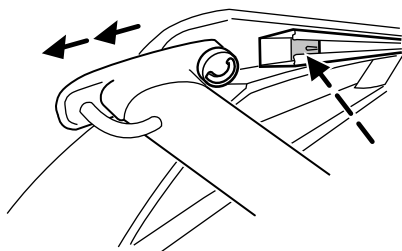


Commandes du conducteur

2. Faites glisser la traverse jusqu'à l'extrémité du longeron.



3. À l'aide d'un objet long et plat, appuyez sur la languette des deux embouts de la traverse.
4. Faites glisser la traverse à fond pour la libérer de la glissière.



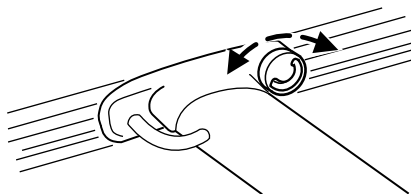
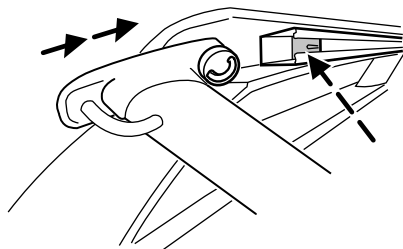
Assurez-vous que les molettes sont bien serrées chaque fois que vous ajoutez ou retirez des bagages sur la galerie de toit, ainsi que de temps à autre pendant votre parcours. Vérifiez toujours que votre chargement est solidement arrimé avant le départ.

Nota : Lorsque les traverses sont posées et sont déchargées, le bruit peut être minimisé en déposant, ou en repositionnant les traverses. Disposez la traverse avant vers l'arrière du centre du système de porte-bagages par 63,5 mm (2,5 po) et espacez la deuxième traverse à 63,5 mm (2,5 po) de la traverse avant.

Commandes du conducteur

Pour réinstaller les traverses (selon l'équipement) sur les longerons de la galerie de toit, procédez comme suit :

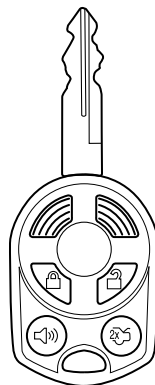
1. Assurez-vous que les deux traverses sont installées avec la flèche « F » (avant) dirigée vers l'avant du véhicule.
2. À l'aide d'un objet long et plat, appuyez sur la languette des embouts des deux côtés de la traverse.
3. Faites glisser chaque traverse sur les languettes d'embout et engagez-les sur les longerons.
4. Serrez la molette située à chaque extrémité de la traverse.



Serrures et sécurité

CLÉS

Votre véhicule est équipé de deux clés à télécommande intégrée. Le panneton de la clé à télécommande intégrée fonctionne comme une clé programmée qui permet de faire démarrer le moteur et de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portes. La partie télécommande sert à l'entrée sans clé.



Vos clés à télécommande intégrée sont programmées pour fonctionner avec votre véhicule. Il est impossible de démarrer votre véhicule à l'aide d'une clé non programmée. Si vous perdez les clés à télécommande intégrée qui vous ont été remises par votre concessionnaire, vous pouvez en obtenir des copies de remplacement auprès d'un concessionnaire autorisé. Vous pouvez également acheter, au besoin, des clés conventionnelles SecuriLock^{MD} standard sans fonction de télécommande chez votre concessionnaire autorisé.



Gardez toujours une clé de rechange avec vous en cas d'urgence.

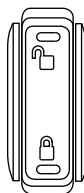
Pour obtenir de plus amples renseignements sur la programmation des clés à télécommande intégrée de rechange, consultez la section *Système antidémarrage SecuriLock^{MD}*, plus loin dans le présent chapitre.

Nota : Les clés à télécommande intégrée de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé. Il est recommandé de ranger cette étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin.



VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES

- Appuyez sur la commande  pour déverrouiller toutes les portes.
- Appuyez sur la commande  pour verrouiller toutes les portes.



Déverrouillage/verrouillage des portes avec la clé

Déverrouillage des portes

Tournez la clé dans le barillet de serrure pour déverrouiller la porte du conducteur seulement. Toutes les autres portes restent verrouillées.

Verrouillage des portes

Tournez la clé dans le barillet de serrure pour verrouiller la porte du conducteur seulement.

Verrouillage automatique

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule, le hayon et la glace de hayon lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le commutateur d'allumage est à la position CONTACT;
- vous engagez un rapport pour faire avancer le véhicule; et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- une porte est ouverte puis fermée lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT et que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 15 km/h (9 mi/h) et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

Activation et désactivation de la fonction de verrouillage automatique

Votre véhicule est équipé d'une fonction de verrouillage automatique. Deux méthodes permettent d'activer ou de désactiver cette fonction :

- Par l'entremise de votre concessionnaire autorisé.
- En exécutant la méthode de commande de verrouillage électrique des portes.

Serrures et sécurité

Nota : La fonction de verrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de déverrouillage automatique.

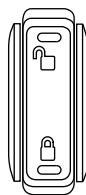
Avant de débiter la méthode d'activation ou de désactivation, assurez-vous que le système antidémarrage est désamorcé, que le contact est coupé, et que toutes les portes, le hayon et la glace de hayon sont fermés.

Méthode de verrouillage et de déverrouillage de porte à commande électrique

Il faut effectuer les étapes 1 à 5 en moins de 30 secondes, sinon il vous faudra reprendre la procédure depuis le début. Si la procédure doit être reprise depuis le début, attendez 30 secondes avant de recommencer.

Nota : Toutes les portes doivent demeurer fermées pendant toute la durée de la configuration.

1. Le contact doit être coupé avant de débiter la séquence.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.
3. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
4. Tournez le commutateur d'allumage de la position CONTACT à la position ARRÊT.
5. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes.
6. Remettez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. L'avertisseur sonore retentit brièvement.
7. Appuyez sur la commande de déverrouillage, puis appuyez sur la commande de verrouillage. L'avertisseur sonore retentira une fois si vous avez désactivé la fonction de verrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.
8. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.



Déverrouillage automatique

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le commutateur d'allumage est à la position CONTACT, toutes les portes sont fermées et le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- le véhicule est immobilisé et le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES;
- la porte du conducteur est ouverte dans les 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été tourné à la position ARRÊT ou ACCESSOIRES.

Nota : Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si le véhicule a été verrouillé électroniquement avant l'ouverture de la porte du conducteur.

Désactivation et activation du déverrouillage automatique

Votre véhicule est équipé d'une fonction de déverrouillage automatique. Deux méthodes permettent d'activer ou de désactiver cette fonction :

- Par l'entremise de votre concessionnaire autorisé.
- en effectuant la séquence de déverrouillage et de verrouillage de porte à commande électrique.

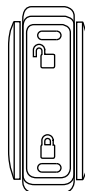
NOTA : La fonction de déverrouillage automatique peut être activée ou désactivée indépendamment de la fonction de verrouillage automatique.

Méthode d'activation ou de désactivation du déverrouillage automatique des portes au moyen de la commande de verrouillage électrique des portes

Avant de démarrer, assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT et que toutes les portes du véhicule sont fermées. Les étapes de 1 à 5 doivent être terminées dans les 30 secondes, sinon vous devrez reprendre la procédure depuis le début. Si vous devez répéter la procédure depuis le début, attendez au moins trente secondes avant de recommencer.

Serrures et sécurité

1. Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.
2. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
3. Tournez le commutateur d'allumage de la position CONTACT à la position ARRÊT.
4. Appuyez trois fois sur la commande de déverrouillage électrique des portes située sur le panneau de porte.
5. Remettez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. L'avertisseur sonore retentit brièvement une fois pour confirmer le passage en mode de programmation.
6. Pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique, appuyez sur la commande de verrouillage, puis sur la commande de déverrouillage. L'avertisseur sonore retentit une fois si vous avez désactivé la fonction de déverrouillage automatique ou deux fois (un coup bref suivi d'un long) si vous l'avez activée.
7. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. L'avertisseur sonore retentira une fois pour indiquer que la procédure est terminée.



Fonction de déverrouillage « intelligent »

La fonction de déverrouillage intelligent vous évite de rester bloqué à l'extérieur du véhicule alors que les clés se trouvent encore à l'intérieur. Quelle que soit la position du commutateur d'allumage, la porte du conducteur se déverrouille automatiquement si elle est verrouillée au moyen de la commande de verrouillage de porte du panneau de porte du conducteur alors que cette dernière est ouverte.

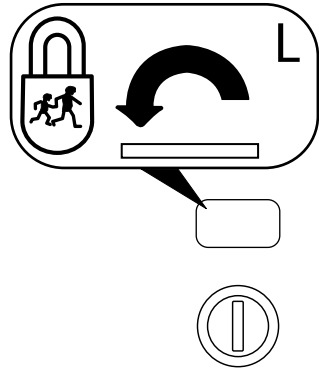
SÉCURITÉ ENFANTS

Lorsque ces verrous sont utilisés, les portes arrière ne peuvent être ouvertes de l'intérieur. Les portes arrière peuvent être ouvertes de l'extérieur lorsque les verrous sont activés, mais les portes sont déverrouillées.

Les verrous du dispositif Sécurité enfants se trouvent sur le rebord de porte latéral de chaque porte arrière et doivent être activés séparément pour chaque porte.

NOTA : Le fait d'activer le verrou sécurité enfants d'une porte n'active pas automatiquement celui de l'autre porte. Ils doivent être activés séparément.

Insérez la clé dans la serrure et tournez-la dans le sens de la flèche indiquée sur la porte afin d'engager le dispositif de sécurité enfants. Tournez la clé dans le sens opposé pour désengager le dispositif de sécurité enfants.



SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La clé à télécommande intégrée est conforme à la section 15 des règles de la FCC et à l'article RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

La portée normale de votre clé à télécommande intégrée est d'environ 10 mètres (33 pieds). Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

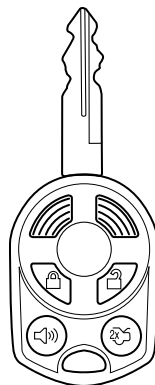
- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule; ou

Serrures et sécurité

- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

La clé à télécommande intégrée vous permet :



- de déverrouiller à distance les portes du véhicule;
- de verrouiller à distance toutes les portes du véhicule;
- d'ouvrir à distance la glace de hayon à commande électrique;
- de déclencher l'alarme de détresse;
- d'allumer l'éclairage à l'entrée;




La fonction de verrouillage ou de déverrouillage de la télécommande fonctionne dans toutes les positions du commutateur d'allumage, sauf lorsque la clé est maintenue à la position DÉMARRAGE. La fonction d'alarme de détresse est disponible lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT.

Si le système d'entrée sans clé à télécommande ne fonctionne pas, veillez à apporter **TOUTES les clés à télécommande intégrée** chez votre concessionnaire pour faciliter la correction du problème.



Déverrouillage des portes en deux étapes

1. Appuyez brièvement sur la touche  pour déverrouiller la porte du conducteur. **NOTA** : Les lampes intérieures s'allumeront si la commande du plafonnier se trouve à la position PORTE.
2. Appuyez de nouveau sur la touche  et relâchez-la dans les trois secondes pour déverrouiller les portes des passagers, le hayon et la glace du hayon.



Déverrouillage des portes en une étape


Si la fonction de déverrouillage des portes en une étape est activée, appuyez brièvement une fois sur la touche  pour déverrouiller toutes les portes, le hayon et la glace du hayon. **NOTA** : Les lampes intérieures s'allumeront (consultez la section *Éclairage à l'entrée* plus loin dans le présent chapitre) si la commande du plafonnier se trouve à la position PORTE.

Passage du déverrouillage des portes en deux étapes à une étape

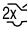
Vous pouvez alterner entre les méthodes de déverrouillage des portes en deux étapes et en une étape en maintenant simultanément les touches  et  de la télécommande d'entrée sans clé enfoncées pendant environ quatre secondes. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer que le véhicule est maintenant en mode de déverrouillage en une seule étape. Recommencez la procédure pour revenir en mode de déverrouillage en deux étapes.

Verrouillage des portes


1. Appuyez brièvement sur la touche  pour verrouiller toutes les portes. Lorsque toutes les portes du véhicule et le hayon sont correctement fermés, les feux de position s'allument.
2. Appuyez de nouveau sur la touche  et relâchez-la dans les trois secondes pour confirmer la fermeture et le verrouillage de toutes les portes et du hayon. **NOTA** : Les portes se verrouillent de nouveau et l'avertisseur sonore retentit une fois.

Si une des portes ou le hayon est mal fermé, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les feux de position et les clignotants ne clignotent pas lorsque vous appuyez sur la touche .

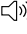
Ouverture de la glace du hayon (selon l'équipement)

Appuyez deux fois sur la touche  en moins de trois secondes pour ouvrir la glace du hayon.

Localisateur de véhicule

Appuyez deux fois sur la touche  dans les trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Il est recommandé d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Appuyez sur la touche  pour activer l'alarme. Pour désactiver la fonction, appuyez de nouveau sur la touche, tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT ou DÉMARRAGE, ou attendez que l'alarme s'arrête automatiquement après environ trois minutes.

Nota : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT.

Serrures et sécurité

Remplacement de la pile

La clé à télécommande intégrée est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

Procédez comme suit pour remplacer la pile :

1. Insérez une petite pièce de monnaie dans la fente de la clé à télécommande intégrée, à proximité de l'anneau, et tournez-la pour retirer le couvercle de la pile.

Nota : N'essayez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

2. Retirez la pile.

Nota : Consultez les règlements relatifs à la mise au rebut des piles de votre région.

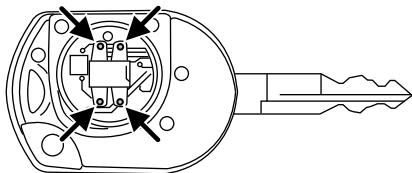
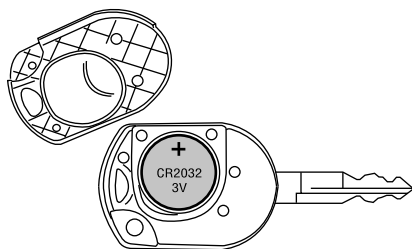
3. Installez la pile neuve. Consultez les instructions à l'intérieur de la clé à télécommande intégrée pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.

4. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la clé.

Nota : Le remplacement de la pile **n'efface pas** la programmation de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule. Après avoir changé les piles, la clé à télécommande intégrée devrait fonctionner normalement.

Remplacement des clés à télécommande intégrée perdues

Si vous désirez faire reprogrammer vos clés à télécommande intégrée après en avoir perdu une ou si vous souhaitez acheter des clés supplémentaires, vous pouvez soit effectuer la reprogrammation vous-même, soit apporter **toutes vos clés à télécommande intégrées** chez votre concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.



Reprogrammation des clés à télécommande intégrée

Pour programmer vous-même une nouvelle clé à télécommande intégrée, consultez le paragraphe *Programmation des clés de rechange* dans la section *Système antidémarrage SecuriLock^{MD}* de ce chapitre. **Nota :** Pour effectuer vous-même cette procédure, vous devez disposer d'au moins deux clés à télécommande intégrée.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur, les feux de position et les lampes dirigées vers le sol (selon l'équipement) s'allument lorsque la clé à télécommande intégrée ou le clavier d'entrée sans clé sont utilisés pour déverrouiller une porte.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes :

- si le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT;
- si la touche de verrouillage de la clé à télécommande intégrée est enfoncée; ou
- si le véhicule est verrouillé à l'aide du clavier d'entrée sans clé (selon l'équipement); ou
- après 25 secondes d'éclairage.

L'éclairage ne s'éteint pas :

- s'il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- si l'une des portes est ouverte.

Éclairage à la sortie

- Les lampes intérieures s'allument lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage.

Les lampes s'éteignent automatiquement dans un délai de 25 secondes. Pour que l'éclairage à la sortie puisse fonctionner, les commutateurs du plafonnier et de la lampe d'aire de chargement ne doivent **pas** être réglés en position hors fonction.

SYSTÈME PASSIF D'ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK^{MD}

Le système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD} est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Ce système est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une **clé à puce à télécommande intégrée programmée pour votre véhicule**. L'utilisation d'une clé à puce inadéquate peut entraîner une condition de « démarrage non autorisé ».

Serrures et sécurité

Deux clés à puce à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule. Vous pouvez acheter des clés supplémentaires chez votre concessionnaire autorisé. Vous pouvez également acheter, au besoin, des clés conventionnelles SecuriLock^{MD} standard sans fonction de télécommande chez votre concessionnaire autorisé. Votre concessionnaire autorisé peut programmer vos nouvelles clés à télécommande intégrée ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez la section *Programmation de clés supplémentaires* pour savoir comment programmer les clés à puce.

Nota : Le système passif d'antidémarrage SecuriLock^{MD} n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte non distribués par Mazda. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Nota : Certains articles tels que les gros objets métalliques, les dispositifs électroniques accrochés au porte-clés et utilisés pour l'achat de carburant ou autres objets similaires, ou une autre clé accrochée au même porte-clés que celui où se trouve la clé à puce, peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce à télécommande intégrée lors du démarrage du moteur. Bien que ces objets et dispositifs ne puissent pas endommager la clé à puce à télécommande intégrée, ils peuvent causer des problèmes temporaires s'ils en sont trop près lors du démarrage. Si cela se produit, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloignés tous les objets accrochés au porte-clés de la clé à puce à télécommande intégrée.

Nota : Ne laissez pas vos clés à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

Témoin du système antidémarrage

Le témoin du système antidémarrage se trouve sur le tableau de bord.

- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ARRÊT, le témoin clignote une fois à toutes les deux secondes pour indiquer que le système SecuriLock^{MD} fonctionne comme dispositif antivol.
- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT, le témoin s'allume pendant trois secondes pour indiquer que le système fonctionne normalement.



En cas d'anomalie du système SecuriLock^{MD}, le témoin clignote rapidement ou reste allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT. Si cela se produit, coupez et remettez le contact pour vous assurer qu'il n'y a pas d'interférences électroniques avec la clé à puce. Si le véhicule ne démarre pas, essayez de mettre le contact avec la deuxième clé à puce. Si cela fonctionne, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour le remplacement de la clé. Si le témoin clignote rapidement ou reste allumé, le véhicule ne démarrera pas. Communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage du véhicule est immédiatement mis en veille lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ARRÊT.

Le témoin du système antidémarrage clignote à intervalle de deux secondes indiquant que le système antidémarrage du véhicule est amorcé.



Neutralisation automatique

Le système est immédiatement désactivé lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT.

Le témoin antivol s'allume pendant trois secondes puis s'éteint. Si le témoin demeure longtemps allumé ou clignote rapidement, voyez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

Remplacement de clés à télécommande intégrée et de clés à puce

Nota : Deux clés à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule. Ces clés à télécommande intégrée fonctionnent à la fois comme des clés de contact programmées actionnant toutes les serrures et permettant de mettre le contact, et comme des télécommandes d'entrée sans clé. Il est possible de programmer un maximum de huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock^{MD} et que vous n'avez aucune clé codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Le remplacement de clés à puce peut s'avérer très coûteux. Il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour y acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

Programmation de clés supplémentaires

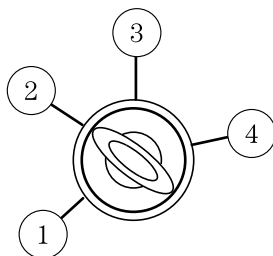
Vous pouvez programmer vous-même vos clés à télécommande intégrée ou vos clés à puce conventionnelle SecuriLock^{MD} pour votre véhicule. Cette procédure permet de programmer à la fois le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la clé à télécommande intégrée de votre véhicule. **Nota :** Il est possible de programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

Conseils :

- N'utilisez que des clés à télécommande intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock^{MD}.
- Vous devez avoir à portée de la main les deux clés à puce déjà programmées (dont vous vous servez déjà) et la ou les nouvelles clés non programmées.
- Si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées, vous devez confier votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer de nouvelles clés.

Veillez lire attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première **clé à puce** déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez le commutateur d'allumage de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position CONTACT (3) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser un délai de 10 secondes.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1) et retirez la première **clé à puce** programmée du commutateur d'allumage.
4. Entre les 3 et 10 premières secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1), insérez la seconde **clé à puce** programmée dans le commutateur d'allumage.
5. Tournez le commutateur d'allumage de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position CONTACT (3) pendant au moins trois secondes, mais sans dépasser un délai de 10 secondes.
6. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1) et retirez la seconde **clé à puce** déjà programmée du commutateur d'allumage.
7. Entre les 3 et 20 premières secondes après avoir tourné le commutateur d'allumage à la position ARRÊT (1) et après avoir retiré la **clé à puce** déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée (nouvelle clé ou clé voiturier/de sûreté) dans le commutateur d'allumage.
8. Tournez le commutateur d'allumage de la position ARRÊT (1) à la position CONTACT (3). Laissez le commutateur d'allumage à la position CONTACT (3) pendant au moins six secondes.
9. Retirez la **clé à puce** nouvellement programmée du commutateur d'allumage.



Serrures et sécurité

Si la programmation a réussi, il sera possible, au moyen de la clé, de démarrer le moteur et d'actionner le système d'entrée sans clé à télécommande (si la nouvelle clé est une clé à télécommande intégrée). Le témoin du système antidémarrage s'allume durant trois secondes, puis s'éteint pour confirmer la réussite de la programmation.

Si la programmation a échoué, la clé ne permettra pas de démarrer le moteur ou d'actionner les fonctions d'entrée sans clé à télécommande. Le témoin du système antidémarrage peut clignoter une fois. Attendez 20 secondes avant de recommencer les étapes 1 à 8. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour qu'il programme les nouvelles clés.

Si vous désirez programmer des clés supplémentaires, attendez 20 secondes, puis répétez cette procédure à partir de l'étape 1.

Sièges et systèmes de retenue

SIÈGES AVANT



AVERTISSEMENT : L'inclinaison vers l'arrière du dossier du siège peut faire en sorte que l'occupant glisse sous la ceinture de sécurité du siège lors d'une collision, ce qui peut entraîner des blessures graves.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.



AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.



AVERTISSEMENT : Assurez-vous que les composants réglables d'un siège sont bien verrouillés : les sièges et les dossiers réglables qui ne sont pas bien verrouillés sont dangereux. En cas d'arrêt soudain ou de collision, le siège ou le dossier peut se déplacer et provoquer des blessures. Assurez-vous que les composants réglables du siège sont bien verrouillés en essayant de déplacer le siège vers l'avant et vers l'arrière et en verrouillant le dossier.

Appuie-tête réglables

Votre véhicule est doté d'appuie-tête à réglage vertical aux places latérales de la rangée avant.

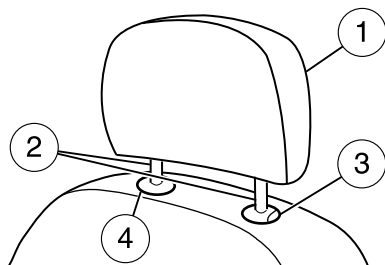


AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

Sièges et systèmes de retenue

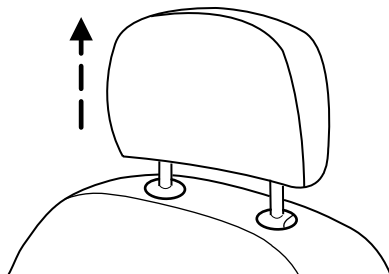
Les appuie-têtes réglables sont constitués des éléments suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (1)
- Deux tiges en acier (2)
- Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage (3)
- Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage (4)

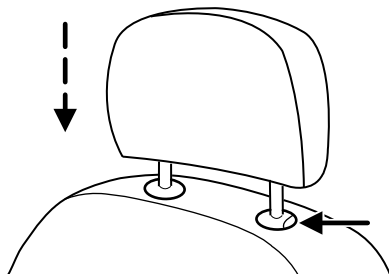


Réglez l'appuie-tête comme suit :

1. Réglez le dossier à une position de conduite à la verticale.
2. Levez l'appuie-tête en tirant l'appuie-tête vers le haut.



3. Abaissez l'appuie-tête en maintenant le bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage et en poussant sur l'appuie-tête.



Réglez correctement l'appuie-tête pour que le haut de l'appuie-tête soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

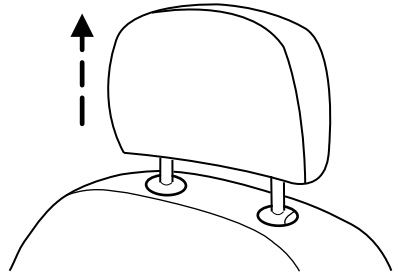
Sièges et systèmes de retenue



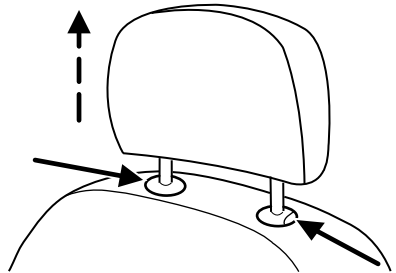
AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

Retirez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.

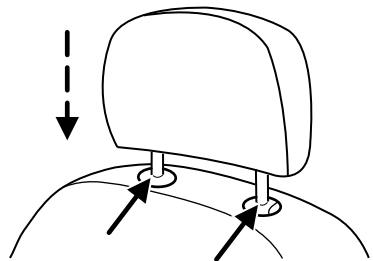


2. Maintenez enfoncés simultanément le bouton de réglage et de déblocage et le bouton de déverrouillage et de retrait, puis tirez l'appuie-tête vers le haut.



Réinstallez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Insérez les deux tiges dans les colliers des manchons de guidage.
2. Poussez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille.



Sièges et systèmes de retenue

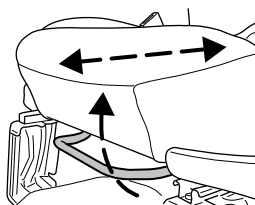
Régalez correctement l'appuie-tête pour que le haut de l'appuie-tête soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.



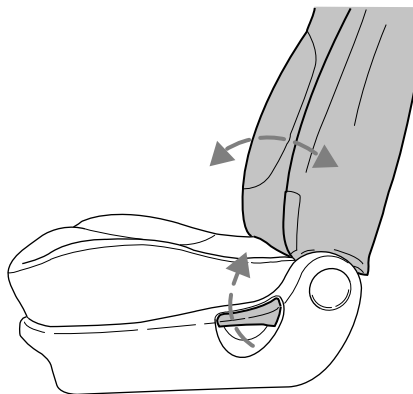
AVERTISSEMENT : Installez correctement les appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

Réglage du siège avant à réglage manuel (selon l'équipement)

Levez la manette pour avancer ou pour reculer le siège.



Tirez le levier vers le haut pour positionner le dossier.



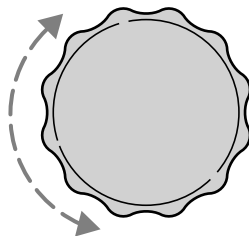
Sièges et systèmes de retenue

Utilisation du support lombaire à réglage manuel (selon l'équipement)

La commande du support lombaire se trouve sur le côté intérieur du dossier du conducteur.

Tournez la commande du support lombaire dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la fermeté.

Tournez la commande du support lombaire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour réduire la fermeté.



Réglage du siège avant à réglage électrique (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule. Vous pourriez bouger et perdre le contrôle du véhicule. Un accident grave pourrait alors se produire. Des blessures graves pourraient survenir en cas de freinage brusque ou de collision. Réglez le siège uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou d'arrêt brusque, évitez d'empiler des bagages ou d'autres objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.

AVERTISSEMENT : Conduisez et roulez toujours en plaçant le dossier à la verticale, la ceinture sous-abdominale bien serrée sur le bas des hanches et le baudrier bien serré contre la poitrine.

AVERTISSEMENT : Il est dangereux de conduire le véhicule avec le dossier de votre siège en position inclinée car vous n'êtes plus parfaitement protégé par les ceintures de sécurité. Lors d'un coup de frein brutal ou d'une collision, vous pourriez glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir de graves blessures internes ou, dans le cas d'une collision arrière, vous risqueriez d'être éjecté du véhicule. Pour vous assurer d'une protection maximale, restez assis bien droit et au fond du siège.

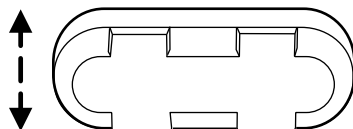
Sièges et systèmes de retenue

⚠ AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la décision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures ou de mort en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.

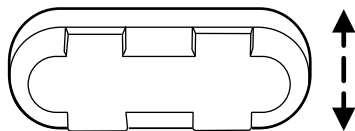
⚠ AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures graves : ne suspendez pas d'objets sur le dossier et ne rangez pas d'objets dans le vide-poches (selon l'équipement) lorsqu'un enfant occupe le siège du passager avant. Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement). Vérifiez le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER pour vous assurer que l'état du sac gonflable est approprié. Consultez la rubrique **Capteur de poids du passager avant de la section Systèmes de retenue supplémentaire (SRS)** pour obtenir de plus amples détails. **Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.**

La commande est située sur le côté extérieur du coussin de siège.

Déplacez la partie avant de la commande vers le haut ou le bas pour élever ou abaisser la partie avant du coussin de siège.

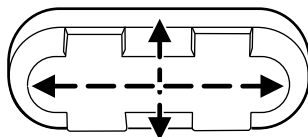


Déplacez la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas pour élever ou abaisser la partie arrière du coussin de siège.



Sièges et systèmes de retenue

Déplacez la commande dans la direction indiquée pour déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.



Sièges chauffants (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT : Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ou d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Nota : Respectez les consignes suivantes :

- Ne placez aucun objet lourd sur le siège.
- Ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

Pour utiliser les sièges chauffants :

- Appuyez sur la commande située sur le tableau de bord pour mettre en fonction le chauffage des sièges.
- Appuyez de nouveau sur cette touche pour annuler la programmation automatique.



Les sièges chauffants fonctionnent lorsque le commutateur d'allumage est à la position CONTACT et que le moteur tourne.

Sièges et systèmes de retenue

SIÈGES ARRIÈRE

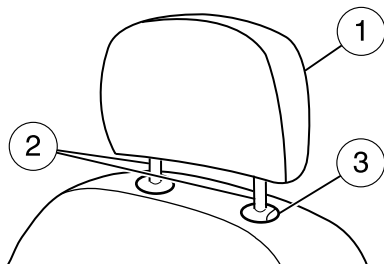
Appuie-tête réglables de deuxième rangée

La deuxième rangée de sièges de votre véhicule est dotée d'appuie-tête à réglage vertical aux places latérales et au centre.

⚠ AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne devraient pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.

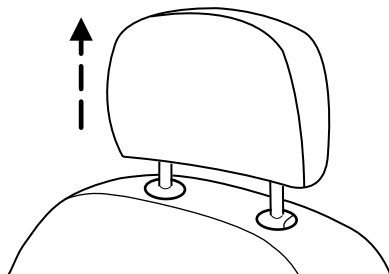
Les appuie-tête réglables sont constitués des composants suivants :

- Une mousse et une structure à absorption d'énergie (1)
- Deux tiges en acier (2)
- Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage (3)



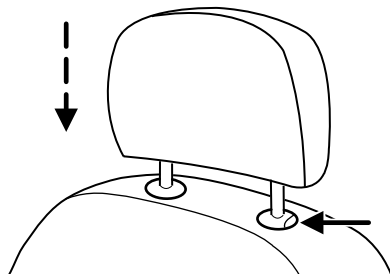
Réglez l'appuie-tête comme suit :

1. Réglez le dossier à une position de conduite à la verticale.
2. Levez l'appuie-tête en tirant l'appuie-tête vers le haut.



Sièges et systèmes de retenue

3. Abaissez l'appuie-tête en maintenant le bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage et en poussant sur l'appuie-tête.

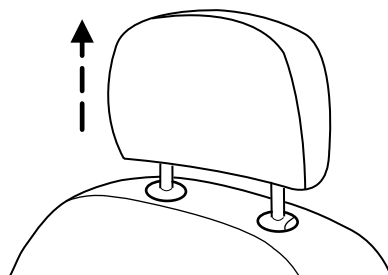


Réglez correctement l'appuie-tête pour que le haut de l'appuie-tête soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

AVERTISSEMENT : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.

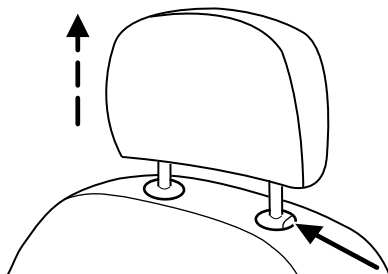
Retirez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Tirez sur l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée.



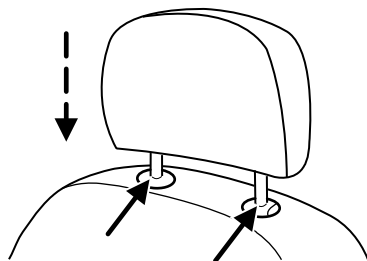
Sièges et systèmes de retenue

2. Maintenez le bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage enfoncé, puis tirez l'appuie-tête vers le haut.



Réinstallez l'appuie-tête réglable comme suit :

1. Insérez les deux tiges dans les colliers des manchons de guidage.
2. Poussez l'appuie-tête jusqu'à ce qu'il se verrouille.



Régalez correctement l'appuie-tête pour que le haut de l'appuie-tête soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.



AVERTISSEMENT : Installez correctement les appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

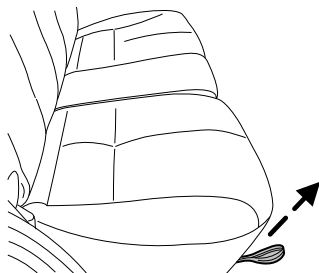
Rabattement des sièges de deuxième rangée

1. Déposez l'appuie-tête de deuxième rangée. Consultez la section *Appuie-tête réglables de deuxième rangée* du présent chapitre.

Nota : Rangez l'appuie-tête sous le siège avant, vers l'arrière.

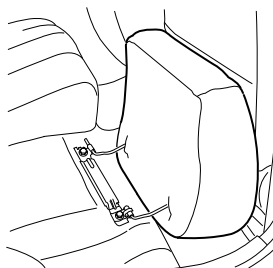
Sièges et systèmes de retenue

2. Tirez la sangle de déverrouillage du siège.

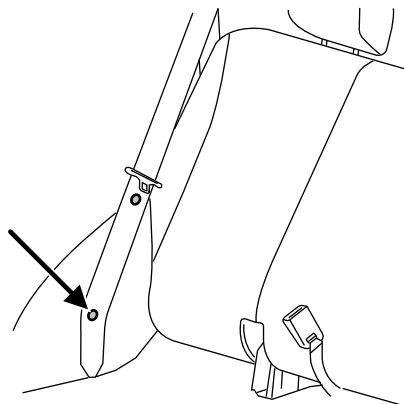


NOTA : Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur le plancher avant de rabattre le siège.

3. Rabattez le siège vers l'avant.

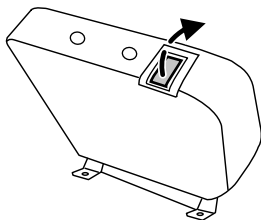


Fixez le bouton-pression de la ceinture de sécurité à celui de la garniture du panneau de custode. Ainsi, la ceinture de sécurité n'est pas pincée, car elle demeure hors de la trajectoire de rabattement du dossier.



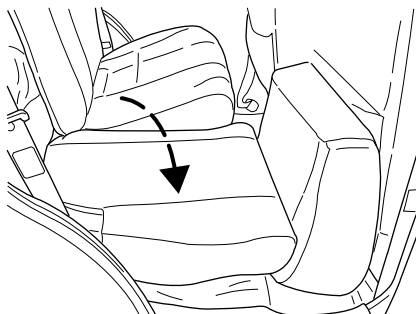
Sièges et systèmes de retenue

4. Pour libérer le dossier du siège, tirez le levier de déblocage du dossier (sur la partie supérieure du siège) vers le siège avant. La méthode est identique pour les dossiers 60 % et 40 %.



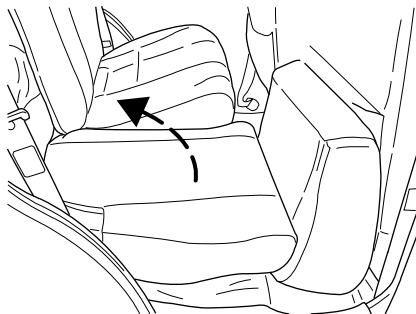
NOTA : Lorsque le levier de déblocage du dossier du siège est tiré, abaissez le dossier lentement jusqu'à la position rabattue.

5. Rabattez le dossier de siège en position de chargement.



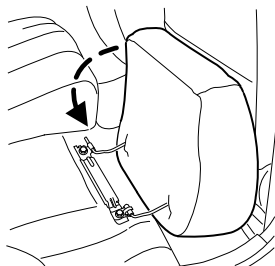
Redressement des sièges de deuxième rangée à la position verticale

1. Tirez le dossier de siège vers le haut pour le remettre en position verticale en vous assurant que les dispositifs de verrouillage du dossier sont en place et que l'indicateur rouge de déverrouillage du siège sur la poignée de déverrouillage n'est pas visible.



Sièges et systèmes de retenue

2. Rabattez le coussin de siège à sa position normale en vous assurant qu'il est bien verrouillé en place et que les boucles de ceinture de sécurité sont visibles.



AVERTISSEMENT : Assurez-vous que les couvercles de boucle des ceintures de sécurité passent par les supports élastiques sur les dossiers. Les boucles de ceinture de sécurité peuvent être endommagées si elles se coincent sous le dossier au moment où celui-ci est rabattu.

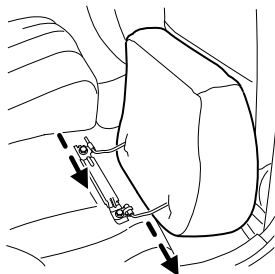
AVERTISSEMENT : Avant de remettre le dossier de siège en position normale, vérifiez que rien n'est coincé sous le dossier. Une fois le siège remis en position d'origine, réinstallez les appuie-tête et tirez sur le dossier pour vous assurer qu'il est complètement verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

3. Dégrafez la sangle de la ceinture de sécurité du panneau de custode.
4. Retirez l'appuie-tête de deuxième rangée du dessous du siège avant et remettez-le en place. Consultez la section *Appuie-tête réglables de deuxième rangée* du présent chapitre.

Sièges et systèmes de retenue

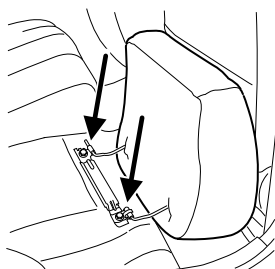
Pour déposer le coussin de siège de deuxième rangée

1. Soulevez la languette jaune pour déverrouiller les charnières.
2. Tirez le coussin de siège vers l'extérieur du véhicule.



Pour installer le coussin de siège de deuxième rangée

1. Poussez le coussin de siège vers l'intérieur du véhicule.
2. Assurez-vous que les charnières sont bien bloquées.



SYSTÈMES DE RETENUE

Personal Safety System^{MC}

Le système de sécurité personnalisé Personal Safety System assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales. Le système de sécurité personnalisé de votre véhicule comporte les éléments suivants :

- Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant
- Ceintures de sécurité avant avec prétendeurs (première rangée seulement), limiteur de charge (première rangée seulement) et capteurs de bouclage des ceintures de sécurité (première rangée seulement)

Sièges et systèmes de retenue

- Capteur de poids du passager avant
- Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager
- Capteur avant de gravité d'impact
- Module de commande des systèmes de retenue avec capteurs d'impact et de décélération
- Témoin du dispositif de retenue des occupants et carillon avertisseur
- Câblage électrique des sacs gonflables, des détecteurs d'impact, des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, du capteur de position du siège du conducteur, du capteur de poids du passager avant et des témoins

Fonctionnement du Personal Safety System^{MC}

Le système de sécurité personnalisé peut adapter le déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des passagers. Un ensemble de capteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des systèmes de retenue pourrait activer les prétendeurs de ceinture de sécurité, ou une ou les deux étapes des sacs gonflables à deux étapes en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

Le fait que les prétendeurs ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le système Personal Safety System a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas la mise en fonction de ces dispositifs de sécurité. Les sacs gonflables et les prétendeurs avant sont conçus pour entrer en fonction en cas de collisions frontales ou quasi frontales, mais pas en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération suffisante de la course longitudinale du véhicule.

Sacs gonflables à deux étapes pour le conducteur et le passager avant

La quantité d'énergie transmise aux sacs gonflables adaptatifs est fonction de la gravité de la collision, de la position du siège du conducteur ou encore d'autres facteurs déterminants. Un niveau d'énergie plus faible est utilisé pour les impacts plus communs d'intensité modérée. Une quantité d'énergie plus élevée est utilisée dans les cas d'impacts plus violents, à moins que le siège du conducteur ne soit près du tableau de bord en présence d'un conducteur de petite taille. Consultez la section *Systèmes de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre.

Sièges et systèmes de retenue

Capteur de gravité d'impact avant

Le capteur de gravité d'impact avant améliore l'évaluation de la gravité d'une collision. Placé complètement à l'avant du véhicule, il fournit dès le début de l'impact des renseignements essentiels relatifs à la gravité de la collision. Il permet au système de sécurité personnalisé de reconnaître différents degrés de collision et de modifier la stratégie de déploiement des sacs gonflables à deux étapes et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Capteur de position du siège du conducteur

Le capteur de position du siège conducteur permet au système Personal Safety System de régler le niveau de déploiement du sac gonflable à deux étapes du conducteur en fonction de la position du siège. Le système protège les conducteurs de petite taille assis près du sac gonflable en réduisant le niveau de déploiement du sac gonflable.

Capteur de poids du passager avant

La puissance de déploiement des sacs gonflables doit être considérable pour protéger les occupants mais cette puissance peut se révéler mortelle pour les occupants qui se trouvent très près lors du déploiement. Certains passagers, comme des bébés dans des sièges d'enfant orientés vers l'arrière, sont exposés à ce risque, car ils se trouvent initialement très près du sac gonflable. Pour d'autres passagers, cette situation se produit lorsque le passager n'est pas correctement retenu par la ceinture de sécurité ou par un siège d'enfant et qu'il se déplace vers l'avant au moment du freinage qui précède une collision. S'assurer que tous les occupants sont correctement retenus demeure la meilleure façon de réduire les risques de blessures. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant.



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.

Sièges et systèmes de retenue

Le capteur de poids du passager avant peut neutraliser automatiquement le sac gonflable du passager avant. Ce dispositif est conçu pour protéger les occupants de petite taille (comme les enfants) contre les risques de déploiement du sac gonflable lorsqu'ils sont mal assis ou mal attachés sur le siège du passager avant, à l'encontre des recommandations au sujet du positionnement des enfants ou de l'utilisation des sièges d'enfant. Même avec cette technologie, les parents devraient **TOUJOURS** attacher les enfants adéquatement sur le siège arrière. Le capteur de poids du passager peut annuler automatiquement le fonctionnement du sac gonflable avant et du sac gonflable latéral du passager (selon l'équipement) lorsque le siège du passager est inoccupé.

Si le siège du passager avant est occupé et si le sac gonflable du passager avant est neutralisé, le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* dans la section Sacs gonflables du présent chapitre.

Capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant

Les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant déterminent si le conducteur et le passager de la place latérale avant ont bouclé leur ceinture de sécurité. Le système de sécurité personnalisé peut ainsi adapter le déploiement des sacs gonflables et des prétendeurs de ceinture de sécurité en fonction du bouclage de la ceinture de sécurité. Consultez la section *Systèmes de retenue* du présent chapitre.

Prétendeurs de ceinture de sécurité des sièges avant

Les prétendeurs de ceinture de sécurité des places latérales avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant en cas de collision frontale, de collision latérale ou de capotage lorsque le véhicule est muni de rideaux gonflables latéraux. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les prétendeurs peuvent s'activer seuls ou conjointement avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

Ceintures de sécurité à limiteur de charge

Les ceintures de sécurité à limiteur de charge des places latérales avant et arrière permettent à la sangle d'être tirée de l'enrouleur progressivement et de manière contrôlée pour réagir au déplacement vers l'avant de l'occupant. Ceci aide à réduire les risques de blessures à la poitrine de l'occupant en limitant la force qui y est exercée. Consultez la section *Limiteurs de charge* du présent chapitre.

Sièges et systèmes de retenue

Évaluation du fonctionnement du système de sécurité personnalisé

Un témoin au tableau de bord ou un carillon avertisseur servent à indiquer l'état du système de sécurité personnalisé. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord*. Le système Personal Safety System n'exige aucun entretien périodique.

Le module de commande des dispositifs de retenue surveille ses circuits internes et les circuits des sacs gonflables, des détecteurs d'impact, des prétendeurs de ceinture de sécurité, des capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, du capteur de position du siège du conducteur et du capteur de poids du passager avant. De plus, le module de commande des dispositifs de retenue contrôle aussi le témoin d'avertissement des systèmes de retenue et de protection du tableau de bord. Une éventuelle anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des signaux suivants :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si une de ces situations survient, même par intermittence, faites vérifier immédiatement le système Personal Safety System par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Précautions concernant les systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Conduisez et roulez toujours en plaçant le dossier à la verticale, la ceinture sous-abdominale bien serrée sur le bas des hanches et le baudrier bien serré contre la poitrine.



AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.



AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.



AVERTISSEMENT : Ne portez pas des ceintures de sécurité tordues : les ceintures de sécurité tordues sont dangereuses. Lors d'une collision, la ceinture ne pourra absorber l'impact en raison de la largeur réduite de la sangle. Ceci augmente le choc exercé sur les os sous la ceinture, ce qui pourrait causer des blessures graves ou la mort.



AVERTISSEMENT : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants seront fort probablement gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers occupent une place assise et qu'ils bouclent correctement leur ceinture.



AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures graves, voire mortelles, sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.



AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule possède sa propre ceinture de sécurité constituée d'une boucle et d'une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

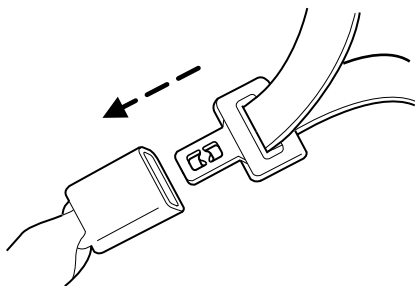
Sièges et systèmes de retenue

! **AVERTISSEMENT :** Installer un enfant de moins de 12 ans à l'avant est dangereux. L'enfant pourrait être heurté par un sac gonflable qui se déploie et subir des blessures graves, voire mortelles. Un enfant endormi tend à reposer contre la porte et sera frappé par le sac gonflable latéral (selon l'équipement) en cas de collision de gravité moyenne. Dans la mesure du possible, il faut toujours attacher les enfants de moins de 12 ans sur le siège arrière au moyen d'un dispositif de retenue correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant. N'utilisez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant d'un véhicule équipé de sacs gonflables.

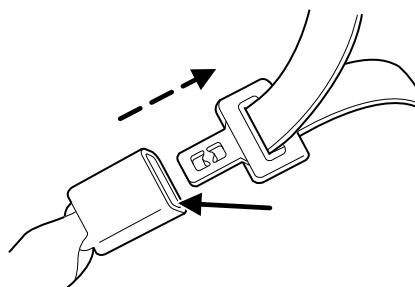
! **AVERTISSEMENT :** Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

Ceintures trois points

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.



Sièges et systèmes de retenue

Système de retenue pour femmes enceintes



AVERTISSEMENT : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration ci-dessous.

Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.



Limiteurs de charge

- Les ceintures de sécurité des places latérales avant et arrière de votre véhicule sont pourvues de limiteurs de charge conçus pour réduire davantage les risques de blessures en cas de collision frontale.
- Ce système de ceintures de sécurité à absorption d'énergie est doté d'un enrouleur conçu pour détendre la sangle progressivement et de manière contrôlée afin d'amortir le choc sur la poitrine de l'occupant en cas d'accident.

Toutes les ceintures de sécurité du véhicule sont des ceintures trois points. Les ceintures de sécurité des passagers possèdent deux modes de blocage décrits ci-dessous :

Modes de verrouillage de ceinture de sécurité

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de verrouillage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière sont munies des deux types de mode de verrouillage, tel qu'il est décrit ci-dessous :

Mode de blocage par inertie

Sièges et systèmes de retenue

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, si le conducteur freine brusquement ou emprunte un virage serré, ou si le véhicule subit une collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour contribuer à réduire le mouvement vers l'avant des occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

Mode de blocage automatique

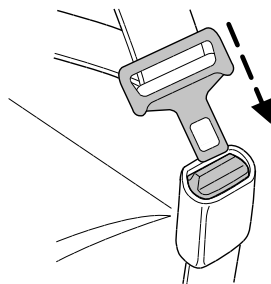
Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

Ce mode doit être utilisé **en tout temps** lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez les sections *Dispositifs de retenue pour enfant* ou *Sièges d'enfant* plus loin dans ce chapitre.

Mode d'emploi du mode de blocage automatique

- Bouclez la ceinture trois points.



Sièges et systèmes de retenue

- Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.



- Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que la ceinture de sécurité est désormais en mode de blocage automatique.

Pour sortir du mode de blocage automatique

Déboutchez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).



AVERTISSEMENT : Après toute collision, le système de ceintures de sécurité de chaque place assise des passagers doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges d'enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.

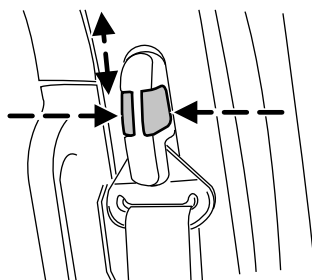


AVERTISSEMENT : L'ENSEMBLE CEINTURE DE SÉCURITÉ ET ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves augmenteront en cas de collision.

Sièges et systèmes de retenue

Réglage de hauteur de la ceinture de sécurité

Les places latérales avant de votre véhicule sont équipées de ceintures de sécurité réglables en hauteur. Réglez la hauteur du boudin de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.



Pour régler la hauteur du boudin, maintenez les boutons sur le côté du régleur enfoncés et faites glisser ce dernier vers le haut ou vers le bas. Relâchez les boutons et tirez sur le régleur pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.



AVERTISSEMENT : Placez le régleur de hauteur pour que le boudin se trouve au milieu de l'épaule. Si la ceinture de sécurité est mal réglée, son efficacité peut être réduite et les risques de blessures sont accrus en cas de collision.

Prétendeur de ceinture de sécurité

Les places du conducteur et du passager avant droit sont dotées de prétendeurs de ceintures de sécurité.

Le prétendeur de ceinture de sécurité élimine le jeu de l'ensemble de ceinture de sécurité au début d'une collision. Il utilise les mêmes détecteurs d'impact que les sacs gonflables avant et les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement). Lorsque le prétendeur de ceinture de sécurité est déclenché, la ceinture trois points se resserre sur l'occupant.

Lorsque les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) et les sacs gonflables avant sont activés, les prétendeurs de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant droit s'activent si la ceinture de sécurité appropriée est correctement bouclée.



AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant droit (y compris les enrouleurs, les boucles et les régleurs de hauteur) doivent être remplacées en cas de collision ayant entraîné le déploiement des sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges ou des rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) et des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Le fait de ne pas remplacer les dispositifs de retenue des sièges avant dans les cas énumérés ci-dessus pourrait entraîner de blessures graves en cas de collision. Les prétendeurs de ceinture de sécurité ne fonctionnent qu'une seule fois. Après leur activation, ils deviennent hors d'usage et doivent être remplacés immédiatement, même s'il n'y avait aucun passager à l'avant au moment de la collision.



AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas le véhicule si le carillon avertisseur du système de sac gonflable ou de prétendeur de ceinture de sécurité des sièges avant retentit : la conduite du véhicule lorsque le carillon avertisseur retentit est dangereuse. Lors d'une collision, les sacs gonflables et les prétendeurs de ceinture de sécurité des sièges avant ne se déploieront pas, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou mortelles. Communiquez avec un concessionnaire Mazda autorisé pour faire vérifier le véhicule aussitôt que possible.



AVERTISSEMENT : La modification des composants ou du câblage du système de prétendeurs, y compris l'utilisation d'appareils électroniques de vérification, peut être dangereuse. Vous pourriez activer accidentellement le système ou le rendre inopérant, ce qui l'empêcherait d'entrer en fonction en cas d'accident. Les passagers avant pourraient être gravement blessés. Ne modifiez jamais les composants ni le câblage du système de prétendeurs et n'y branchez pas d'appareil électronique de vérification.



AVERTISSEMENT : L'élimination non appropriée d'un système de prétendeurs ou un véhicule muni de prétendeurs non désactivés peuvent être dangereux. Le non-respect de toutes les mesures de sécurité peut entraîner des blessures. Consultez un concessionnaire Mazda autorisé pour savoir comment mettre au rebut un système de prétendeurs ou comment envoyer à la ferraille un véhicule muni de prétendeurs à l'avant, en toute sécurité.

Consultez la section *Entretien des ceintures de sécurité* du présent chapitre.

Sièges et systèmes de retenue

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité est trop courte une fois entièrement déployée, une rallonge de 23 cm (9 po) ou 31 cm (12 po) peut être ajoutée (numéros de pièce ZZC2-57-63X et ZZC0-57-63X respectivement). Vous pouvez obtenir des rallonges chez votre concessionnaire autorisé.

N'utilisez que les rallonges fabriquées par le même fournisseur de la ceinture de sécurité. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez une rallonge que si la ceinture est trop courte lorsqu'elle est entièrement déployée.

Les rallonges inutilisées doivent être rangées dans un endroit qui n'incite pas leur utilisation accidentelle.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Témoin et carillon de ceinture de sécurité

Le témoin de ceinture de sécurité s'allume au tableau de bord et un carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant une minute et le carillon retentit pendant six secondes.
La ceinture du conducteur est bouclée lorsque le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Belt-Minder^{MD}

Le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité. Ce dispositif rappelle au conducteur et au passager avant que leur ceinture soit débouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Sièges et systèmes de retenue

Le dispositif Belt-Minder^{MD} utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège du passager avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder^{MD} lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Le dispositif de rappel Belt-Minder^{MD} vérifie si la ceinture de sécurité du conducteur et celle du passager avant sont bouclées et émet un avertissement au besoin. Les avertissements sont les mêmes pour le conducteur et le passager avant. Si les avertissements du dispositif Belt-Minder^{MD} ont cessé (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher la fonction de rappel Belt-Minder^{MD}.

Si...	Alors...
Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins d'une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ^{MD} ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 5 km/h (3 mi/h) et qu'une à deux minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ^{MD} se déclenche – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant 6 secondes aux 30 secondes, durant environ 5 minutes ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule roule à une vitesse d'au moins 5 km/h (3 mi/h) et que plus d'une à deux minutes se sont écoulées depuis l'établissement du contact...	Le dispositif de rappel Belt-Minder ^{MD} se déclenche – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant 6 secondes aux 30 secondes, durant environ 5 minutes ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

Sièges et systèmes de retenue

Les raisons les plus souvent données pour ne pas porter la ceinture de sécurité sont les suivantes (statistiques américaines) :

Raisons...	Songez que...
« Les accidents sont rares. »	Quelque 36 700 accidents se produisent chaque jour. Le risque d'être impliqué dans un événement « rare » augmente proportionnellement à la distance parcourue, même pour les bons conducteurs. <i>Un conducteur sur quatre sera grièvement blessé lors d'un accident au cours de sa vie.</i>
« Je ne vais pas loin. »	Trois accidents mortels sur quatre ont lieu dans un rayon de 40 kilomètres (25 milles) du domicile.
« Les ceintures sont inconfortables. »	Les ceintures de sécurité sont conçues pour améliorer le confort. Si vous n'êtes pas confortable, tentez de changer la position du point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité et de redresser le dossier du siège au maximum.
« Je n'avais pas le temps. »	Justement l'une des principales causes d'accident. Le carillon avertisseur de bouclage des ceintures de sécurité nous avertit que nous n'avons pas pris le temps de boucler notre ceinture.
« Les ceintures de sécurité sont inefficaces. »	Les ceintures de sécurité , lorsqu'elles sont correctement utilisées, réduisent le risque de mortalité des passagers avant de 45 % pour les voitures et de 60 % pour les camionnettes.
« Il y a peu de circulation. »	Un accident mortel sur deux est le résultat d'une perte de la maîtrise du véhicule , souvent lorsque la voie est complètement libre.
« La ceinture froisse mes vêtements. »	Cela est probable, mais un accident peut causer des dommages plus graves que des vêtements froissés, surtout si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité.

Sièges et systèmes de retenue

Raisons...	Songez que...
« Mes passagers ne portent pas leur ceinture de sécurité. »	Donnez l'exemple : les adolescents risquent quatre fois plus de perdre la vie lorsque DEUX occupants ou PLUS prennent place dans le véhicule. Les enfants et les jeunes frères et sœurs imitent les comportements qu'ils voient.
« J'ai un sac gonflable. »	Les sacs gonflables sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés avec une ceinture de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas conçus pour se déployer lors d'un impact arrière ou latéral, ni en cas de capotage du véhicule.
« Je préfère être éjecté du véhicule. »	Ce n'est pas une bonne idée. Les personnes qui sont éjectées risquent 40 fois plus de MOURIR. Les ceintures de sécurité aident à prévenir l'éjection hors du véhicule. ON NE CHOISIT PAS SON ACCIDENT.



AVERTISSEMENT : Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée et n'insérez pas une languette dans la boucle pour empêcher le carillon du dispositif Belt-Minder^{MD} de retentir. Vous pourriez ainsi entraver le fonctionnement des sacs gonflables du véhicule, entraînant des blessures graves, l'éjection du véhicule ou la mort.

Activation et désactivation du dispositif Belt-Minder^{MD}

Les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager sont désactivées ou activées indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant d'activer ou de désactiver le dispositif de rappel Belt-Minder^{MD}.

Vous pouvez désactiver ou activer les fonctions de rappel Belt-Minder^{MD} du conducteur et du passager avant en procédant comme suit :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
- le levier sélecteur est en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique);

Sièges et systèmes de retenue

- le levier de vitesse est en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle);
- le contact est coupé;
- les ceintures du conducteur et du passager avant sont déboutées.

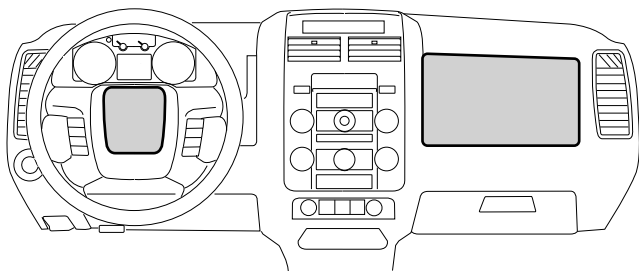


AVERTISSEMENT : Bien qu'il soit possible de désactiver le dispositif Belt-Minder^{MD}, ce dispositif est conçu pour vous inciter à porter votre ceinture de sécurité et qu'il peut ainsi augmenter vos chances de survie en cas d'accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif Belt-Minder^{MD} activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder^{MD} lorsque vous conduisez votre véhicule.

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT. NE DÉMARREZ PAS LE MOTEUR.
 2. Attendez que le témoin des ceintures de sécurité s'éteigne (environ une minute).
- L'étape 3 doit être effectuée dans les 30 secondes suivant l'extinction du témoin de ceinture de sécurité.
 - 3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture déboutée.
 - Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant trois secondes.
 - 4. Dans les sept secondes environ après l'extinction du témoin de ceinture de sécurité, bouclez puis débouclez la ceinture de sécurité.
 - Le dispositif Belt-Minder^{MD} est désactivé pour cette place, s'il était activé. À titre de confirmation, le témoin de ceinture de sécurité clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes.
 - Le dispositif Belt-Minder^{MD} est désactivé pour cette place, s'il était activé. À titre de confirmation, le témoin de ceinture de sécurité clignote quatre fois par seconde pendant trois secondes, puis le témoin reste éteint pendant trois secondes et clignote de nouveau quatre fois par seconde pendant trois secondes.
 - Lorsque ces opérations de confirmation ont été effectuées, la désactivation ou l'activation du dispositif est terminée.

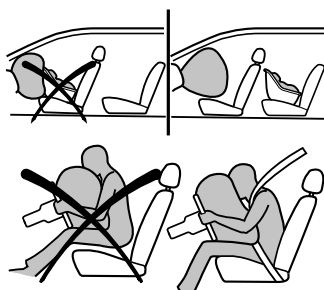
Sièges et systèmes de retenue

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)



Renseignements importants au sujet du système de retenue supplémentaire

Le système de retenue supplémentaire est conçu pour être utilisé avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant droit contre certaines blessures à la partie supérieure du corps.



AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement ni en douceur et le risque de subir des blessures par un sac qui se gonfle augmente à proximité du couvercle du module de sac gonflable.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus.



AVERTISSEMENT : La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le module de sac gonflable.



AVERTISSEMENT : Ne tenez le volant de direction que par son cercle lorsque vous conduisez. Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable ou à travers le volant, car en cas de déploiement, vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures.

Procédez comme suit pour établir une distance convenable entre vous et le sac gonflable :

- Reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales.
- inclinez légèrement (d'un ou deux crans) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.



AVERTISSEMENT : Ne posez rien sur le module de sac gonflable, y compris les mains et les pieds. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.



AVERTISSEMENT : Ne tentez jamais de réparer ou de modifier les sacs gonflables de votre véhicule ni les fusibles de leurs circuits. Consultez plutôt votre concessionnaire Mazda autorisé.



AVERTISSEMENT : Les modifications apportées à l'avant du véhicule, y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage, ainsi que l'installation d'un chasse-neige, peuvent entraver le rendement des détecteurs des sacs gonflables et accroître le risque de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

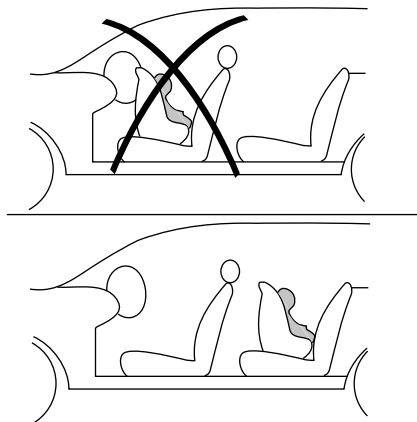
Sièges et systèmes de retenue

! **AVERTISSEMENT :** Tout équipement additionnel peut entraver le bon fonctionnement des capteurs d'impact des sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Avant l'installation de tout équipement supplémentaire, renseignez-vous chez votre concessionnaire Mazda autorisé.

Enfants et sacs gonflables

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité, veuillez lire en entier les sections relatives aux systèmes de retenue dans le présent guide.

! **AVERTISSEMENT :** Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant correctement retenu sur la banquette arrière du véhicule est plus en sécurité que s'il est retenu sur le siège avant. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront accrus.



! **AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Assurez-vous que le siège et l'enfant qui s'y trouve sont correctement retenus.

Sièges et systèmes de retenue

Fonctionnement du système de retenue supplémentaire

Les sacs gonflables (SRS) sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante pour que les détecteurs ferment le circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs.

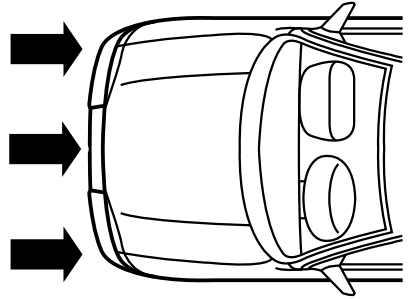
Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux, Cela

signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale, et non pas en cas de capotage, de collision latérale ou arrière, à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc ou de composés de sodium. Ces résidus peuvent irriter la peau et les yeux, mais ils ne sont toutefois pas toxiques.

Les dispositifs de retenue supplémentaire sont conçus pour réduire les risques de blessures graves. Ils peuvent cependant provoquer des écorchures, des

enflures ou une perte auditive temporaire en se déployant. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est impératif que le conducteur et le passager avant bouclent leur



Sièges et systèmes de retenue

ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable. Le conducteur doit toutefois bien conserver la maîtrise du véhicule.



AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Évitez de les toucher car vous pourriez vous brûler.



AVERTISSEMENT : Une fois déployés, les sacs gonflables et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne peuvent pas fonctionner de nouveau et doivent être immédiatement remplacés. Si le sac gonflable et les prétendeurs de ceinture de sécurité ne sont pas remplacés, la zone qui n'est pas réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système de retenue supplémentaire comporte les éléments suivants :

- Un module de sac gonflable pour le conducteur et un autre pour le passager (comprenant le générateur de gaz et le sac).
- Des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges (selon l'équipement). Consultez la section *Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges* plus loin dans ce chapitre.
- Un ou plusieurs détecteurs d'impact et un capteur de décélération.
- Un témoin de sacs gonflables et un carillon.
- Un module de diagnostic.
- Le câblage électrique qui relie ces différents éléments.
- Des rideaux gonflables latéraux. Consultez la section *Rideaux gonflables latéraux* plus loin dans ce chapitre.
- Le capteur de poids du passager avant. (Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* plus loin dans ce chapitre).
- Le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER. (Consultez la section *Capteur de poids du passager avant* plus loin dans ce chapitre).
- Des prétendeurs de ceinture de sécurité.

Le module de diagnostic surveille ses propres circuits internes ainsi que le câblage du circuit électrique des sacs gonflables (y compris les capteurs d'impact), le câblage électrique, le témoin des sacs gonflables, l'alimentation électrique de réserve et les générateurs de gaz des sacs gonflables.

Sièges et systèmes de retenue

Capteur de poids du passager avant

Le capteur de poids du passager avant a été conçu en fonction des exigences de la norme 208 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS) afin de neutraliser le sac gonflable avant du passager avant dans certaines conditions.

Le capteur de poids du passager avant fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de sécurité du passager avant. Ces capteurs permettent de détecter la présence d'un occupant correctement assis sur le siège et de déterminer si le sac gonflable avant du passager avant doit être activé ou non.

Le capteur de poids du passager avant neutralise le déploiement du sac gonflable du passager avant si :

- le siège du passager avant est vide ou lorsque des objets de petite ou moyenne taille y sont déposés;
- le capteur détecte la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un siège d'enfant orienté vers l'avant et installé selon les directives du fabricant;
- le capteur détecte la présence d'un enfant assis sur un rehausseur;
- le poids du passager avant n'a pas été détecté pendant une période déterminée.

Nota : Lorsque le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, le sac gonflable latéral du passager (monté dans le siège) peut être désactivé pour prévenir les risques de blessures causées par le déploiement du sac gonflable.

Le capteur de poids du passager avant utilise le témoin

PASSENGER AIRBAG OFF 

NEUTRALISATION DU SAC

GONFLABLE DU PASSAGER qui

s'allume et demeure allumé pour indiquer que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé. Le témoin se trouve sur la console centrale du tableau de bord, juste au-dessus des bouches d'air.

Nota : Le témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi pour indiquer qu'il fonctionne adéquatement.

Si le siège du passager avant est inoccupé ou si le sac gonflable avant du passager avant est activé, le témoin demeure éteint.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac gonflable avant du passager avant lorsque la présence d'un siège pour bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou d'un rehausseur est détectée.

Sièges et systèmes de retenue

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable avant du passager avant, le témoin s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que le sac gonflable avant du passager avant est neutralisé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et si le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant du véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant, le témoin demeure éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- Coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale.
- Demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes.
- Faites redémarrer le moteur et assurez-vous que la personne maintient cette position pendant deux minutes. Le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager.
- Si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, demandez à votre passager de choisir un siège arrière et faites vérifier le système dès que possible par un concessionnaire Mazda autorisé avant d'occuper le siège avant.

Sièges et systèmes de retenue

Occupant	Témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER	Sac gonflable du passager
Siège vide	Éteint	Désactivé
Enfant dans un siège d'enfant ou un rehausseur	Allumé	Désactivé
Enfant avec ceinture de sécurité bouclée ou débouclée	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé



AVERTISSEMENT : Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement.



AVERTISSEMENT : Ne placez pas un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne s'allume pas : bien qu'il soit toujours préférable d'installer un dispositif de retenue pour enfants sur le siège arrière, il est essentiel qu'un dispositif de retenue pour enfants soit installé sur le siège du passager avant **UNIQUEMENT** si le témoin de neutralisation s'allume lorsque l'enfant y est assis. Il est dangereux de placer un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant lorsque le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant n'est pas allumé. Si ce témoin ne s'allume pas, cela signifie que les sacs gonflables avant et latéral du passager avant et les prétendeurs de ceinture de sécurité sont prêts pour le déploiement. En cas d'accident provoquant le déploiement d'un sac gonflable, un enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfants installé sur le siège du passager avant pourrait être gravement blessé ou tué. Si le témoin ne s'allume pas lorsqu'un enfant est assis dans le dispositif de retenue pour enfants sur le siège du passager avant, placez l'enfant assis dans un dispositif de retenue pour enfants sur le siège arrière, puis consultez un concessionnaire Mazda autorisé aussitôt que possible.

Sièges et systèmes de retenue

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.



AVERTISSEMENT : Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Maintenez toujours le dos contre le dossier et les pieds au plancher.



AVERTISSEMENT : N'augmentez pas le poids total sur le siège du passager avant de sorte que le dossier de siège du passager avant entrerait en contact avec le siège arrière.



AVERTISSEMENT : Ne renversez pas des liquides sur les sièges avant ou sous les sièges avant.

Le dispositif d'évaluation du poids du passager avant est en mesure de détecter la présence d'objets de petite ou de moyenne taille déposés sur le coussin de siège. La plupart des types d'objets déposés sur le siège du passager avant entraîneront la désactivation du sac gonflable du passager avant. Même si le sac gonflable du passager est désactivé, le témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER peut s'allumer ou non en fonction des conditions décrites dans le tableau ci-après.

Sièges et systèmes de retenue

Objets	Témoin NEUTRALISATION DU SAC GONFLABLE DU PASSAGER	Sac gonflable du passager
Petits (p. ex., reliure à trois anneaux, petit sac à main, bouteille d'eau)	Éteint	Désactivé
De taille moyenne (p. ex., porte-documents lourd, sac de voyage plein)	Allumé	Désactivé
Siège inoccupé ou objet de petite ou de moyenne taille avec ceinture de sécurité bouclée	Allumé	Désactivé

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- Objets logés sous le siège
- Objets entre le coussin du siège et la console centrale (selon l'équipement)
- Objets suspendus sur le dossier
- Objets rangés dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement)
- Objets placés sur les cuisses de l'occupant
- Interférence du chargement avec le siège
- Autres passagers poussant ou tirant sur le siège
- Pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Pour réduire le risque de blessures graves :

Ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement) et ne suspendez pas d'objets sur le dossier si un enfant occupe le siège du passager.

Ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège et la console centrale (selon l'équipement).

Vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager pour savoir si l'état du sac est approprié.

Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du capteur de poids du passager avant.

En cas d'anomalie du capteur de poids du passager avant, le témoin des sacs gonflables s'allume au tableau de bord et demeure allumé.



Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement nuit au siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si des marchandises nuisent au siège, retirez-les comme suit :

- Immobilisez le véhicule en lieu sûr.
- Coupez le contact.
- Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si des marchandises nuisent au siège.
- Retirez les articles trouvés.
- Redémarrez le véhicule.
- Attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint.
- Si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, il peut signaler une anomalie du capteur de poids du passager avant.

NE tentez PAS de réparer vous-même le système; confiez ce genre de réparation à votre concessionnaire Mazda autorisé. Faites asseoir votre passager sur un des sièges arrière jusqu'à ce que le système soit vérifié par un concessionnaire Mazda autorisé.

Si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule,

Sièges et systèmes de retenue

communiquiez avec le Centre de relations avec la clientèle de Mazda au numéro indiqué dans le chapitre *Assistance à la clientèle* du présent *Guide du propriétaire*.



AVERTISSEMENT : Toute altération ou modification apportée au siège du passager avant peut nuire au rendement du capteur de poids du passager avant.

Évaluation du fonctionnement du système

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une éventuelle anomalie du système est indiquée par un ou plusieurs des signaux suivants :

- Le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.



Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par votre concessionnaire Mazda autorisé.



AVERTISSEMENT : Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges



AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du couvercle du sac gonflable situé sur le côté des dossiers des sièges avant ou sur une surface du siège qui pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.

Sièges et systèmes de retenue

! **AVERTISSEMENT :** N'installez aucun couvre-siège du marché secondaire dans votre véhicule, ou des garnitures de cuir autres que celles proposées par Mazda. Ces accessoires pourraient empêcher le déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.

! **AVERTISSEMENT :** N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, car le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.

! **AVERTISSEMENT :** Ne tentez pas de réparer ni de modifier vous-même le système de retenue supplémentaire, ses fusibles ou le revêtement d'un siège contenant un sac gonflable. Consultez un concessionnaire autorisé.

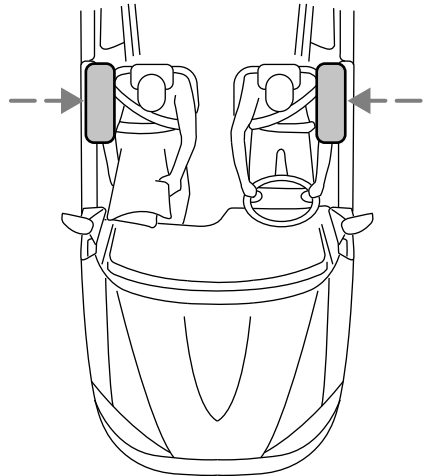
! **AVERTISSEMENT :** Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Fonctionnement des sacs gonflables latéraux

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures reliées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

Les sacs gonflables latéraux comprennent les éléments suivants :

- Un sac gonflable doté d'un générateur de gaz dissimulé derrière le support latéral extérieur des dossiers des sièges du conducteur et du passager avant.



Sièges et systèmes de retenue

- Un revêtement de siège spécial conçu pour permettre le déploiement du sac gonflable.
- Les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant.
- Deux détecteurs d'impact situés au bas du pied milieu (un de chaque côté du véhicule).

Les sacs gonflables latéraux peuvent, conjointement avec les ceintures de sécurité, contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante.

Les sacs gonflables latéraux sont installés du côté extérieur des dossiers des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.

Les sacs gonflables (SRS) sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour fermer un circuit électrique qui déclenche le déploiement des sacs.

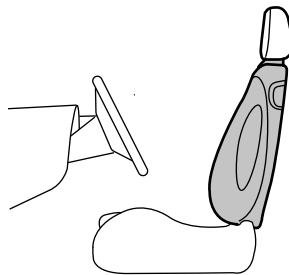
Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement que le dispositif est défectueux. Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collision latérale, mais pas en cas de capotage ni de collision frontale ou arrière, à moins que l'impact ne cause une décélération latérale suffisante.



AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.



AVERTISSEMENT : Une fois déployé, un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège). Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.



Sièges et systèmes de retenue

Évaluation du fonctionnement des sacs gonflables latéraux

Assurez-vous d'abord que votre véhicule est bien doté des sacs gonflables latéraux en option; recherchez la mention « AIRBAG » (sac gonflable) sur le côté extérieur des sièges avant.

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables latéraux n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

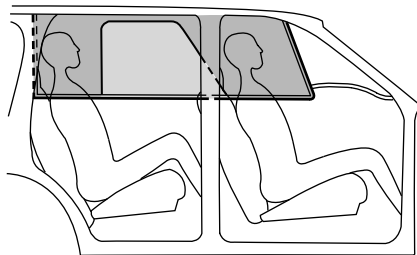
- Le témoin des sacs gonflables (le même que celui des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites vérifier immédiatement le système de retenue supplémentaire par votre concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Rideaux gonflables latéraux



AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets et ne posez aucun équipement sur ou à proximité du bord latéral de la garniture de pavillon et qui pourraient nuire au déploiement du rideau gonflable latéral. Si vous ne suivez pas ces instructions, les risques de blessures en cas de collision seront plus grands.



AVERTISSEMENT : N'appuyez pas votre tête contre la porte ou contre la glace du véhicule. Le rideau gonflable latéral pourrait vous blesser alors qu'il se déploie à partir de la garniture de pavillon.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Ne tentez pas d'entretenir, de réparer ou de modifier vous-même les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement), les fusibles, la garniture des pieds avant, milieu ou arrière ou la garniture de pavillon d'un véhicule doté de rideaux gonflables latéraux. Consultez votre concessionnaire Mazda autorisé.



AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité même si le véhicule est muni de sacs gonflables (SRS) et de rideaux gonflables latéraux.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucun objet dans la zone de déploiement des rideaux gonflables latéraux.



AVERTISSEMENT : De graves blessures pourraient survenir si les occupants des sièges arrière saisissent le côté des dossiers avant.

Comment fonctionnent les rideaux gonflables latéraux ?

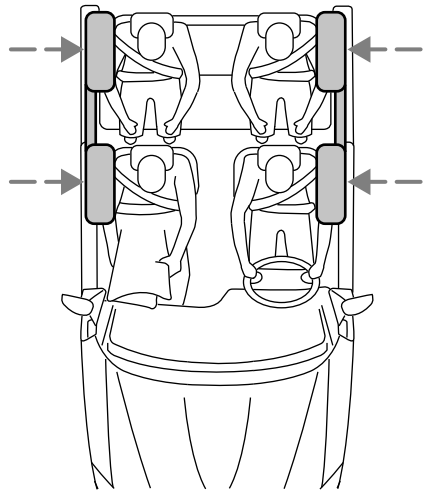
Les rideaux gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai recommandées aident à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux (incluant les rideaux gonflables latéraux).

Les rideaux gonflables latéraux comportent les éléments suivants :

- Un rideau gonflable doté d'un générateur de gaz caché sous la doublure du pavillon et au-dessus des portes (un de chaque côté du véhicule).
- Une garniture de pavillon qui s'ouvre au-dessus des portes pour permettre le déploiement des rideaux gonflables latéraux.
- Les mêmes témoin, circuit de commande électronique et module de diagnostic que pour les sacs gonflables avant.
- Deux détecteurs d'impact montés dans la partie inférieure du pied milieu (un de chaque côté).
- Deux détecteurs d'impact fixés sur le pied arrière, derrière les portes arrière (un de chaque côté).
- Un capteur de capotage dans le module de commande des systèmes de retenue.

Les rideaux gonflables latéraux, conjointement avec les ceintures de sécurité, peuvent contribuer à réduire les risques de blessures graves en cas de collision latérale importante ou de capotage.

Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur les sièges arrière du véhicule et être correctement retenus. Les rideaux gonflables latéraux ne nuisent pas aux enfants correctement retenus sur un siège d'enfant ou sur un rehausseur, car ces sacs sont conçus pour se déployer vers le bas à partir du pavillon, au niveau des portes et le long des glaces.



Sièges et systèmes de retenue

Les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue active le déploiement du rideau gonflable latéral (selon l'équipement) ou lorsqu'une certaine probabilité de capotage est détectée par le capteur de capotage.

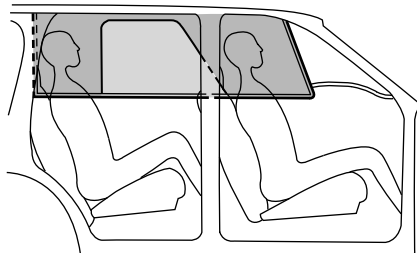
Les rideaux gonflables latéraux sont fixés au rail métallique latéral du pavillon, derrière la garniture de pavillon, au-dessus des sièges de première et deuxième rangées. Dans certaines collisions latérales ou certains capotages, les rideaux gonflables latéraux se déploient même si des sièges sont inoccupés. Dans certains capotages, le rideau gonflable latéral (selon l'équipement) se déploie de chaque côté du véhicule même si des sièges sont inoccupés. Les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) sont conçus pour se déployer entre la glace latérale et les occupants pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale ou de capotage.

Le fait que les rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement) ne se déploient pas en cas de collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux, Cela signifie simplement que le choc n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les rideaux gonflables latéraux ont été conçus pour certaines collisions latérales ou certains capotages et non pour les collisions frontales, quasi frontales ou arrière, à moins que l'impact ne soit suffisant pour provoquer une décélération latérale suffisante ou un risque de capotage.



AVERTISSEMENT :

Plusieurs composants du rideau gonflable latéral sont très chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après leur déploiement.



AVERTISSEMENT : Si les rideaux gonflables latéraux se sont déployés, ils ne peuvent pas fonctionner de nouveau à moins d'être remplacés. Les rideaux gonflables latéraux (ainsi que la garniture des pieds avant, milieu et arrière) doivent être inspectés et remplacés par un concessionnaire autorisé, conformément aux directives du manuel de réparation du véhicule. Si les rideaux gonflables latéraux ne sont pas remplacés, la zone non réparée augmente le risque de blessures en cas de collision.

Évaluation du fonctionnement des rideaux gonflables latéraux

Le système de retenue supplémentaire comporte un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la section *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :

- Le témoin des sacs gonflables (le même que celui des sacs gonflables avant) clignote ou reste allumé.
- Le témoin des sacs gonflables ne s'allume pas aussitôt que le contact est établi.
- Une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée ou que le témoin soit réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par votre concessionnaire Mazda autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Système d'alerte après collision^{MC}

Le système allume automatiquement les clignotants et fait retentir trois fois l'avertisseur sonore par intervalles de quatre secondes après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy^{MD}) ou déclencher les tendeurs de ceinture de sécurité.

Le système peut être désactivé par le conducteur ou par un passager en appuyant sur un des boutons suivants :

- En appuyant sur le bouton des feux de détresse.
- En appuyant sur la touche de détresse de la télécommande d'entrée sans clé.

Le système d'alerte fonctionnera jusqu'à l'épuisement de la batterie du véhicule.

Sièges et systèmes de retenue

Mise au rebut des sacs gonflables et des véhicules équipés de sacs gonflables

Consultez votre concessionnaire Mazda autorisé pour mettre au rebut des prétendeurs de ceinture de sécurité, des sacs gonflables ou des véhicules équipés de sacs gonflables. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.



AVERTISSEMENT : La mise au rebut d'un sac gonflable peut être dangereuse. Le non-respect de toutes les mesures de sécurité peut entraîner des blessures. Consultez un concessionnaire Mazda autorisé pour savoir comment mettre au rebut un sac gonflable ou comment envoyer à la ferraille un véhicule muni de sacs gonflables, en toute sécurité.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Consultez les sections qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants. Consultez également la section *Système de retenue supplémentaire (SRS)* du présent chapitre pour connaître les directives spéciales d'utilisation des sacs gonflables.

Sièges et systèmes de retenue

Précautions importantes relatives aux dispositifs de retenue pour enfants



AVERTISSEMENT : Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas compris avec le véhicule et doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT : Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de grandeur, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Mazda recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'essayage de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1-888-327-4236, ou visitez le site Web <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour de plus amples renseignements, contactez votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à <http://www.sfa.ca>, ou Transports Canada au 1-800-333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

Sièges et systèmes de retenue

Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants		
	Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant	Dispositif de retenue pour enfants recommandé
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins)	Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande	Utilisez un rehausseur.
Enfants de plus grande taille et poids	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement plus de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.


Sièges et systèmes de retenue


- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant.


Recommandations de fixation des dispositifs de retenue pour enfants


Type de dispositif de retenue	Poids de l'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et patte d'ancrage supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 21 kg (48 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 21 kg (48 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 21 kg (48 lb)			X	X	


Sièges et systèmes de retenue

 **AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. NE PLACEZ JAMAIS un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

 **AVERTISSEMENT :** Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur du véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

 **AVERTISSEMENT :** Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.

 **AVERTISSEMENT :** N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

 **AVERTISSEMENT :** Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles en cas de collision.



AVERTISSEMENT : Ne laissez pas d'enfant, d'adulte irresponsable ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Transport d'enfants

Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa taille, son âge et son poids. Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les limites de taille, d'âge et de poids de l'enfant sont des recommandations ou représentent les exigences minimales stipulées par la loi. La NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) offre des conseils et organise des démonstrations dans le but d'assurer que tous les enfants (jusqu'à 16 ans) sont correctement attachés dans des dispositifs de retenue adaptés, le cas échéant. Mazda recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule, et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'essayage de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au **1-888-327-4236**, ou visitez le site Web <http://www.nhtsa.dot.gov>. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou pour de plus amples renseignements, contactez votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean à <http://www.sfa.ca>, ou Transports Canada au 1-800-333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>).

Respectez toutes les mesures de sécurité importantes au sujet des dispositifs de retenue et des sacs gonflables qui s'appliquent aux adultes.

Si les limites de taille, d'âge et de poids de l'enfant (telles que spécifiées par le fabricant du siège d'enfant ou du rehausseur) sont respectées, que le dispositif de retenue est correctement fixé et adapté à l'enfant, installez l'enfant dans le siège d'enfant ou utilisez un rehausseur. Les sièges d'enfant et les rehausseurs varient et peuvent être spécifiquement

Sièges et systèmes de retenue

conçus pour des enfants dont la taille, l'âge et le poids sont différents. Si l'enfant est trop grand pour un siège d'enfant ou un rehausseur (tel que spécifié par le fabricant du siège d'enfant ou du rehausseur), il doit toujours être correctement attaché avec l'une des ceintures de sécurité du véhicule.

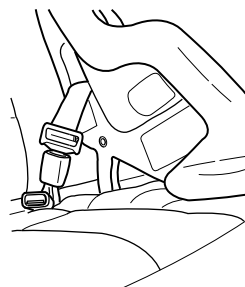
SIÈGES D'ENFANT

Porte-bébés et sièges transformables

Utilisez un siège d'enfant recommandé pour le poids et la taille de l'enfant.

Procédez comme suit pour installer un siège d'enfant :

- Lisez et respectez les directives énoncées dans la section *Système de retenue supplémentaire* du présent chapitre.
- Respectez soigneusement toutes les directives du fabricant du siège d'enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d'enfant n'est pas installé convenablement, l'enfant risque d'être blessé en cas d'arrêt brusque ou de collision.



Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. **NE PLACEZ JAMAIS** un siège pour bébé orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.

Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



AVERTISSEMENT : Une ceinture de sécurité ou un dispositif de retenue pour enfants peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé par temps chaud. Pour éviter de vous brûler ou de brûler un enfant, vérifiez-les avant que vous ou que votre enfant les touchiez.

Sièges et systèmes de retenue

Pose d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points

Les appuie-tête des sièges arrière doivent être retirés lorsqu'un siège d'enfant est fixé au moyen de la patte d'ancrage supérieure.

Avant chaque utilisation, assurez-vous que le siège d'enfant est bien retenu en place. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

- Utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule.
- Insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.
- Tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle.
- Placez le dossier du siège en position verticale.
- Réglez la ceinture en mode de blocage automatique. Référez-vous à l'étape 5 ci-après. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.



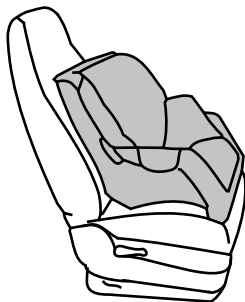
AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

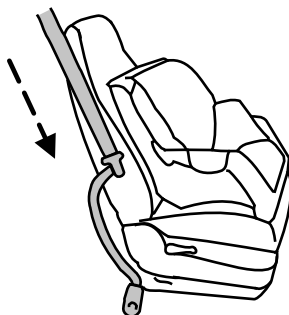
Nota : Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.

Sièges et systèmes de retenue

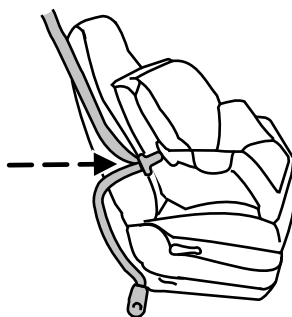
1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.

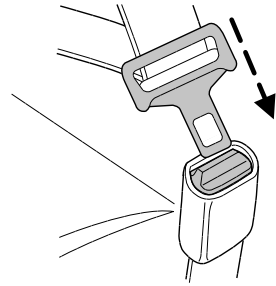


3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.

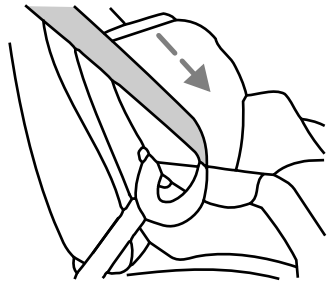


Sièges et systèmes de retenue

4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.



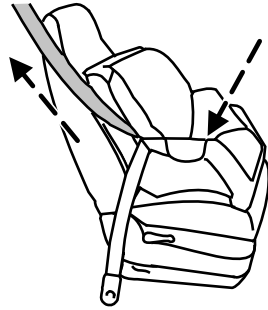
5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.



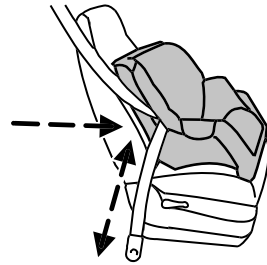
6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur ne se bloque pas, répétez les étapes 5 et 6.

Sièges et systèmes de retenue

8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant le genou sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture. Ce resserrage de la ceinture permettra de combler le jeu créé par le poids de l'enfant qui viendra s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant au véhicule. Une légère inclinaison du siège d'enfant en direction de la boucle peut également contribuer à un meilleur serrage de la ceinture.



9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.



10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé. Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).
11. Mazda recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA afin de vous assurer que votre siège d'enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès de votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

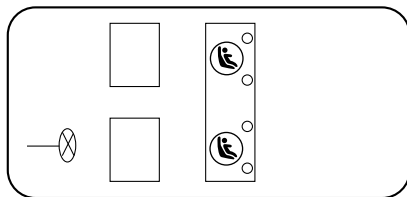
Sièges et systèmes de retenue

Ancrage des sièges d'enfant au moyen du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangle d'ancrage pour siège d'enfant)

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin d'un siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

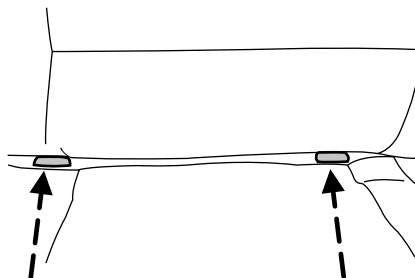
Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures de sécurité pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle. Mazda recommande d'utiliser un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue supérieure. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les sections *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* et *Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfants* du présent chapitre.

Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



Sièges et systèmes de retenue

Les points d'ancrage inférieurs LATCH sont situés à la partie postérieure de la banquette arrière, entre le coussin du siège et le dossier. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.



Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la section *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.



AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.



AVERTISSEMENT : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certains ensembles de ceintures de sécurité et ou à certains ancrages inférieurs, en rendant leurs caractéristiques inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Sièges et systèmes de retenue



AVERTISSEMENT : Assurez-vous qu'aucune ceinture de sécurité ou qu'aucun objet étranger ne se trouve à proximité du dispositif de retenue pour enfants LATCH : il est dangereux de ne pas suivre les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants lors de l'installation du dispositif. Si les ceintures de sécurité ou un objet étranger empêchent de fixer solidement le dispositif de retenue pour enfants aux ancrages inférieurs LATCH et que le dispositif de retenue pour enfants est installé incorrectement, le dispositif pourrait se déplacer en cas d'arrêt soudain ou de collision, entraînant des blessures graves ou mortelles à l'enfant ou aux autres occupants. Lorsque vous installez le dispositif de retenue pour enfants, assurez-vous qu'aucune ceinture de sécurité ou qu'aucun objet étranger ne se trouve à proximité des ancrages inférieurs LATCH. Suivez toujours les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants.

Utilisation des ancrages inférieurs côté intérieur des places latérales (pour la place centrale seulement)

L'espacement des ancrages inférieurs à la place centrale du siège arrière de deuxième rangée est de 400 mm (16 po). L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). Il n'est pas possible d'installer un siège d'enfant muni de fixations rigides à cette place centrale. Les sièges d'enfant compatibles LATCH et munis de fixations sur les sangles de ceinture peuvent être installés à cette place seulement si les instructions du siège d'enfant indiquent qu'il peut être fixé à des ancrages ainsi espacés. Ne fixez jamais un siège d'enfant à un point d'ancrage inférieur si un autre siège d'enfant y est déjà arrimé.



AVERTISSEMENT : L'espacement centre à centre normalisé des ancrages inférieurs LATCH est de 280 mm (11 po). N'utilisez pas les ancrages inférieurs LATCH de la place centrale sauf si les instructions du siège d'enfant indiquent que celui-ci peut être fixé à des ancrages aussi largement espacés que ceux de ce véhicule.

Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est correctement fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage, le cas échéant. Poussez sur le siège d'enfant d'un côté à l'autre et d'avant en arrière alors qu'il est fixé au véhicule. Un siège d'enfant correctement fixé ne doit pas bouger de plus de 2,5 cm (1 po).

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

Sièges et systèmes de retenue

Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des ancrages inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez fixer l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation est effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant. Consultez la section *Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfants* dans ce chapitre.

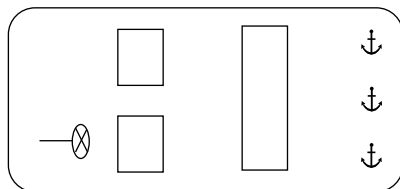
Ancrage des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue

Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue du véhicule.

Les places arrière de votre véhicule sont pourvues de points d'ancrage pour sangle de retenue intégrés se trouvant derrière les sièges sur le pavillon dans l'aire de chargement.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.



Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides LATCH, et que vous avez attaché la sangle de retenue supérieure à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, ne tendez pas la sangle au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

Sièges et systèmes de retenue

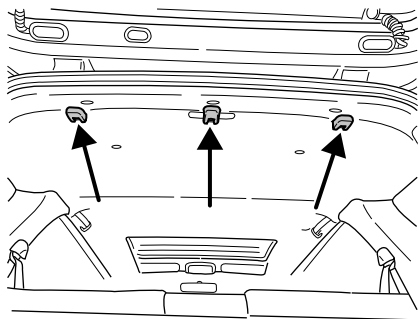
Observez les étapes suivantes pour fixer un siège d'enfant au moyen des points d'ancrage du véhicule :

1. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

Si votre véhicule est équipé d'appuie-tête réglables, enlevez d'abord les appuie-tête, rangez-les sous le siège avant, puis faites passer la sangle de retenue au-dessus du dossier du siège.

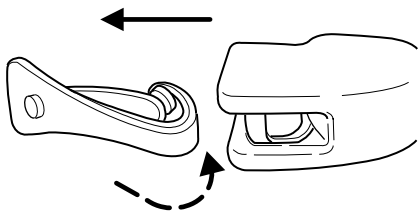
2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

Trois points d'ancrage sont situés à l'arrière du véhicule, au niveau de la garniture du pavillon.



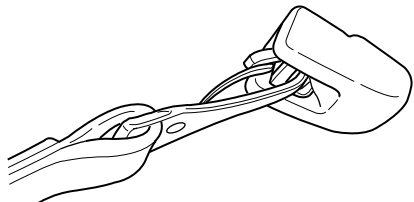
3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

La flèche de l'illustration pointe vers l'avant du véhicule.



Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.



Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Sièges et systèmes de retenue

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Mazda le recommande également.

Rehausseur pour enfant

Le rehausseur est conçu pour obtenir un meilleur ajustement de la ceinture de sécurité du véhicule. Les enfants sont trop grands pour les sièges d'enfant conventionnels (les sièges transformables ou les sièges pour tout-petits par exemple), lorsqu'ils pèsent environ 18 kg (40 lb) et qu'ils sont âgés d'environ quatre ans. Consultez le manuel de votre siège d'enfant pour connaître les limites de poids, de grandeur et d'âge relatives à votre siège d'enfant. Asseyez votre enfant dans le siège d'enfant s'il est adapté au corps de l'enfant, à son poids, sa grandeur et son âge, ET s'il est solidement fixé dans le véhicule.

Bien que la ceinture trois points offre une certaine protection, les enfants qui sont trop grands pour les sièges d'enfant conventionnels ou encore trop petits pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement, et qui portent une ceinture de sécurité mal ajustée, risquent davantage de subir des blessures graves en cas de collision. Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture sous-abdominale et du baudrier pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Mazda recommande l'utilisation d'un rehausseur.

Le rehausseur positionne l'enfant de manière à obtenir un meilleur ajustement de la ceinture trois points sur l'enfant. L'enfant est assis plus haut, de sorte que la ceinture sous-abdominale passe bas sur ses hanches et qu'il garde ses genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège, sans être affaissé. Le rehausseur améliore aussi la position du baudrier et le confort. Essayez de garder la ceinture près du centre de l'épaule et de la poitrine. Le fait de déplacer l'enfant de quelques centimètres vers le centre du véhicule, tout en demeurant à la même place, peut aider à mieux ajuster le baudrier.

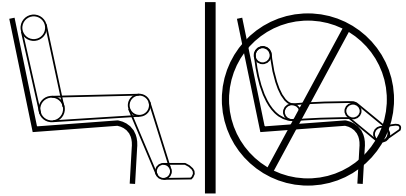
Recommandations d'utilisation du rehausseur par les enfants

Les enfants doivent utiliser un rehausseur dès qu'ils sont trop grands pour un siège d'enfant et jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour que la ceinture trois points se règle correctement. C'est généralement le cas lorsqu'ils mesurent 1,45 m (4 pi 9 po), qu'ils sont âgés de huit à douze ans et qu'ils pèsent entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), ou jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Sièges et systèmes de retenue

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre « OUI » à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin de siège?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?



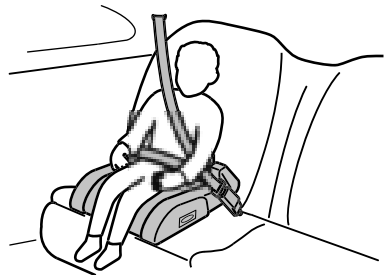
Types de rehausseur

Il existe généralement deux types de rehausseur : sans dossier, et à dossier haut. Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points.

- Rehausseur sans dossier

Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège.

Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une autre place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipé d'une ceinture trois points, ou sinon utilisez un rehausseur à dossier haut.



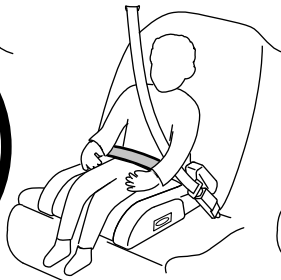
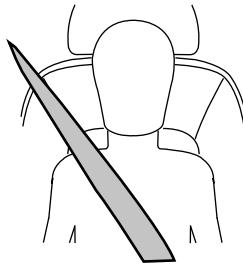
Sièges et systèmes de retenue

- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.



La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations ci-dessous comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations ci-dessous montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



Sièges et systèmes de retenue

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

L'importance du baudrier

La tête de l'enfant peut heurter une surface dure lors d'une collision si un rehausseur est utilisé sans baudrier. De ce fait, n'utilisez jamais de rehausseur avec une ceinture sous-abdominale uniquement. Il est généralement recommandé d'utiliser un rehausseur en combinaison avec une ceinture trois points sur un siège arrière.

Déplacez l'enfant à une autre place assise si le baudrier ne demeure pas en place sur l'épaule.

Respectez toutes les directives fournies par le fabricant du rehausseur.



AVERTISSEMENT : Le baudrier ne devrait jamais être acheminé sous le bras ou derrière le dos de l'enfant car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles fonctionnent correctement et qu'elles ne sont pas endommagées.

NOTA : En cas de doute sur les procédures à suivre, confiez votre véhicule à un établissement concessionnaire Mazda autorisé pour y faire effectuer une inspection. Assurez-vous que les ceintures ne sont pas coupées, entaillées ni usées; remplacez-les au besoin. Vérifiez les enrouleurs à blocage automatique de toutes les places latérales ainsi que le mode de blocage automatique de ceinture de sécurité pour siège d'enfant de toutes les places sauf celle du conducteur. Tous les dispositifs de retenue, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucle des sièges avant, les ensembles de support de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des baudriers (selon l'équipement), les guides de ceinture sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage pour siège d'enfant (selon l'équipement), les boucles de verrouillage et points d'ancrage inférieurs pour siège d'enfant (selon l'équipement), et le matériel de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Mazda

Sièges et systèmes de retenue

recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un technicien Mazda autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent tout de même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Puisque les fonctions d'absorption d'énergie ont peut-être été activées au moment de la collision, il faut vérifier les dispositifs de retenue; si les sacs gonflables avant se sont déployés, les prétendeurs se sont aussi déployés et doivent être remplacés, peu importe si le siège du passager était occupé. Les sacs gonflables latéraux en option ne sont pas liés aux prétendeurs.

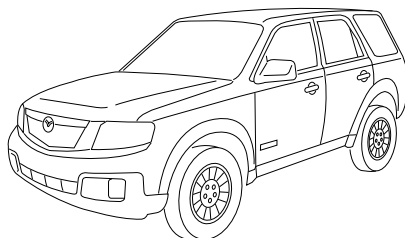


AVERTISSEMENT : Si vous n'inspectez pas et ne remplacez pas au besoin les ceintures de sécurité dans les cas mentionnés ci-dessus, il pourrait en résulter de graves blessures en cas de collision.

Consultez la section *Habitacle* du chapitre *Nettoyage*.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CAMIONNETTES ET DE VÉHICULES UTILITAIRES

La conduite d'un véhicule utilitaire ou d'une camionnette dont le centre de gravité est élevé diffère de celle de véhicules de tourisme dans des conditions de conduite sur route, sur autoroute et hors route. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route.



AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules. Afin de réduire les risques de blessures graves ou de mort en cas de capotage ou autre accident vous devez :

- **éviter les virages serrés et les manœuvres brusques;**
- **conduire à une vitesse sécuritaire appropriée aux conditions de la route;**
- **gonfler les pneus adéquatement;**
- **ne jamais surcharger ou charger incorrectement votre véhicule;**
- **vous assurer que tous les passagers sont correctement retenus.**



AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte. Tous les occupants doivent boucler leur ceinture de sécurité et les enfants ou bébés doivent être assis et attachés correctement dans un dispositif conçu à leur intention pour réduire les risques de blessures ou d'éjection.

Pneus, jantes et chargement

Reportez-vous à votre Guide du propriétaire et à tout supplément pour obtenir des renseignements pertinents sur les caractéristiques de l'équipement, des instructions pour la conduite sécuritaire et d'autres mesures permettant de réduire les risques d'accident ou de blessures graves.

CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

Systeme à quatre roues motrices (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'un système à quatre roues motrices. Grâce aux quatre roues motrices, la puissance est transmise aux roues avant et distribuée aux roues arrière au besoin. L'adhérence est ainsi accrue, ce qui peut vous permettre de conduire sur des terrains ou dans des conditions routières que les véhicules à deux roues motrices doivent généralement éviter. Le système à quatre roues motrices est activé en tout temps et ne nécessite aucune intervention du conducteur.

Si votre véhicule est équipé d'un système à quatre roues motrices, ne remplacez jamais une des roues d'origine par une roue de secours de dimension différente. Une roue de secours de dimension différente (autre que la roue de secours fournie) ou une différence importante de roue entre les essieux avant et arrière pourrait entraîner la désactivation du système à quatre roues motrices et le rétablissement par défaut du mode de traction avant.



AVERTISSEMENT : Ne faites pas preuve d'une confiance excessive lorsque vous conduisez un véhicule à quatre roues motrices. Bien que dans des situations de faible adhérence un véhicule à quatre roues motrices ait une meilleure accélération qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne s'arrête pas plus rapidement qu'un véhicule à deux roues motrices. Conduisez toujours à une vitesse sécuritaire.

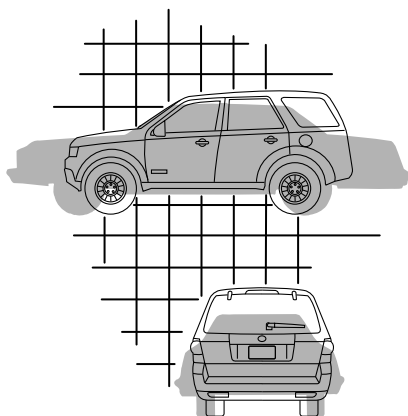
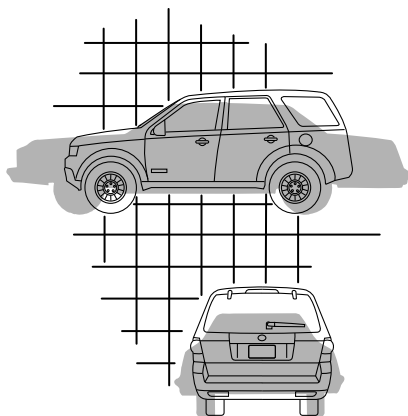
Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les véhicules utilitaires sport et les camionnettes peuvent présenter des différences importantes. Votre véhicule peut être :

- Plus haut – pour permettre une plus grande capacité de charge et lui permettre de rouler sur un terrain accidenté sans endommager les éléments du sous-châssis.
- Plus court – pour pouvoir franchir des pentes abruptes ou les ondulations d'un terrain vallonné sans endommager les éléments du sous-châssis. Si toutes les conditions sont identiques, un véhicule avec un empattement court peut réagir plus rapidement aux manœuvres du volant.
- Plus étroit – pour améliorer sa maniabilité dans les passages étroits, particulièrement en conduite hors route.

En raison des diverses dimensions indiquées ci-dessus, les véhicules utilitaires sport et les camionnettes ont souvent un centre de gravité plus élevé et écart plus grand entre le centre de gravité d'un véhicule chargé et celui d'un véhicule non chargé.

Ces caractéristiques, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'une voiture conventionnelle.

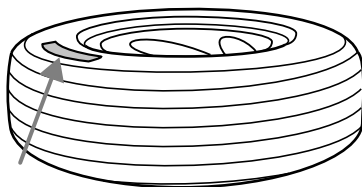


Pneus, jantes et chargement

INFORMATION SUR L'INDICE DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale.

Par exemple :



• Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

U.S. Department of Transportation-Indices de qualité des pneus :

Le U.S. Department of Transportation exige de Mazda Motor Corporation qu'elle fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

Pneus, jantes et chargement



AVERTISSEMENT : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Température A B C

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au niveau de rendement minimal de tous les pneus de véhicules de tourisme en vertu de la norme no 139 de la Federal Motor Vehicle Safety Standard (FMVSS). Les indices B et A indiquent que le pneu a démontré en laboratoire un rendement supérieur au minimum exigé par la loi.



AVERTISSEMENT : L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

PNEUS

Les pneus de votre véhicule sont conçus pour vous offrir plusieurs années de service pourvu qu'ils reçoivent l'attention nécessaire.

Terminologie du pneu

- **Étiquette de pneu :** Étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification de pneu :** Numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.
- **Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 lb/po² (37 lb/po² [2,5 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.

Pneus, jantes et chargement

- **Charge additionnelle** : Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 lb/po² (43 lb/po² [2,9 bar] pour les pneus métriques). Toute autre augmentation de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **KPa** : Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **Lb/po²** : Livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage à froid** : La pression du pneu quand le véhicule a été stationnaire et à l'abri des rayons du soleil pendant une heure ou plus et avant que le véhicule n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée** : La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu** : Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon** : Partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc** : Partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement** : Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante** : Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

GONFLAGE DES PNEUS

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage recommandée par Mazda Motor Corporation.

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent

Pneus, jantes et chargement

imprécis. Mazda recommande d'utiliser un manomètre pour pneus à affichage numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.



AVERTISSEMENT : Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs élèvent la température du pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Mazda même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Mazda est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

La pression de gonflage maximale autorisée est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po²). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pneus, jantes et chargement

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mi]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

Nota : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.
3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

Nota : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Nota : La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Dans le cas de mini-roues de secours de type T (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez la pression de gonflage à 4,15 bar (60 lb/po²). Dans le cas de roues de secours conventionnelles et de taille différente (consultez la section *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*) : rangez la roue et maintenez-la à la pression de gonflage avant ou arrière (la plus élevée des deux) précisée sur l'étiquette des pneus.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

ENTRETIEN DES PNEUS

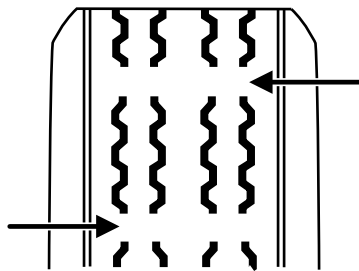
Vérifier vos pneus et vos tiges de soupape

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursoufflure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Contrôlez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

Usure des pneus

Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la



profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po). Quand les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

Dommages

Contrôlez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous repérez ou suspectez

Pneus, jantes et chargement

une détérioration, faites contrôler le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.



AVERTISSEMENT : Âge

Les pneus se détériorent au fil du temps à cause de nombreux facteurs comme les conditions climatiques, les conditions d'entreposage et les conditions d'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur due à des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et provoquer le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.

Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

Remplacement des pneus

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

Pneus, jantes et chargement



AVERTISSEMENT : N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de mêmes taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Mazda. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si les renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Mazda peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des ponts ou de la boîte de transfert ou du groupe de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.



AVERTISSEMENT : Lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez.

Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 psi) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

- 1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.**
- 2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.**
- 3. Éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.**
- 4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit. Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po²) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Mazda ou à un atelier pour pneus professionnel. Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.**

Pneus, jantes et chargement

Important : Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Il est conseillé de remplacer en principe les deux pneus avant ou les deux pneus arrière en même temps.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus non préconisés par Mazda Motor Corporation peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de la pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

Mesures de sécurité

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.



AVERTISSEMENT : Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., ne faites pas patiner rapidement les pneus car ceux-ci pourraient éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Dangers potentiels sur l'autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à grande vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble « tirer » d'un côté, qu'il vibre ou que vous ressentiez des secousses en conduisant, la géométrie des roues pourrait être faussée. Faites appel à un technicien qualifié au service d'un concessionnaire Mazda pour faire vérifier régulièrement la géométrie des roues de votre véhicule.

Un train avant ou arrière mal aligné peut causer une usure prématurée de vos pneus et doit être réaligné par un technicien qualifié au service d'un concessionnaire Mazda. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante doivent faire l'objet d'un réglage de la géométrie aux quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

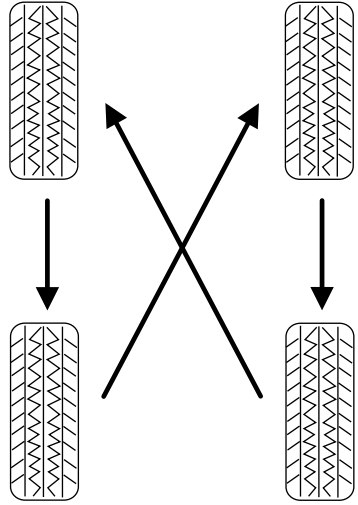
NOTA : Lorsque vous remplacez les pneus avant par des pneus neufs, le moment est idéal pour effectuer le réglage de la géométrie. Les pneus neufs devraient être équilibrés lorsqu'ils sont installés.

Permutation des pneus

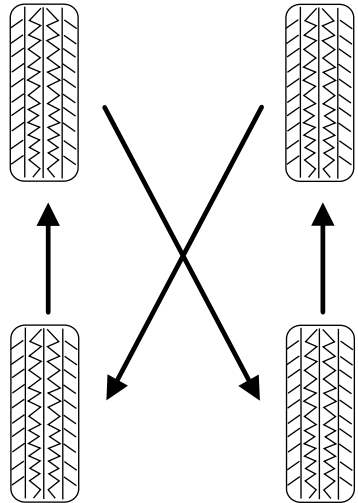
La permutation des pneus aux intervalles recommandés (comme indiqué dans la section *Entretien périodique* du chapitre *Entretien et caractéristiques*) assurera une usure plus uniforme, un meilleur rendement et une durée de vie utile optimale des pneus.

Pneus, jantes et chargement

- Véhicules à traction avant (pneus avant en haut du schéma)



- Véhicules à propulsion arrière, véhicules à quatre roues motrices, véhicules à transmission intégrale (pneus avant en haut du schéma)



Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

NOTA : Si vos pneus s'usent de manière inégale, demandez à un technicien qualifié d'un concessionnaire Mazda de vérifier la géométrie, l'équilibrage des roues ou de rechercher des problèmes mécaniques éventuels avant de procéder à la permutation des pneus.

NOTA : Il est possible que votre véhicule soit muni d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues du véhicule. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de celles fournies en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

NOTA : Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale du Canada et des États-Unis exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des États-Unis relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Pneus, jantes et chargement

Renseignements sur les pneus de type « P »

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)



1. **P** : Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une mini-fourgonnette ou une camionnette.

Nota : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

2. **215** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.
3. **65** : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.
4. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.
5. **15** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.
6. **95** : Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre Guide du propriétaire pourrait inclure ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

7. **H** : Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge

Pneus, jantes et chargement

et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Nota : Ces renseignements, qui ne sont pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas apparaître sur tous les pneus.

Code de vitesse	Cote de vitesse – km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)

Nota : Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

8. **Numéro d'identification de pneu du ministère américain des transports :** Ce numéro, qui commence par les lettres « DOT », indique que le pneu répond à toutes les normes fédérales américaines. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, 317 signifie la 31^e semaine de 1997. Après 2000, les nombres comptent quatre chiffres. Par exemple, 2501 signifie la 25^e semaine de 2001. Les chiffres au centre sont des codes d'identification utilisés aux fins de traçabilité. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.
9. **M+S ou M/S :** boue et neige ou
AT : tout-terrain ou
AS : toutes saisons.

Pneus, jantes et chargement

10. **Composition de la nappe de pneu et matériau utilisé :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.
11. **Capacité de charge :** Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres qu'un pneu peut supporter. Consultez l'étiquette d'homologation de sécurité, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, pour connaître la pression de gonflage appropriée des pneus de votre véhicule.
12. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**
 - **Indice d'usure :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
 - **Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, aptitude mesurée en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques d'asphalte et de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
 - **Température :** Les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.
13. **Pression maximale autorisée :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant et la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant et qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT ».

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels (mentionnés ci-après) par rapport aux pneus de type « P ».

Nota : Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneus.

1. **LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.
2. **Charge nominale et limites de gonflage :** Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.
3. **Charge maximale des roues jumelées à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).
4. **Charge maximale des roues simples à froid en kg (lb), pression en kPa (lb/po²) :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (au total) sur l'essieu arrière.



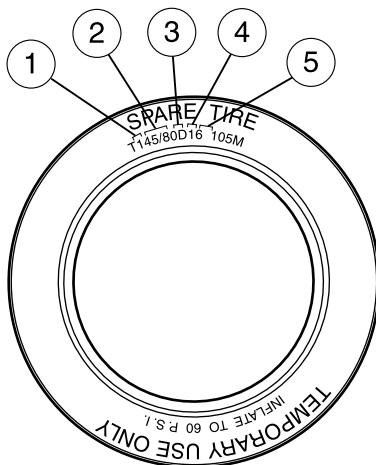
Pneus, jantes et chargement

Renseignements sur les pneus de type « T »

Les pneus de type « T » comportent des renseignements supplémentaires par rapport aux pneus de type « P ». Ces différences sont décrites ci-après.

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Nota : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.



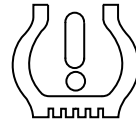
1. **T :** Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.
2. **145 :** Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.
3. **80 :** Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.
4. **D :** Indique un pneu à carcasse diagonale.
R : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.
5. **16 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description et le graphique pour la charge utile dans la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque*.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUS

Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée



par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une défaillance du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Notez que le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le

Pneus, jantes et chargement

témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

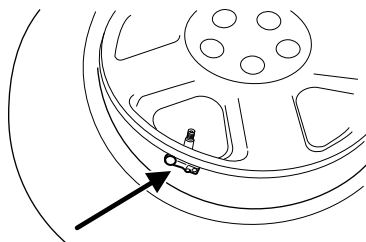
Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : 1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) Ce dispositif doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.



AVERTISSEMENT : Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus. Consultez la section ***Gonflage des pneus*** du présent chapitre. **Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.**

Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus

Chaque pneu de route est doté d'un capteur de pression des pneus dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu. Il est recommandé de toujours confier vos pneus à un concessionnaire autorisé.



Vérifiez périodiquement (au moins une fois par mois) la pression des pneus au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la section ***Gonflage des pneus*** du présent chapitre.

Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus. Visitez le site www.checkmytires.org pour obtenir de plus amples renseignements.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée

Lorsqu'un des pneus doit être remplacé par la roue de secours temporaire, le système de surveillance de pression des pneus continue de signaler un problème pour indiquer qu'il faut remplacer la roue endommagée et la réinstaller sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Consultez la section *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* du présent chapitre.

Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements au sujet du système de surveillance de pression des pneus.

Pneus, jantes et chargement

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	<p>1. Vérifiez la pression de vos pneus; consultez la section <i>Gonflage des pneus</i> du présent chapitre.</p> <p>2. Une fois les pneus gonflés à la pression de gonflage recommandée par le fabricant comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.</p>
	Roue de secours utilisée	<p>Vous utilisez votre roue de secours. Réparez le pneu ou la roue endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système.</p> <p>Consultez la section <i>Lorsque votre roue de secours temporaire est installée</i> de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.</p>
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	<p>Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.</p>

Pneus, jantes et chargement

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin clignotant	Roue de secours utilisée	Vous utilisez votre roue de secours. Réparez la roue endommagée et réinstallez-la sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement. Consultez la section <i>Lorsque votre roue de secours temporaire est installée</i> de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système dans ces conditions.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si le témoin du système de surveillance de pression des pneus clignote toujours lorsque vos pneus sont correctement gonflés et que la roue de secours n'est pas installée, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Lorsque vous gonflez vos pneus

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

Incidence de la température sur la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage des pneus du côté passager peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po²) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po²) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de

Pneus, jantes et chargement

pression des pneus peut déterminer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et activer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. (Si un ou plusieurs pneus sont à plat, réparez-les au besoin.) Vérifiez la pression des quatre pneus du véhicule. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

PNEUS D'HIVER ET CHÂÎNES ANTIDÉRAPANTES



AVERTISSEMENT : La taille et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que ceux des pneus d'origine montés par Mazda sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Mazda peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager les éléments de la direction, de la suspension, des essieux, de la boîte de transfert ou du groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement quatre saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des dispositifs de traction peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des pneus d'hiver et des câbles, nous vous recommandons d'utiliser des roues en acier de la même taille et de même type que les roues d'origine.

Nota : Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

Lorsque vous montez des dispositifs de traction et des pneus d'hiver sur votre véhicule, respectez les consignes suivantes :

- Dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum.
- Les câbles SAE de classe S doivent être utilisés **UNIQUEMENT** sur l'essieu avant dans le cas des véhicules munis de pneus P235/70R16.
- Fixez les câbles fermement et assurez-vous qu'ils n'entrent pas en contact avec des fils électriques ou des canalisations de frein ou de carburant.

Pneus, jantes et chargement

- Ne dépassez pas 48 km/h (30 mi/h) lorsque des câbles sont posés sur les roues de votre véhicule.

Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule.

- Retirez les câbles dès qu'ils ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas les câbles sur des revêtements secs.

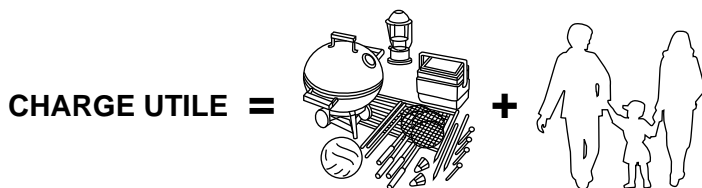
CHARGEMENT DU VÉHICULE – AVEC OU SANS REMORQUE

Cette section vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

Poids en ordre de marche – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

Poids à vide en ordre de marche du véhicule – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.

Pneus, jantes et chargement




Charge utile – La charge utile est le poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.



AVERTISSEMENT : La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Pneus, jantes et chargement

Exemple seulement :





TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY	TOTAL 5	FRONT 2	REAR 3
------------------	---------	---------	--------

The combined weight of occupants and cargo should never exceed **XXX kg or XXX lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	






TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL 5	FRONT AVANT 2	REAR ARRIÈRE 3
--------------------------------------	---------	------------------	-------------------

The combined weight of occupants and cargo should never exceed **492 kg or 1085 lbs.**
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
REAR ARRIÈRE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI	

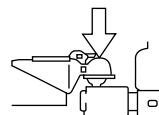


CHARGEMENT

=



+



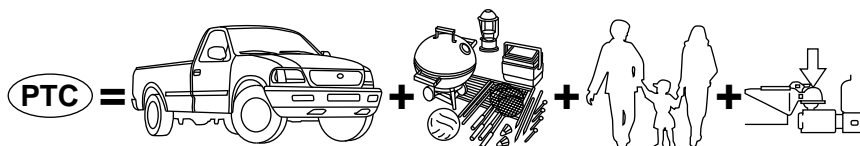
Poids de la charge – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris le poids du chargement et des équipements en option. Si vous tirez une remorque, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du chargement.

Pneus, jantes et chargement

PAE (poids autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces cotes sont stipulées sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

Nota : Pour obtenir plus de détails sur la traction d'une remorque, consultez la section *Traction d'une remorque* du présent chapitre, ou procurez-vous le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* chez votre concessionnaire autorisé.



PTC (Poids total en charge) – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). **Le PTAC (poids total autorisé en charge) est stipulé sur l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.**

Pneus, jantes et chargement


- Exemple seulement :

MFD. BY FORD MOTOR CO. IN U.S.A.
FOR MAZDA MOTOR CORPORATION

DATE: XX/XX GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG
 FRONT GAWR: XXXXL REAR GAWR: XXXXLB
 XXXXKG WITH XXXXKG WITH
 XXXX/XXXXXXXXX TIRES XXXX/XXXXXXXXX TIRES
 XXXX,XX RIMS XXXX,XX RIMS
 AT XXX kPa/XX PSI COLD AT XXX kPa/XX PSI COLD


THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR
 VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN
 EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.


VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX
 TYPE: XXX



EXT PNT: XX RC: XX DSO:
 WB BRK INT TR T/IPS R AXLE TR SPR XXXXX
 XXX X XX X XX X XX XXX

XXXXXXXXXXXXX XXX XXX-XXXXXX-XX


MFD. BY FORD MOTOR CO. IN U.S.A. 
 FOR MAZDA MOTOR CORPORATION DATE: XX/XX



GVWR/PNEU: XXXXXLB/ XXXXXKG
 FRONT GAWR/PNEU A1 REAR GAWR/PNEU A2
 XXXXX/XXXXXX/ XXXXX/XXXXXX/

WITH/AVEC: (TIRES/PNEUS)
 XXXXX/XXXXXX
 XXXXX/XXXXXX

XXXXXX RIMS/JANTES XXXXX
 AT/A kPa/PSI/UPC XXXX/XX COLD/A FROID XXXX/XX
 VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXX
 TYPE: XXX/XXX



COMPLIES XXXX/XXXX XXXX

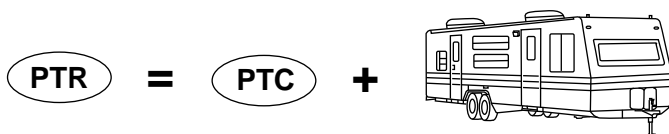
EXT PNT: XX RC: XX DSO:
 WB BRK INT TR T/IPS R AXLE TR SPR XXXXX
 XXX X XX X XX X XXXX XXX

XXXX XXX-XXXXXX-XX



AVERTISSEMENT : Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Pneus, jantes et chargement



PTR (poids total roulant) – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, soit le PTC (Poids total en charge) plus le poids de la remorque complètement chargée.

PTRA (poids total roulant autorisé) – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : Le circuit de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC et non du PTR.) Pour tirer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTR du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le PTAC du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de freinage distincts. **Le PTR ne doit jamais dépasser le PTR.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule uniquement équipé des options obligatoires, sans chargement (intérieur ou extérieur), avec un poids sur le timon de 10 à 15 % du poids total de la remorque (remorque conventionnelle) ou d'une charge sur le pivot d'attelage (sellette d'attelage) de 15 à 25 % du poids total de la remorque et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage – Il s'agit de la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : Pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), multipliez par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon appropriée de 227 à 340 kg (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), multipliez par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

Pneus, jantes et chargement



AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de pneus de recharge ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



AVERTISSEMENT : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb) et si le véhicule transporte cinq occupants pesant chacun 68 kg (150 lb), la charge résiduelle pour l'équipement ou le chargement sera de 295 kg (650 lb) (635 kg - 340 kg [5 × 68 kg] = 295 kg). En unités impériales (1 400 - 750 [5 × 150] = 650 lb).
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Pneus, jantes et chargement

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Voici un autre exemple pour votre véhicule disposant une capacité de charge de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (5 \times 99) - (5 \times 13,5) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$. Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\ 400 - 1\ 100 - 150 = 150 \text{ lb}$.
- Voici un dernier exemple pour votre véhicule disposant d'une capacité de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami pesez chacun 99 kg (220 lb), le calcul s'établit comme suit : $635 \text{ kg} - (2 \times 99) - (12 \times 45) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$; non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 1\ 200 = -240 \text{ lb}$. Vous devrez réduire la charge d'au moins 103 kg (240 lb). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :

$635 \text{ kg} - (2 \times 99) - (9 \times 45) = 635 - 198 - 405 = 32 \text{ kg}$; la capacité de charge est maintenant suffisante pour transporter le ciment et votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit : $1\ 400 \text{ lb} - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 900 = 60 \text{ lb}$.

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule de façon à ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité apposée sur le rebord de la porte du conducteur.

Pneus, jantes et chargement

Directives spéciales concernant le chargement du véhicule à l'intention des propriétaires de camionnettes et de véhicules utilitaires



AVERTISSEMENT : Consultez la section *Préparatifs avant la conduite* dans le chapitre *Conduite* du présent Guide du propriétaire pour obtenir d'importants renseignements au sujet de l'utilisation de ce type de véhicule en toute sécurité.



AVERTISSEMENT : Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Votre véhicule peut transporter plus de chargement et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge et la disposition de celle-ci, le transport de passagers et de chargement peut déplacer le centre de gravité de votre véhicule vers le haut.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Pour tracter une remorque avec votre véhicule, un ensemble de remorquage, disponible en option, peut s'avérer nécessaire.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Pour votre sécurité et afin d'assurer le rendement maximal du véhicule, utilisez toujours l'équipement approprié pour tirer une remorque.

Pour tirer une remorque en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- Ne tractez pas de remorque avant que votre véhicule ait parcouru au moins 1 600 km (1 000 mi).
- Renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque.

Pneus, jantes et chargement

- Prenez connaissance des directives de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage.
- Assurez-vous de localiser tous les avertissements fournis par la compagnie de location ou de vente de la remorque et prenez connaissance de toutes les exigences spécifiques à chaque remorque que vous utilisez.
- Préparez soigneusement votre véhicule au remorquage. Consultez la section *Préparatifs avant le remorquage* de ce chapitre.
- Respectez les limites de charge de votre véhicule.
- Redoublez de prudence lorsque vous tirez une remorque. Consultez la section *Conduite avec une remorque* dans ce chapitre.
- Effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez la section *Entretien périodique* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Pour connaître la définition des termes utilisés sur l'étiquette et les instructions relatives au calcul de la charge de votre véhicule, consultez la section *Chargement du véhicule – avec ou sans remorque* dans ce chapitre. Lors du calcul du poids maximal de la remorque, n'oubliez pas d'inclure le poids du timon de la remorque chargée.

Pneus, jantes et chargement

Groupe motopropulseur	PTRA maximal – en kg (en lb)	Poids maximal de la remorque – en kg (en lb)
4x2 – moteur 2.5L avec boîte de vitesses manuelle	2 268 (5 000)	680 (1 500)
4x2 – moteur 2.5L avec boîte de vitesses automatique	2 295 (5 060)	680 (1 500)
4x4 – moteur 2.5L	2 359 (5 200)	680 (1 500)
4x2 – moteur 3.0L	3 239 (7 140)	1 565 (3 450)
4x4 – moteur 3.0L	3 311 (7 300)	1 565 (3 450)

NOTA :

- Si vous tirez une remorque en haute altitude, réduisez le PTR de 2 % pour chaque tranche de 300 m (1 000 pi).
- Votre véhicule peut tracter une remorque d'un poids maximal équivalent aux valeurs mentionnées ci-dessus. Le poids total du véhicule tracteur et de la remorque une fois chargée ne doit pas dépasser le PTRA.
- La zone frontale maximale de la remorque ne doit pas dépasser 2,2 m² (24 pi²) si le véhicule est équipé d'un moteur 2.5L, et de 2,8 m² (30 pi²) si le véhicule est équipé d'un moteur 3.0L.
- Certains États et certaines provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids particulier. Assurez-vous de consulter les règlements de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués ci-dessus peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique du véhicule ne comprend pas le connecteur de câblage nécessaire pour activer les freins de remorque électriques.



AVERTISSEMENT : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.

Pneus, jantes et chargement

La traction d'une remorque dont le poids dépasse le maximum prescrit peut provoquer :

- des dégâts au moteur;
- la perte de contrôle du véhicule;
- des dégâts à la boîte de vitesses;
- des risques de blessures.
- des dégâts à la structure du véhicule;

Préparation au remorquage

Assurez-vous d'utiliser l'équipement adéquat et d'atteler convenablement la remorque à votre véhicule. Consultez votre concessionnaire Mazda autorisé.

Attelages

N'utilisez pas d'attelages qui se fixent au pare-chocs du véhicule; utilisez un attelage porteur. Vous devez distribuer la charge de sorte qu'une proportion de 10 à 15 % du poids total de la remorque repose sur le timon.

Chaînes de sécurité

Accrochez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au châssis ou à l'attelage du véhicule. Croisez les chaînes sous le timon de la remorque et laissez-leur suffisamment de jeu pour ne pas gêner dans les virages.

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Freins de remorque

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition qu'ils aient été correctement installés et réglés conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.



AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTRV.

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent. Ne branchez pas directement les feux de remorque aux feux arrière de votre véhicule. Le circuit électrique de votre véhicule pourrait subir des dommages. Consultez votre concessionnaire Mazda autorisé ou l'entreprise de location de remorques pour connaître le matériel à utiliser et la méthode appropriée de branchement du circuit des feux de la remorque.

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers kilomètres (500 premiers milles) parcourus en tractant une remorque et n'accélérez pas brusquement.
- Désactivez le programmeur de vitesse. Il est possible que le programmeur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.
- Utilisez la fonction d'assistance en côte (boîtes de vitesses automatiques) lors du remorquage. Cette fonction assure un frein moteur et aide à prévenir les changements de vitesse excessifs afin d'obtenir une consommation de carburant optimale et un meilleur refroidissement de la boîte de vitesses.
- Permettez plus de distance pour immobiliser une remorque attachée; prévoyez les arrêts et freinez graduellement.

Entretien requis après la traction d'une remorque

Si vous tirez une remorque sur de longues distances, votre véhicule doit être entretenu plus fréquemment. Consultez la section *Conditions spéciales d'utilisation* dans le chapitre *Calendrier d'entretien périodique*.

Conseils sur la traction d'une remorque

- Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la sensation que procure la combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

Pneus, jantes et chargement

- Si vous devez vous arrêter pendant des périodes prolongées en circulation intense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle) dans le but de faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et accroître l'efficacité du climatiseur.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Si vous descendez une pente longue ou prononcée, passez à un rapport inférieur. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Ne stationnez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Néanmoins, si cette manœuvre est indispensable, calez les roues de la remorque.

Mise à l'eau ou sortie de l'eau d'un bateau

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- Ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière.
- Ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains éléments importants du véhicule, ce qui nuirait à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule, en plus de causer des dégâts internes à la boîte de vitesses.

Remplacez le lubrifiant de pont arrière chaque fois que ce dernier a été submergé. Le lubrifiant de pont arrière n'exige aucune vérification, sauf si une fuite est soupçonnée ou si une réparation est requise.

Débranchez le câblage électrique de la remorque avant de reculer celle-ci dans l'eau. Rebranchez le câblage lorsque la remorque ne se trouve plus dans l'eau. La présence d'eau dans ces composants, lorsqu'ils sont raccordés, pourrait court-circuiter le système.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR

Consultez les directives propres au groupe motopropulseur de votre véhicule pour remorquer votre véhicule lors d'un voyage (p. ex., derrière un véhicule de loisir ou un camion).

Nota : Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans le véhicule. Consultez le chapitre *Bloc de commande du système de chauffage-climatisation* pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Si votre véhicule est en panne, consultez la section *Remorquage du véhicule* du chapitre *Dépannage*.

Ces directives visent à prévenir les dommages à votre véhicule.

Véhicules à traction avant :

Faites remorquer votre véhicule à traction avant en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les roues avant au moyen de roues porteuses. Si vous utilisez des roues porteuses, suivez les directives précisées par le fournisseur.

Nota : Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol, suivez les directives ci-dessous :

- **Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, faites vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses par un concessionnaire autorisé.** Pour atteindre le niveau approprié d'huile à boîte de vitesses lors d'un remorquage (les quatre roues touchent le sol), consultez la section *Huile pour boîte de vitesses* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.
- Remorquez le véhicule vers l'avant seulement.
- Desserrez le frein de stationnement.
- Placez le levier sélecteur en position POINT MORT.
- Placez le commutateur d'allumage à la position ACCESSOIRES (consultez la section *Démarrage* du chapitre *Conduite*).
- Ne dépassez pas 105 km/h (65 mi/h) si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique ou 113 km/h (70 mi/h) s'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle.
- Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant cinq minutes au début de chaque journée et toutes les six heures par la suite. Lorsque le moteur tourne et que vous appuyez votre pied sur la pédale de

Pneus, jantes et chargement

frein, passez en position D (marche avant), puis en position R (marche arrière) avant de revenir en position N (point mort).

Véhicules à quatre roues motrices :

Remorquez votre véhicule à quatre roues motrices en laissant les quatre roues au sol ou en soulevant les quatre roues au moyen d'une remorque de transport de véhicules. **Ne remorquez pas votre véhicule à quatre roues motrices en soulevant les roues avant du sol (au moyen de roues porteuses) et en laissant les roues arrière au sol.** Ceci endommagera le système à quatre roues motrices. Si vous utilisez une remorque de transport de véhicules, suivez les directives précisées par le fournisseur.

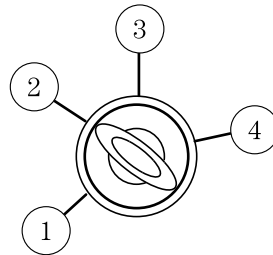
Nota : Si vous remorquez votre véhicule en laissant les quatre roues au sol, suivez les directives ci-dessous :

- **Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, faites vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses par un concessionnaire autorisé.** Pour atteindre le niveau approprié d'huile à boîte de vitesses lors d'un remorquage (les quatre roues touchent le sol), consultez la section *Huile pour boîte de vitesses* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.
- Remorquez le véhicule vers l'avant seulement.
- Desserrez le frein de stationnement.
- Placez le levier sélecteur en position POINT MORT.
- Placez le commutateur d'allumage à la position ACCESSOIRES (consultez la section *Démarrage* du chapitre *Conduite*).
- Ne dépassez pas 105 km/h (65 mi/h) si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique ou 113 km/h (70 mi/h) s'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle.
- Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, démarrez le moteur et laissez-le tourner pendant cinq minutes au début de chaque journée et toutes les six heures par la suite. Lorsque le moteur tourne et que vous appuyez votre pied sur la pédale de frein, passez en position D (marche avant), puis en position R (marche arrière) avant de revenir en position N (point mort).

DÉMARRAGE

Positions du commutateur d'allumage

1. ARRÊT – verrouille le levier sélecteur et permet de retirer la clé du commutateur d'allumage.
2. ACCESSOIRES – permet le fonctionnement des accessoires électriques, tels que la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.
3. CONTACT – permet de solliciter les circuits électriques et d'allumer les témoins. C'est à cette position que se trouve la clé lorsque vous conduisez.
4. DÉMARRAGE – permet de faire démarrer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.



Préparation au démarrage de votre véhicule

Le démarrage du véhicule est contrôlé par le système de commande du groupe motopropulseur.

Nota : Ce système respecte toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent l'intensité de champ électrique des bruits radioélectriques.

Au moment de mettre en marche un moteur à injection, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou pendant le démarrage. Utilisez l'accélérateur seulement lorsque le démarrage du moteur s'avère difficile. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage, consultez la section *Démarrage du moteur* dans le présent chapitre.



AVERTISSEMENT : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.



AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

Conduite

⚠ AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé car les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer. Consultez la section **Précautions contre les gaz d'échappement du présent chapitre.**

⚠ AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier ce dernier par votre concessionnaire Mazda autorisé. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Consignes de sécurité importantes

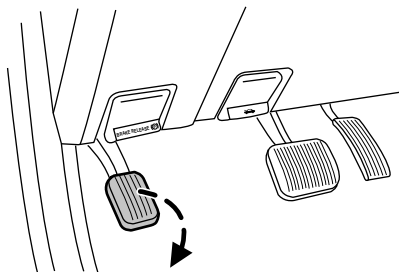
Un ordinateur de bord commande le régime de ralenti du moteur. Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant le démarrage :

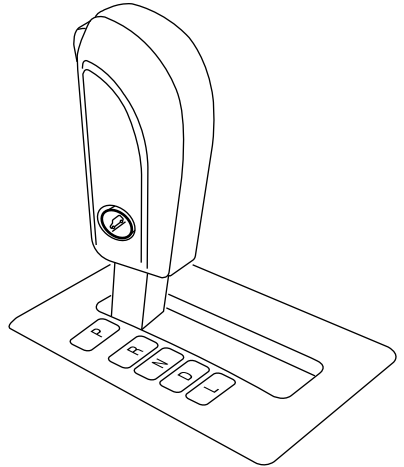
1. Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité. Consultez le chapitre *Sièges et systèmes de retenue* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation appropriée des ceintures de sécurité.
2. Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.

Démarrage d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique :

- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.

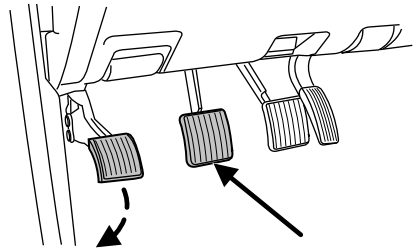


- Assurez-vous que le levier de vitesse est en position P (stationnement).

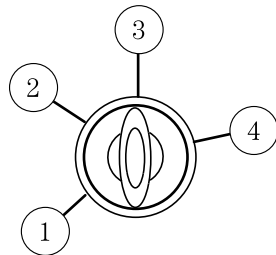


Démarrage d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle :

- Assurez-vous que le frein de stationnement est serré.
- Appuyez sur la pédale d'embrayage et maintenez-la au plancher puis mettez le levier sélecteur au point mort (N).



3. Tournez la clé à la position 3 (contact) sans atteindre la position 4 (démarrage).



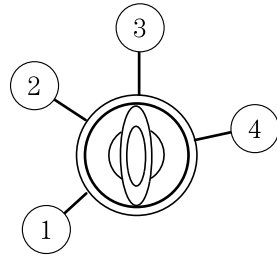
Conduite

Certains témoins s'allument brièvement. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des témoins.

Démarrage du moteur

1. Tournez la clé à la position 3 (contact) sans atteindre la position 4 (démarrage). Si la clé est difficile à manœuvrer, tournez le volant jusqu'à ce que la clé tourne librement. Cette situation peut se produire si :

- Les roues avant ne sont pas redressées.
- L'une des roues avant est en contact avec la bordure du trottoir.



2. Tournez la clé à la position 4 (démarrage), puis relâchez-la dès que le moteur démarre. Ce véhicule est équipé d'un système de démarrage assisté par ordinateur qui facilite le démarrage du moteur. Après avoir relâché la clé de la position 4 (démarrage), le démarreur pourrait continuer à fonctionner jusqu'à 10 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

Nota : Le lancement peut être interrompu en tout temps en coupant le contact.

3. Après avoir fait tourner le moteur au ralenti pendant quelques secondes, relâchez le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein, engagez un rapport, puis roulez.

Nota : Si le moteur ne démarre pas au premier essai, tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT, attendez 10 secondes, puis essayez de nouveau l'étape 2. Si le moteur ne démarre toujours pas, appuyez à fond sur l'accélérateur et essayez de nouveau l'étape 2, en maintenant l'accélérateur au plancher jusqu'à ce que le régime du moteur dépasse la vitesse d'entraînement du démarreur. Ceci permet de lancer le moteur avec le carburant coupé dans l'éventualité où le moteur serait noyé.

Démarrage par temps froid (véhicules à carburant mixte seulement)

En vertu de ses caractéristiques de démarrage, l'éthanol de qualité E₈₅ ne convient pas lorsque la température ambiante est inférieure à -18 °C (0 °F). Veuillez consulter votre distributeur de carburant pour déterminer si de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales est disponible. À mesure que la température extérieure se rapproche du point de congélation, les distributeurs de carburant à l'éthanol devraient offrir de l'éthanol dont le grade est adapté aux températures hivernales (comme pour le carburant sans plomb). Si de l'éthanol de qualité adaptée aux températures estivales est utilisé par temps froid, de -18 °C à 0 °C (0 °F à 32 °F), la période de lancement peut être plus longue, le ralenti peut être irrégulier et le moteur peut-être hésitant jusqu'à ce qu'il se soit réchauffé.

L'utilisation d'éthanol de qualité E₈₅ peut réduire le rendement de pointe d'un moteur qui tourne à froid.

Ne lancez pas le moteur pendant plus de 10 secondes à la fois car cela risque d'endommager le démarreur. Si le moteur refuse de démarrer, coupez le contact et attendez 30 secondes avant d'actionner de nouveau le démarreur.

N'utilisez pas un fluide de démarrage comme l'éther dans le circuit d'admission d'air. Un fluide de ce type peut causer des dommages immédiats au moteur par explosion et entraîner des blessures.

S'il est difficile de démarrer le moteur par temps froid avec de l'éthanol E₈₅ et que ni une autre marque d'éthanol E₈₅ ni un chauffe-moteur ne sont disponibles, l'ajout de carburant sans plomb dans votre réservoir améliorera la qualité des démarrages par temps froid. Votre véhicule est conçu pour fonctionner avec de l'éthanol E₈₅, du carburant sans plomb ou tout mélange des deux.

Consultez la section *Choix du carburant approprié* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements sur l'éthanol.

Si le moteur ne démarre pas lorsque vous avez suivi les instructions qui précèdent (véhicules à carburant mixte seulement)

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur du tiers à la moitié de la distance qui la sépare du plancher et maintenez-la enfoncée, puis démarrez le moteur.
2. Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé, puis relâchez graduellement la pédale d'accélérateur à mesure que le régime du moteur augmente. Si le moteur ne démarre toujours pas, répétez l'étape 1.

Conduite

Précautions contre les gaz d'échappement

Bien qu'inodore et incolore, le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.



AVERTISSEMENT : Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement ou toute autre odeur suspecte à l'intérieur de votre véhicule, faites vérifier et réparer ce dernier dès que possible par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement. Ces gaz sont nocifs et vous risquez un accident ou la mort.

Faites vérifier l'échappement et l'aération de l'habitacle dans tous les cas suivants :

- votre véhicule a été placé sur un élévateur pour une intervention mécanique;
- le bruit produit par l'échappement change;
- votre véhicule a été endommagé lors d'une collision.



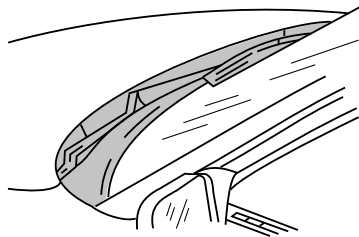
AVERTISSEMENT : L'État de la Californie reconnaît que les gaz d'échappement des véhicules, certains de leurs constituants et certains composants du véhicule contiennent ou dégagent des substances chimiques qui peuvent causer le cancer et des malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur. De plus, certains fluides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus en Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales.

Information importante concernant la ventilation

Si vous laissez le moteur tourner longtemps au ralenti lorsque votre véhicule est arrêté dans un endroit ouvert, baissez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po).

Régalez le chauffage ou la climatisation (selon l'équipement) afin de laisser pénétrer de l'air frais.

NOTA : Améliorez l'aération de l'habitacle en veillant à ce que toutes les prises d'air ne soient jamais obstruées par de la neige, des feuilles ou des débris.



CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le chauffe-moteur est destiné à réchauffer le liquide de refroidissement du moteur, ce qui facilite le démarrage et permet une action plus rapide du système de chauffage et de dégivrage. Si votre véhicule est équipé d'un tel équipement, il se compose d'un élément chauffant logé dans le bloc-cylindres du moteur et d'un faisceau de câblage permettant à l'utilisateur de le raccorder à une source d'alimentation de 120 V c.a. (secteur) dont le circuit comporte une mise à la terre. Un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).



AVERTISSEMENT : Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de décharges électriques, ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches.

Avant d'utiliser le chauffe-moteur, observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- Pour votre sécurité, utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur certifiée UL ou CSA. Utilisez uniquement une rallonge électrique pour usage extérieur portant la mention « Approuvée pour usage extérieur ». N'utilisez jamais une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir un choc électrique ou de provoquer un incendie.
- Utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 ou de calibre supérieur.

Conduite

- Choisissez une rallonge aussi courte que possible.
- Ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges. Utilisez plutôt une rallonge dont la longueur vous permet d'atteindre facilement le cordon du chauffe-moteur.
- Assurez-vous d'utiliser une rallonge en bon état, qui n'a pas été réparée ni épissée. Rangez votre rallonge à l'intérieur, à une température supérieure à 0 °C (32 °F). Une rallonge sans cesse exposée aux éléments se détériore graduellement.
- Pour réduire les risques de chocs électriques, ne branchez pas votre chauffe-moteur à un circuit électrique sans mise à la terre, ou avec un adaptateur à deux broches. Avant d'utiliser votre chauffe-moteur, assurez-vous qu'il est en bon état, et vérifiez particulièrement son cordon de raccordement.
- Lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est dégagé et est à l'abri de l'eau, de façon à éviter l'éventualité d'un choc électrique ou d'un incendie.
- Assurez-vous également que votre espace de stationnement est propre et exempt de toutes matières combustibles, telles que des produits pétroliers, de la poussière excessive, des chiffons, des papiers, etc.
- Vérifiez la solidité et l'intégrité des raccordements entre le chauffe-moteur, le cordon de raccordement et la rallonge. Un mauvais raccordement peut faire surchauffer le cordon et provoquer un choc électrique ou un incendie. Lorsque votre chauffe-moteur fonctionne depuis une trentaine de minutes, vérifiez tous les points de raccordement et assurez-vous de l'absence de points chauds.
- Enfin, faites vérifier votre chauffe-moteur lors d'une mise au point avant la saison hivernale pour vous assurer qu'il est en parfait état de fonctionnement.

Utilisation du chauffe-moteur :

Les broches doivent être propres et exemptes d'humidité. Si vous devez les nettoyer, utilisez un chiffon sec.

Selon le type d'équipement installé en usine, votre chauffe-moteur utilise de 0,4 à 1,0 kilowatts-heure d'énergie pour chaque heure d'utilisation. Votre chauffe-moteur d'origine ne comporte pas de fonction thermostatique. Toutefois, la température maximale du liquide de refroidissement est atteinte dans un délai d'environ trois heures. À cet effet, il est inutile d'utiliser un chauffe-moteur pendant plus de trois heures, car toute utilisation excédentaire se traduit par un gaspillage d'électricité.

Avant de prendre la route, n'oubliez pas de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches.

FREINS

Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre *Tableau de bord* pour obtenir de l'information relative à ce témoin.



Système de freins antiblocage aux quatre roues (ABS)

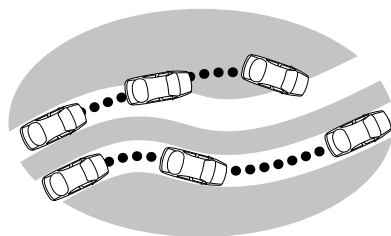
Ce véhicule est équipé de freins antiblocage (ABS) et, par conséquent, un bruit provenant du moteur de la pompe hydraulique peut se faire entendre et une pulsation de la pédale peut être ressentie lors d'un freinage antiblocage. Des pulsations de la pédale accompagnées de bruit lors d'un freinage d'urgence ou d'un freinage sur du gravier, des bosses, des routes mouillées ou enneigées sont normales et indiquent le bon fonctionnement du système de freins antiblocage.

NOTA : Les freins antiblocage effectuent un autodiagnostic lorsque le moteur est mis en marche et que vous commencez à rouler.

Vous pourriez entendre un bref bruit mécanique pendant cette vérification. Ceci est normal. En cas d'anomalie, le témoin de défaillance du freinage antiblocage s'allume. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Conduite

La fonction antiblocage entre en jeu dès que le module détecte la possibilité de blocage d'une roue lors d'un freinage, en compensant cette tendance. Les freins antiblocage empêchent le blocage des roues, même si les freins sont fermement serrés. L'illustration à droite montre la trajectoire d'un véhicule équipé de freins antiblocage (en bas), comparée à celle d'un véhicule qui n'en est pas équipé (en haut), lors d'un freinage brusque avec perte d'adhérence du système de freins avant.



AVERTISSEMENT : La fonction antiblocage des freins ne réduit pas le temps requis pour le freinage, ni les distances de freinage dans tous les cas. Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Méthode de freinage avec freins antiblocage (ABS)

Lorsqu'un freinage brusque est nécessaire, appliquez de façon continue sur la pédale de freins. Ne pompez pas la pédale de freins car cela réduira l'efficacité du système de freins antiblocage (ABS) et augmentera la distance de freinage de votre véhicule. Les freins antiblocage entrent immédiatement en fonction vous permettant de conserver la maîtrise de la direction en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Veuillez toutefois noter que le freinage antiblocage ne réduit pas la distance de freinage.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage

Le témoin du freinage antiblocage s'allume brièvement au tableau de bord lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position CONTACT. Si le témoin ne s'allume



pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.

Même si le système de freins antiblocage est hors fonction, vous pouvez utiliser le freinage standard.

Si le témoin de frein s'allume

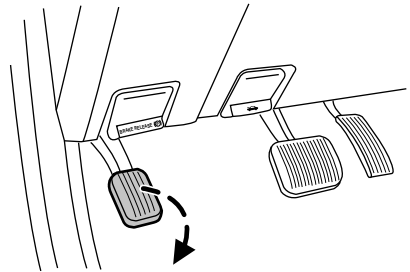
lorsque le frein de stationnement est

desserré, faites immédiatement réparer votre circuit de freinage par un concessionnaire autorisé.



Frein de stationnement

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous stationnez le véhicule. Pour serrer le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein jusqu'à la butée.



Lorsque le contact est établi, le témoin des freins du tableau de bord s'allume et reste allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.



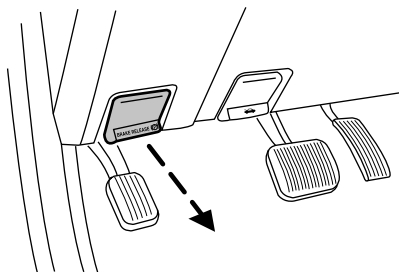
AVERTISSEMENT : Serrez toujours le frein de stationnement à fond et assurez-vous que le levier sélecteur est bien verrouillé à la position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).

NOTA : L'utilisation du frein de stationnement n'est pas recommandée pour immobiliser un véhicule qui roule. Vous pouvez toutefois vous en servir en cas d'urgence comme frein de secours si les freins réguliers font défaut. Cependant, étant donné que le frein de stationnement n'agit que sur les roues arrière, la distance de freinage sera considérablement accrue et le comportement du véhicule s'en ressentira.

Conduite

Pour desserrer le frein, tirez sur le levier de déverrouillage.

La conduite avec le frein de stationnement serré a pour effet d'user rapidement les garnitures de frein et d'augmenter la consommation de carburant.



SYSTÈME DE COMMANDE DYNAMIQUE DE STABILITÉ

Le système de commande dynamique de stabilité offre les fonctions d'amélioration de la stabilité du véhicule suivantes dans certaines situations de conduite :

- le système antipatinage, qui limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence;
- le système de commande électronique de stabilité, qui aide à contrôler le dérapage et la dérive du véhicule;
- le système de commande de stabilité antiretournement (RSC^{MC}), qui contribue à prévenir le capotage du véhicule.



AVERTISSEMENT : Toute modification du véhicule impliquant le circuit de freinage, les porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du système de commande dynamique de stabilité.

L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du système de commande dynamique de stabilité. Afin de réduire les risques de perturber le fonctionnement des capteurs du système de commande dynamique de stabilité, installez les haut-parleurs de deuxième monte le plus éloigné possible de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du système de commande dynamique de stabilité peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



AVERTISSEMENT : N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du système de commande dynamique de stabilité est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si le système de commande dynamique de stabilité est activé, **RALENTISSEZ**.



AVERTISSEMENT : Si une anomalie du système de commande dynamique de stabilité est détectée, le témoin de commande de stabilité s'allume en continu. Faites immédiatement inspecter le véhicule par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le système de commande dynamique de stabilité est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.

Le système de commande dynamique de stabilité est automatiquement activé chaque fois que vous faites démarrer le moteur. Toutes les fonctions du système de commande dynamique de stabilité (système antipatinage, commande électronique de stabilité et commande de stabilité antiretournement (RSC^{MD})) sont activées et le système surveille le comportement du véhicule dès le démarrage du moteur. Toutefois, le dispositif n'intervient que si la situation de conduite l'exige.

Le système de commande dynamique de stabilité comprend un bouton de désactivation du système antipatinage, situé sur le tableau de bord sous les commandes de chauffage-climatisation, un témoin de désactivation de commande de stabilité et un témoin de commande de stabilité dans le tableau de bord. Le témoin de commande de stabilité et le témoin de désactivation de commande de stabilité au tableau de bord s'allument temporairement pendant le démarrage, comme une étape normale d'autovérification des systèmes, ou durant la conduite si une situation de conduite provoque l'activation du système de commande dynamique de stabilité. Le témoin de désactivation de commande de

**TCS
OFF**

stabilité s'allume si le système antipatinage ou le dispositif antilouvoisement de remorque sont désactivés après avoir enfoncé le commutateur de désactivation du système antipatinage. Si le témoin de commande de stabilité demeure allumé en continu, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé.

Nota : Si le système ne peut pas être éteint, consultez la section *MyKey^{MC}* du chapitre *Serrures et sécurité* pour obtenir de plus amples renseignements.

Durant le processus normal d'autovérification du système de commande dynamique de stabilité, un léger mouvement de la pédale de frein pourrait être ressenti, ainsi qu'un bruit de ronronnement ou de grincement après le démarrage et au moment de prendre la route.

Lorsque la situation exige l'activation du système de commande dynamique de stabilité, vous pourriez remarquer ce qui suit :

- Une légère décélération du véhicule.
- Le clignotement du témoin de commande de stabilité.
- Une vibration de la pédale de frein.
- Dans des conditions de conduite extrêmes, si votre pied n'est pas sur la pédale de frein, celle-ci pourrait s'enfoncer automatiquement pour freiner davantage. Il se peut que vous entendiez aussi un bruit de déplacement d'air provenant du dessous du tableau de bord.
- La pédale de frein pourrait sembler plus ferme qu'à l'habitude.

Système antipatinage

Le système antipatinage aide le conducteur à conserver la maîtrise du véhicule en maintenant une bonne adhérence sur les routes glissantes ou en pente, et en détectant et en contrôlant le patinage des roues.

Le système utilise deux stratégies pour contrôler le patinage excessif des roues, soit l'antipatinage moteur et l'antipatinage au freinage. Ceux-ci peuvent agir séparément ou conjointement. L'antipatinage moteur permet de limiter le patinage des roues motrices par une réduction momentanée du couple moteur. L'antipatinage au freinage permet de limiter le patinage des roues en freinant momentanément les roues qui patinent. L'efficacité du système antipatinage est plus marquée lorsque le véhicule roule à basse vitesse.

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque la fonction antipatinage est activée.

Si le système antipatinage est trop souvent sollicité dans une courte période, la fonction de freinage du système se désactive temporairement pour laisser les freins refroidir. En pareil cas, le système antipatinage n'utilise que la réduction ou le transfert de couple du moteur pour empêcher le patinage excessif des roues. Le fonctionnement normal du système reprend dès que les freins ont refroidi. Les freins antiblocage, la commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} et la commande électronique de stabilité (ESC) ne sont pas compromis par cette situation et continuent à fonctionner normalement pendant la période de refroidissement des freins.

Les systèmes antipatinage moteur et antipatinage au freinage peuvent être désactivés dans certaines situations. Consultez la section *Désactivation du système antipatinage* ci-dessous.

Système de commande électronique de stabilité (ESC)

Le système de commande électronique de stabilité (ESC) peut améliorer la stabilité directionnelle de votre véhicule en cas de manœuvre extrême, par exemple, lors d'un virage brusque ou pour éviter un obstacle sur la route. Le système de commande électronique de stabilité peut appliquer les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement et, au besoin, réduire le couple du moteur si le système détecte une condition de dérapage ou de dérive imminente.

Le témoin de commande de stabilité clignote au tableau de bord lorsque le système de commande électronique de stabilité intervient.

Les manœuvres de conduite extrêmes qui peuvent activer le système de commande électronique de stabilité comprennent, sans s'y limiter :

- la prise trop rapide d'un virage;
- les coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle;
- la conduite sur une plaque de glace ou sur des chaussées glissantes;
- le changement de voie sur une route enneigée;
- le passage d'une route secondaire enneigée à une route principale dégagée, ou vice-versa;
- le passage d'une route d'asphalte à une route de gravier, ou vice-versa;
- la prise d'un virage avec une remorque très chargée (consultez la section *Traction d'une remorque* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*).

Commande de stabilité antiretournement (RSC^{MC})

La commande de stabilité antiretournement (RSC^{MC}) peut contribuer à conserver la stabilité du véhicule en cas de manœuvres extrêmes. La commande de stabilité RSC^{MD} détecte les mouvements de roulis et le taux de variation d'amplitude et serre les freins d'une ou de plusieurs roues individuellement.

Le témoin de commande de stabilité au tableau de bord clignote lorsque le système de commande de stabilité antiretournement (RSC^{MC}) est activé.

Les conditions de conduite extrêmes qui peuvent déclencher l'intervention du système de commande de stabilité antiretournement RSC^{MD} comprennent notamment :

- les changements de voie subits;
- la prise trop rapide d'un virage;
- les coups de volant rapides pour éviter un accident, un piéton ou un obstacle.


Désactivation du système antipatinage

Si le véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, et que la puissance du moteur semble diminuer, il peut être utile de désactiver le système de commande dynamique de stabilité pour que les roues puissent patiner normalement. Cela a pour effet de retrouver la pleine puissance du moteur et de profiter d'un meilleur élan pour franchir l'obstacle. Pour désactiver le système antipatinage, appuyez sur le bouton de désactivation du système antipatinage. Vous pouvez rétablir toutes les fonctions du système de commande de stabilité en appuyant de nouveau sur le bouton de désactivation du système antipatinage, ou en coupant ou redémarrant le moteur.

Si vous désactivez le système antipatinage, le témoin de désactivation de commande de stabilité s'allume en continu. Appuyez de nouveau sur le bouton de désactivation de commande de stabilité pour éteindre le témoin de désactivation de commande de stabilité.

En marche arrière (R), les freins antiblocage et les fonctions d'antipatinage moteur et d'antipatinage au freinage demeurent fonctionnels, à l'exception de la commande électronique de stabilité et du système RSC^{MD}, qui se désactivent.

Fonctions du système de commande dynamique de stabilité


Fonctions du bouton	Témoin de commande de stabilité 	Commande de stabilité anti-retournement (RSC ^{MD})/ Commande électronique de stabilité/ Fonction anti-patinage	Témoin de désactivation de commande de stabilité	Dispositif antilouvoisement de remorque
Valeur par défaut à la mise en fonction	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Éteint	Activé ¹	Allumé en permanence	Activé
Bouton enfoncé de nouveau après la désactivation	Éteint	Activé	Éteint	Activé ²

¹ Lorsque vous appuyez brièvement sur le bouton du système de commande dynamique de stabilité, le système antipatinage est désactivé.

² Lorsque vous appuyez sur le bouton du système de commande dynamique de stabilité pendant plus de cinq secondes, le dispositif antilouvoisement de remorque est désactivé.

Dispositif antilouvoisement (selon l'équipement)


Votre véhicule peut être équipé d'un dispositif antilouvoisement (TSC). En tel cas, le dispositif antilouvoisement de remorque utilise les capteurs du système de commande dynamique de stabilité du véhicule pour détecter et tenter de limiter le louvoisement de la remorque en exerçant une force de freinage à chaque roue et, au besoin, en réduisant la puissance du moteur. Le système n'exige aucune intervention de la part du conducteur.

 **AVERTISSEMENT :** Le dispositif antilouvoiement ne peut empêcher le roulis de la remorque, mais il peut l'atténuer une fois qu'il se produit. Le dispositif TSC ne peut empêcher toutes les remorques de louvoyer. S'il y a du roulis, il est probable que la remorque est mal chargée selon son poids sur le timon ou que la vitesse du véhicule ou de la remorque est trop élevée. Rangez-vous en un endroit sécuritaire pour vérifier la répartition de la charge de la remorque et le poids du timon, et réduisez la vitesse à un niveau sécuritaire lorsque vous reprenez le remorquage. En cas de roulis, **RALENTISSEZ**. Redoublez de prudence lorsque vous tirez une remorque et respectez les exigences en matière de poids au timon. Consultez la section ***Traction d'une remorque du chapitre Pneus, jantes et chargement*** du présent Guide du propriétaire pour obtenir de plus amples renseignements sur la traction d'une remorque avec votre véhicule.

Le témoin de commande de stabilité clignote momentanément au tableau de bord lorsque le dispositif antilouvoiement intervient. Dans certains cas, lorsqu'un louvoiement de la remorque est détecté, cela indique que la vitesse du véhicule est trop élevée et qu'elle est égale ou supérieure à un niveau susceptible de produire un louvoiement continuellement. Par conséquent, le dispositif peut s'activer à plusieurs reprises et entraîner une légère décélération du véhicule.

Désactivation du dispositif antilouvoiement

Vous pouvez désactiver le dispositif antilouvoiement peu importe le cycle d'allumage. Maintenez enfoncé le bouton de commande de stabilité pendant plus de cinq secondes pour désactiver le dispositif antilouvoiement de remorque; le témoin de commande de stabilité clignote momentanément, puis il s'allume en continu durant ce cycle d'allumage. Pour réactiver le dispositif antilouvoiement de remorque, appuyez brièvement sur le bouton de commande de stabilité. Le dispositif antilouvoiement est réactivé automatiquement à chaque cycle d'allumage.

 **AVERTISSEMENT :** La désactivation du dispositif antilouvoiement accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de blessures graves ou mortelles. Mazda déconseille la désactivation du dispositif anti-louvoiement de remorque, sauf si la réduction de vitesse encourue a des effets négatifs, par exemple dans les montées, ou si le conducteur possède suffisamment d'expérience en traction qui permet de bien maîtriser le louvoiement de la remorque et de poursuivre la conduite de façon sécuritaire.

DIRECTION

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique (EPAS). Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Si votre véhicule perd sa puissance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pouvez diriger le véhicule manuellement, mais l'effort exigé sera plus important. Dans des conditions d'utilisation extrêmes, l'effort nécessaire pour diriger le véhicule pourra augmenter. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe et des dommages permanents au système de direction. Si cela devait se produire, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et cela ne causera pas de dommages permanents. Les manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et l'assistance à la direction revient à la normale.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, vérifiez la présence des problèmes suivants :

- Pneu mal gonflé
- Usure inégale des pneus
- Éléments de la suspension desserrés ou usés
- Éléments de la direction desserrés ou usés
- Alignement inadéquat de la direction

Un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

PRÉPARATION À LA CONDUITE




AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont un taux de capotage significativement plus élevé que les autres types de véhicules.




AVERTISSEMENT : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont nettement plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

Les véhicules utilitaires et les camionnettes sont dotés de pneus plus larges et leur garde au sol est plus élevée, ce qui produit un centre de gravité plus élevé que celui des voitures de tourisme.

Conduite

 **AVERTISSEMENT :** Le comportement des véhicules utilitaires ou des camionnettes, dont le centre de gravité est plus élevé, diffère de celui des véhicules à centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les camionnettes ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite hors route. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres brusques avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

 **AVERTISSEMENT :** Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Ne surchargez pas votre véhicule et faites preuve d'une grande prudence lorsque le véhicule est lourdement chargé : conduisez à vitesse réduite, évitez toute manœuvre de direction brusque et prévoyez une plus longue distance de freinage. La surcharge ou le chargement incorrect du véhicule peut nuire à sa tenue de route et se traduire par une perte de maîtrise ou un capotage.

INTERVERROUILLAGE DU LEVIER SÉLECTEUR

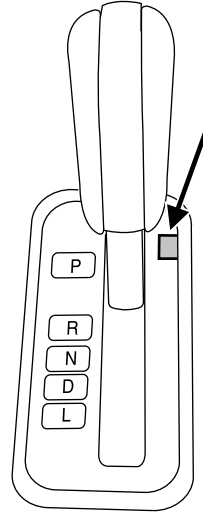
Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur qui empêche de quitter la position P (stationnement) lorsque le contact est établi, tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position STATIONNEMENT lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage ne fonctionnent pas correctement. Consultez la section *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

Si le fusible n'est pas grillé, observez la procédure suivante :

1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position Arrêt, puis retirez-la.

2. À l'aide d'un tournevis ou d'un outil semblable, retirez soigneusement le petit cache du dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur, situé à la droite du levier.
3. Insérez un tournevis ou un outil semblable directement dans le trou d'accès et appuyez sur l'outil tout en repoussant le levier sélecteur vers la position de point mort (N).



4. Retirez l'outil du trou d'accès et remettez en place le petit cache du dispositif d'interverrouillage du levier de vitesse.
5. Faites démarrer le véhicule et desserrez le frein de stationnement.



AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.



AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.



AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Rendez-vous chez votre concessionnaire autorisé en conduisant votre véhicule lentement et avec précaution.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Apprentissage adaptatif de la boîte de vitesses automatique

Votre boîte de vitesses est équipée d'une stratégie autoadaptative se trouvant dans l'ordinateur de votre véhicule. Cette fonction est conçue pour accroître la durabilité de la boîte-pont et pour assurer des changements de rapport uniformes durant la vie utile du véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d'une boîte de vitesses neuve ou d'un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. De plus, lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, la stratégie doit être apprise de nouveau.

Positions du levier sélecteur de la boîte de vitesses automatique à six rapports

Votre véhicule a été conçu pour être plus économe en consommant moins de carburant en marche au débrayé ou en décélération. Lorsque vous enlevez votre pied de la pédale d'accélérateur et que le véhicule commence à ralentir, l'embrayage du convertisseur de couple du convertisseur de couple se verrouille et coupe rapidement l'alimentation en carburant du moteur en décélération. Cet avantage de consommation de carburant pourrait être perçu comme une sensation de freinage de légère à moyenne lorsque vous retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

Stationnement (P)

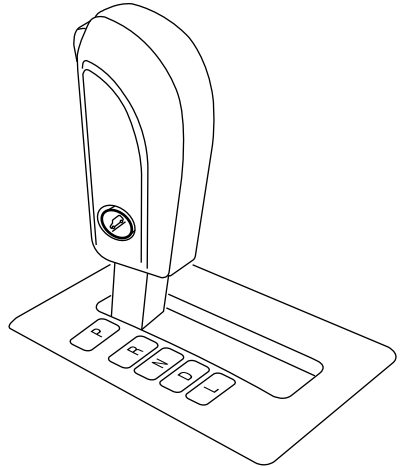
Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

1. Enfoncez la pédale de frein.
2. Sélectionnez une position de gamme à l'aide du levier sélecteur.

Pour placer la boîte de vitesses à la position P (stationnement) :

1. Immobilisez totalement votre véhicule.
2. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.



AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est en position P (stationnement). Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.

Marche arrière (R)

Lorsque le levier sélecteur est à la position R (marche arrière), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur à la position R (marche arrière) ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier sélecteur est à la position N (point mort), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

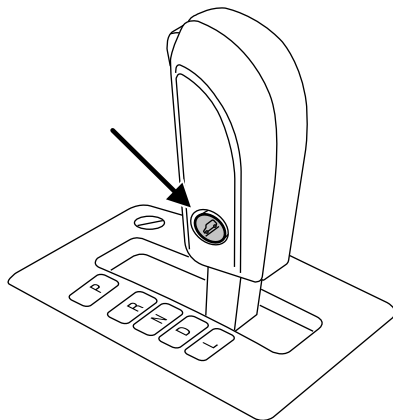
Marche avant automatique (D) avec surmultiplié

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport.

Gamme de marche avant (D) avec fonction d'assistance en côte

Appuyer sur le commutateur d'annulation de la surmultipliée sur le côté du levier sélecteur actionne la fonction d'assistance en côte.

- Offre davantage de frein moteur afin d'améliorer la qualité de conduite dans les régions montagneuses et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs dans les montées.
- Offre davantage de frein moteur dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique, laquelle réagit aux signaux d'entrée du véhicule, par exemple, à l'accélération du véhicule, à l'accélérateur, à la pédale de frein et à la vitesse du véhicule.
- Permet de sélectionner les rapports qui offrent le degré de frein moteur souhaité en fonction des signaux d'entrée mentionnés précédemment. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Le témoin de fonction d'assistance en côte du groupe d'instruments s'allume.



La fonction d'assistance en côte est conçue pour aider le conducteur à choisir une sélection optimale des rapports en conduite dans les régions montagneuses, mais elle n'est pas conçue pour la conduite normale. Lorsque vous quittez les régions montagneuses, il est recommandé de reprendre le mode de surmultipliée pour optimiser la consommation de carburant et le fonctionnement de la boîte de vitesses.

Pour revenir à la position MARCHE AVANT (avec surmultipliée), appuyez de nouveau sur le contacteur d'annulation de surmultipliée.

- Le témoin de fonction d'assistance en côte du groupe d'instruments ne s'allumera pas.
- La boîte de vitesses fonctionnera du premier au sixième rapport.

Le retour au mode de surmultipliée s'effectue automatiquement chaque fois que le contact est coupé.

Basse vitesse (L)

- Assure un frein moteur maximal.
- Rétrograde au rapport le plus bas pour la vitesse du véhicule actuelle et autorise l'engagement du premier rapport lorsque le véhicule ralentit.

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

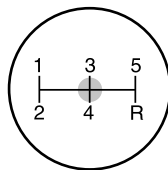
FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Utilisation de l'embrayage

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur à la position N (point mort).



Conduite

3. Faites démarrer le moteur.
4. Appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier sélecteur à la position désirée : 1 (première) ou R (marche arrière).
5. Desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.

Durant chaque passage, la pédale de débrayage doit être totalement enfoncée. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin de ne pas limiter la course de la pédale de débrayage.

Des efforts accrus peuvent être requis pour les passages de vitesses et une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent survenir si vous n'enfonchez pas totalement la pédale de débrayage.

Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres ont pour effet d'user prématurément l'embrayage et pourraient annuler la garantie de l'embrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

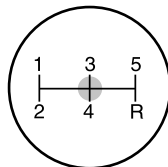
Montez les vitesses selon les indications des tableaux suivants pour obtenir une meilleure consommation de carburant.

Passez aux rapports supérieurs lorsque vous accélérez légèrement ou modérément, ou une fois votre vitesse de croisière atteinte (pour diminuer la consommation de carburant)	
Changement de rapport de :	
1 à 2	16 km/h (10 mi/h)
2 à 3	32 km/h (20 mi/h)
3 à 4	48 km/h (30 mi/h)
4 à 5	60 km/h (37 mi/h)

Marche arrière (R)

Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

1. Maintenez la pédale de débrayage enfoncée et placez le levier sélecteur en position N (point mort).
2. De la position N (point mort), déplacez le levier sélecteur complètement à droite, puis vers le bas en position R (marche arrière).



Nota : Le levier sélecteur ne peut être mis en position de marche arrière (R) qu'en le déplaçant à la gauche de la position de troisième (3) et de quatrième (4) vitesse avant d'engager la marche arrière (R). Il s'agit d'un dispositif de blocage destiné à empêcher le passage accidentel en marche arrière (R) à partir de la cinquième (5) vitesse.

Si la marche arrière (R) n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et remettez le levier sélecteur au point mort (N). Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis enfoncez-la de nouveau pour repasser la marche arrière (R).

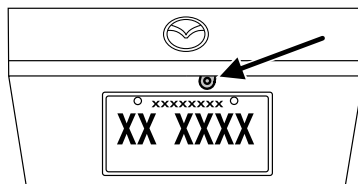
Stationnement de votre véhicule

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier sélecteur en position N (point mort).
2. Serrez le frein de stationnement à fond, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, puis engagez le premier rapport (1).
3. Coupez le contact.

AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas le véhicule lorsque la boîte-pont est au point mort (N). Le véhicule peut se déplacer inopinément et blesser quelqu'un. Utilisez la première et serrez le frein de stationnement à fond.

SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

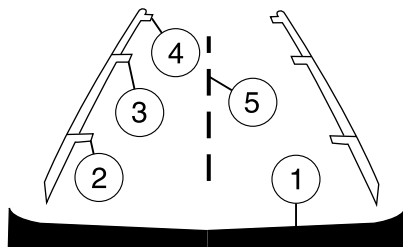
Le système de caméra de marche arrière au hayon présente une image vidéo de la zone à l'arrière du véhicule, qui paraît sur le rétroviseur intérieur ou sur l'écran de navigation (selon l'équipement). Il aide le conducteur pendant la marche arrière ou les manœuvres de stationnement en marche arrière.



Pour utiliser le système de caméra de marche arrière, placez la boîte de vitesses en position R (marche arrière); une image s'affiche à la partie gauche du rétroviseur intérieur ou à l'écran de navigation (selon l'équipement). La zone affichée à l'écran peut varier en fonction de l'orientation du véhicule ou des conditions routières.

- (1) Pare-chocs arrière
- (2) Zone rouge
- (3) Zone jaune
- (4) Zone verte
- (5) Ligne médiane du véhicule

Soyez toujours vigilant lors des manœuvres de recul.



Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge.

Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

Délai d'affichage de l'image au rétroviseur intérieur :

Lorsque la boîte de vitesses passe de la marche arrière à un autre rapport, l'image demeure affichée pendant quelques secondes avant de disparaître pour faciliter le stationnement ou le branchement d'une remorque.

Délai d'affichage par l'écran de navigation :

Après avoir déplacé le levier sélecteur hors de la position R (marche arrière) ou à toute position autre que P (stationnement), l'image demeure affichée jusqu'à ce que le véhicule atteigne la vitesse de 8 km/h (5 mi/h), seulement si la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est activée, ou jusqu'à ce qu'un des boutons de la radio de navigation soit enfoncé.

Nota : La fonction de temporisation de la caméra est désactivée par défaut. Appuyez sur le bouton de réglage à l'écran du système de navigation (selon l'équipement) pour activer ou désactiver la fonction de temporisation de la caméra.

Lors du remorquage, le système de caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière le véhicule; cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés.

La lentille de la caméra est située sur le hayon. Gardez la lentille propre pour que l'image vidéo demeure claire et précise. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif.

Nota : Si l'image du système de caméra de marche arrière n'est pas claire ou semble déformée, la caméra est peut-être couverte de gouttes d'eau, de neige, de boue ou d'une autre substance. Le cas échéant, nettoyez la lentille de la caméra avant d'utiliser le système de caméra de marche arrière.



AVERTISSEMENT : Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



AVERTISSEMENT : D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.



AVERTISSEMENT : Reculez aussi lentement que possible car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.

Conduite



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le système de caméra de marche arrière lorsque le hayon est ouvert.

Si la partie arrière de votre véhicule subit une collision ou est endommagée, consultez votre concessionnaire autorisé pour faire vérifier la couverture et le fonctionnement de votre système vidéo arrière.

Utilisation de nuit et dans les endroits sombres

De nuit ou dans les endroits sombres, le système de caméra de marche arrière se base sur l'éclairage des phares de recul pour produire une image. Les deux phares de recul doivent donc être fonctionnels pour obtenir une image claire dans l'obscurité. Si un des deux phares ne fonctionne pas, cessez d'utiliser le système de caméra de marche arrière, du moins dans l'obscurité, jusqu'à ce que les phares soient remplacés et fonctionnels.

Entretien

- Si l'image apparaît lorsque le véhicule n'est pas en marche arrière (R), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.
- Si l'image n'est pas claire, vérifiez si la lentille est souillée par des saletés, de la boue, de la glace, de la neige, etc. Si l'image n'est toujours pas claire après le nettoyage, faites inspecter votre système par votre concessionnaire autorisé.

SYSTÈME À QUATRE ROUES MOTRICES (4X4) (SELON L'ÉQUIPEMENT)



AVERTISSEMENT : Des renseignements importants sur l'utilisation sécuritaire de ce type de véhicule se trouvent à la section *Préparatifs avant la conduite du présent chapitre*.

Votre véhicule est équipé d'un système à quatre roues motrices intelligent qui contrôle en permanence les conditions de fonctionnement et qui partage adéquatement le couple moteur entre les roues avant et arrière. Il offre les avantages d'un système complètement automatique à ceux d'un véhicule à quatre roues motrices performant.

Le système à quatre roues motrices est toujours activé et ne nécessite aucune intervention de la part du conducteur. Il s'adapte à toutes les situations, que ce soit la conduite sur route, sur autoroute, hors route ou la conduite en hiver.

Conduite hors route avec une camionnette ou un véhicule utilitaire

Les véhicules à quatre roues motrices sont conçus spécialement pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté. Ils comportent des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu'en conduite hors route.

Ce en quoi votre véhicule diffère des autres véhicules

Les camionnettes et les véhicules tout-terrain peuvent se distinguer de certains autres véhicules. Votre véhicule peut être plus élevé pour permettre la conduite sur des terrains accidentés sans risque de s'enliser ou d'endommager des composants du dessous de la carrosserie. Ces différences, qui rendent votre véhicule plus polyvalent qu'un véhicule classique, peuvent aussi rendre sa maniabilité très différente de celle d'un véhicule de tourisme classique.

Il est important de garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour. Ne tenez pas le volant par ses rayons.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour garder la maîtrise de la direction et du freinage, il est indispensable que les quatre roues touchent le sol et qu'elles tournent sans patiner ni déraiper.

Principes de base

- Conduisez lentement en cas de forts vents latéraux, car ceux-ci peuvent compromettre la maniabilité du véhicule.
- Faites preuve d'une grande prudence lorsque vous conduisez sur une route rendue glissante par du sable, de l'eau, du gravier, de la neige ou de la glace.

Si le véhicule quitte la chaussée

- Si le véhicule quitte la chaussée, ralentissez, mais évitez tout freinage brusque. Revenez doucement sur la chaussée, mais seulement après avoir ralenti. Ne tournez pas le volant brusquement pendant que vous revenez sur la route.
- Il peut être plus sûr de ralentir graduellement sur le tablier ou sur l'accotement avant de revenir sur la route. Vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule si vous ne ralentissez pas ou si vous tournez le volant brusquement.

Conduite

- Il peut être préférable de heurter de petits obstacles comme des balises réfléchissantes et ainsi causer de légers dommages au véhicule plutôt que de tenter de revenir brusquement sur la chaussée, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule. N'oubliez pas que votre sécurité et celle des autres doivent constituer votre première préoccupation.



AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à quatre roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à quatre roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Si votre véhicule s'enlise

Si votre véhicule s'enlise dans la neige ou dans la boue, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière de façon uniforme et avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.



AVERTISSEMENT : Serrez toujours complètement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse se trouve en première (1) ou à la position R (marche arrière) (boîte de vitesses manuelle), ou que le levier de vitesse se trouve à la position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique). Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT et retirez toujours la clé en quittant le véhicule.



AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.



AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Manœuvres d'urgence

- Dans une situation d'urgence inévitable où un virage brusque doit être effectué, assurez-vous de ne pas survirer le véhicule, c'est-à-dire, ne tournez le volant qu'avec la rapidité et à l'angle nécessaires afin d'éviter l'obstacle. Donner des coups de volant a pour effet de réduire la maîtrise du véhicule et non de l'augmenter. N'appuyez pas brusquement sur l'accélérateur ou sur la pédale de frein pour accélérer ou ralentir. Évitez de donner des coups de volant, d'accélérer ou de freiner brusquement, ce qui pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule et entraîner son renversement ou des blessures. Utilisez toute la surface de la route à votre disposition pour redresser la trajectoire du véhicule.
- En cas d'arrêt d'urgence, évitez de faire patiner les roues et essayez de ne pas donner de coup de volant.



AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à quatre roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à quatre roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse accroît les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

Conduite

- Si le revêtement change, par exemple du béton au gravier, le comportement du véhicule sera différent (direction, accélération ou freinage). Encore une fois, évitez les manœuvres brusques.

Conduite sur le sable

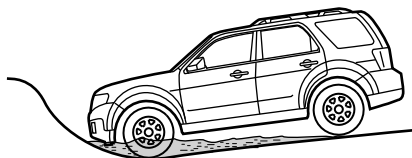
Si vous conduisez sur le sable, essayez de garder les quatre roues sur la partie la plus ferme de la piste. Évitez de réduire la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse constante sur le sol. Appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues.

Évitez la vitesse excessive, car l'élan du véhicule pourrait ne pas vous être favorable. Votre véhicule pourrait en effet s'enfoncer à un point tel que vous devrez faire appel à un autre véhicule pour vous dégager. N'oubliez pas qu'il est possible de se tirer d'un mauvais pas en reculant avec précaution.

Conduite dans l'eau et dans la boue

NOTA :

- Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement, car l'adhérence et le freinage peuvent être limités.
- Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Si possible, évitez de traverser les nappes qui immergeraient les moyeux et conduisez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.
- Après avoir traversé un plan d'eau, essayez toujours les freins, car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.



Dans la boue, évitez les changements brusques de vitesse ou de direction. Même les véhicules à quatre roues motrices peuvent perdre leur adhérence dans la boue. Comme dans le cas de la conduite sur le sable, appuyez lentement sur l'accélérateur et évitez de faire patiner les roues. En cas de dérapage, tournez le volant dans le sens du dérapage pour retrouver la maîtrise du véhicule.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les arbres rotatifs, les demi-arbres et les pneus. Les accumulations de boue sur les arbres rotatifs et les pneus peuvent provoquer un déséquilibre susceptible de les endommager.

NOTA :

Si la prise de mouvement de la boîte de vitesses ou le pont arrière ont été submergés dans l'eau, vérifiez l'état des liquides et prévoyez une vidange au besoin.

La conduite en eau profonde peut endommager la boîte de vitesses.

Si le pont arrière a été submergé, vérifiez le niveau de lubrifiant de ce dernier et vidangez son huile au besoin. Le pont arrière est rempli d'une huile qui n'exige normalement aucune vidange pendant toute la vie utile du véhicule. Le niveau de lubrifiant dans le carter du pont arrière n'exige pas de vérification, à moins qu'une fuite ne soit soupçonnée.

Le Programme « Tread Lightly » a été mis sur pied aux États-Unis pour sensibiliser le grand public aux responsabilités et règlements relatifs aux espaces naturels protégés.



Mazda Motor Corporation s'associe au « U.S. Forest Service » et au « Bureau of Land Management » des États-Unis pour vous inciter à respecter l'environnement et à faire preuve de sens civique lorsque vous visitez des parcs nationaux ou d'autres domaines publics et privés, notamment en évitant de laisser des traces de votre passage.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Bien que certains obstacles naturels puissent rendre la conduite en diagonale nécessaire sur une pente très abrupte, essayez toujours de conduire le plus droit possible face à la pente, que ce soit en montée ou en descente. **Évitez de conduire en travers de la pente ou de tourner brusquement sur des terrains très inclinés.** Il existe en effet un risque de perte d'adhérence et de dérapage latéral qui pourrait conduire au capotage du véhicule. Avant de gravir une colline, déterminez au préalable le trajet que vous emprunterez. Ne franchissez jamais le sommet d'une colline sans connaître la nature du terrain de l'autre côté. Ne franchissez pas une colline en marche arrière sans l'aide de quelqu'un qui puisse vous guider de l'extérieur du véhicule.

Conduite

Au moment de monter une côte abrupte, engagez d'abord une petite vitesse plutôt que de rétrograder une fois que vous êtes dans la côte. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.

En cas de calage, n'essayez pas de tourner pour redescendre en marche avant, car le véhicule pourrait alors se renverser. Il est préférable de redescendre en marche arrière jusqu'à ce qu'il soit possible de s'arrêter en toute sécurité.

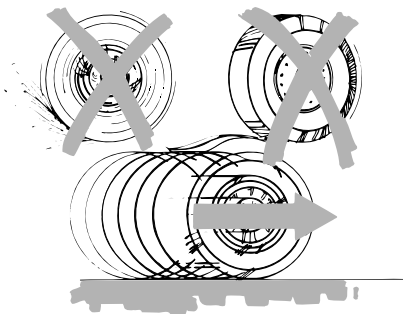
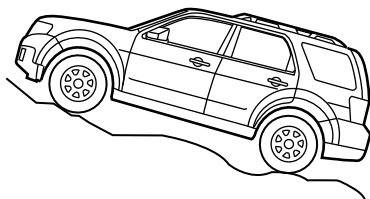
Appliquez juste assez de puissance aux roues pour arriver à gravir la pente. Une puissance excessive peut provoquer le patinage des roues et la perte d'adhérence et, par conséquent, la perte de contrôle du véhicule.

Pour descendre une pente, utilisez le même rapport de vitesse que celui que vous utiliseriez pour la gravir. Vous ménagerez ainsi vos freins qui, autrement, risqueraient de surchauffer. Ne descendez pas au point mort; annulez plutôt la surmultipliée ou rétrogradez manuellement. Durant la descente d'une pente très inclinée, évitez de freiner brusquement puisque cette manœuvre pourrait vous faire perdre la maîtrise du véhicule. En cas de freinage brusque, les roues avant se bloquent et la direction devient de ce fait inopérante. Les roues avant doivent tourner pour pouvoir diriger le véhicule.

Si le véhicule est équipé de freins antiblocage, freinez progressivement. Ne « pompez » pas les freins.

Conduite sur la neige et sur la glace

- Sur la neige et sur la glace, un véhicule à quatre roues motrices est avantagé par rapport à un véhicule à deux roues motrices. Néanmoins, un véhicule à quatre roues motrices peut dérapier comme n'importe quel autre véhicule.
- En cas de dérapage sur la neige ou la glace, tournez le volant dans la direction du dérapage pour reprendre la maîtrise du véhicule.



- Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.
- Évitez également tout freinage brusque. Bien qu'un véhicule à quatre roues motrices ait une meilleure accélération sur la neige et la glace qu'un véhicule à deux roues motrices, il ne peut pas freiner plus rapidement, car le freinage s'effectue aux quatre roues, comme pour tous les autres véhicules. Ne vous montrez jamais trop confiant par rapport aux conditions de la route.
- Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui le précède pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport plus bas. En cas de freinage d'urgence, évitez de bloquer les roues. Utilisez une manœuvre de serrage constant; appuyez progressivement sur la pédale de frein, ce qui permettra aux roues de ralentir sans se bloquer, vous permettant ainsi de conserver la maîtrise de la direction. Si les roues se bloquent, relâchez la pédale de frein et répétez la manœuvre. Comme votre véhicule est équipé d'un système de freinage antiblocage aux quatre roues, appuyez sur la pédale de frein fermement sans la pomper. Ne « pompez » pas les freins. Consultez la section *Freins* de ce chapitre pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos du fonctionnement du système de freins antiblocage.



AVERTISSEMENT : Si vous conduisez dans des conditions de chaussée glissante qui nécessitent des chaînes antidérapantes ou des câbles, il est impératif de conduire avec précautions. Gardez la vitesse réduite, prévoyez des distances de freinage plus longues et évitez les manœuvres brusques avec le volant pour réduire les risques de perte de maîtrise du véhicule qui peuvent entraîner des blessures sérieuses ou même la mort. Si l'arrière du véhicule dérape dans un virage, tournez le volant dans le sens du dérapage jusqu'à ce que vous repreniez la maîtrise du véhicule.

Entretien et modifications

La suspension et la direction ont été conçues pour assurer à votre véhicule un rendement fiable, en charge ou à vide, et une capacité durable en matière de transport de charge. Pour cette raison, Mazda Motor Corporation vous recommande vivement de ne pas apporter de modifications, qu'il s'agisse de retrait ou d'ajout de pièces (telles que des pièces pour surélever la carrosserie ou des barres stabilisatrices), et de ne pas utiliser de pièces de rechange non conformes aux pièces d'origine.

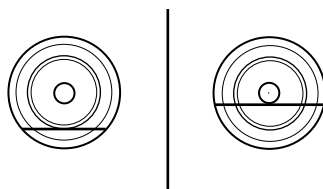
Conduite

Toute modification visant à élever le centre de gravité du véhicule peut rendre le véhicule plus susceptible de se renverser en cas de perte de maîtrise. Mazda Motor Corporation recommande de prendre des précautions supplémentaires lorsque la charge est haute ou que le véhicule est doté d'accessoires comme des supports d'échelles ou un toit de plateau de pick-up.

La négligence de l'entretien du véhicule peut annuler la garantie, augmenter le coût des réparations, réduire le rendement du véhicule et nuire à la sécurité du conducteur et des passagers. Une vérification fréquente du châssis est recommandée si le véhicule est utilisé en service intense hors route.

CONDUITE DANS L'EAU

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ne peut être évitée, conduisez très lentement, plus particulièrement si vous ne connaissez pas la profondeur de celle-ci. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).



Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur. **La conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer des dommages internes à celle-ci.**

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

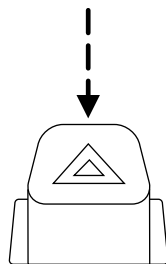
COMMANDE DES FEUX DE DÉTRESSE

La commande des feux de détresse est située sur la colonne de direction, juste derrière le volant. Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur.

Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.

Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

Nota : Les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.



INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE DE POMPE D'ALIMENTATION

Ce dispositif empêche la pompe électrique d'envoyer du carburant au moteur lorsque votre véhicule subit une secousse brutale.

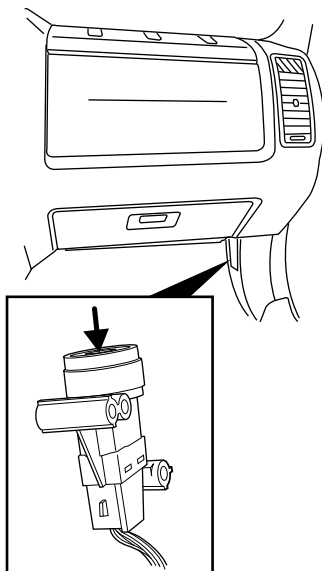
Si, après un accident, le moteur de votre véhicule est lancé mais ne démarre pas, il se peut que l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation ait été déclenché.

Dépannage

L'interrupteur automatique de pompe d'alimentation est situé dans l'espace pour les jambes du passager avant, derrière un couvercle rabattable, près du couvercle d'accès du côté d'auvent.

Pour réinitialiser l'interrupteur :

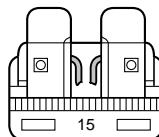
1. Tournez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT.
2. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite de carburant dans le circuit d'alimentation.
3. Si aucune trace de fuite n'est présente, réinitialisez l'interrupteur en enfonçant le bouton de réinitialisation.
4. Tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT.
5. Attendez quelques secondes, puis replacez la clé à la position ARRÊT.
6. Vérifiez de nouveau la présence de fuites.



FUSIBLES ET RELAIS

Fusibles

Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.



Nota : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible de l'intensité de courant spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant un ampérage supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

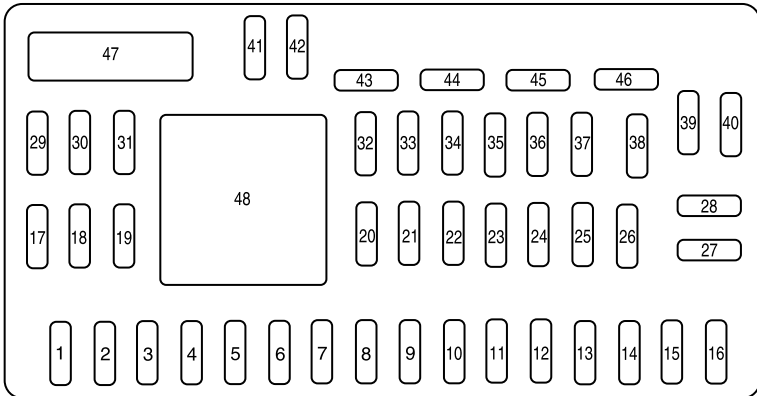
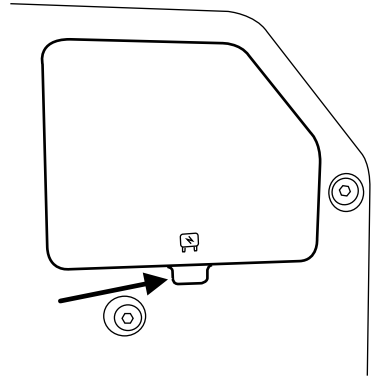
Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	Fusibles ordinaires	Fusibles standard	Fusibles à haute intensité	Fusibles à cartouche à haute intensité	Cartouche de fil fusible
2 A	Gris	Gris	-	-	-
3 A	Violet	Violet	-	-	-
4 A	Rose	Rose	-	-	-
5 A	Havane	Havane	-	-	-
7,5 A	Brun	Brun	-	-	-
10 A	Rouge	Rouge	-	-	-
15 A	Bleu	Bleu	-	-	-
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	-	-	-
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	-	-	Orange	Vert	Vert
50A	-	-	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	-	-	Bleu	Jaune	Jaune
70 A	-	-	Havane	-	Brun
80 A	-	-	Beige	Noir	Noir

Dépannage

Porte-fusibles de l'habitacle

Le porte-fusibles est situé sur la partie droite de la console centrale, près de la planche de bord. Pour accéder au couvercle du porte-fusibles, retirez le panneau d'accès du porte-fusibles. Pour retirer le couvercle du porte-fusibles, appuyez sur les pattes situées au haut et au bas du couvercle.



Les fusibles sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
1	30 A	Inutilisé (rechange)
2	15 A	Contacteur des feux stop

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
3	15 A	Inutilisé (rechange)
4	30 A	Toit ouvrant transparent
5	10 A	Interverrouillage du levier sélecteur (BSI), porte-fusibles de l'habitacle
6	20 A	Clignotants, feux de freinage
7	10 A	Feux de croisement (gauche)
8	10 A	Feux de croisement (droit)
9	15 A	Éclairage intérieur
10	15 A	Rétroéclairage
11	10 A	Quatre roues motrices
12	7,5 A	Commande des rétroviseurs électriques
13	5 A	Inutilisé (rechange)
14	10 A	FCIM (touches de la radio), module d'affichage avant
15	10 A	Chauffage-climatisation
16	15 A	Inutilisé (rechange)
17	20 A	Alimentation de tous les moteurs de serrure, ouverture du hayon, ouverture de la glace de hayon
18	20 A	Siège chauffant
19	25 A	Essuie-glace de lunette arrière
20	15 A	Prise de diagnostic
21	15 A	Phares antibrouillards
22	15 A	Feux de position
23	15 A	Feux de route
24	20 A	Relais de l'avertisseur sonore
25	10 A	Lampes de lecture
26	10 A	Groupe d'instruments
27	20 A	Commutateur d'allumage
28	5 A	Radio
29	5 A	Groupe d'instruments

Dépannage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
30	5 A	Inutilisé (rechange)
31	10 A	Module de commande des dispositifs de retenue
32	10 A	Module de Caméra d'aide au recul
33	10 A	Inutilisé (rechange)
34	5 A	Inutilisé (rechange)
35	10 A	Quatre roues motrices, direction assistée à commande électronique (EPAS)
36	5 A	Émetteur-récepteur du système antidémarrage passif
37	10 A	Chauffage-climatisation
38	20 A	Haut-parleur d'extrêmes-graves / amplificateur (radio haut de gamme)
39	20 A	Radio
40	20 A	Prise de courant avant
41	15 A	Commutateurs de verrouillage des portes du conducteur et du passager, toit ouvrant transparent, affichage de la caméra dans le rétroviseur
42	10 A	Inutilisé (rechange)
43	10 A	Logique d'essuie-glace arrière, relais de sièges chauffants, tableau de bord
44	10 A	Inutilisé (rechange)
45	5 A	Logique d'essuie-glace avant, relais du ventilateur
46	7,5 A	Capteur de poids de l'occupant, témoin de neutralisation du sac gonflable du passager
47	Disjoncteur 30 A	Glaces à commande électrique
48	-	Relais d'alimentation prolongée des accessoires

Boîtier de distribution électrique

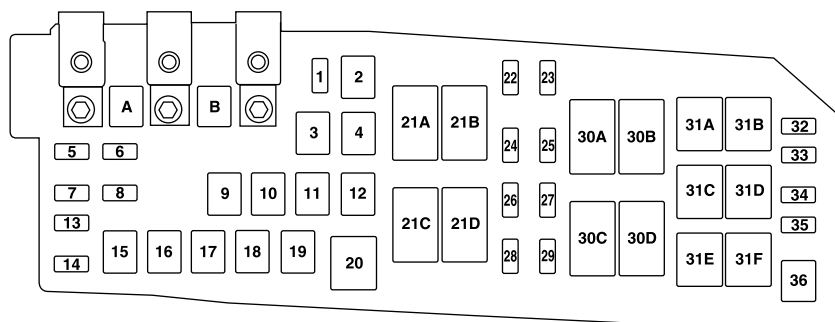
Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Pour obtenir des renseignements sur l'emplacement, consultez la section *Identification des éléments du compartiment moteur* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques*. Le boîtier de distribution électrique contient des fusibles haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.



AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.



AVERTISSEMENT : Afin de réduire les risques de chocs électriques, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.



Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
A	80 A Midi	Module de direction assistée à commande électrique (EPAS)
B	125 A Midi	Porte-fusibles de l'habitacle
1	15 A*	Rétroviseur chauffant

Dépannage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
2	30 A**	Dégivreur de lunette arrière
3	20 A**	Prise de courant arrière (console centrale)
4	-	Inutilisé
5	10 A*	Module de commande du groupe motopropulseur (PCM), alimentation de mémoire d'anomalies, relais du module de commande du groupe motopropulseur, purge du filtre à charbon actif
6	15 A*	Alternateur
7	15 A*	Loquet du hayon
8	20 A*	Feux de position de la remorque
9	50 A**	Système de freins antiblocage aux quatre roues (ABS)
10	30 A**	Essuie-glaces avant
11	30 A**	Démarrreur
12	40 A**	Moteur de micro-ventilateur
13	10 A*	Embrayage du climatiseur
14	15 A*	Clignotants de circuit de remorque
15	-	Inutilisé
16	40 A**	Motoventilateur de refroidissement 1
17	40 A**	Motoventilateur de refroidissement 2
18	20 A**	Solénoïde de freins antiblocage
19	30 A**	Sièges à réglage électrique
20	-	Relais de l'embrayage du climatiseur
21A	-	Relais du dégivreur de lunette arrière
21B	-	Relais du circuit d'alimentation en carburant
21C	-	Relais du ventilateur
21D	-	Relais du module de commande du groupe motopropulseur

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
22	20 A*	Pompe d'alimentation
23	15 A*	Injecteurs
24	-	Inutilisé
25	5 A*	Freins antiblocage
26	15 A*	Bobines d'allumage
27	10 A*	PCM – témoin d'anomalie des composants du groupe motopropulseur
28	20 A*	PCM – témoin d'anomalie lié au dispositif antipollution des composants du groupe motopropulseur
29	15 A*	Module de commande du groupe motopropulseur
30 A	-	Relais de motoventilateur de refroidissement 1
30B	-	Relais du démarreur
30C	-	Relais de motoventilateur de refroidissement principal
30D	-	Relais de motoventilateur de refroidissement 2
31A	-	Relais des phares de recul
31B	-	Inutilisé
31C	-	Relais de clignotant gauche de la remorque
31D	-	Relais de clignotant droit de la remorque
31E	-	Relais des feux de stationnement de remorque
31F	-	Relais du loquet du hayon
32	-	Inutilisé
33	-	Diode du module de commande du groupe motopropulseur
34	-	Diode de démarrage

Dépannage

Emplacement du fusible ou du relais	Intensité	Circuits protégés
35	10 A*	Marche et démarrage, phares de recul, relais du dégivreur de lunette arrière
36	-	Inutilisé

* Fusible ordinaire ** Fusible à cartouche

REPLACEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Nota : Le témoin du système de surveillance de pression des pneus s'allume lorsque la roue de secours est utilisée. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de pression des pneus, les quatre roues du véhicule doivent être munies d'un capteur de pression.

Faites réparer un pneu endommagé chez un concessionnaire autorisé pour prévenir les dommages aux capteurs du système de surveillance de pression des pneus. Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement*.

Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lorsque vous faites réparer ou remplacer un pneu à plat, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur du système de surveillance de pression des pneus.



AVERTISSEMENT : Les agents de scellement pour les pneus peuvent endommager votre système de surveillance de pression des pneus et ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation, le capteur du système de surveillance de la pression des pneus et la tige de soupape sur la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Mazda autorisé.



AVERTISSEMENT : Consultez la section *Système de surveillance de pression des pneus* du chapitre *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

Renseignements concernant les roues de secours de taille différente



AVERTISSEMENT : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue de même taille et de même type que celles fournies en première monte par Mazda. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffèrent de ceux fournis en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-roue de secours de type T :** Ce type de roue de secours est identifié par la lettre « T » indiquant la taille du pneu et peut également porter l'inscription moulée (sur le flanc du pneu) « Usage temporaire seulement ».
2. **Roue de secours de dimension normale mais différente avec étiquette :** Ce type de roue de secours porte l'étiquette suivante : « PNEU ET JANTE POUR USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT ».

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité;
- tirer de remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

Dépannage

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux.

3. **Roue de secours de dimension normale mais différente sans étiquette**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, **il ne faut pas** :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut dégrader :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir;
- la conduite en hiver;
- la conduite par temps pluvieux;
- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu);
- le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu).

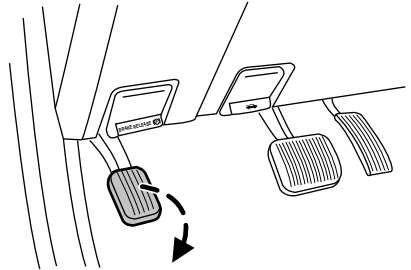
Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut aussi faire attention aux points suivants :

- La traction d'une remorque
- La conduite d'un véhicule équipé d'une cabine de camping
- La conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

Arrêt et immobilisation sécuritaire du véhicule

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou le levier de vitesse en position de marche arrière (boîte de vitesses manuelle) et coupez le contact.

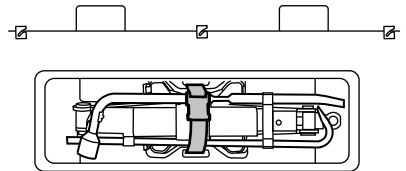
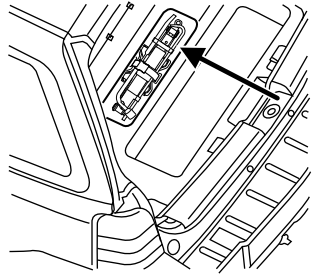


Retrait du cric et des outils

Le cric et les outils sont situés sous la moquette du plancher de l'aire de chargement.

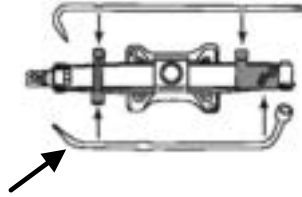
Relevez la moquette à partir du hayon, puis retirez le panneau de bois. Si votre véhicule est équipé d'un système de casiers de rangement, le cric et les outils se trouvent dans le compartiment avant, sous un couvercle.

Dégrafez la sangle, puis retirez le cric et les outils en tirant d'abord sur le côté droit. Retirez les outils du cric pour enlever la roue de secours du dessous du véhicule.



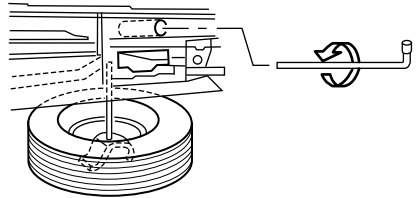
Dépannage

Retirez le démonte-roue du cric pour enlever la roue de secours de sous le véhicule.



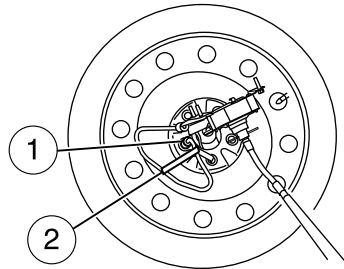
Retrait de la roue de secours ou de la roue de secours et de la fixation (selon l'équipement)

1. Insérez le démonte-roue dans le trou d'accès du pare-chocs arrière.
2. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et abaissez la roue de secours jusqu'à ce que vous puissiez la faire glisser vers l'arrière et que le câble ait du jeu.
3. Glissez l'élément de retenue dans le centre de la roue.

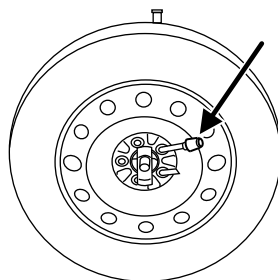


Si la roue de secours est équipée d'une fixation, exécutez les étapes supplémentaires suivantes :

4. Soulevez la roue de secours sur le côté pour accéder à la fixation (1).

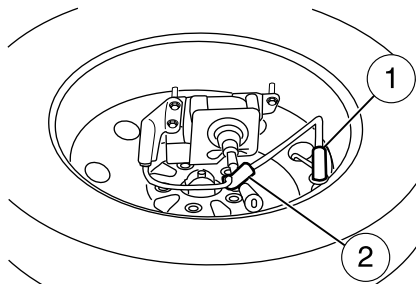


5. Utilisez le démonte-roue pour retirer l'écrou de la fixation de la roue de secours.



6. Si la roue de secours ou la roue avec le pneu à plat n'est pas rangée à cet endroit, relevez le treuil jusqu'à la position de rangement.

7. Utilisez la sangle (2) pour attacher l'extrémité de la fixation à la tige de commande du treuil (selon l'équipement).



Méthode de remplacement d'une roue

! **AVERTISSEMENT :** Lorsque l'une des roues avant est soulevée, le véhicule peut se déplacer, même si le levier sélecteur est placé en position de stationnement (P) (boîte automatique) ou en marche arrière (R) (boîte manuelle).

! **AVERTISSEMENT :** Pour prévenir le mouvement inopiné du véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle que vous devez changer.

! **AVERTISSEMENT :** Le remplacement d'une roue peut s'avérer dangereux s'il n'est pas effectué correctement. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves. Assurez-vous de respecter les directives de remplacement d'un pneu et ne vous glissez jamais sous un véhicule soutenu par un cric.

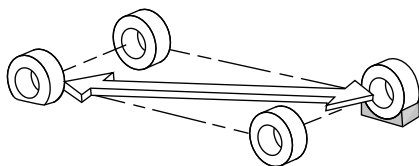
Dépannage



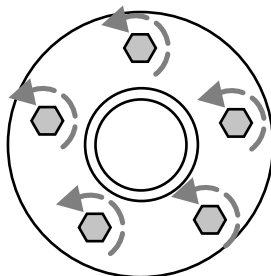
AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.

Nota : Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

1. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.



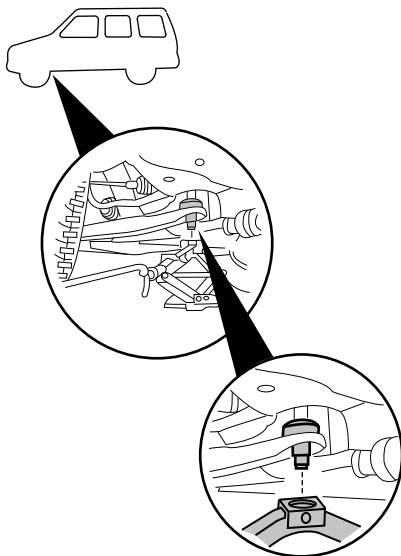
2. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.



STOP Avant de placer le cric sous le véhicule, NOTEZ les points d'emplacement du cric :

- **Avant**

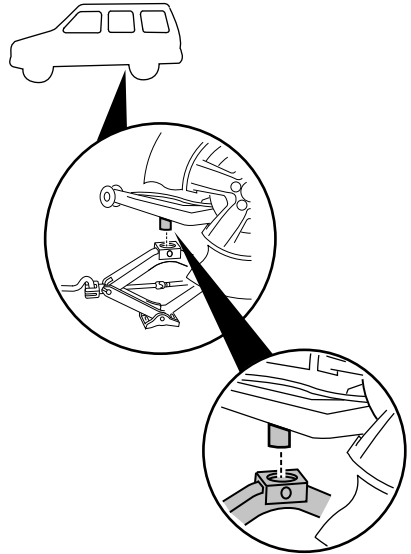
Vue depuis l'arrière du pneu avant.
Placez le cric directement sous le boulon en saillie.



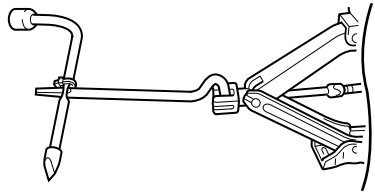
Dépannage

• Arrière

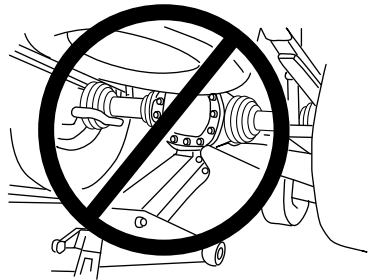
Vue depuis l'avant du pneu arrière.
Placez le cric directement sous le
goujon du bras de suspension
arrière.



3. Placez le cric conformément à l'illustration et tournez la poignée du levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue soit à au plus 25 mm (1 po) du sol.



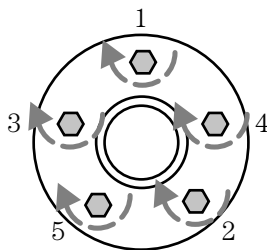
**N'utilisez jamais les différentiels
comme point de levage.**





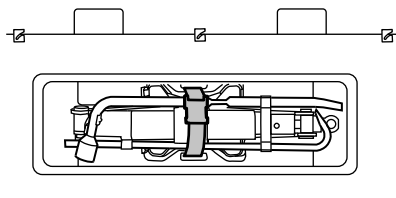
AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est supporté par le cric. Le cric n'est destiné qu'au remplacement d'un pneu. Assurez-vous que tous les occupants sont à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr.

4. Retirez les écrous à l'aide du démonte-roue.
5. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.
6. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
7. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* plus loin dans ce chapitre pour connaître le couple approprié.



Pour ranger le cric et les outils

- Assurez-vous que le cric est complètement abaissé.
- Fixez les outils sur le cric en vous assurant que les outils sont bien enclenchés comme il est illustré.
- Réinstallez le cric dans la pochette, côté gauche en premier, puis enclenchez le côté droit vers le bas.
- Assurez-vous que la sangle de retenue contient le cric et les outils avant de la boucler.



Dépannage

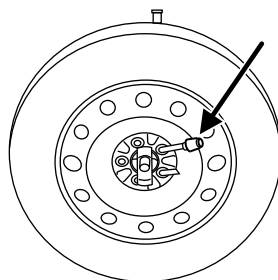
- Assurez-vous que le cric et les outils sont orientés comme il est illustré.

Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours

NOTA : Le câblage pourrait être endommagé et vous pourriez perdre la roue de secours si vous ne respectez pas les directives de rangement de la roue de secours.

Si vous rangez un pneu qui doit être fixé au véhicule à l'aide d'une fixation, exécutez ces étapes en premier, puis passez aux étapes suivantes.

1. Placez le pneu sur le côté avec le corps de valve dirigé vers l'arrière et vers l'extérieur.
2. Placez la fixation dans les trous de boulons de la jante et vissez l'écrou à l'aide du démonte-roue.



3. Placez la roue sur le sol avec le corps de valve vers le bas. Si votre véhicule est équipé de roues en aluminium, retirez l'enjoliveur au centre de la roue.
4. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez l'élément de retenue au centre de la roue.
5. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'élève à sa position d'origine sous le véhicule. L'effort requis pour tourner le levier de manœuvre du cric augmente de manière significative lorsque le pneu entre en contact avec le châssis. Le support de rangement de la roue de secours cliquette lorsque la roue de secours atteint sa position de rangement. Le mécanisme est doté d'une fonction à cran qui rend un serrage excessif impossible. Si le support de rangement de la roue de secours cliquette alors que vous tournez le levier sans effort, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Mazda autorisé dès que possible. Si votre véhicule est muni d'un attelage de remorque, guidez le pneu d'une main et gardez l'arrière du pneu incliné vers le bas jusqu'à ce que le pneu soit dégagé du pare-chocs.
6. Assurez-vous que la roue de secours repose bien à plat contre le châssis. Appuyez sur le pneu pour vous assurer qu'il est bien en

place sous le véhicule. Desserrez et resserrez-la, au besoin.
(Assurez-vous que le pneu n'est pas en contact avec le pare-chocs.)



AVERTISSEMENT : Une défaillance du câble de treuil et la perte de la roue de secours peuvent survenir si celle-ci n'est pas correctement rangée. La perte de la roue de secours sur la route est très dangereuse pour tous les autres véhicules et leurs passagers. Assurez-vous que la roue de secours est solidement fixée. En cas de doute, elle doit être fixée de nouveau par un concessionnaire autorisé.

7. Vérifiez de nouveau le serrage lors de la vérification de la pression de gonflage de la roue de secours (tous les six mois), ou chaque fois que la roue de secours est déplacée lors de la réparation d'autres composants.

CARACTÉRISTIQUES DE COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE

Resserrez les écrous de roue au couple indiqué 800 km (500 mi) après toute intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait d'une roue, etc.).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N•m
M12 x 1,5	100	135

* Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Mazda.

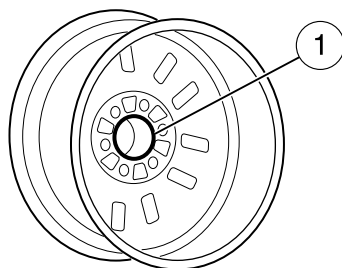


AVERTISSEMENT : Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

Dépannage

Nota : Vérifiez l'état du trou pilote de la jante avant de monter la roue.

Si vous remarquez des traces de corrosion autour du trou pilote, utilisez un chiffon propre pour éliminer au mieux la corrosion et appliquez de la graisse. Avec le doigt, appliquez une petite quantité de graisse, soit environ 1 cm carré, uniquement autour de la surface du trou pilote (1). N'appliquez PAS de graisse sur les trous des goujons d'écrou de roue ou sur les surfaces entre la jante et les éléments de frein.



SURCHAUFFE

Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement indique une surchauffe et que vous remarquez une perte de puissance ou entendez un bruit prononcé de cognement ou de cliquetis, le moteur est probablement trop chaud.

Dans un tel cas :

1. Dirigez-vous avec prudence vers l'accotement et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire.
2. Placez la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou placez la boîte de vitesses manuelle au point mort (N), puis serrez le frein de stationnement.
3. Éteignez le climatiseur.




AVERTISSEMENT : La vapeur se dégageant d'un moteur qui surchauffe est dangereuse et pourrait vous causer de graves brûlures. N'ouvrez le capot que lorsque la vapeur a cessé de s'échapper du moteur.

4. Vérifiez si du liquide de refroidissement ou de la vapeur s'échappe du capot ou du compartiment moteur.
- **Si de la vapeur s'échappe du compartiment moteur :** ne vous approchez pas de l'avant du véhicule. Coupez le moteur, puis établissez le contact sans mettre le moteur en marche. Les motoventilateurs de refroidissement du radiateur se mettent en marche pour refroidir le moteur.
 - **Si aucune trace de liquide de refroidissement ou de vapeur ne s'échappe :** ouvrez le capot et faites tourner le moteur au ralenti

jusqu'à ce qu'il se refroidisse. Si la température ne baisse pas, coupez le moteur et laissez-le se refroidir.

5. Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Si le niveau est bas, vérifiez s'il y a des fuites au niveau des durites et des raccords du radiateur, des durites et des raccords du chauffage, du radiateur et de la pompe à eau.

Si vous notez une fuite ou tout autre dommage, ou si du liquide de refroidissement fuit toujours, coupez le moteur et communiquez avec un concessionnaire autorisé.


 **AVERTISSEMENT :** Lorsque le moteur et le radiateur sont chauds, du liquide de refroidissement bouillant et de la vapeur peuvent jaillir sous pression du vase d'expansion et causer de graves blessures. Ne retirez pas le bouchon du circuit de refroidissement si le moteur et le radiateur sont chauds.

Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du chapitre *Entretien et caractéristiques*. Si aucun problème n'est découvert, si le moteur s'est refroidi et si aucune fuite n'est décelée, versez avec soin du liquide de refroidissement dans le réservoir, au besoin.

NOTA : Si le moteur continue de surchauffer ou surchauffe fréquemment, faites vérifier le circuit de refroidissement. Le moteur pourrait subir des dommages importants si le problème n'est pas réparé.

PANNE SÈCHE

Si vous êtes tombé en panne sèche et que vous devez ajouter du carburant au moyen d'un bidon de carburant, consultez la section *Panne sèche* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour connaître la façon appropriée d'ajouter du carburant au moyen d'un bidon de carburant et de l'entonnoir fourni avec le véhicule. **N'insérez pas** le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} sous peine de l'endommager. En pareil cas, vous devez utiliser l'entonnoir inclus avec le véhicule.

 **AVERTISSEMENT :** N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

Dépannage

DÉMARRAGE-SECOURS



AVERTISSEMENT : Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.



AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Préparation du véhicule

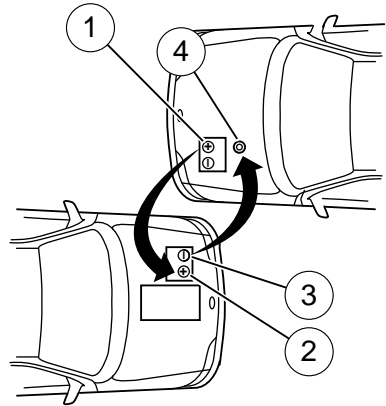
Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus souples ou moins souples qu'auparavant. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

1. **N'utilisez qu'une alimentation de 12 V pour faire démarrer le moteur.**
2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.
3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne se touchent pas**. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.
4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.
5. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du moteur ou du châssis du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant.



Nota : Ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, ni aux couvercles de soupape, au collecteur d'admission ni aux composants électriques comme points de mise à la masse.



AVERTISSEMENT : Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

Dépannage

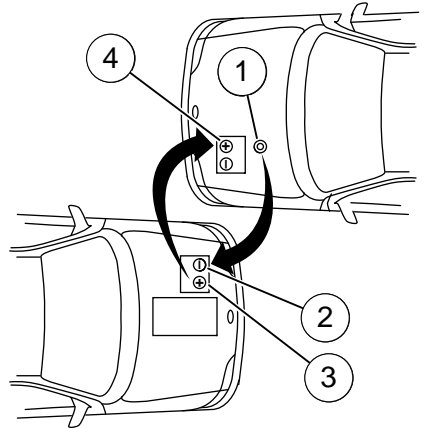
- Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

Débranchement des câbles volants

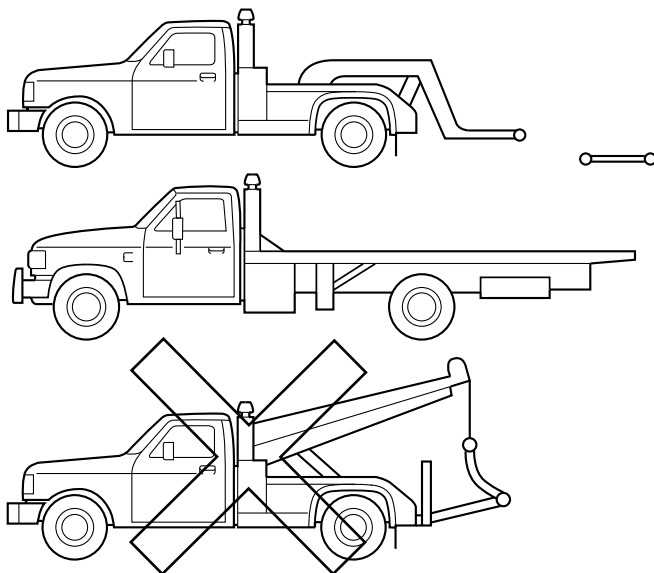
Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.

Nota : Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

- Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.
- Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
- Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
- Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.



Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE 

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur la plateforme d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. La procédure de remorquage au moyen d'une sangle de levage n'est pas approuvée par Mazda.

Sur les véhicules à traction avant, si votre véhicule doit être remorqué par l'avant, assurez-vous qu'un cadre de levage approprié est utilisé pour soulever les roues avant du sol. Les roues arrière peuvent demeurer au sol lorsque le remorquage est effectué de cette façon.

Si votre véhicule doit être remorqué par l'arrière à l'aide d'un lève-roues, il **faut** soulever les roues avant (roues motrices) du sol à l'aide d'un porte-roues pour éviter d'endommager la boîte de vitesses.

Dépannage

Pour les véhicules à quatre roues motrices, il est **nécessaire** d'effectuer le remorquage avec les quatre roues soulevées du sol, à l'aide d'un lève-roues ou du plateau d'une dépanneuse, pour éviter d'endommager la boîte de vitesses automatique, le système à quatre motrices ou le véhicule.

Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

Remorquage d'urgence

Si votre véhicule est en panne et doit être remorqué par un autre véhicule (lorsqu'un lève-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateau ne sont pas disponibles), votre véhicule (peu importe la configuration de ses organes de transmission) peut être remorqué sur les quatre roues dans les conditions suivantes :

- L'avant du véhicule fait face au véhicule de remorquage.
- Mettez la boîte de vitesses en position N (point mort). Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur à la position N (point mort), consultez la section *Interverrouillage du levier sélecteur* du chapitre *Conduite* pour obtenir des directives à cet effet.
- La vitesse maximale ne doit pas dépasser 56 km/h (35 mi/h).
- Ne faites pas remorquer votre véhicule sur une distance supérieure à 80 km (50 mi).

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE (CONTINENT AMÉRICAIN ET HAWAII)

Notre objectif est de vous satisfaire totalement et en tout temps. Nous sommes là pour vous servir. Tous les concessionnaires Mazda autorisés ont les connaissances et l'outillage nécessaires pour garder votre véhicule Mazda en parfait état.

Pour toute question ou recommandation au sujet de l'entretien de votre véhicule Mazda ou du service offert par votre concessionnaire Mazda autorisé, nous vous conseillons de procéder comme suit :

ÉTAPE 1 : Communiquez avec votre concessionnaire Mazda autorisé.

Abordez la question avec un concessionnaire Mazda autorisé. C'est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour résoudre le problème. Si votre problème n'a pas été résolu par le DIRECTEUR DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE, le DIRECTEUR DES VENTES, le DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE ou le DIRECTEUR DU SERVICE DES PIÈCES, communiquez avec le DIRECTEUR GÉNÉRAL ou le PROPRIÉTAIRE de l'établissement concessionnaire autorisé.

ÉTAPE 2 : Communiquez avec Mazda North American Operations.

Si vous estimez avoir besoin d'assistance supplémentaire après avoir communiqué avec la direction de votre concessionnaire autorisé, communiquez avec Mazda North American Operations :

Visitez le site : www.mazdaUSA.com.

Vous y trouverez les réponses à de nombreuses questions, notamment comment trouver un concessionnaire Mazda autorisé aux États-Unis et comment communiquer avec lui.

Par courriel à l'adresse : www.mazdaUSA.com (cliquez sur CONTACT US (pour nous joindre) au bas de la page d'accueil).

Par téléphone au numéro : 1 800 222-5500

Par courrier à l'adresse :

Attn : Customer Assistance
Mazda North American Operations
7755 Irvine Center Drive
Irvine, CA 92618-2922
P.O. Box 19734
Irvine, CA 92623-9734

Assistance à la clientèle

Quelle que soit la méthode utilisée pour communiquer avec nous, aidez-nous à vous servir plus efficacement en nous fournissant les informations suivantes :

1. Vos nom, adresse et numéro de téléphone.
2. L'année et le modèle de votre véhicule.
3. Le numéro d'identification du véhicule (le numéro à 17 chiffres qui figure sur votre carte d'immatriculation ou sur une plaquette dans le coin supérieur gauche de la planche de bord).
4. La date d'achat et le kilométrage au compteur.
5. La raison sociale et l'adresse de votre concessionnaire autorisé.
6. Vos questions.

Si vous résidez à l'extérieur des États-Unis, veuillez communiquer avec le distributeur Mazda le plus proche.

ÉTAPE 3 : Communiquer avec le Better Business Bureau (BBB).

Mazda North American Operations conçoit qu'il n'est pas toujours possible de parvenir à une entente mutuelle en cas de controverse. En dernier recours, afin que votre cas soit traité de façon équitable, Mazda North American Operations participe au programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles administré par le Better Business Bureau (BBB). Ce programme n'encoure aucuns frais.

Le BBB AUTO LINE peut vous aider à régler un différend en matière de garantie qui vous oppose à un constructeur automobile afin de parvenir à une entente acceptable pour les deux parties. Si la BBB ne peut concrétiser une entente à l'amiable entre vous et le constructeur automobile, elle peut par contre proposer une audience sans complications de procédure devant un arbitre de griefs.

Vous devez faire appel à la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. § 2301 et seq. Dans les limites permises des lois applicables du « Lemon Law », vous devez également faire appel à la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de recourir au « Lemon Law ». Si vous choisissez un recours non proposé par le « Magnuson-Moss Warranty Act » ou les lois applicables du « Lemon Law », vous n'êtes pas tenu de faire appel en premier à la BBB AUTO LINE.

Cette procédure peut prendre jusqu'à 40 jours. Sauf sur acceptation, la décision arbitraire n'est pas irrévocable, ni pour vous ni pour Mazda. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la BBB AUTO LINE, y compris les conditions d'admissibilité, veuillez composer le 1 800 955-5100, ou visitez le site Web www.lemonlaw.bbb.org.

Chez Mazda, la satisfaction de nos clients passe avant tout! Nous souhaitons satisfaire pleinement tous nos clients sans intermédiaire. Mais lorsqu'une décision prise par Mazda ne vous convient pas, nous proposons une solution rapide, équitable et sans frais, telle que la BBB AUTO LINE, afin d'assurer que Mazda respecte tous ses engagements envers vous.

Pour les véhicules en Californie

1. MAZDA NORTH AMERICAN OPERATIONS (« MAZDA ») PARTICIPE À PROGRAMME AUTO LINE du Better Business Bureau (BBB), un programme de médiation/arbitrage administré par le Council of Better Business Bureaus [4200 Wilson Boulevard, Arlington, Virginia 22203] par l'entremise des Better Business Bureaus de votre localité. La BBB AUTO LINE et MAZDA ont été accrédités par le Arbitration Certification Program (programme d'accréditation d'arbitrage) du California Department of Consumer Affairs.
2. Si un problème survient avec la garantie écrite MAZDA, nous vous encourageons à nous en faire part. Si nous sommes dans l'impossibilité de le résoudre, vous pouvez faire une réclamation auprès de la BBB AUTO LINE. Les réclamations doivent être faites auprès de la BBB AUTO LINE dans les six(6) mois suivant l'expiration de la garantie.
3. Pour faire une réclamation auprès de la BBB AUTO LINE, composez le 1-800-955-5100. Cet appel est sans frais.
4. Dans le but de formuler une réclamation auprès de la BBB AUTO LINE, vous devez fournir votre nom et adresse, le nom de la marque et le numéro d'identification de votre véhicule (NIV), ainsi qu'une description de la nature du problème ou de la plainte. Vous devez également fournir : la date approximative d'acquisition de votre véhicule, le kilométrage réel du véhicule, la date approximative et le kilométrage au moment où les premiers problèmes ont été signalés à MAZDA ou à un de nos concessionnaires, ainsi qu'une description du règlement que vous désirez obtenir.
5. Le personnel de la BBB AUTO LINE peut tenter de résoudre le litige par les voies de la médiation. Si la médiation est un échec, ou si vous ne désirez pas participer à la médiation, les réclamations qui s'appliquent à la juridiction du programme peuvent être présentées à un arbitre au cours d'une audience informelle. La décision de l'arbitre devrait normalement être connue dans les 40 jours du dépôt de votre plainte; il peut y avoir un délai de 7 jours si vous n'avez pas

Assistance à la clientèle

préalablement signalé votre problème à MAZDA, ou un délai de 30 jours si l'arbitre réclame une inspection/rapport par un expert technicien impartial ou une enquête plus approfondie et un rapport par la BBB AUTO LINE.

6. Vous devez utiliser la BBB AUTO LINE avant d'exposer à la cour, certains droits ou recours conférés par le California Civil Code, à la section 1793.22. Vous devez également utiliser la BBB AUTO LINE avant d'exercer vos droits ou de chercher des recours créés par le titre I du « Magnuson-Moss Warranty Act, 15 U.S.C. ». sec. 2301 et séq. Si vous choisissez d'obtenir un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par le California Civil Code, Section 1793,22 ou ne figurant pas au Titre I du « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent pas de recours auprès de la BBB AUTO LINE.
7. La section 1793.2(d) du California Civil Code exige que, si MAZDA ou son représentant est incapable de réparer un véhicule moteur neuf pour se conformer à la garantie express applicable après un nombre raisonnable de tentatives, MAZDA pourrait être forcé de remplacer ou de racheter le véhicule. La section 1793.22(b) du California Civil Code laisse entendre que MAZDA a eu plusieurs occasions raisonnables de réparer le véhicule selon les dispositions de la garantie express applicable si, dans les 18 mois à partir de la livraison du véhicule à l'acheteur, ou lorsqu'il y a 29 000 kilomètres (18 000 milles) au compteur kilométrique du véhicule, selon la première éventualité, une ou plusieurs des situations suivantes se produisent :
 - La même non conformité [action de ne pas se conformer à la garantie écrite qui affecte l'utilisation, la valeur ou la sécurité du véhicule] crée une condition susceptible de causer la mort ou de sérieuses blessures corporelles si le véhicule est conduit ET QUE la non conformité a été soumise à une réparation plus de deux fois par MAZDA ou ses agents représentants ET QUE l'acheteur ou le locateur a directement averti MAZDA du besoin de réparation de la non conformité; OU
 - La même non-conformité a été soumise à la réparation plus de quatre (4) fois par MAZDA ou ses représentants ET l'acheteur a averti MAZDA du besoin de réparer cette irrégularité; OU
 - Le véhicule est hors d'usage en raison des réparations de non-conformités par MAZDA ou ses représentants pendant un total cumulatif de plus de 30 jours après la livraison du véhicule à l'acheteur.

CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES STIPULÉES PRÉCÉDEMMENT, UN AVIS SERA EXPÉDIÉ À MAZDA, À L'ADRESSE SUIVANTE :

Mazda North American Operations
7755 Irvine Center Drive
Irvine, CA 92618
ATTN: Customer Mediation

8. Les recours suivants peuvent être utilisés dans BBB AUTO LINE : les réparations, le remboursement d'argent payé en réparations ou autres dépenses encourues en raison de la non conformité du véhicule, le rachat ou le remplacement de votre véhicule, et une compensation pour les dommages ainsi que les recours disponibles sous la garantie écrite ou la loi applicable de MAZDA.
9. Les recours suivants ne peuvent être recherchés dans BBB AUTO LINE: les dommages punitifs ou multiples, les honoraires d'avocat ou les dommages accessoires ou indirect autres que ceux fournis dans le California Civil Code, aux sections 1794(a) et (b).
10. Vous pouvez rejeter la décision émise par un arbitre de BBB AUTO LINE. Si vous rejetez la décision, vous serez libre d'entreprendre d'autres actions en justice. La décision de l'arbitre et toutes nouvelles données sont admises lors d'une poursuite en justice.
11. Si vous acceptez la décision de l'arbitre, MAZDA sera lié par la décision, et devra s'y conformer dans un délai raisonnable ne dépassant pas les 30 jours suivant la réception d'un avis stipulant votre acceptation de la décision.
12. Communiquez avec BBB AUTO LINE au 1-800-955-5100 pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme.

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE (CANADA)

Notre objectif est de vous satisfaire totalement et en tout temps. Nous sommes là pour vous servir. Tous les concessionnaires Mazda autorisés ont les connaissances et l'outillage nécessaires pour garder votre véhicule Mazda en parfait état.

Assistance à la clientèle

D'après notre expérience, votre concessionnaire autorisé est le plus apte à régler efficacement les questions, problèmes ou plaintes au sujet du fonctionnement de votre véhicule Mazda ou de toute autre transaction de service en général. Si les procédures normales du concessionnaire autorisé ne suffisent pas à vous donner satisfaction, nous vous recommandons de suivre les étapes ci-dessous :

ÉTAPE 1 : Communiquez avec votre concessionnaire Mazda autorisé.

Expliquez votre problème à un membre de la direction du concessionnaire autorisé. Si le problème a déjà été soumis au directeur du service technique, communiquez avec le propriétaire ou le directeur général du concessionnaire autorisé.

ÉTAPE 2 : Téléphonnez au bureau régional Mazda.

Si vous avez encore besoin d'aide, demandez au directeur du service technique du concessionnaire autorisé de vous mettre en communication avec le représentant du service local de Mazda, ou communiquez avec le bureau régional de Mazda Canada Inc. pour de tels arrangements.

ÉTAPE 3 : Communiquez avec le Service des relations avec la clientèle de Mazda.

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait, communiquez avec le Service des relations avec la clientèle, Mazda Canada Inc., 55 Vogell Road, Richmond Hill (Ontario) L4B 3K5 TÉL. : 1 800 263-4680.

Donnez-leur les renseignements suivants :

1. Vos nom, adresse et numéro de téléphone.
2. L'année et le modèle de votre véhicule.
3. Le numéro d'identification du véhicule (NIV). Consultez la section *Numéro d'identification du véhicule* du chapitre *Entretien et caractéristiques* du présent guide pour connaître l'emplacement du numéro d'identification du véhicule.
4. La date d'achat.
5. Le kilométrage au compteur.
6. La raison sociale et l'adresse de votre concessionnaire autorisé.
7. La nature de votre problème et la cause de votre insatisfaction.

Le Service des relations avec la clientèle, en collaboration avec le représentant local de Mazda pour le service, examinera le cas pour déterminer si toutes les mesures possibles ont été prises pour vous donner satisfaction.

Vous devez néanmoins reconnaître que pour résoudre des problèmes au niveau du service, il faut recourir dans la plupart des cas aux installations, au personnel et à l'outillage de votre concessionnaire Mazda autorisé. Nous vous prions donc de suivre, dans l'ordre indiqué, les trois étapes mentionnées ci-dessus de manière à obtenir les meilleurs résultats possibles.

Programme de médiation/arbitrage

Dans certains cas le problème du client ne peut pas être résolu par le Processus de révision « satisfaction-client » de Mazda. Si, après avoir suivi toutes les étapes mentionnées ci-dessus, votre problème n'est toujours pas résolu, vous avez un autre recours.

Mazda Canada Inc. participe à un programme d'arbitrage géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC). Le PAVAC vous indiquera comment votre problème pourra être examiné et résolu par un tiers indépendant qui rendra un arbitrage exécutoire.

Mazda Canada Inc. et ses concessionnaires autorisés visent votre entière satisfaction. La participation de Mazda au PAVAC constitue une contribution importante à l'atteinte de ce but. Il n'y a aucuns frais reliés à l'utilisation du PAVAC. Les résultats du PAVAC sont rapides, équitables et définitifs et la décision, de par sa nature irrévocable, vous liera ainsi que Mazda Canada Inc.

Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC)

Dans le cas des véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. En cas de différend impossible à résoudre entre le propriétaire, Mazda ou un de ses concessionnaires autorisés (les parties concernées ne sont pas d'accord), le propriétaire peut utiliser les services offerts par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le PAVAC utilise les services d'administrateurs provinciaux afin d'aider les clients à fixer la date et à se préparer à leurs auditions. Cependant, avant de pouvoir procéder avec PAVAC vous devez suivre le Processus de révision « satisfaction-client » de Mazda indiqué ci-dessus.

Le PAVAC est présent et actif dans toutes les provinces et territoires. Les clients qui désirent obtenir de plus amples renseignements sur ce programme peuvent se procurer un livret d'information auprès de leur concessionnaire autorisé, de l'administrateur provincial au 1 800 207-0685 ou en communiquant avec le Programme d'arbitrage pour

Assistance à la clientèle

les véhicules automobiles du Canada au :
235 Yorkland Boulevard, Suite 407
North York (Ontario)
M2J 4Y8
ou sur le site <http://camvap.ca>

Bureaux régionaux

Bureaux régionaux	Régions desservies
Mazda Canada Inc. Région de l'Ouest 8171 Ackroyd Road Suite 2000 Richmond (Colombie-Britannique) V6X 3K1 (604) 303-5670	Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Saskatchewan, Yukon
Mazda Canada Inc. Région du Centre 55 Vogell Road Richmond Hill (Ontario). L4B 3K5 1 800 263-4680	Ontario
Mazda Canada Inc. Région du Québec et de l'Atlantique 6111, route Transcanadienne Pointe-Claire (Québec) H9R 5A5 (514) 694-6390	Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE (PORTO RICO ET ÎLES VIERGES)

Notre objectif est de vous satisfaire totalement et en tout temps. C'est pourquoi tous les concessionnaires Mazda autorisés ont les connaissances et l'outillage nécessaires pour garder votre véhicule Mazda en parfait état.

Pour toute question ou recommandation au sujet de l'entretien de votre véhicule Mazda ou du service offert par votre concessionnaire Mazda autorisé, nous vous conseillons de procéder comme suit :

ÉTAPE 1

Abordez la question avec un concessionnaire Mazda autorisé. C'est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour résoudre le problème. Si votre problème n'a pas été résolu par le DIRECTEUR DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE, le DIRECTEUR DES VENTES, le DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE ou le DIRECTEUR DU SERVICE DES PIÈCES, communiquez avec le DIRECTEUR GÉNÉRAL ou le PROPRIÉTAIRE de l'établissement concessionnaire autorisé.

ÉTAPE 2

Si, après l'étape 1, vous estimez avoir besoin d'assistance supplémentaire, communiquez avec votre représentant régional Mazda (indiqué sur la page suivante).

Pour nous permettre de vous aider efficacement, veuillez nous fournir les informations suivantes :

1. Vos nom, adresse et numéro de téléphone.
2. L'année et le modèle de votre véhicule.
3. Le numéro d'identification du véhicule (le numéro à 17 chiffres qui figure sur votre carte d'immatriculation ou sur une plaquette dans le coin supérieur gauche de la planche de bord).
4. La date d'achat et le kilométrage au compteur.
5. La raison sociale et l'adresse de votre concessionnaire autorisé.
6. Vos questions.

Si vous désirez communiquer par écrit, faites parvenir la lettre à l'attention de : Customer Assistance

Plaza Motors Corp.

Mazda de Puerto Rico

P.O. Box 362722

San Juan, Puerto Rico

00936-2722

Tél. : (787) 788-9300

Nous pourrions ainsi être sûrs de vous répondre aussi efficacement que possible. Ceci est notre but.

Si vous résidez à l'extérieur des États-Unis, veuillez communiquer avec le distributeur Mazda le plus proche.

EN CALIFORNIE (ÉTATS-UNIS SEULEMENT)

La section 1793.2(d) du Code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les premiers 18 mois suivant l'achat d'un nouveau véhicule ou dans les premiers 29 000 km (18 000 mi), selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées; OU
2. Quatre tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU
3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Mazda North American Operations
7755, Irvine Center Drive
Irvine, CA 92618-2922

IMPORTATEURS/DISTRIBUTEURS MAZDA

ÉTATS-UNIS (Importateur/Distributeur)

Mazda North American Operations

7755 Irvine Center Drive

Irvine, CA 92618-2922

P.O. Box 19734

Irvine, CA 92623-9734

TÉL. : 1 800 222-5500 (aux États-Unis)

(949) 727-1990 (à l'extérieur des États-Unis)

(Distributeurs régionaux)

CANADA

Mazda Canada, Inc.

55 Vogell Road

Richmond Hill (Ontario) L4B 3K5

TÉL. : 1 800 263-4680 (au Canada)

(416) 609-9909 (à l'extérieur du Canada)

PORTO RICO ET ÎLES VIERGES

Plaza Motors Corp. (Mazda de Puerto Rico)

P.O. Box 362722, San Juan, Puerto Rico 00936-2722

TÉL. : (787) 788-9300

GUAM

(d.b.a. Triple J. Enterprises, Inc.)

P.O. Box 6066 Tamuning, GUAM

TÉL. : (671) 646-9216

SAIPAN

Pacific International Marianas, Inc.

(d.b.a. Midway Motors)

P.O. Box 887 Saipan, MP 96950

TÉL. : (670) 234-7524

Triple J Saipan, Inc.

(d.b.a. Triple J Motors)

Beach Road

Chalan LauLau

Saipan, MP 96950

TÉL. : (670) 235-4868

SAMOA AMÉRICAINES

Polynesia Motors, Inc.

P.O. Box 1120, Pago Pago, American Samoa 96799

TEL. : (684) 699-1854

GARANTIES DE VOTRE VÉHICULE MAZDA

- Garantie limitée de véhicule neuf
- Garantie limitée sur les dispositifs de retenue
- Garantie limitée contre la perforation
- Garantie fédérale sur les dispositifs antipollution
 - Garantie contre les défauts des dispositifs antipollution
 - Garantie sur le rendement des dispositifs antipollution
- Garantie californienne sur les dispositifs antipollution (le cas échéant)
- Garantie limitée sur les pièces de rechange et les accessoires
- Garantie des pneus

NOTA : Des renseignements détaillés sur les garanties sont inclus dans votre porte-documents Mazda.

À l'extérieur des États-Unis

Les lois gouvernementales des États-Unis exigent que les automobiles soient conformes aux lois sur les dispositifs antipollution ainsi qu'aux normes de sécurité. C'est pourquoi les véhicules conçus pour une utilisation aux États-Unis peuvent différer des véhicules vendus dans d'autres pays.

Il peut donc s'avérer difficile, voire impossible pour vous de recevoir un service satisfaisant dans d'autres pays. Nous vous conseillons donc fortement de NE PAS sortir des États-Unis avec votre véhicule Mazda. Toutefois, si vous devez vous établir au Canada de façon permanente, les véhicules Mazda construits pour une utilisation aux États-Unis peuvent être admissibles à une exportation vers le Canada une fois que les modifications visant le respect des Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada sont apportées.

Note spéciale : L'élément stipulé ci-dessus concerne plus spécifiquement les situations d'importation/d'exportation permanentes et ne s'applique pas aux vacanciers.

Vous pouvez rencontrer les problèmes suivants si vous sortez des États-Unis avec votre véhicule :

- impossibilité d'obtenir le carburant recommandé. Une essence au plomb ou avec un indice d'octane trop bas nuira au rendement du moteur et endommagera le moteur et les dispositifs antipollution;

- impossibilité de trouver des ateliers de réparation, de l'outillage, de l'équipement de contrôle et des pièces de rechange appropriés.

Veillez consulter le guide de garantie du constructeur pour obtenir plus d'information.

À l'extérieur du Canada

Les lois gouvernementales du Canada exigent que les automobiles soient conformes aux lois sur les dispositifs antipollution ainsi qu'aux normes de sécurité. C'est pourquoi les véhicules conçus pour une utilisation au Canada peuvent différer des véhicules vendus dans d'autres pays.

Il peut donc s'avérer difficile, voire impossible pour vous de recevoir un service satisfaisant dans d'autres pays. Nous vous conseillons donc fortement de NE PAS sortir du Canada avec votre véhicule Mazda. Toutefois, si vous devez vous établir aux États-Unis de façon permanente, les véhicules Mazda construits pour une utilisation au Canada peuvent être admissibles à une exportation vers les États-Unis une fois que les modifications visant le respect des normes du United States Federal Motor Vehicle Safety (sécurité des véhicules automobiles des États-Unis) auront été apportées.

Note spéciale : L'élément stipulé ci-dessus concerne plus spécifiquement les situations d'importation/d'exportation permanentes et ne s'applique pas aux vacanciers.

Vous pouvez rencontrer les problèmes suivants si vous sortez du Canada avec votre véhicule :

- impossibilité d'obtenir le carburant recommandé. Une essence au plomb ou avec un indice d'octane trop bas nuira au rendement du moteur et endommagera le moteur et les dispositifs antipollution;
- impossibilité de trouver des ateliers de réparation, de l'outillage, de l'équipement de contrôle et des pièces de rechange appropriés.

Veillez consulter le guide de garantie du constructeur pour obtenir plus d'information.

ACCESSOIRES ET PIÈCES DE DEUXIÈME MONTE NON D'ORIGINE

Des accessoires et pièces non d'origine pour véhicules Mazda se trouvent dans le commerce. Ils peuvent être installés sur votre véhicule, mais ils ne sont pas approuvés par le fabricant pour une utilisation sur les véhicules Mazda. Si vous installez des accessoires ou pièces de deuxième monte non d'origine, ces derniers pourraient nuire au rendement ou au système de sécurité de votre véhicule; la garantie du fabricant ne couvre pas de tels

Assistance à la clientèle

problèmes. Avant d'installer tout accessoire ou pièce de deuxième monte non d'origine, consultez un concessionnaire Mazda autorisé.



AVERTISSEMENT : Installation d'accessoires ou de pièces de deuxième monte non d'origine :

L'installation d'accessoires ou de pièces de deuxième monte non d'origine peut être dangereuse. Les pièces ou accessoires mal conçus peuvent gravement nuire au rendement ou au système de sécurité de votre véhicule. Ceci peut entraîner un accident ou augmenter vos risques de blessures en cas d'accident. Consultez toujours un concessionnaire Mazda autorisé avant d'installer des accessoires ou pièces de deuxième monte non d'origine.



AVERTISSEMENT : Équipement électrique ou électronique de deuxième monte :

L'équipement électrique ou électronique non adéquat ou installé incorrectement peut être dangereux. Certains systèmes essentiels peuvent être endommagés, entraînant le calage du moteur, l'activation accidentelle des sacs gonflables, la mise hors fonction des freins antiblocage (ABS) ou un incendie dans le véhicule. Faites très attention lors de la sélection et de l'installation d'équipement électrique de deuxième monte, tel que les téléphones mobiles, les émetteurs-récepteurs radio, les chaînes audio et les systèmes d'alarme de véhicule.

Mazda n'assume aucune responsabilité en cas de mort, blessures ou dépenses qui peuvent résulter de l'installation d'accessoires et pièces de deuxième monte non d'origine.

PUBLICATIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN ET À LA RÉPARATION

Les publications relatives à l'entretien et à la réparation autorisés en usine de Mazda sont disponibles pour les propriétaires qui désirent effectuer eux-mêmes l'entretien et la réparation de leur véhicule.

Pour commander de telles publications auprès de votre concessionnaire autorisé Mazda, consultez le tableau ci-dessous.

Si les publications désirées ne sont pas disponibles chez votre concessionnaire autorisé, ce dernier peut vous les commander.

NUMÉRO DE COMMANDE DE PUBLICATION	DESCRIPTION DE LA PUBLICATION
9999 95 062B 11	MANUEL DE RÉPARATION
9999 95 038G 11	MANUEL DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES
9999 95 014C 11	GUIDE DU PROPRIÉTAIRE

MANUEL DE RÉPARATION :

Ce manuel donne les directives d'entretien et de réparation des organes de transmission, de la carrosserie et du châssis.

MANUEL DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES :

Ce manuel présente les schémas électriques ainsi que l'emplacement de chacun des composants du circuit électrique de votre véhicule.

GUIDE DU PROPRIÉTAIRE :

Ce guide contient tous les renseignements concernant l'utilisation et l'entretien appropriés de votre véhicule. Il ne s'agit pas d'un manuel destiné aux techniciens.

N'oubliez pas que votre concessionnaire autorisé Mazda dispose de techniciens qualifiés ainsi que de l'outillage spécial nécessaire à la réparation et à l'entretien adéquats et sûrs des véhicules Mazda.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous soupçonnez que votre véhicule a un défaut qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Mazda Corporation.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Mazda Corporation.

Assistance à la clientèle

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez la ligne directe en matière de sécurité automobile au 1-888-327-4236 (ATS : 1-800-424-9153). Vous pouvez également visiter le site Web <http://www.safercar.gov> ou écrire à l'adresse suivante :

Administrator
1200 New Jersey Avenue, Southeast
Washington, D.C. 20590 États-Unis

Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (CANADA SEULEMENT)

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1-800-333-0510.

LAVAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE

Lavez régulièrement votre véhicule avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing à pH neutre.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détersif à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est « chaud au toucher » ou lorsqu'il se trouve au grand soleil.
- Pour assurer un lavage parfait, utilisez toujours une éponge propre ou un gant de lavage automatique et suffisamment d'eau.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.
- Il est particulièrement important de laver le véhicule régulièrement pendant les mois d'hiver, car la saleté et le sel d'épandage sont difficiles à enlever et ils endommagent le véhicule.
- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs tels que les antennes.
- **Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez celui-ci dès que possible.**

LUSTRAGE

L'application aux six mois d'un enduit protecteur pour peinture au polymère de qualité supérieure sur votre véhicule contribue à réduire les égratignures légères et les dommages à la peinture.

- Lavez d'abord le véhicule. Consultez la section *Lavage de l'extérieur du véhicule* pour obtenir des renseignements plus détaillés.
- N'utilisez pas une cire qui contient des abrasifs; utilisez une cire liquide de qualité supérieure.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur pourrait causer une décoloration de ces pièces ou les tacher.

Nettoyage

PEINTURE ÉCAILLÉE

De la peinture de retouche identique à la couleur de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire. Elle peut être utilisée pour réparer les égratignures mineures à la peinture.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

JANTES ET ENJOLIVEURS EN ALUMINIUM

Les jantes ou les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre :

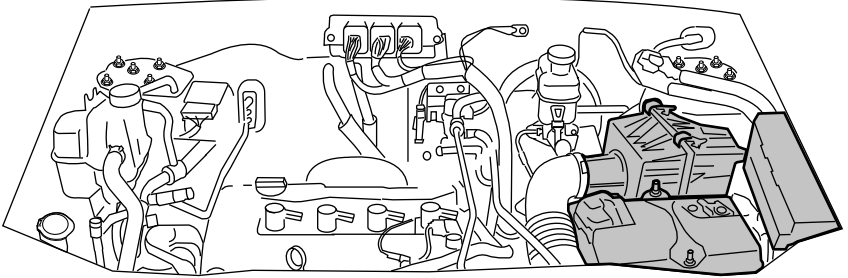
- Nettoyez-les avec de l'eau froide ou tiède avec un shampooing au pH neutre.
- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyeurs chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyeurs pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le Dissolvant de goudron et d'huile ultrapuissant (0000-77-410E-01), offert par votre concessionnaire Mazda autorisé.

MOTEUR

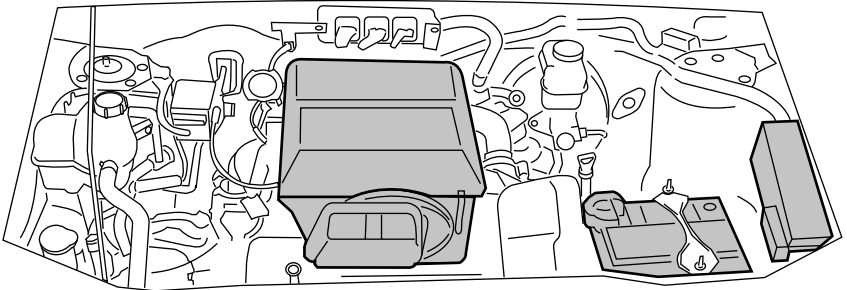
Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- Faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages.
- Ne pulvérisez jamais d'eau sur le moteur ni sur aucun composant du moteur. L'eau pourrait les endommager.

- Pulvérisez le Shampooing et dégraissant pour moteur (0000-77-410E-09), disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé, sur toutes les pièces à nettoyer, puis rincez avec de l'eau sous pression.
- Pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments ombrés.



- Moteur 2.5L I4



- Moteur 3.0L V6
- Ne lavez ni ne rincez jamais un moteur en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.
- Ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage.

Nettoyage

PIÈCES EXTÉRIEURES EN PLASTIQUE (NON PEINTES)

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique. Ces produits sont disponibles auprès de votre concessionnaire.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez de l'eau froide ou tiède avec un shampooing à pH neutre.
- Si des taches de goudron ou de graisse sont présentes, utilisez le Dissolvant de goudron et d'huile ultrapuissant (0000-77-410E-01), disponible auprès de votre concessionnaire Mazda autorisé.

GLACES ET BALAIS D'ESSUIE-GLACE

Le pare-brise, la lunette arrière, les glaces latérales et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. La présence de substances sur les glaces du véhicule ou sur les balais d'essuie-glace peut faire en sorte que ces derniers n'essuient pas correctement. Ces substances peuvent comprendre les produits à base de cire utilisés dans les lave-autos, les revêtements imperméables, la sève des arbres et tout autre contaminant de nature organique. Ces contaminants peuvent causer un bruit de raclage ou de sifflement des balais d'essuie-glace et des traînées ou des souillures sur le pare-brise. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- Nettoyez le pare-brise, la lunette arrière et les glaces latérales à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol (0000-77-400E-01 et 0000-77-400E-02), offert chez votre concessionnaire autorisé.
- Vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou un concentré de liquide lave-glace. Ce concentré de lave-glace contient une solution spéciale et de l'alcool qui aident à ôter la cire chaude déposée sur les balais d'essuie-glace et le pare-brise dans les lave-autos automatiques. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement.
- N'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

TABLEAU DE BORD, GARNITURES INTÉRIEURES ET PAROI VITRÉE

Nettoyez les garnitures intérieures et le tableau de bord avec un chiffon humide, puis essuyez avec un chiffon propre et sec, ou utilisez le Nettoyant pour cuir et vinyle de luxe Mazda (0000-77-430E-15).

- Évitez les nettoyants ou les produits de lustrage qui augmentent le lustre de la partie supérieure de la planche de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- N'utilisez pas de produits de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres, car ils pourraient endommager le fini du panneau de garnissage.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de renversement, **nettoyez la surface touchée immédiatement**. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant, le tableau de bord ou les garnitures intérieures afin de prévenir la contamination du système de sacs gonflables.

- Assurez-vous de laver ou d'essuyer vos mains si vous avez touché à des produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.

HABITACLE

Pour le tissu, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges dotés de sacs gonflables latéraux (selon l'équipement) :

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Enlevez les tâches légères et les saletés avec le Nettoyeur pour tissus et détachant (0000-77-430E-01), disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé.
- Si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le Détachant (0000-77-410E-01), disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé.
- Si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache s'incrusterait.
- N'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyeurs à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

Nettoyage



AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants ni de détergents puissants pour nettoyer le côté du siège dans lequel le sac gonflable latéral (selon l'équipement) est monté. De tels produits peuvent contaminer le système de sacs gonflables latéraux et nuire au rendement des sacs gonflables en cas de collision. Le sac gonflable peut mal fonctionner et ne pas protéger contre les blessures.

SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les surfaces des sièges en cuir de votre véhicule sont recouvertes d'un enduit protecteur transparent.

- Pour les nettoyer, utilisez un chiffon doux et le Nettoyant pour cuir et vinyle de luxe (0000-77-430E-15), disponible auprès de votre concessionnaire Mazda autorisé. Séchez avec un chiffon doux.
- Pour aider à maintenir la souplesse et la couleur du cuir, utilisez le Nécessaire de nettoyage pour cuir de luxe (0000-77-609E-03), disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base d'huile ou de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée de l'enduit protecteur transparent.

SOUBASSEMENT DE CARROSSERIE

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule.

Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

PRODUITS D'ENTRETIEN MAZDA

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire Mazda, une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule. Ces produits de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes de votre véhicule. Chaque produit est fabriqué avec des matériaux de première qualité qui sont conformes aux normes les plus strictes ou les dépassent. Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez ces produits ou des produits de qualité équivalente. Ces produits sont disponibles auprès de votre concessionnaire Mazda autorisé.

INTRODUCTION

Utilisez d'extrême prudence lors de l'utilisation du présent guide à des fins d'inspection et d'entretien pour éviter toute blessure et des dégâts au véhicule.

En cas de doute au sujet d'une procédure, nous vous recommandons fortement de confier le travail aux techniciens d'un atelier d'entretien fiable et qualifié, de préférence un concessionnaire Mazda autorisé.

Les techniciens Mazda formés à l'usine et les pièces d'origine Mazda sont ce qu'il y a de mieux pour votre véhicule. Des réparations effectuées par des techniciens qui n'ont pas les connaissances requises et à l'aide de pièces qui ne sont pas conçues spécialement pour votre véhicule Mazda seront inadéquates, incomplètes, insuffisantes et peuvent engendrer des problèmes susceptibles d'endommager le véhicule ou encore de provoquer un accident et des blessures.

Consultez un concessionnaire Mazda autorisé pour obtenir l'avis d'une personne compétente et un service de qualité.

Le propriétaire doit conserver la preuve démontrant qu'un entretien approprié de son véhicule a été effectué tel que prescrit.

Les réclamations de garantie effectuées pour des problèmes engendrés par un entretien inapproprié, et non par des pièces défectueuses ou suite à des travaux effectués chez un concessionnaire autorisé Mazda, ne seront pas acceptées.

Tout atelier de réparation utilisant des pièces équivalentes aux pièces d'origine Mazda peut effectuer l'entretien de votre véhicule. **Nous recommandons toutefois de toujours confier ces travaux à un concessionnaire Mazda autorisé qui utilise des pièces Mazda d'origine.**

L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE;

Suivez le Programme 1 si le véhicule est utilisé la plupart du temps sans qu'aucune des conditions suivantes ne s'applique :

- Conduite répétée sur de courtes distances
- Conduite dans des conditions poussiéreuses
- Conduite avec une utilisation prolongée des freins
- Conduite dans des régions où du sel de voirie et d'autres matériaux corrosifs sont utilisés
- Conduite sur des routes accidentées ou boueuses
- Périodes prolongées de fonctionnement du moteur au ralenti ou à faible vitesse

Entretien et caractéristiques

- Conduite prolongée par températures très basses ou par temps extrêmement humide
- Traction d'une remorque ou utilisation d'un porte-bagages

Si une de ces conditions s'applique, consultez le Programme 2 (le Programme 2 s'applique aux personnes qui résident au Canada et à Porto Rico).

NOTA : Après la période décrite, continuez à suivre le programme d'entretien décrit aux intervalles recommandés.

PROGRAMME 1

I : Inspectez et réparez, nettoyez, réglez ou remplacez au besoin (le filtre à air imbibé d'huile ne peut pas être nettoyé à l'air comprimé).

R : Remplacez.

L : Lubrifiez.

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (mois ou milles [km], selon la première échéance)												
	Mois	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72
	Milles x 1 000	7,5	15	22,5	30	37,5	45	52,5	60	67,5	75	82,5	90
	(Km x 1 000)	(12)	(24)	(36)	(48)	(60)	(72)	(84)	(96)	(108)	(120)	(132)	(144)
MOTEUR													
Huile moteur et filtre ¹	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Jeu aux soupapes (moteur 2.5L)	Inspection de manière auditive aux 120 000 km (75 000 mi); réglez le jeu au besoin.												
Tension de courroie d'entraînement	2.5L					I					I		
	Moteur 3.0L				I				I				I
SYSTEME D'ALLUMAGE													
Bougies	2.5L	Remplacez-les aux 120 000 km (75 000 mi)											
	Moteur 3.0L	Remplacez-les aux 144 000 km (90 000 mi).											

Entretien et caractéristiques

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (mois ou milles [km], selon la première échéance)												
	Mois	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72
	Milles x 1 000	7,5	15	22,5	30	37,5	45	52,5	60	67,5	75	82,5	90
	(Km x 1 000)	(12)	(24)	(36)	(48)	(60)	(72)	(84)	(96)	(108)	(120)	(132)	(144)
CIRCUIT D'ALIMENTATION													
Filtre à air						R					R		
Réservoir de carburant	Remplissez le réservoir de carburant avec du carburant sans plomb régulier aux 5 000 km (3 000 mi) lorsque l'utilisation du carburant E85 représente 50 % et plus de la consommation.												
Canalisations et tuyaux de carburant ²				I					I				I
Tubes et flexibles d'émission ²									I				
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR													
Niveau de liquide de refroidissement	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Circuit de refroidissement du moteur et flexibles				I					I				I
Liquide de refroidissement du moteur (jaune)	Remplacez à 160 000 km (100 000 mi) ou 72 mois; ensuite, aux 80 000 km (50 000 mi) ou 36 mois.												

Entretien et caractéristiques

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (mois ou milles [km], selon la première échéance)												
	Mois	6	12	18	24	30	36	42	48	54	60	66	72
	Milles x 1 000	7,5	15	22,5	30	37,5	45	52,5	60	67,5	75	82,5	90
(Km x 1 000)	(12)	(24)	(36)	(48)	(60)	(72)	(84)	(96)	(108)	(120)	(132)	(144)	
CHÂSSIS ET CARROSSERIE													
Conduites de frein, flexibles et raccords					I					I			I
Freins à disque			I		I			I			I		I
Freins à tambour					I					I			I
Huile de différentiel arrière (4x4 seulement) ³	Remplacez-le aux 240 000 km (150 000 mi)												
Permutez les pneus; vérifiez le couple de serrage des écrous de roue. ⁴	Permutez les pneus aux 12 000 km (7 500 mi).												
Pression de gonflage et usure des pneus	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Fonctionnement et timoneries de la direction					I					I			I
Niveau de liquide de direction assistée	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Huile pour boîte de vitesses manuelle	Remplacez-la aux 160 000 km (100 000 mi)												
Huile pour boîte de vitesses automatique	Remplacez-le aux 240 000 km (150 000 mi)												
Rotules des suspensions avant et arrière					I					I			I
Pare-poussière d'arbre de transmission					I					I			I
Boulons et écrous du châssis et de la carrosserie					I					I			I
Écrans pare-chaaleur du système d'échappement					I					I			I
Serrures et charnières	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L
Niveau de liquide lave-glace	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

¹Vidangez l'huile à moteur et remplacez le filtre à huile aux trois mois ou aux 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois lorsque l'utilisation du carburant E85 représente 50 % et plus de la consommation.

²En vertu des lois d'état et fédérales, le manque d'entretien de ces éléments n'annule pas votre garantie sur les dispositifs antipollution.

Entretien et caractéristiques

Pour vous assurer d'une fiabilité prolongée, Mazda recommande toutefois que toutes les interventions d'entretien soient effectuées selon le kilométrage ou l'intervalle d'entretien spécifié.

³Il est nécessaire de remplacer l'huile de ce composant s'il a été submergé dans l'eau.

⁴Les écrous de roue doivent être resserrés aux couples indiqués après les 800 premiers kilomètres (500 milles) du véhicule, à chaque remplacement de roue et chaque fois que les écrous de roue ont été desserrés. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour connaître le couple de serrage approprié.

PROGRAMME 2

I : Inspectez et réparez, nettoyez, réglez ou remplacez au besoin (le filtre à air imbibé d'huile ne peut pas être nettoyé à l'air comprimé).

R : Remplacez.

L : Lubrifiez.

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien												
	(mois ou milles [km], selon la première échéance)												
	Mois	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
	Milles x 1 000	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60
(Km x 1 000)	(8)	(16)	(24)	(32)	(40)	(48)	(56)	(64)	(72)	(80)	(88)	(96)	
MOTEUR													
Huile moteur et filtre (sauf Porto Rico) ¹	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Huile moteur et filtre (Porto Rico) ¹	Remplacez-les aux 5 000 km (3 000 mi) ou 3 mois												
Jeu aux soupapes (moteur 2.5L)	Inspection de manière auditive aux 120 000 km (75 000 mi); réglez le jeu au besoin.												
Tension de courroie d'entraînement	2.5L							I					
	Moteur 3.0L						I						I

Entretien et caractéristiques

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (mois ou milles [km], selon la première échéance)													
	Mois	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48	
	Milles x 1 000	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	
	(Km x 1 000)	(8)	(16)	(24)	(32)	(40)	(48)	(56)	(64)	(72)	(80)	(88)	(96)	
SYSTÈME D'ALLUMAGE														
Bougies	Moteur 2.5L (États-Unis)	Remplacez-les aux 96 000 km (60 000 mi)												
	Moteur 3.0L (États-Unis)	Remplacez-les aux 120 000 km (75 000 mi)												
	Tous les autres ²	Remplacez-les aux 120 000 km (75 000 mi)												
CIRCUIT D'ALIMENTATION														
Filtre à air	Porto Rico							R						R
	Tous les autres							R						
Réservoir de carburant	Remplissez le réservoir de carburant avec du carburant sans plomb régulier aux 5 000 km (3 000 mi) lorsque l'utilisation du carburant E85 représente 50 % et plus de la consommation.													
Canalisations et tuyaux de carburant ³							I							I
Tubes et flexibles d'émission ³														I
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR														
Niveau de liquide de refroidissement	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Circuit de refroidissement du moteur et flexibles							I							I
Liquide de refroidissement du moteur (jaune)	Remplacez à 160 000 km (100 000 mi) ou 72 mois; ensuite, aux 80 000 km (50 000 mi) ou 36 mois.													
CIRCUIT ÉLECTRIQUE														
Fonction de tous les témoins	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

Entretien et caractéristiques

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (mois ou milles [km], selon la première échéance)													
	Mois	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48	
	Milles x 1 000	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	
	(Km x 1 000)	(8)	(16)	(24)	(32)	(40)	(48)	(56)	(64)	(72)	(80)	(88)	(96)	
CHÂSSIS ET CARROSSERIE														
Conduites de frein, flexibles et raccords							I							I
Freins à disque				I			I			I				I
Freins à tambour							I							I
Huile de différentiel arrière (4x4 seulement) ⁴	Remplacez-la aux 160 000 km (100 000 mi)													
Permutez les pneus; vérifiez le couple de serrage des écrous de roue. ⁵	Permutez les pneus aux 8 000 km (5 000 mi).													
Pression de gonflage et usure des pneus	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Fonctionnement et timoneries de la direction								I						I
Niveau de liquide de direction assistée	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Huile pour boîte de vitesses manuelle	Remplacez-la aux 160 000 km (100 000 mi)													
Huile pour boîte de vitesses automatique	Remplacez-le aux 48 000 km (30 000 mi)													
Rotules des suspensions avant et arrière							I							I
Pare-poussière d'arbre de transmission							I							I
Boulons et écrous du châssis et de la carrosserie			I				I			I				I
Écrans pare-chaaleur du système d'échappement							I							I
Serrures et charnières	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L	L
Niveau de liquide lave-glace	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I

¹Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile aux 5 000 km (3 000 mi) ou 3 mois lorsque l'utilisation du carburant E85 représente 50 % et plus de la consommation.

Entretien et caractéristiques

²Si le véhicule est utilisé sous l'une des conditions qui suivent, remplacez les bougies aux 96 000 km (60 000 mi) ou moins :

- a) Conduite répétée sur de courtes distances.
- b) Périodes prolongées de fonctionnement du moteur au ralenti ou à faible vitesse
- c) Conduite prolongée par températures très basses ou par temps extrêmement humide

³En vertu des lois d'état et fédérales, le manque d'entretien de ces éléments n'annule pas votre garantie sur les dispositifs antipollution. Pour vous assurer d'une fiabilité prolongée, Mazda recommande toutefois que toutes les interventions d'entretien soient effectuées selon le kilométrage ou l'intervalle d'entretien spécifié.

⁴Il est nécessaire de remplacer l'huile de ce composant s'il a été submergé dans l'eau.

⁵Les écrous de roue doivent être resserrés aux couples indiqués après les 800 premiers kilomètres (500 milles) du véhicule, à chaque remplacement de roue et chaque fois que les écrous de roue ont été desserrés. Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour connaître le couple de serrage approprié.

CALENDRIER DE L'ENTRETIEN EFFECTUÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire ou un technicien d'entretien qualifié devrait effectuer ces vérifications de véhicule aux intervalles indiqués afin d'assurer une conduite fiable et sans danger.

Signalez dès que possible tout problème à un concessionnaire Mazda autorisé ou à un technicien d'entretien qualifié.

Au moment de faire le plein

- Niveau de liquide de frein et d'embrayage
- Niveau de liquide de refroidissement
- Niveau d'huile moteur
- Niveau de liquide lave-glace

Au moins une fois par mois :

- Pressions de gonflage des pneus

Au moins deux fois par an (par exemple, une fois au printemps et une fois à l'automne)

- Niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique
- Niveau de liquide de direction assistée

Resserrage des écrous de roue

- Resserrez les écrous de roue au couple indiqué 800 km (500 mi) après toute intervention sur une roue (permutation, remplacement d'un pneu à plat, retrait d'une roue, etc.).
- Consultez la section *Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue* du chapitre *Pneus, roues et chargement* pour connaître le couple de serrage approprié.

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique* qui permet de repérer facilement les interventions d'entretien prescrites pour votre véhicule.

Si vous devez faire réparer votre véhicule par un professionnel, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur les garanties pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Mazda d'origine sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION



AVERTISSEMENT : Un moteur chaud est dangereux. Si le

moteur a tourné, des pièces dans le compartiment moteur peuvent être très chaudes. Vous risquez de subir des brûlures.

N'inspectez pas le circuit de refroidissement et n'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud.

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé près de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

Entretien et caractéristiques

Si vous travaillez alors que le moteur est arrêté

1. Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement). Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, serrez le frein de stationnement, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, placez le levier de vitesse au premier rapport (1), puis relâchez la pédale de débrayage.
2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.
3. Bloquez les roues.

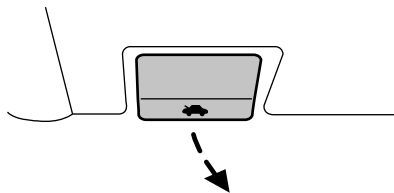
Si vous travaillez alors que le moteur tourne

1. Dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position P (stationnement). Dans le cas des véhicules équipés d'un filtre à air manuel, serrez le frein de stationnement, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, placez le levier de vitesse au point mort (N), puis relâchez la pédale de débrayage.
2. Bloquez les roues.

AVERTISSEMENT : Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

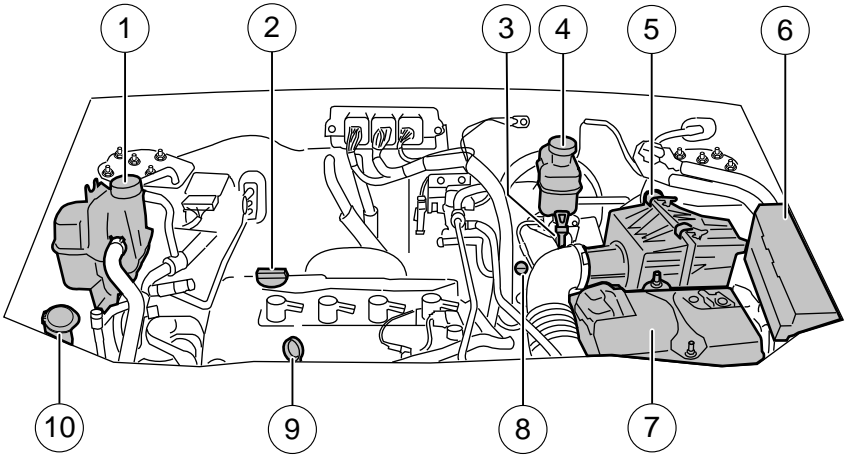
OUVERTURE DU CAPOT

1. De l'intérieur du véhicule, tirez la manette d'ouverture du capot, située sous la planche de bord, dans l'habitacle.
2. Placez-vous devant le véhicule et soulevez le verrou auxiliaire qui se trouve au centre, entre le capot et la calandre.
3. Soulevez le capot et supportez-le à l'aide de la béquille de capot.



IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR

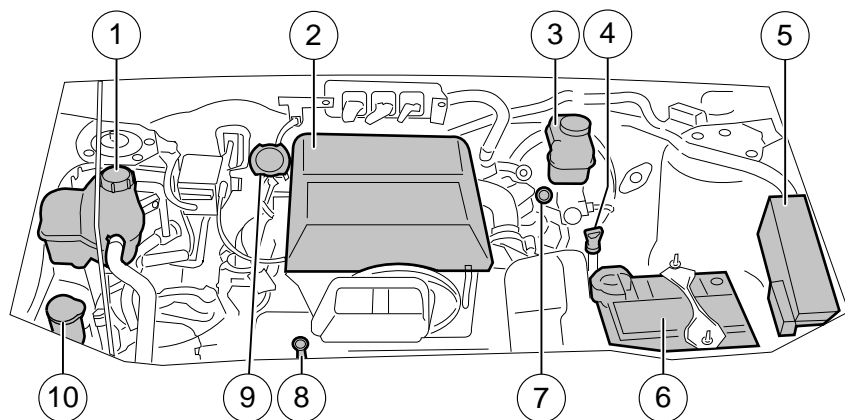
Moteur 2.5L I4



1. Réservoir du liquide de refroidissement
2. Bouchon de remplissage d'huile moteur
3. Jauge d'huile pour boîte de vitesses automatique (selon l'équipement)
4. Réservoir de liquide des freins et de l'embrayage
5. Filtre à air
6. Boîtier de distribution électrique
7. Batterie
8. Robinet de purge de liquide de refroidissement du moteur
9. Jauge d'huile moteur
10. Réservoir de liquide lave-glace

Entretien et caractéristiques

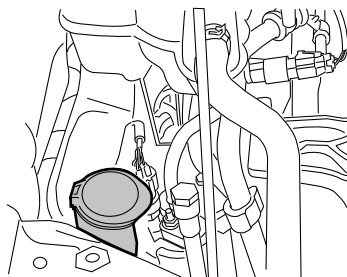
Moteur V6 3.0L



1. Réservoir du liquide de refroidissement
2. Filtre à air
3. Réservoir de liquide de frein
4. Jauge d'huile de la boîte de vitesses automatique
5. Boîtier de distribution électrique
6. Batterie
7. Robinet de purge de liquide de refroidissement
8. Jauge d'huile moteur
9. Bouchon de remplissage d'huile moteur
10. Réservoir de liquide lave-glace

LIQUIDE LAVE-GLACE

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Par temps très froid, ne remplissez pas le réservoir à ras bord.



N'utilisez qu'un liquide lave-glace conforme aux normes Mazda. N'utilisez aucun liquide lave-glace spécial comme un fluide hydrofuge ou un produit de nettoyage d'insectes. Ces produits peuvent faire craquer les balais et souiller et maculer le pare-brise. Consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glace contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.



AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

NOTA : Ne versez jamais de liquide lave-glace dans le réservoir de liquide de refroidissement. L'ajout de liquide lave-glace au circuit de refroidissement risque de causer des dommages au moteur et aux éléments du circuit de refroidissement.

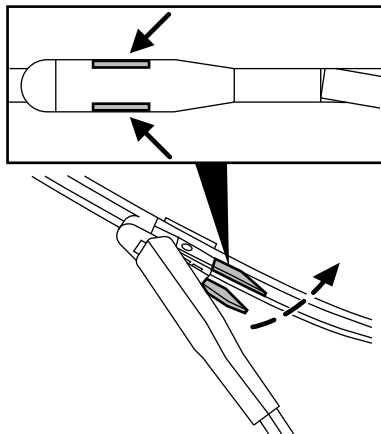
Vérification et appoint du liquide lave-glace du hayon

Le lave-glace du hayon est alimenté en liquide par le réservoir de lave-glace du pare-brise.

Entretien et caractéristiques

REPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.
2. Appuyez sur les onglets de blocage pour libérer le balai du bras d'essuie-glace, puis tirez sur le balai pour le retirer du bras.



3. Placez le nouveau balai sur le bras d'essuie-glace et appuyez jusqu'au dé clic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Le rendement des essuie-glaces peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise. Consultez la section *Glaces et balais d'essuie-glace* du chapitre *Nettoyage*.

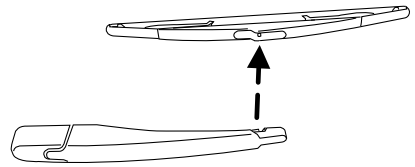
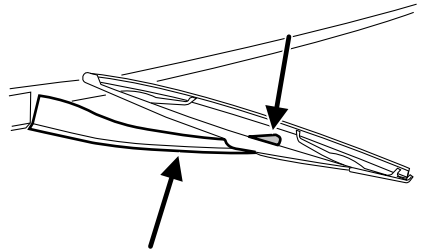
Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

Remplacement du balai d'essuie-glace de lunette arrière

Le bras d'essuie-glace de lunette arrière ne comporte pas de position d'entretien. Ceci réduit les risques que le balai soit endommagé dans un lave-auto.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace :

1. D'une main, saisissez le bras d'essuie-glace près du point d'attache du balai et tirez-le pour l'écarter le plus possible du pare-brise. Ne forcez pas excessivement sous peine de rompre le pied du bras d'essuie-glace. Maintenez le bras dans cette position jusqu'à la prochaine étape.
2. De l'autre main, saisissez le corps du balai, près de son point d'attache sur le bras d'essuie-glace.
3. Maintenez fermement le corps du balai et poussez sous le point d'attache pour séparer le balai du bras d'essuie-glace.
4. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Consultez votre concessionnaire si cette intervention s'avère trop difficile.

HUILE MOTEUR

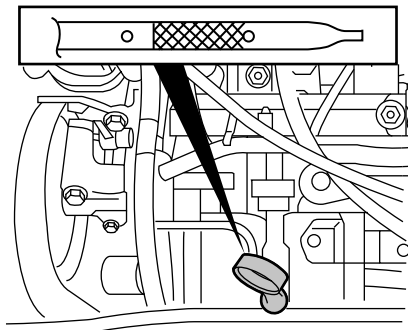
Vérification du niveau d'huile moteur

Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile moteur.

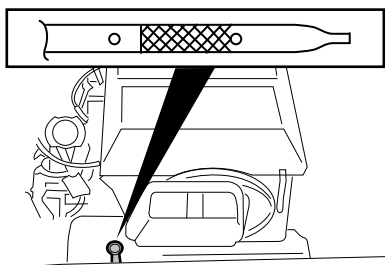
1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 15 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.
3. Serrez le frein de stationnement, et placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution.

Entretien et caractéristiques

- Moteur 2.5L I4

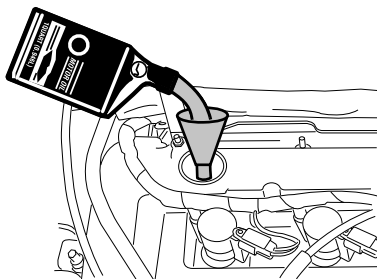


- Moteur V6 3.0L

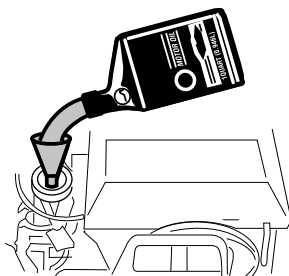


6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.
- Le niveau d'huile est acceptable s'il est situé entre les trous inférieurs et inférieurs ou les lignes inférieures et supérieures. **N'AJOUTEZ PAS D'HUILE.**
 - Si le niveau d'huile est au-dessous du trou inférieur ou de la ligne inférieure, **il faut ajouter de l'huile** moteur pour rétablir le niveau dans la plage normale.

- Moteur 2.5L I4



- Moteur V6 3.0L



- Rétablissez le niveau d'huile du moteur si nécessaire. Consultez la section *Ajout d'huile moteur* dans le présent chapitre.
 - **N'ajoutez pas trop d'huile dans le moteur. Si le niveau d'huile est au-dessus du trou supérieur ou de la ligne supérieure, cela peut endommager le moteur.** S'il y a trop d'huile dans le moteur, demandez à un concessionnaire autorisé de rétablir le niveau d'huile.
7. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.

Ajout d'huile moteur

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section *Vérification du niveau d'huile moteur* du présent chapitre.
2. Si le niveau n'est pas dans la plage normale, n'ajoutez que de l'huile moteur homologuée et de viscosité recommandée. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau d'huile n'est pas au-dessus des repères MAX, PLEIN ou du trou ou repère supérieur (selon la configuration) indiqués sur la jauge d'huile moteur.

Entretien et caractéristiques

4. Remettez la jauge en place et assurez-vous qu'elle repose bien contre le tube.
5. Remettez le bouchon de remplissage d'huile en place en le tournant d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce qu'il soit bien vissé.

Pour éviter les pertes d'huile, NE conduisez PAS avec la jauge ou le bouchon de remplissage d'huile moteur retirés.

Huile moteur et filtres recommandés

L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée.

Recherchez cette étiquette d'homologation.



Employez l'huile moteur SAE 5W-20 homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

Une huile moteur affichant le symbole d'homologation de l'API est une huile conforme à toutes ces exigences.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires ni de produits de traitement de l'huile ou du moteur. Ces produits sont inutiles et peuvent, dans certains cas, entraîner des dégâts au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

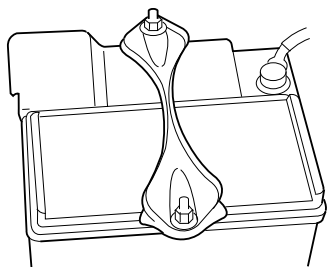
Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre aux intervalles recommandés dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Entretien et caractéristiques

Les filtres à huile Mazda montés à l'usine et ceux de rechange sont prévus pour assurer une protection supérieure et de longue durée. L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres préconisés par Mazda peut provoquer des bruits du moteur ou des cliquetis au démarrage. Nous recommandons pour votre moteur l'utilisation de filtres à huile Mazda ou d'une autre marque aux performances équivalentes.

BATTERIE

Votre véhicule est équipé d'une batterie sans entretien qui n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.



Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

NOTA : Les accessoires ou composants électriques ou électroniques que le propriétaire ou le concessionnaire ajoutera au véhicule pourraient nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée. Cela minimise la décharge de la batterie pendant l'entreposage.



AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance allumée près d'une batterie.

Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

Entretien et caractéristiques



AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

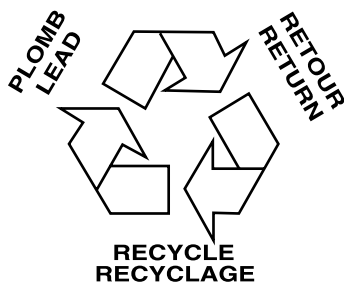
1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.
3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.

6. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.
 - Il peut se révéler nécessaire de rouler sur une distance d'au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et ses réglages de carburant.
 - **Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti sera compromise jusqu'à sa réapprentissage éventuelle.**

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est posée, la boîte de vitesses automatique doit réapprendre sa stratégie adaptative. Pour cette raison, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse au début de la conduite. Cette situation est normale. La boîte de vitesses retrouvera sa souplesse de fonctionnement une fois qu'elle aura été réactualisée.

Si la batterie est débranchée ou si une nouvelle batterie est installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées après le rebranchement de la batterie.

- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.



LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique*. La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue pour obtenir un mélange 50/50 d'antigel et d'eau distillée qui correspond à un point de congélation de -36°C (-34°F). Il est possible de vérifier la concentration du liquide de refroidissement à l'aide d'un densimètre ou pèse-antigel. Le niveau du liquide de refroidissement doit être maintenu au repère « NIVEAU MAXIMAL À FROID » ou dans la plage « PLAGES DE REMPLISSAGE À FROID » du

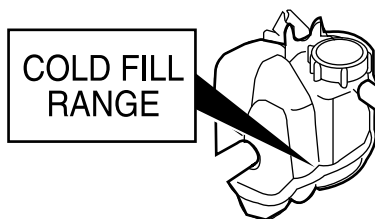
Entretien et caractéristiques

vase d'expansion. Si le niveau est inférieur au repère, ajoutez du liquide de refroidissement selon les directives fournies à la section *Ajout de liquide de refroidissement*.

Votre véhicule a été rempli en usine d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau. Si la concentration du liquide de refroidissement chute sous les 40 % ou dépasse 60 %, les organes du moteur peuvent être endommagés ou ne plus fonctionner. **Un mélange à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau assure :**

- **une protection antigel jusqu'à -36 °C (-34 °F);**
- **une protection contre l'ébullition jusqu'à 129 °C (265 °F);**
- **une protection contre la rouille et les autres formes de corrosion;**
- **une lecture précise de la jauge de liquide de refroidissement.**

Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.



- Le liquide de refroidissement doit atteindre le repère de niveau maximal à froid NIVEAU MAXIMAL À FROID ou être dans la PLAGES DE NIVEAU À FROID indiqué sur le vase d'expansion (selon la configuration).
- Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles d'entretien recommandés.

Si vous ne vérifiez pas le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles recommandés, le vase d'expansion peut finir par se vider. Si le niveau est bas ou si le vase d'expansion est vide, ajoutez du liquide de refroidissement dans le vase. Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.



AVERTISSEMENT : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut pas utiliser de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement, assurez-vous qu'il s'agit bien d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. Versez le mélange dans le vase d'expansion, **lorsque le moteur est froid**, jusqu'au niveau approprié. Si le liquide de refroidissement est rempli au NIVEAU MAXIMAL À FROID ou dans la PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID quand le moteur n'est pas froid, le système restera rempli partiellement.



AVERTISSEMENT : N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.



AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

- **NE MÉLANGEZ PAS** différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. **NE MÉLANGEZ PAS** du liquide de refroidissement recyclé avec du liquide de refroidissement neuf dans votre véhicule. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans un tel cas, le circuit de refroidissement devra être vidangé le plus tôt possible et être rempli d'une solution à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- **N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits.** L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.

Entretien et caractéristiques

- **N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement.** Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Pour les véhicules équipés de circuits de trop-plein de refroidissement avec bouchon de vase d'expansion non pressurisé, ajoutez du liquide de refroidissement lorsque le moteur a refroidi. Ajoutez le mélange de liquide de refroidissement et d'eau distillée jusqu'au repère NIVEAU MAXIMAL À FROID. Pour tous les autres véhicules équipés d'un circuit de refroidissement à dégazage et bouchon pressurisé, ou pour les véhicules équipés d'un circuit de trop-plein dont le bouchon taré de vase d'expansion doit être retiré du radiateur, procédez comme suit.



AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.

Ajoutez au circuit de refroidissement le mélange de liquide de refroidissement et d'eau approprié en observant les étapes suivantes :

1. Avant de commencer, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.
2. Une fois le moteur refroidi, placez un chiffon épais sur le bouchon taré du vase d'expansion (un réservoir en plastique transparent). Tournez le bouchon lentement dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (vers la gauche), jusqu'à ce que la pression commence à se dissiper.
3. Écartez-vous et laissez la pression se dissiper.
4. Lorsque vous êtes certain que la pression est dissipée, saisissez le bouchon, toujours enveloppé du chiffon, et continuez de le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever.
5. Remplissez lentement le vase d'expansion avec le mélange approprié jusqu'au repère PLAGE DE REMPLISSAGE À FROID ou jusqu'au repère NIVEAU MAXIMAL À FROID. Si vous avez enlevé le bouchon du radiateur d'un circuit de trop-plein, remplissez presque complètement le radiateur, de façon à voir le liquide.
6. Remettez le bouchon en place. Tournez-le jusqu'à ce qu'il soit fermement serré. Le bouchon doit être correctement serré pour éviter toute fuite de liquide de refroidissement.

Après tout ajout de liquide de refroidissement du moteur, vérifiez la concentration du liquide de refroidissement du moteur (consultez à ce sujet la section *Vérification du liquide de refroidissement du moteur*). Si la concentration du mélange n'est pas à parts égales (protection à $-36\text{ }^{\circ}\text{C}$ [$-34\text{ }^{\circ}\text{F}$]), vidangez une partie du liquide de refroidissement pour rétablir la concentration. L'obtention d'une concentration à parts égales peut nécessiter plusieurs vidanges et ajouts.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de mélange à parts égales pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

Demandez à votre concessionnaire autorisé d'inspecter le circuit de refroidissement si vous devez ajouter plus d'un litre (1 pinte US) de liquide de refroidissement par mois dans le réservoir. Il se peut qu'il y ait une fuite dans le circuit de refroidissement. Le fonctionnement d'un moteur avec un bas niveau de liquide de refroidissement peut entraîner sa surchauffe et l'endommager.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Les liquides de refroidissement produits par procédé de recyclage ne sont pas tous conformes aux normes stipulées par Mazda. L'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé qui ne répond pas aux normes Mazda peut endommager le moteur et les composants du circuit de refroidissement.



Assurez-vous de toujours prendre toutes les précautions nécessaires ou réglementaires lors de la mise au rebut des liquides de vidange de votre véhicule. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Contenance du circuit de refroidissement

Pour connaître la contenance en liquide du circuit de refroidissement de votre véhicule, consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Remplissez le vase d'expansion de votre véhicule selon les directives indiquées sous la section *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Entretien et caractéristiques

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez par temps très froid (moins de -36 °C [-34 °F] :

- **il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;**
- **ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %;**
- **une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assure une protection antigel jusqu'à -52 °C (-62 °F); une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur;**
- **le cas échéant, consultez le tableau qui apparaît sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule protégera celui-ci du gel aux températures par lesquelles vous conduisez en hiver.**

Si vous conduisez par temps très chaud :

- **il est quand même nécessaire de maintenir la concentration du liquide de refroidissement à plus de 40 %;**
- **n'utilisez JAMAIS de liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %;**
- **une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assure une protection antigel jusqu'à -24 °C (-12 °F); le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et peut endommager le moteur;**
- **le cas échéant, consultez le tableau qui apparaît sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule protégera correctement celui-ci aux températures par lesquelles vous conduisez.**


Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis d'un mélange à parts égales de liquide de refroidissement du moteur et d'eau distillée pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

Circuit de refroidissement à protection totale

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

Fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale

Si le moteur surchauffe, les choses suivantes se produisent :

- L'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge.
- le témoin d'anomalie du moteur  s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.


Lorsque le mode de protection totale est mis en fonction


En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.

Entretien et caractéristiques

4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.

 **AVERTISSEMENT :** Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.

 **AVERTISSEMENT :** Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez le concessionnaire autorisé le plus proche.


Si vous conduisez le véhicule, sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.


FILTRE À CARBURANT

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

CARBURANTS POUR VÉHICULES AUTOMOBILES

Consignes de sécurité importantes

 **AVERTISSEMENT :** Ne remplissez pas excessivement le réservoir. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.

 **AVERTISSEMENT :** Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Entretien et caractéristiques



AVERTISSEMENT : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



AVERTISSEMENT : Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- Éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein.
- Coupez toujours le contact avant de faire le plein.
- L'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence et l'éthanol sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester.
- Évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes.
- Faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes.
- Les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation.



Entretien et caractéristiques

- Les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou d'éthanol, ou le contact avec la peau, peuvent provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.
- Les réservoirs des véhicules à carburant mixte peuvent contenir de 0 à 85 % d'éthanol. Tout mélange de carburant contenant de l'essence et de l'éthanol doit être manipulé comme « du carburant à l'éthanol ». Une étiquette jaune est apposée au-dessus de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant des véhicules à carburant mixte.

L'éthanol pur est l'agent enivrant contenu dans les alcools, la bière et le vin. Il est distillé à partir de la fermentation de plantes telles que le maïs et la canne à sucre. L'éthanol produit pour servir de carburant aux moteurs contient une petite proportion d'essence dans le but de le rendre impropre à la consommation. Le mélange obtenu est appelé « éthanol-carburant dénaturé », ce qui signifie qu'il contient de 2 % à 5 % d'essence et qu'il peut être utilisé dans les automobiles.

En été, l'éthanol-carburant peut contenir jusqu'à 85 % d'éthanol dénaturé (Ed85) et 15 % d'essence sans plomb. L'éthanol-carburant possède un indice d'octane supérieur à celui de l'essence ordinaire et du supercarburant sans plomb. Ceci permet de concevoir des véhicules plus efficaces et plus puissants.

Les mélanges hivernaux peuvent contenir jusqu'à 75 % d'éthanol dénaturé (Ed75) et 25 % d'essence sans plomb pour faciliter le démarrage à froid. Par temps très froid, il est parfois nécessaire d'avoir recours à d'autres méthodes pour que le moteur puisse démarrer sans problème.

L'éthanol est chimiquement plus actif que l'essence. Il attaque certains métaux et fait gonfler certains composants en plastique ou en caoutchouc ou les rend cassants et les fissure, surtout lorsqu'il est mélangé à de l'essence. Certains matériaux et procédures ont été spécialement élaborés pour les véhicules à carburant mixte et pour les pompes distributrices des fournisseurs de carburant à l'éthanol.



AVERTISSEMENT : Les composants d'un système à carburant mixte et d'un système à essence sans plomb standard ne sont pas interchangeables. Si l'entretien de votre véhicule n'est pas effectué conformément aux procédures propres aux véhicules à carburant mixte, des dommages peuvent s'ensuivre et votre garantie pourrait être annulée.

Entretien et caractéristiques



AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.



AVERTISSEMENT : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

Ravitaillement



AVERTISSEMENT : Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures, suivez les conseils suivants :

- **Lisez et respectez les directives données au poste d'essence.**
- **Coupez votre moteur lorsque vous faites le plein.**
- **Ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule.**
- **Évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants.**
- **Demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – la loi l'interdit en certains endroits.**
- **Tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manœuvrer la pompe.**
- **N'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.**

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- Placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol.
- **NE REMPLISSEZ JAMAIS** le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement).

Entretien et caractéristiques

- Lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant.
- N'UTILISEZ PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}

Le réservoir de carburant de votre véhicule possède un système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}. Avec ce système, il suffit d'ouvrir la trappe du réservoir de carburant et d'insérer directement le pistolet de distribution dans l'orifice de remplissage du réservoir. Le système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} est auto-obturant et protégé contre la poussière, les impuretés, l'eau, la neige et la glace.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant.
3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage. Procédez au ravitaillement tel qu'à l'habitude.
4. Une fois terminé, attendez environ cinq secondes et retirez doucement le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

Nota : Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé sous et devant la trappe du réservoir de carburant.

Si le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant s'allume ou le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT s'affiche, l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Le clapet de l'orifice de remplissage peut être coincé en position ouverte ou des débris peuvent l'empêcher de se fermer complètement. Dès que possible, quittez la chaussée de façon sécuritaire, arrêtez le moteur, ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage (consultez la section *Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant* pour

connaître l'emplacement de l'entonnoir) fourni avec le véhicule en tentant de déloger tout débris ou de refermer correctement le clapet de l'orifice de remplissage. Même si cette opération corrige le problème, le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant pourrait ne pas s'éteindre immédiatement, ou le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Le témoin ou le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT pourrait ne s'éteindre ou s'effacer qu'après plusieurs cycles de conduite. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain et routier. Si vous persistez à rouler alors que le témoin de l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est allumé ou que le message VÉRIFIER L'ORIFICE DE REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.



AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant (système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}), ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Orifice de remplissage du réservoir des véhicules à carburant mixte

Si votre véhicule est à carburant mixte, il arborera une étiquette jaune sur la trappe de l'orifice de remplissage du réservoir à carburant.

Choix du carburant approprié

Si votre véhicule consomme du carburant mixte, n'utilisez que de l'ESSENCE SANS PLOMB et du CARBURANT À L'ÉTHANOL (Ed75-Ed85).

Si votre véhicule n'est pas de type à carburant mixte, n'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 10 % d'éthanol. N'utilisez pas de carburant à l'éthanol (E85), de carburant diesel, de méthanol, d'essence au plomb ou un autre type de carburant.

L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi et pourrait endommager votre véhicule.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse.

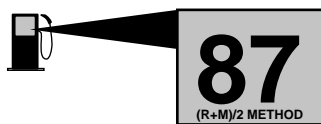
Entretien et caractéristiques

Nota : L'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie.

Indice d'octane recommandé

Votre véhicule a été conçu pour utiliser de l'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87. Certaines stations-service offrent des carburants dits « Réguliers » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés.

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, peu importe les conditions de conduite, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dégâts au moteur.



Moteur de véhicules à carburant mixte (selon l'équipement)

Si votre véhicule fonctionne à l'aide de carburant mixte, il est conçu pour utiliser de l'éthanol (Ed75–Ed85), de l'essence « ordinaire » sans plomb ou un mélange des deux.

L'utilisation d'autres types de carburant, comme du carburant au méthanol, peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner l'annulation de votre garantie.

Il est recommandé de ne pas alterner fréquemment entre l'essence et l'éthanol de qualité E85. Si vous alternez entre les carburants, il est recommandé d'ajouter autant de carburant que possible, au moins la moitié du réservoir. N'ajoutez pas moins de 18,9 L (5 gallons US) lors du ravitaillement. Vous devriez conduire le véhicule immédiatement après le ravitaillement sur une distance d'au moins 8 km (5 mi) pour permettre au véhicule de s'adapter au changement de la concentration en éthanol.

Si vous utilisez exclusivement du carburant E85, il est recommandé de remplir le réservoir de carburant ordinaire sans plomb à chaque vidange d'huile planifiée.

Qualité du carburant

Moteurs à essence sans plomb

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération lors d'un démarrage à froid, essayez une autre marque d'essence sans plomb « ordinaire ». Le supercarburant sans plomb est déconseillé pour les véhicules conçus pour utiliser du carburant ordinaire sans plomb, car il pourrait aggraver ces problèmes. Si le problème persiste, consultez votre concessionnaire autorisé.

Moteurs de véhicules à carburant mixte

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération lors d'un démarrage à froid, essayez une marque différente de carburant E85. Si les problèmes de conduite persistent, remplissez le réservoir de carburant ordinaire sans plomb, puis conduisez normalement jusqu'à l'épuisement du carburant. Consultez votre concessionnaire autorisé si le problème persiste.

N'ajoutez pas d'additifs vendus sur le marché dans votre réservoir de carburant. Si vous utilisez un carburant de bonne qualité, à l'indice d'octane recommandé, vous n'avez pas à ajouter d'additifs vendus sur le marché. Ces produits n'ont pas été approuvés pour votre moteur et peuvent endommager le circuit d'alimentation. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules approuvent la Charte mondiale des carburants qui détermine les normes de l'essence pour assurer un meilleur rendement de votre moteur et la meilleure protection pour le système antipollution de votre véhicule. Il est recommandé d'utiliser une essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants si cette essence est disponible dans votre région. Renseignez-vous auprès de votre station-service pour obtenir plus de détails sur l'essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants.

Amélioration de la qualité de l'air


Mazda approuve l'utilisation d'une essence à combustion propre reformulée pour améliorer la qualité de l'air, conformément aux recommandations de la section *Choix du carburant approprié*.

Panne sèche

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

Entretien et caractéristiques

En cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Lors du redémarrage, la période de lancement du moteur peut se prolonger de quelques secondes.
- En général, il suffit d'environ 3,8 litres (1 gallon US) pour redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 litres (1 gallon US) de carburant.
- Le témoin d'anomalie du moteur  pourrait s'allumer. Consultez la section *Témoins et carillons* du chapitre Tableau de bord pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur.

Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant

Observez les instructions suivantes pour ravitailler un véhicule équipé du système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC} au moyen d'un bidon de carburant :



AVERTISSEMENT : N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.

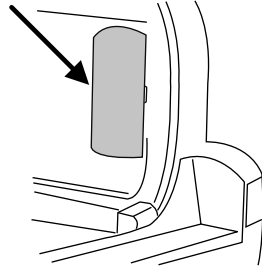


AVERTISSEMENT : Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système Easy Fuel^{MC} en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

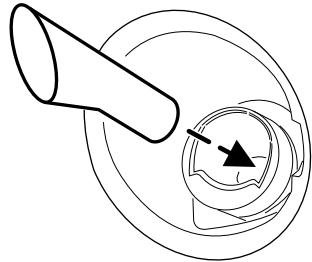
Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.

Entretien et caractéristiques

1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc. Il est fixé à l'intérieur de la porte d'accès à l'aire de chargement du côté passager arrière.



2. Insérez doucement l'entonnoir dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}.



3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.
4. Une fois terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut de façon appropriée. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé. **N'utilisez pas** d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système Easy Fuel^{MC}, car ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

QUELQUES PRINCIPES DE BASE POUR LA RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Méthodes de calcul

Votre meilleure source de renseignements concernant la consommation réelle de carburant, c'est vous, le conducteur. La tenue régulière d'un registre le plus juste possible est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats. Le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge NE représentent PAS des moyens efficaces de mesure de la consommation. Durant la période de rodage, c'est-à-dire durant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 premiers milles),

Entretien et caractéristiques

le calcul de la consommation de carburant n'est pas recommandé. C'est après avoir parcouru entre 3 000 et 5 000 km (2 000 et 3 000 mi) que les résultats seront les plus précis.

Remplissage du réservoir de carburant

La contenance publiée du réservoir de carburant de votre véhicule est égale à la contenance nominale indiquée dans la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

Cette contenance publiée représente la contenance utile du réservoir telle que l'indicateur l'indique, plus la réserve de carburant qui existe lorsqu'il indique que le réservoir est vide. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand l'indicateur du niveau de carburant indique vide. La réserve à vide est le faible volume de carburant restant lorsque l'indicateur indique que le réservoir est vide.

Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- Placez le commutateur d'allumage à la position ARRÊT avant de faire le plein. Si le moteur reste en marche, la lecture sera erronée.
- Remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent - moyen - rapide) chaque fois que vous faites le plein.
- Lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.
- Utilisez toujours une essence ayant l'indice d'octane préconisé.
- Utilisez une essence de bonne qualité, de préférence une marque nationale réputée.
- Le véhicule doit également être dans les mêmes conditions de poids, avec la charge répartie de la même manière.

Vos résultats seront plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

Calcul de la consommation de carburant

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial (ou le millage) indiqué par le compteur.

2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir (en litres ou en gallons).
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez votre consommation à l'aide de l'une des formules suivantes :

Calcul 1 : **total des milles parcourus** ÷ **total des gallons consommés**.

Calcul 2 : **litres consommés** × **100** ÷ **total des kilomètres parcourus**.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Ceci vous fournira une estimation plus précise de la consommation dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

Conduite – bonnes habitudes de conduite et réduction de la consommation

Lisez attentivement les conseils qui suivent pour acquérir de bonnes habitudes de conduite et réduire votre consommation de carburant.

Habitudes de conduite

- Une conduite sans heurts et régulière peut améliorer la consommation de carburant jusqu'à 10 %.
- Une vitesse régulière et soutenue, sans arrêts, donne toujours une meilleure consommation.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti durant de longues périodes (plus d'une minute) a pour effet de gaspiller le carburant.
- Essayez de prévoir à temps vos arrêts. Le fait de ralentir peut, dans certains cas, éliminer le besoin de vous arrêter.
- Les accélérations brutales peuvent gaspiller le carburant.
- Ralentissez graduellement.
- Ne faites pas d'excès de vitesse (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).

Entretien et caractéristiques

- L'emballage du moteur avant son arrêt peut gaspiller du carburant.
- L'utilisation du climatiseur et du dégivreur peut augmenter la consommation.
- Il est recommandé de mettre le programmeur de vitesse hors fonction dans les régions montagneuses s'il se produit inutilement des changements de vitesse, car le passage constant entre les rapports supérieurs peut augmenter la consommation de carburant.
- Le réchauffement du moteur par temps froid avant le départ n'est pas nécessaire et peut augmenter la consommation.
- L'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite peut augmenter la consommation de carburant.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.

Entretien

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé augmente la consommation.
- Utilisez l'huile moteur recommandée. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.
- Effectuez chacune des interventions d'entretien périodique régulières. Suivez le programme d'entretien recommandé et les interventions d'entretien du propriétaire énoncées dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Conditions de conduite

- Transporter une lourde charge ou tirer une remorque a pour effet d'augmenter la consommation de carburant, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez.
- Le transport d'une charge inutile peut augmenter la consommation de carburant (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeaux lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.

Entretien et caractéristiques

- La consommation peut être plus élevée durant les 12 à 16 premiers kilomètres (8 à 10 milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de rouler sur route plane que sur route vallonnée.
- Les boîtes de vitesses contribuent à diminuer la consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé et qu'une pression constante est maintenue sur la pédale d'accélérateur.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- N'utilisez que le type de carburant préconisé.
- Évitez de tomber en panne sèche.
- Ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse.
- Faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.


Les interventions prescrites par le Calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et le bon rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces homologuées par Mazda sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Mazda en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.



AVERTISSEMENT : Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.

Entretien et caractéristiques

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur , du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.





AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle.


N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.



Consultez votre « Guide de garantie » pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution.

Autodiagnostic embarqués (OBD-II)


Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule. Lorsque le témoin d'anomalie du moteur , s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur  peut s'allumer en cas d'anomalie intermittente. Par exemple :


1. Le véhicule est tombé en panne sèche – le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.
2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la section *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel^{MC}* du présent chapitre.
4. Conduite en eau profonde – l'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.



Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après trois cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur  devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un démarrage à froid, suivi d'un trajet combiné en ville et sur autoroute. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur  reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit OBD-II peuvent ne pas présenter d'effets apparents, la conduite continue lorsque le témoin d'anomalie du moteur  est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de consommation de carburant, une douceur moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations coûteuses.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des contrôles d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement. Votre véhicule peut ne pas réussir les contrôles d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur  est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Si le témoin d'anomalie du moteur  est allumé ou que l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la section *Autodiagnostic embarqués (OBD-II)* de ce chapitre.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position CONTACT pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur  clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur  demeure allumé en permanence, le véhicule est prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien.

Entretien et caractéristiques

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

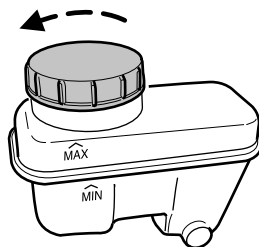
Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les contrôles d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

LIQUIDE DE FREIN ET D'EMBRAYAGE

Les circuits de freinage et d'embrayage (selon l'équipement) s'approvisionnent au même réservoir.

Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et remonte lorsque les garnitures de freins sont remplacées. Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.



HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique

Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile et de vidange requis. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses

ne fonctionne pas correctement, c'est-à-dire si elle patine, si le passage des vitesses est lent ou si vous remarquez des traces de fuite.

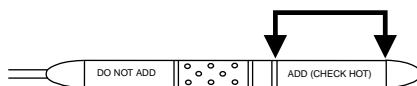
L'huile pour boîte de vitesses automatique se dilate lorsqu'elle est chauffée. Il est préférable de vérifier le niveau d'huile de la boîte-pont à sa température normale, soit après environ 30 km (20 mi) de conduite. Si votre véhicule vient de rouler à haute vitesse pendant un certain temps ou dans la circulation urbaine par temps chaud, ou encore, s'il a été utilisé pour la traction d'une remorque, coupez le moteur et attendez environ 30 minutes pour permettre à l'huile de refroidir avant d'en vérifier le niveau.

1. Roulez sur environ 30 km (20 mi) ou jusqu'à ce que l'huile atteigne sa température normale de fonctionnement.
2. Arrêtez le véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
3. Avec le frein de stationnement serré et votre pied sur la pédale de frein, faites démarrer le moteur et déplacez le levier sélecteur dans tous les rapports. Laissez le temps à la boîte de vitesses de s'engager dans chacun d'eux.
4. Placez ensuite le levier sélecteur en position P (stationnement) et laissez le moteur en marche.
5. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre, sec et non pelucheux. Au besoin, pour situer l'emplacement de la jauge, consultez la section *Identification des éléments du compartiment moteur* du présent chapitre.
6. Remettez la jauge à fond dans son tube.
7. Retirez-la de nouveau pour examiner le niveau du liquide. Le niveau de liquide doit se situer dans la plage correspondant à la température normale de fonctionnement.

Votre véhicule est muni d'une des jauges de niveau d'huile suivantes.

Niveau d'huile trop bas

Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau d'huile se trouve au bas de la jauge à une température ambiante supérieure à 10 °C (50 °F).

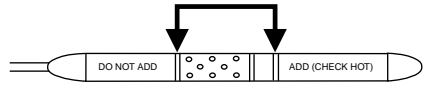


Entretien et caractéristiques

Niveau approprié

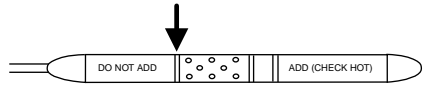
Il est préférable de vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses sur une surface plane à une température normale de fonctionnement située entre 82 °C et 93 °C (180 °F et 200 °F). La température normale de fonctionnement est atteinte après un trajet d'environ 30 km (20 mi).

Le niveau de l'huile de boîte de vitesses doit se trouver dans la zone, indiquée dans cette illustration par les flèches, lorsque la température normale de fonctionnement se situe entre 85 °C et 93 °C (185 °F et 200 °F).



Niveau d'huile trop élevé

Un niveau d'huile au-dessus de la zone, indiquée dans cette illustration par la flèche, peut provoquer une panne de la boîte de vitesses. Un excès d'huile peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses ainsi que des dommages.



Un niveau excessif d'huile peut être causé par une surchauffe du moteur.

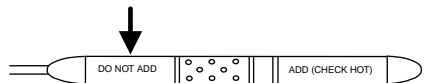
Ajout d'huile pour boîte de vitesses automatique

Avant d'ajouter de l'huile, assurez-vous d'employer une huile appropriée. Le type d'huile utilisé est normalement indiqué sur la lame de la jauge. Consultez la section *Caractéristiques et contenances des produits d'entretien* de ce chapitre.

L'utilisation d'une huile non homologuée pour boîte de vitesses automatique pourrait causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

Au besoin, ajoutez 250 ml (1/2 pintes US) d'huile à la fois par le tube de remplissage jusqu'à ce que le niveau soit approprié.

Si le niveau d'huile dépasse le repère supérieur de la jauge, faites vidanger l'excès d'huile par un concessionnaire autorisé.



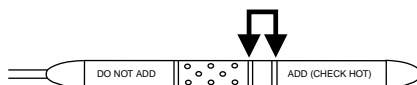
Un excès d'huile peut causer des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses ainsi que des dommages.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur. L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

Vérification du niveau de liquide de boîte de vitesses pour le remorquage derrière un véhicule de loisir sur une surface plane

Avant de procéder au remorquage derrière un véhicule de loisir, le niveau d'huile pour boîte de vitesses peut nécessiter un réglage à un niveau plus bas. Ces directives visent à prévenir les dommages à votre boîte de vitesses. Avant de procéder à un remorquage à plat derrière un véhicule récréatif, votre niveau de liquide doit être vérifié par un concessionnaire autorisé.

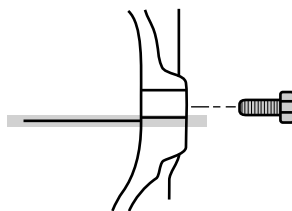
Ce niveau de liquide se situe dans la plage normale de fonctionnement et n'exige aucun réglage d'appoint après un remorquage à plat derrière un véhicule de loisir.



Consultez la section *Pneus, jantes et chargement* pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode de remorquage derrière un véhicule de loisir.

Vérification et ajout d'huile pour boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement)

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane.
2. Serrez le frein de stationnement à fond; engagez la première (1).
3. Assurez-vous que le véhicule ne risque pas de se déplacer.
4. Nettoyez le bouchon de remplissage.
5. Retirez le bouchon de remplissage situé à la base de la boîte de vitesses, à l'avant, côté conducteur, puis vérifiez le niveau d'huile.
6. L'huile doit atteindre le bas de l'orifice de remplissage.
7. Ajoutez suffisamment d'huile pour que le niveau se situe au bas de l'orifice de remplissage.



Entretien et caractéristiques

8. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le à fond.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Mazda. Consultez la section *Caractéristiques des produits d'entretien et contenances* de ce chapitre.

FILTRE À AIR

Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles de remplacement du filtre à air.

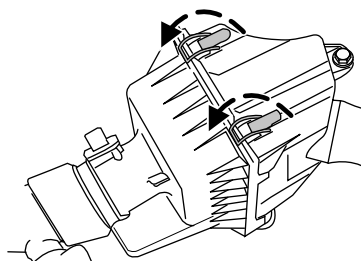
Remplacez l'élément de filtre à air par un élément Mazda d'origine.

AVERTISSEMENT : Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

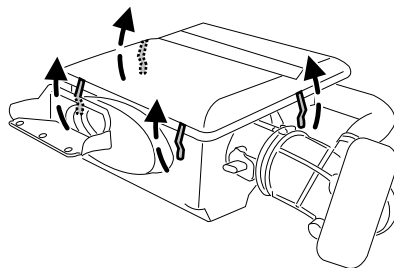
Remplacement du filtre à air

1. Desserrez le collier de serrage qui fixe le couvercle du boîtier de filtre à air.

- Moteur 2.5L I4



- Moteur V6 3.0L



2. Relevez le couvercle du boîtier de filtre à air.

3. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.

4. Essuyez le couvercle et le boîtier du filtre à air pour éliminer la poussière et les débris et assurer une bonne étanchéité.

5. Posez un filtre à air neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Le filtre pourrait être endommagé, et comme il ne serait pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.
6. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides.

ENTREPOSAGE DU VÉHICULE

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (30 jours ou plus), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bonne condition de fonctionnement.

Tous véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. L'entreposage à long terme sous diverses conditions peut mener à la dégradation ou au bris de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour conserver les composants.

Généralités

- Entreposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

Carrosserie

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, le pétrole, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou recouvert d'une couche d'apprêt pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Lubrifiez les charnières du capot, des portes et du coffre ainsi que les loquets avec une huile légère. Consultez le chapitre *Nettoyage* pour de plus amples renseignements.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.

Entretien et caractéristiques

- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

Moteur

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur utilisée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur à tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.
- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

Circuit d'alimentation

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

Nota : Pendant les périodes prolongées d'entreposage du véhicule (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez le stabilisateur d'essence Mazda^{MD} ou un produit équivalent respectant la norme Mazda ESE-M99C112-A concernant les matériaux, au circuit d'alimentation du véhicule lorsque les périodes véritables ou prévues de stockage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Le véhicule doit alors fonctionner au régime ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.

Circuit de refroidissement

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

Batterie

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

Nota : Si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de remettre à l'état initial des fonctions de rappel des réglages mémorisés.

Freins

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

Pneus

- Maintenez la pression d'air recommandée.

Divers

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont couvertes avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) à tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

Sortir le véhicule de l'entreposage

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- Lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées.
- Vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration.
- Vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil).
- Vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage.
- Vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus.
- Vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille.
- Vérifiez des niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant), assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés.
- Si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Si vous avez des inquiétudes ou des problèmes, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET CONTENANCES

Pièce	Usage	Désignation ou équivalent	Contenance
Liquide de frein et d'embrayage (selon l'équipement)	Tous	Liquide de frein haut rendement DOT 3	Entre les repères MIN et MAX du réservoir
Liquide de refroidissement du moteur	Moteur 2.5L	• Liquide de refroidissement Mazda ^{MD} Premium Gold (de couleur jaune)	7,0 l (7,4 pintes US)
	Moteur 3.0L	• Liquide de refroidissement Mazda ^{MD} Specialty de couleur orange ¹	9,0 l (9,5 pintes US)
Huile moteur (avec changement de filtre)	Moteur 2.5L	Huile moteur SAE 5W-20	5,0 l (5,3 pintes US)
	Moteur 3.0L		5,7 l (6 pintes US)
Huile pour groupe de transfert	Quatre roues motrices avec boîte de vitesses automatique	Lubrifiant synthétique de catégorie API GL-5, SAE 75W-140	0,35 l (12 oz US)
	Quatre roues motrices avec boîte de vitesses manuelle	Catégorie API GL-5, SAE 80W-90	
Huile pour boîte de vitesses manuelle	Boîte de vitesses manuelle	Catégorie API GL-4, SAE 75W-90	2,3 l (2,4 pintes US) ²

Pièce	Usage	Désignation ou équivalent	Contenance
Huile pour boîte de vitesses automatique	Boîte de vitesses automatique	Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON ^{MD} LV ³	8,5 l (9 pintes) ⁴
Huile pour pont arrière	4 roues motrices	Lubrifiant pour pont SAE 80W-90	1,15 l (2,4 pintes US) ⁵
Liquide lave-glace	Tous	Concentré de liquide lave-glace Ultra-Clear	Remplissez selon les recommandations
Réservoir de carburant	Tous	-	66,2 l (17,5 gal US)

¹ Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule. Vérifiez l'étiquetage de la bouteille du vase d'expansion pour connaître le type de liquide approprié à utiliser. Ne mélangez pas les liquides de refroidissement de type ou de couleur différente. N'utilisez pas de liquide de refroidissement longue durée Mazda (de couleur orange). Consultez la section *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

² La contenance est déterminée en remplissant la boîte de vitesses jusqu'au bord inférieur du goulot de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface horizontale.

³ Seule de l'huile MERCON^{MD} LV doit être ajoutée aux boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON^{MD} LV. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.

⁴ Indique la contenance approximative à vide. Cette contenance peut varier en fonction de la taille du refroidisseur et de la présence ou non d'un refroidisseur intégré au réservoir. La quantité et le niveau d'huile de la boîte de vitesses doivent être déterminés à l'aide de la plage de fonctionnement normale indiquée sur la jauge.

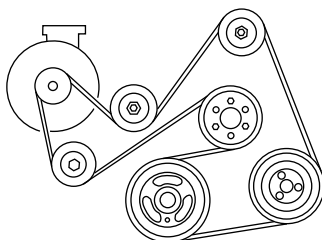
⁵ Ajoutez de l'huile jusqu'à 6 à 14 mm (1/4 à 9/16 po) sous le rebord inférieur de l'orifice de remplissage.

Entretien et caractéristiques

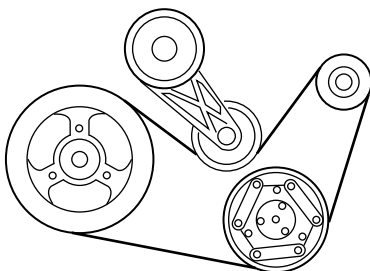
CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur 2.5L I4	Moteur V6 3.0L
Cylindrée (po ³)	152	183
Carburant requis	Indice d'octane de 87	Indice d'octane de 87 ou éthanol (E85)
Ordre d'allumage	1-3-4-2	1-4-2-5-3-6
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)	1,15 à 1,25 mm (0,045 à 0,049 po)
Rapport volumétrique	9,7:1	10,3:1

Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur



- Moteur 2.5L I4




- Moteur 3.0L V6

IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Étiquette d'homologation de sécurité

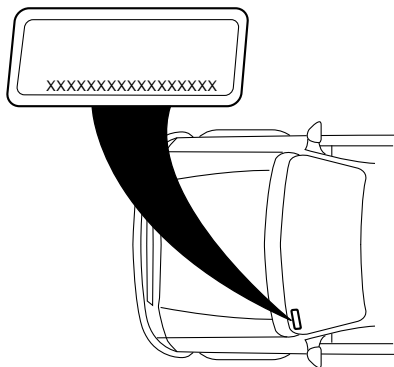
La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité est apposée sur le pied milieu près du rebord arrière de la porte du conducteur ou du rebord de la porte du conducteur.

MFD. BY FORD MOTOR CO. IN U.S.A.			
FOR MAZDA MOTOR CORPORATION			
DATE: XX/XX	GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG		
FRONT GAWR: XXXXL	REAR GAWR: XXXXLB		
XXXXKG	WITH	XXXXKG	WITH
XXXX/XXXXXXXX	TIRES	XXXX/XXXXXXXX	TIRES
XXXX.XX	RIMS	XXXX.XX	RIMS
AT XXX kPa/XX	PSI COLD	AT XXX kPa/XX	PSI COLD
THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.			
VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			
TYPE: XXX			
			
EXT PNT: XX	RC: XX	DSO:	
WB ' BRK ' INT TR ' TP/PS ' R ' AXLE ' TR SPR ' XXXXX			
XXX X XX X XX XXX			
XXXXXXXXXXXXXXXX XXX XXX-XXXXXXXX-XX			

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

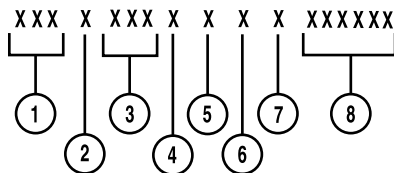
Veillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.



Entretien et caractéristiques

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :

1. Étiquette d'identification de constructeur mondial
2. Circuit de freinage / PTAC (poids total autorisé en charge) / dispositif de retenue et leur emplacement
3. Fabrication, gamme de véhicule, série, type de carrosserie
4. Type de moteur
5. Chiffre de contrôle
6. Année-modèle
7. Usine de montage
8. Numéro d'ordre de production



DÉSIGNATIONS DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

MFD. BY FORD MOTOR CO. IN U.S.A.
FOR MAZDA MOTOR CORPORATION

DATE: XX/XX GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG
FRONT GAWR: XXXXL REAR GAWR: XXXXLB

XXXXKG	WITH	XXXXKG	WITH
XXXX/XXXXXXXX	TIRES	XXXX/XXXXXXXX	TIRES
XXXXXX	RIMS	XXXXXX	RIMS
AT XXX kPa/XX	PSI COLD	AT XXX kPa/XX	PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY AND THEFT PREVENTION STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX
TYPE: XXX XXXXX

EXT PNT: XX RC: XX DSO: XXXXX
WB¹ BRK¹ INT TR¹ P/PS¹ R¹ AXLE¹ TR¹ SPR¹ XXXXX
XXX X XX X XX X XX XXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXX XXXX-XXXXXXXX-XX

Description	Code
Boîte manuelle à cinq rapports	3
Boîte automatique à six rapports	6

TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Utilisation d'un téléphone cellulaire ou d'un autre appareil par le conducteur :



AVERTISSEMENT : Le conducteur ne doit en aucun cas faire usage d'appareils comme un téléphone cellulaire, un ordinateur, une radio portative, un système de navigation ou d'autres dispositifs similaires pendant qu'il conduit, puisque leur utilisation peut compromettre la sécurité des occupants du véhicule. La composition d'un numéro sur un téléphone cellulaire pendant la conduite occupe aussi les mains du conducteur. L'utilisation de ces appareils cause une perte de concentration du conducteur et peut causer un accident grave. Si un passager ne peut utiliser l'appareil, garez-vous dans un endroit sécuritaire avant l'utilisation. Si l'utilisation d'un téléphone cellulaire est absolument nécessaire malgré cet avertissement, utilisez un système mains-libres afin d'avoir les mains disponibles pour la conduite du véhicule. N'utilisez jamais de téléphone cellulaire ni aucun autre appareil électrique pendant que vous conduisez; concentrez-vous plutôt sur la route car la conduite du véhicule exige toute votre attention.

De plus, les distributeurs de carburant affichent une mise en garde concernant l'utilisation des téléphones cellulaires au moment de faire le plein, en raison des risques d'incendie susceptibles d'être déclenchés par l'électricité statique présente dans l'aire des pompes libre-service.

Index

- A**
- ABS (voir Freins)221
 - Aération de l'habitacle218
 - AM-FM22
 - Ampoules53
 - Ancrage de fixation161
 - Antigel (voir Liquide de refroidissement)321
 - Antivol, alarme95
 - Assistance à la clientèle279, 283, 286
 - Avertissement concernant les téléphones cellulaires357
 - Avertisseurs (voir Témoins et carillons)14
 - Avis spécial
 - véhicules convertis en ambulance7
 - véhicules utilitaires7
- B**
- Batterie319
 - électrolyte, premiers soins319
 - entretien319
 - sans entretien319
 - survolage274
 - Boîte de vitesses
 - automatique, fonctionnement234
 - automatique, vérification du niveau d'huile et appoint344
 - Boîte de vitesses huiles, contenances352
 - Boîte de vitesses
 - interverrouillage du levier sélecteur232
- 358
- Boîte de vitesses
 - lubrifiant prescrit352
 - Boîte de vitesses
 - manuelle, fonctionnement237
 - manuelle, vérification du niveau d'huile et appoint344, 347
 - Boîte de vitesses automatique234
 - Boîte de vitesses automatique avec surmultipliée, conduite234
 - lubrifiant, contenances352
 - lubrifiant prescrit352
 - Boîte de vitesses manuelle237
 - contenances352
 - Boîte de vitesses manuelle huile, vérification du niveau et appoint347
 - Boîte de vitesses manuelle
 - lubrifiant prescrit352
 - marche arrière239
 - Boîtier de distribution électrique (voir Fusibles)257
 - Bouchon de réservoir de carburant (voir Remplissage du réservoir de carburant)332
 - Bougies, caractéristiques354
- C**
- Caméra de marche arrière240
 - Capot310
 - Capteur de poids de l'occupant116
 - Carburant328
 - additif détergent335

- amélioration de la
 - consommation337
 - bouchon332
 - calcul de la consommation337
 - choix du carburant
 - approprié333
 - contenance352
 - filtre, caractéristiques328
 - goulot de remplissage335
 - indice d'octane334, 354
 - interrupteur automatique de la pompe d'alimentation251
 - panne sèche273, 335
 - qualité335
 - remplissage du
 - réservoir328, 332, 338
 - sécurité328
- Carburant - véhicule à
 - carburant mixte (FFV)328, 333-334
- CD22
- Ceintures de sécurité (voir Dispositifs de retenue)114, 118, 120-121, 124
- Chaîne audio (voir Radio)22
- Chargement du véhicule197
- Chasse-neige7
- Chauffage
 - chauffage-climatisation à commande manuelle43
- Chauffe-moteur219
- Clés86, 98
 - positions du commutateur d'allumage213
- Clignotants51
- Clignotants d'urgence251
- Climatisation
 - chauffage-climatisation à commande manuelle43
- Coffre82
- Commandes
 - colonne de direction70
 - siège à commande électrique105
- Commutateur d'allumage213, 354
- Conditions particulières de conduite237, 244, 247
 - nappes d'eau profondes246, 250
 - neige et verglas248
 - sable246
- Conduite à travers des nappes d'eau250
- Conduite hors-route avec une transmission intégrale (AWD)242
- Configuration de la montre22
- Console62
 - au pavillon62
- Contenance des réservoirs352
- Contenances352
- Contrôle dynamique de la stabilité224
- Contrôle et entretien du circuit de diagnostic embarqué (OBD II)343
- Cric260
 - positionnement260
 - rangement260

Index

- D**
- Défauts compromettant la sécurité, déclaration293-294
 - Démarrage213-214, 216-217
 - Démarrage
 - survolage274
 - Démarrage d'un véhicule à carburant mixte217
 - Dépannage
 - panne sèche273, 335
 - survolage274
 - Direction assistée231
 - liquide, caractéristiques352
 - liquide, contenances352
 - Directives de chargement205
 - Dispositif de retenue supplémentaire
 - sac gonflable latéral142
 - Dispositif de rideaux gonflables latéraux (selon l'équipement)143, 147
 - Dispositifs antipollution341
 - Dispositifs de retenue - ancrage de fixation161
- E**
- Écran cache-bagages81
 - Écrous de roue271
 - Embrayage
 - conduite237
 - liquide344
 - vitesses recommandées de passage des rapports238
 - Enregistrement des données d'événement8
- E**
- Ensemble préaménagement ambulance7
 - Entrée sans clé
 - verrouillage automatique ...87, 89
 - Entrée sans clé à télécommande91-92
 - alarme de détresse
 - personnelle93
 - éclairage à l'entrée95
 - ouverture du coffre93
 - remplacement des piles94
 - télécommandes de rechange et supplémentaires94
 - verrouillage et déverrouillage des portes92-93
 - Entretien309
 - Entretien des ceintures de sécurité169
 - Entretien périodique301
 - Essuie-glace et lave-glace59
 - remplacement des balais d'essuie-glace314
 - réservoir du hayon313
 - vérification du niveau et appoint313
 - Étiquette d'homologation du véhicule355
- F**
- Feux
 - éclairage de l'aire de chargement50
 - éclairage intérieur52-54
 - feux de croisement49
 - feux de jour49
 - phares47
 - phares antibrouillards48
 - planche de bord, rhéostat d'éclairage50

- remplacement des ampoules ...55
- tableau de remplacement des ampoules54
- Feux de détresse251
- Feux de jour (voir Feux)49
- Filtre à air348–349
- Frein de stationnement223
- Freinage antiblocage (voir Freins)221–222
- Freins221
 - antiblocage221–222
 - de stationnement223
 - interverrouillage du levier
 - sélecteur232
 - liquide, contenances352
 - liquide prescrit352
 - lubrifiant prescrit352
 - témoin du freinage antiblocage (ABS)222
 - vérification du niveau et appoint du liquide de frein ...344
- Fusibles252, 254
- G**
- Galerie porte-bagages82–83
- Gaz d'échappement218
- Gonflage des pneus176
- H**
- Hayon80, 93
- Huile moteur315
 - caractéristiques352
 - contenances352
 - filtre, caractéristiques318
 - huile moteur prescrite318
 - jauge d'huile315
 - vérification du niveau et appoint315
- Huile (voir Huile moteur)315
- I**
- Indicateurs20
- Indice d'octane334
- J**
- Jauge
 - huile moteur315
 - lubrifiant de boîte de vitesses automatique344
- K**
- Kilométrage (voir Consommation de carburant)337
- L**
- Lève-glaces
 - à commande électrique64
- Lève-glaces à commande électrique64
- Limite de charge197
- Liquide de refroidissement
 - caractéristiques352
 - contenances325, 352
 - vérification du niveau et appoint321
- Liquide de refroidissement à protection totale327
- Liquide lave-glace313
- Lubrifiants prescrits352

Index

Lunette
arrière, essuie-glace et
lave-glace60

M

Miroir de courtoisie éclairé sur
pare-soleil61

Montre22

Moteur354
circuit de refroidissement à
protection totale327
commande de ralenti319
contenances352
démarrage après une
collision251
huiles moteur prescrites352
liquide de refroidissement321
nettoyage296
points d'intervention311-312

N

Nettoyage du véhicule
produits d'entretien
automobile Mazda300

Nettoyage du véhicule
balais d'essuie-glace298
compartiment moteur296
intérieur299
lavage295
lustrage295
pièces en plastique298
planche de bord298
roues296

Numéro d'identification du
véhicule (N.I.V.)355

O

Ouvre-porte de garage72

Ouvre-porte de garage
universel72

P

Phares47
alignement50
allumer et éteindre47
ampoules, caractéristiques54
feux de croisement49
feux de jour49
feux de route49
remplacement des ampoules ..55

Phares antibrouillards48

Planche de bord
éclairage intérieur et de la
planche de bord50
emplacement des éléments14
nettoyage298
tableau de bord14

Pneus174-175, 260
entretien179
étiquettes190
géométrie183
hiver et chaînes196
indices de qualité
des pneus175
mesures de sécurité182
permutation183
remplacement180, 260,
263, 265

renseignements présents sur
les flancs185
roue de secours261, 263
témoin d'usure174, 179
terminologie175
vérification de la pression179

- Pont
 contenances352
 lubrifiant prescrit352
- Porte-bébés
 (voir Sièges d'enfant)156
- Préparation au démarrage231
- Prise d'alimentation63
- Prise de courant auxiliaire63
- Prise d'entrée auxiliaire
 (entrée auxiliaire)33
- Programmeur de vitesse68
- Programmeur de vitesse de
 croisière68
- Programmeur de vitesse de
 croisière (Voir Programmeur
 de vitesse)68
- R**
- Radio22
- Radio satellite22
- Rappel de bouclage des
 ceintures de sécurité126
- Recommandations concernant
 la fixation des dispositifs de
 retenue pour enfant153
- Réglage de la température
 (voir Climatisation ou
 Chauffage)43
- Rehausseurs166
- Relais252
- Remorquage205
 remorquage du véhicule277
 traction d'une remorque205
 véhicule de loisir211
- Remorquage par une
 dépanneuse277
- Remplacement d'un pneu260
- Renseignements au sujet de la
 radio satellite39
- Rétroviseurs65-66
 chauffants67
- Rétroviseurs
 extérieurs à commande
 électrique66
- Rétroviseurs
 rabattables67
 rétroviseur à réglage
 automatique66
- Rétroviseurs à commande
 électrique66
- Rideau gonflable latéral145
- S**
- Sacs gonflables131, 142, 145
 côté conducteur134, 143, 147
 côté passager134, 143, 147
 description131, 142, 145
 fonctionnement134, 143, 147
 mise au rebut150
 sièges d'enfant133
 témoin142, 145, 149
- Sécurité enfants91
- Serrures
 portes87
 verrouillage automatique ...87, 89
- Serrures à commande
 électrique87
- Sièges101
 chauffants107
- Sièges
 sièges d'enfant156
- Sièges à commande
 électrique105

Index

- Sièges d'enfant156
 ancrage au moyen d'une
 sangle de retenue164
 boucle de verrouillage161
 place avant157
 recommandations153
- Siège d'enfant
 sièges arrière157
- Sièges
d'enfant - rehausseurs166
- Stereo
 disque compact-MP322
- Support lombaire, sièges105
- Surchauffe272
- Surmultipliée234
- Survoltage274
- Système antidémarrage
Securilock95
- Système d'alerte
après collision149
- Système d'automatisation
domestique Car2U®72
- Système de sécurité du
pavillon142
- Système de surveillance de la
pression des pneus
 pneus, jantes et
 chargements191
- Systèmes de retenue114, 118,
 120-121, 124
 capteur de poids de
 l'occupant116
- entretien des ceintures de
sécurité169
 pour adultes120-121
 pour enfants150
 rallonge126
 rappel de bouclage des
 ceintures de sécurité126
 témoin et carillon126
- ## T
- Tableau des lubrifiants
prescrits352
- Tapis79
- Témoins et indicateurs14
- Témoins et indicateurs
 freinage antiblocage (ABS) ...222
- Temporisation d'alimentation
des accessoires65
- Toit ouvrant70
- ## V
- Véhicule à carburant mixte328
- Véhicules à quatre roues
motrices
 conduite tout-terrain243
 préparation au démarrage231
- Volant
 commandes70
 inclinable60
- Volant inclinable60